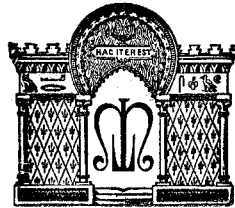


LETTRES NÉO-BABYLONIENNES



CHALON-SUR-SAONE
IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE E. BERTRAND

LETTRES NÉO - BABYLONIENNES

INTRODUCTION, TRANSCRIPTION ET TRADUCTION

PAR

FRANÇOIS MARTIN

ÉLÈVE DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES



PARIS (VI^e)
LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS, 5
1909

(TOUS DROITS RÉSERVÉS)

Cet ouvrage forme le 179^e fascicule de la Bibliothèque de l'École des Hautes Études.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'ÉCOLE
DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SCIENCES PHILOGIQUES ET HISTORIQUES

CENT SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME FASCICULE

LETTRES NÉO-BABYLONIENNES

PAR FRANÇOIS MARTIN



PARIS (VI^e)
LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS, 5
1909

(TOUS DROITS RÉSERVÉS)

INTRODUCTION

Le XXII^e fascicule des textes cunéiformes édités par le British Museum¹ n'est guère qu'un recueil épistolaire : il comprend 248 lettres, ordres de paiement ou pièces de comptabilité², en caractères néo-babyloniens.

Seuls, les ordres de paiement sont datés. Ils appartiennent aux quatre règnes consécutifs de Nabonide, le dernier roi indigène de Babylone (556-539 av. J.-C.), et des trois premiers souverains de l'empire perse : Cyrus (539-529 av. J.-C.), Cambyse (529-521 av. J.-C.), Darius, fils d'Hystaspe (521-485 av. J.-C.). Ce sont les nos 165 (XI^e année de Nabonide), 51 et 173 (XV^e année de Nabonide), 143 (XVI^e année de Nabonide); — 179 (III^e année de Cyrus), 218, 219 et 233 (V^e année de Cyrus), 166 (VII^e année de Cyrus), 93 (VIII^e année de Cyrus); — 236 (II^e année de Cambyse), 88 (VI^e année de Cambyse); — 108 (V^e année de Darius). — Darius est encore nommé dans le corps des lettres n^o 74, l. 25 et n^o 244, l. 16. Dans les nos 50 et 125, qui avaient été datés par leur auteur, la date est effacée.

Mais pour ces dernières pièces, comme pour la plupart de celles que les scribes n'ont pas datées, l'écriture, le lexique, — assez riche en néologismes et très apparenté à celui des contrats du second empire babylonien et de l'empire perse, — et enfin le style et les formules attestent jusqu'à l'évidence qu'elles remontent à la même

1. *Cuneiform Texts from Babylonian tablets, etc., in the British Museum*, part XXII, Londres, 1906.

2. Les nos 238 et 239 sont des pièces de comptabilité relatives à des offrandes, fondations ou fournitures de temples,

époque environ que les premières, c'est-à-dire au VI^e siècle av. J.-C. ou au début du V^e.

Il faut faire exception cependant pour les n^{os} 1, 247 et 248.

Le n^o 1 a pour auteur un roi d'Assyrie, qui n'est autre peut-être qu'Assurbanipal (668-626 av. J.-C.) lui-même, si soucieux d'enrichir sa bibliothèque de Ninive. Ce roi prie, en effet, un fonctionnaire de Barsippa de lui envoyer tous les documents intéressants qu'il pourra trouver dans cette cité voisine de Babylone et dans son célèbre temple de l'*Esida*, dédié au dieu Nabou, spécialement tout ce qui n'existe pas en Assyrie. La lettre est donc antérieure au moins à 608, date de la chute de Ninive, peut-être même à 626, date de la mort d'Assurbanipal.

En étudiant les n^{os} 247 et 248, nous verrons qu'ils remontent à l'époque qui a suivi immédiatement la ruine de Ninive et la chute de l'empire assyrien (fin du VII^e siècle av. J.-C.), que le n^o 247 est peut-être même un peu plus ancien.

Un petit nombre des lettres proprement dites sont des lettres intimes, d'amis ou de parents, par exemple les n^{os} 6, 151, 224, 225, etc. Ce ne sont pas les moins intéressantes.

La plupart sont des lettres de fonctionnaires, relatives surtout à l'administration du temple du dieu Šamaš, à Sippar, et de ses biens. Leurs auteurs y traitent toute sorte d'affaires : les plus terre à terre, comme l'envoi d'un âne pour les tournées d'un employé (n^o 190), ou le dressage d'un bœuf rétif (n^o 205) ; et les plus graves, comme celles qui relèvent des tribunaux (n^o 210) ou de la suprême autorité du monarque (n^o 247). Surtout, ils se plaignent, se querellent, récriminent, s'adressent des reproches.

Le grand prêtre de Sippar fait assez piètre figure dans la correspondance qu'il a fait collectionner avec tant de soin. Un de ses subalternes est obligé de nourrir les chevaux du roi à ses dépens (n^o 60) ; à un autre, un scribe, il refuse de payer un travail exécuté (n^o 150) ; il s'immisce dans des affaires d'ordre judiciaire (n^o 210) et ne craint pas d'accorder sa protection à un meurtrier (n^o 235). Les officiers de la cour et les juges sont réduits à le menacer de le dénoncer au « fils du roi », c'est-à-dire au prince héritier, à l'autorité duquel ressortissait le temple.

Ce grand personnage n'était pas le seul à méconnaître ses devoirs. Du haut en bas de la hiérarchie, il y avait tout naturellement çà et là quelques défaillances. Quand les choses allaient trop

loin, que le bruit en parvenait jusqu'aux oreilles du roi, il se fâchait, nommait un inspecteur, le chargeait de rechercher et de punir les coupables ou les paresseux, grands ou petits (nos 160 et 174). Mais, alors comme aujourd'hui, il n'était pas facile de déraciner les abus et d'atteindre les injustices. Un employé subalterne s'écrie avec tristesse : « Le travail que je fais, je le fais au milieu des méchants ! » (n° 209) ; et à une pauvre femme, Gagá, qu'ils ont réduite à la misère, des misérables conseillent ironiquement d'en appeler aux dieux (n° 222).

Peu après la publication des copies du XXII^e fascicule des *Cuneiform Texts*, ou plutôt presque simultanément, leur auteur lui-même, R. C. Thompson, en a donné la transcription et la traduction¹.

De mon côté, j'ai fait de ces lettres l'objet du cours d'assyrien de 2^e année, à l'Institut catholique de Paris, pendant l'année scolaire 1907-1908.

Sans méconnaître le mérite du premier traducteur, je me suis convaincu au cours de cette étude qu'il était possible de corriger sur un certain nombre de points l'interprétation de Thompson, de proposer sur d'autres des hypothèses au moins aussi plausibles, et qu'il y avait donc place pour un nouveau travail.

Celui que je publie aujourd'hui ne prétend pas d'ailleurs être définitif. J'en ai même écarté délibérément un certain nombre de lettres dont je me reconnais impuissant pour le moment à donner une traduction satisfaisante : nos 3, 4, 5, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 18, 21, 22, 43, 101, 129, 167, 193, 195, 238 et 239.

J'ai également laissé de côté toutes les pièces qui, soit par leur contenu, soit surtout par leur état fragmentaire, ne présentent aucun intérêt philologique, littéraire ou historique. Comme les premières, je les ai seulement utilisées à l'occasion, d'une façon partielle. Ce sont les nos 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 37, 38, 39, 41, 42, 45, 46, 47, 49, 50, 51, 52, 55, 61, 64, 67, 68, 69, 70, 72, 76, 77, 79, 82, 83, 86, 91, 94, 99, 102, 103, 104, 106, 108, 109, 110, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 128, 132, 134, 135, 136, 137, 139, 141, 143, 145, 147, 149, 153, 154, 156, 159, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 169, 170, 172, 173, 177, 178, 179, 180, 181, 187, 197, 198, 199, 200, 203, 204, 206, 207, 212, 213, 214, 216, 219, 220, 223, 226, 227, 231, 236, 237, 241, 242, 244, 245, 246.

1. R. Campbell Thompson, M. A., *Late Babylonian Letters*, Londres, 1906.

J'ai transcrit et traduit toutes les autres. Pour quelques-unes, — elles ne sont pas nombreuses, — comme le n° 36, ma traduction ne diffère pas sensiblement de celle de Thompson. J'ai cru cependant devoir les admettre, à cause des lecteurs français qu'elles peuvent intéresser. Pour les autres, je n'ai pas toujours signalé et j'ai plus rarement encore discuté nos divergences¹, afin d'éviter une polémique et des longueurs fastidieuses pour ne pas dire plus. Les assyriologues pourront facilement comparer eux-mêmes, s'il leur plaît, nos versions respectives.

Avant de donner le texte et la traduction de ces lettres, je ferai quelques brèves remarques sur leurs formules et sur les principales négligences et particularités de leur langue.

I. — LES FORMULES

Ces lettres « sont écrites sur de petites tablettes oblongues, beaucoup plus petites que celles employées pour les textes de la période babylonienne antique », les caractères en sont aussi plus petits et plus serrés². Après avoir terminé sa lettre, le scribe l'enfermait dans une enveloppe également d'argile, sur laquelle il inscrivait d'abord son propre nom, puis celui du destinataire. Entre les deux, il imprimait son sceau pour authentifier la missive. C'est du moins ce qu'on peut inférer d'une enveloppe retrouvée à peu près intacte, celle du n° 142 (voir la fig. ci-après).

Il est possible que la disposition de l'adresse n'ait pas été toujours la même. Sur les n°s 50 et 51, on voit encore l'empreinte du sceau sur la lettre elle-même : de même, sur le *verso* du n° 181, où le sceau est au milieu des mots « sceau de Nour » (l'auteur de la lettre).

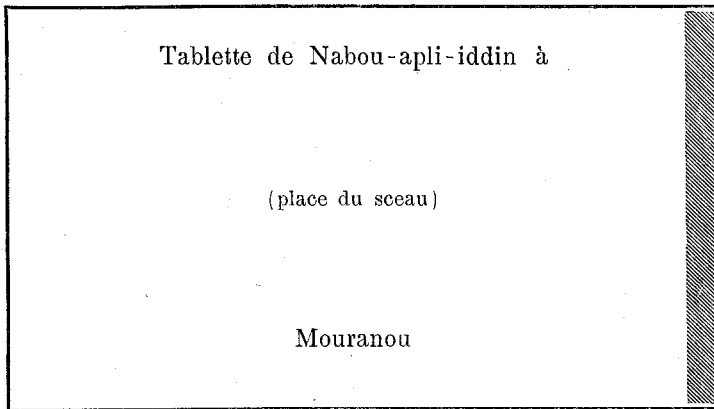
Les échantillons bien conservés sont forcément assez rares, puisqu'il fallait briser l'enveloppe pour en dégager la lettre. S'il nous est parvenu quelques spécimens de ces lointains essais des Babyloniens pour authentifier la correspondance et la mettre à

1. Il est regrettable que Thompson n'ait pas averti le lecteur toutes les fois qu'il a corrigé son autographie, qui paraît d'ordinaire très exacte. Cette façon de faire laisse planer quelque incertitude sur la véritable leçon de plusieurs passages, v. g. n° 20, l. 5; 40, l. 23; 80, l. 25; 81, l. 10; 117, l. 7. Dans le n° 195, que j'ai dû laisser de côté, l'autographie et la transcription diffèrent aux l. 15, 19, 21; il n'y a cependant pas l'ombre d'une note.

2. *Cuneiform Texts*, part XXII, *Descriptive index*, p. 4 (King).

l'abri des regards indiscrets, c'est parce que toutes les lettres n'ont pas été lues ou que quelques destinataires plus soigneux ont ouvert leur courrier avec précaution et n'ont brisé que le sommet de l'enveloppe.

La lettre pouvait être adressée par un ou plusieurs, — au



n° 116, Mardouk-šoum-iddin écrit à cinq individus à la fois, — ou par plusieurs à un, v. g. n°s 227 à 231 et 233 à 236, — ou par plusieurs à plusieurs, le n° 5 est une lettre de deux subalternes à trois de leurs chefs. Quelques scribes écrivaient même, sans doute par économie, deux lettres à des correspondants différents sur la même tablette, v. g. n°s 40 et 66.

Dans tous les cas, elle commençait à peu près invariablement en ces termes : « Tablette de X. à X. », par exemple, n° 38 : « Tablette d'Arad-Bél au prêtre de Sippar ». Le roi se servait d'un mot plus significatif : « Ordre du roi à X. » (n° 1). A l'autre extrémité de l'échelle sociale, l'esclave ou le serviteur d'un gouverneur écrivait simplement : « Au gouverneur, ton serviteur X. » (n°s 206, 232), ou : « Ton serviteur fidèle X. au gouverneur et au prêtre de Sippar, mes maîtres » (n° 212). Plus humble, Nabou-koušouranni (n° 157) dès le début « demande des nouvelles de la santé de son maître Iddin-Mardouk », formule de salutation la plus respectueuse, celle que les rois assyriens exigeaient des rois tributaires¹.

Le roi n'ajoute, au moins ici, aucun titre, pas même celui de « serviteur », au nom de son correspondant. Ses sujets font de même, semble-t-il, quand ils écrivent à un esclave (n°s 44 et 221).

1. Assurbanipal, *Annales*, col. II, l. 111.

En dehors de ce cas, les fonctionnaires et simples particuliers font suivre le nom du destinataire du titre de « frère », de « maître » ou de « père ».

Frère est l'équivalent de « collègue » ou d'« ami ». Entre égaux, on se traite naturellement de « frère »; un fonctionnaire ou prêtre du temple écrit : « Tablette d'Eṭir-Mardouk aux prêtres, mes frères » (n° 17; cf. nos 133 et 161). Un supérieur lui-même ne dédaigne pas d'employer cette formule quand il s'adresse à un de ses subordonnés. Ainsi, au n° 144, Nabou-eṭir-napšāti exprime ses volontés à Bél-ibni en termes qui ne laissent pas de doute sur la distance qui les sépare : « Que cela se passe tout à fait selon ma volonté », sinon tu feras la mesure comble (l. 20-25). Cependant, il n'en débute pas moins par : « Tablette de Nabou-eṭir-napšāti à Bél-ibni, mon frère ». Voir aussi le n° 150.

Maître a conservé quelquefois son sens de « seigneur »; c'est le cas dans les lettres où les titres « père » et « maître » s'échangent, comme au n° 48. Mais souvent il paraît avoir perdu sa signification primitive et n'être plus qu'un terme de politesse, tout au plus un peu moins familier que celui de « frère », assez exactement l'équivalent de « monsieur ». La lettre n° 210 est très significative à cet égard; Samaš-sar-oušour y salue le prêtre de Sippar tantôt du titre de « frère » (l. 3 et 4), tantôt du titre de « maître » (l. 10), mais il lui parle en même temps comme à un de ses très humbles subordonnés : « Qu'ai-je appris? Une querelle à Mouranou devant mon maître est faite! Personne ne doit lui faire de querelle devant mon maître », etc. Même indifférence dans l'emploi de « frère » et de « maître » aux nos 97, 113, 118, 160. Il serait facile, mais inutile, d'alléguer encore d'autres exemples.

Père est le titre réservé aux supérieurs par l'âge ou le rang. Les fonctionnaires ou employés dépendant du grand prêtre de Sippar ou d'un rang inférieur au sien l'emploient volontiers. Ils lui écrivent : « Tablette de X. au prêtre de Sippar, mon père » (nos 140, 158, 168, etc.). Assez souvent, ce titre s'échange sous leur plume avec celui de « maître », v. g. n° 140, l. 8 et 11. Il s'échange beaucoup plus rarement avec celui de « frère »; les lettres 227 à 231 offrent le seul exemple certain¹ de cette alternance. Elles sont

1. L'autographie du n° 153, adressé également au prêtre de Sippar, où on lit dans la formule même de salutation « mon père » d'abord, puis « mon frère », me paraît suspecte. Il ne reste d'ailleurs que quelques lignes de cette lettre.

adressées par « les juges » au grand prêtre de Sippar. Ils lui donnent presque toujours le titre de « père », quelquefois avec celui de « maître » (n° 228, l. 14), et dans une seule lettre, n° 229, celui de « frère ». Ces variations s'expliquent : ils sont d'un rang sensiblement égal au sien : s'ils le traitent ordinairement de « père », c'est uniquement pour lui rendre les égards dus à sa haute situation sociale ; ils ne croient pas abaisser pour cela leur dignité personnelle. Il en est tout autrement quand ce ne sont plus seulement les juges mais « le président du tribunal, les grands et les juges » qui écrivent au même prêtre de Sippar, nos 234 et 235. Les distances s'agrandissent, pour ces très hauts personnages, le grand prêtre n'est qu'un « frère », c'est-à-dire ici un inférieur, tout au plus un simple collègue : le ton menaçant du n° 235 ne laisse pas de doute sur ce point.

Quand on écrit à une dame, on emploie des titres analogues : « à ma mère », « à ma maîtresse » ou « à ma dame », « à ma sœur ». Et pour les femmes, comme pour les hommes, il n'est pas toujours facile de démêler si ces termes ne sont que de simples formules de respect ou d'amitié, ou s'ils expriment dans quelques cas une parenté réelle.

Iddina-a, l'auteur du n° 6, très sentimental pour un Babylonien, dans sa lettre à « sa dame » Qoudašou, salue « Iddin-Mardouk, son père, et dame Ina-Esaggil-râmat, sa mère », « Šoulloumou, son père, et dame Damqâ, sa mère », et un peu plus loin encore (l. 23-26) trois ou quatre « frères », parmi lesquels une femme. Le joli billet n° 151 est adressé par Nabou-zér-oušabši à dame Sikkou, qui est probablement sa femme ou sa sœur ; il l'appelle « ma dame » ou « ma maîtresse ». Arad-Bêl fait de même en écrivant à sa femme Epirtoum (n° 40).

Les lettres de femmes sont peu nombreuses ; elles usent des mêmes formules que leurs maris ou leurs frères. Ainsi, dans une des plus belles pièces du fascicule (n° 222), dame Gagâ appelle à son secours Ša-pî-Bêl, son « père », qui n'est apparemment qu'un homme puissant, son protecteur. Dame Bouqâ (n° 225) donne à Iddin-Nabou le nom de « frère » ; d'après la teneur de la lettre, il peut n'être que son ami. Par contre, le n° 224 est probablement d'une mère à son fils.

Après avoir inscrit en tête de la tablette le nom et le titre du destinataire, le scribe invoquait les dieux pour lui avant d'aborder

son sujet. Il est bien peu de correspondants qui négligent ces invocations préalables. Pourtant, le roi n'abaisse pas sa dignité jusqu'à prier pour ses sujets : « Je vais bien, que ton cœur soit heureux », se contente-t-il de dire. Un certain Nergal-gamil, peut-être un esclave, salue simplement son maître (n° 185) : « Salut à mon maître ». Nous avons déjà vu la formule plus respectueuse, mais sans invocation aux dieux, de Nabou-koussouranni (n° 157). Les maîtres sont encore plus secs que le roi dans leurs rapports avec leurs esclaves. Dans les lettres 44 et 221, — celle-ci est cependant d'une femme, — il n'y a pas l'ombre d'un souhait : « A un tel » ; c'est tout.

En dehors de ces cas, il n'y a guère que les ordres de paiement qui soient rédigés avec cette sécheresse officielle : tels les n°s 51, 143, 179, 207, 218, 236¹. Le soin avec lequel ils sont datés prouve d'ailleurs qu'ils étaient aux yeux de leurs auteurs des pièces authentiques plutôt que des lettres. Cependant, le n° 233, qui appartient à cette catégorie mais qui émane, il est vrai, de prêtres, contient un souhait pieux : « Tablette des prêtres à Bounene-ibni, notre frère : que les dieux décrètent ta santé. »

Partout ailleurs, les Babyloniens, gens graves, très attachés au protocole et profondément religieux, commencent par prier leurs divinités pour leurs correspondants, quels que soient le sujet et le ton de la missive. Ils débent imperturbablement par : « Que les dieux décrètent la santé et la vie de mon frère » ou par un autre souhait du même genre, sauf à continuer par d'amers reproches ou des menaces. La lettre 211 est une expression typique de cette mentalité : « Que Bél et Nabou décrètent la santé de mon frère. Moi, je sais que tout ce que tu dis sur moi est mensonges et calomnies, etc. »

A regarder de près ces invocations, on en dégage des indications intéressantes sur les goûts, les préférences et les conceptions populaires en matière religieuse.

Mardouk, le grand dieu de Babylone, et son fils Nabou détiennent une énorme majorité : ils sont invoqués ensemble et la plupart du temps seuls dans cent quatre-vingt-onze² lettres sur deux cent quarante-huit.

1. A plus forte raison les pièces de comptabilité 238 et 239, qui n'ont rien d'une lettre.

2. Il est possible qu'ils fussent encore invoqués dans d'autres lettres dont le début est effacé, v. g. les n°s 247 et 248.

Quand Mardouk est invoqué sous le titre de Bêl, « Seigneur », — toujours écrit ^{illu} EN, jamais ^{illu} EN-LIL', — c'est-à-dire comme le dieu suprême et souverain de la Babylonie, il précède Nabou. C'est le cas dans cent dix-sept lettres¹. Au contraire, lorsque le même dieu est appelé de son nom propre et local, Mardouk, il vient après son fils Nabou. C'est le cas dans soixante-quatorze lettres².

Cette inversion est d'autant plus significative que souvent elle est l'œuvre du même scribe. Par exemple, le même Arad-Bêl qui aux n^{os} 37 et 38 place Bêl avant Nabou, place Nabou avant Mardouk au n^o 39. On peut comparer encore à ce point de vue les n^{os} 25 et 26, 48 et 49, 52, 53, 54 et 55, 76 et 77, 99 et 100, qui sont respectivement du même auteur. Il y a mieux, dans le n^o 101, le scribe adresse d'abord son souhait à Nabou et Mardouk, mais il prie ensuite Bêl et Nabou ; dans le n^o 105, après avoir invoqué au début Nabou et Mardouk, Loubloujou jure un peu plus loin par Bêl et Nabou.

Mardouk est encore invoqué sous son nom propre, cette fois sans Nabou, mais avec son épouse ou doublet féminin Zarpanitum, dans les n^{os} 29, 59, 111 et 162.

A son tour, Nabou est également invoqué sans son père Mardouk, mais avec Nanâ, au titre de son doublet féminin, dans le n^o 155. D'ordinaire, le doublet féminin de Nabou porte le nom de Tašmetum ; on ne trouve mentionnée ici cette déesse que deux fois et incidemment, dans le corps des lettres n^{os} 6, l. 33, et 174, l. 34.

1. Dans le n^o 191, l. 2 et 12, nous lisons bien ^{illu} EN-LIL, mais il s'agit de Bêl de Nippour ou Illil, non de Bêl-Mardouk. Voir Clay, *American Journal of Semitic Languages*, 1907, t. XXIII, p. 269-279.

2. Ce sont les n^{os} 2, 3 (?), 4, 5, 6, 7, 8, 10, 18, 24, 25, 27, 31, 33, 36, 37, 38, 40, 41, 43, 45, 49, 52, 53, 55, 56, 57, 60, 61, 62, 65, 66, 67, 69, 72, 73, 74, 76, 73, 79, 80, 81, 82, 83, 86, 87, 89, 93, 95, 96, 97, 98, 100, 102, 104, 106, 107, 108, 112, 113, 114, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 134, 136, 139, 141, 144, 145, 147, 148, 149, 151, 152, 153, 154, 156, 163, 164, 165, 166, 167, 169, 171, 174, 175, 177, 180, 183, 184, 187, 188, 189, 190, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 203, 205, 208, 211, 214, 215, 216, 220, 222, 226, 240, 242, 244.

3. Ce sont les n^{os} 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 26, 28, 32, 34, 35, 39, 42, 47, 48, 50, 54, 58, 64, 75, 77, 84, 85, 88, 92, 94, 99, 101, 103, 105, 109, 110, 115, 116, 117, 118, 120, 121, 126, 131, 135, 137, 138, 140, 142, 146, 150, 153, 159, 160, 161, 168, 173, 176, 183, 186, 192, 193, 194, 201, 202, 204, 210, 217, 227, 237, 243, 245.

A côté de ces deux dieux, les autres grandes divinités du panthéon babylonien font maigre figure dans nos lettres.

Sin n'est invoqué que par les auteurs des n^{os} 71 et 188, et à la suite seulement de Bêl et Nabou.

Nergal n'a pas beaucoup plus de fidèles : il vient tantôt en troisième, tantôt en quatrième lieu, après Bêl, Nabou et quelquefois même Šamaš. (ou Oumou) dans les n^{os} 37, 38, 184, 198.

C'est aussi après Bêl et Nabou que viennent Ea, avec son épouse Damkina, dans une seule lettre, le n^o 90, et Ouraš (Ip) dans le n^o 57. Bêl de Nippour (Illil) et Ninip sont nommés dans le n^o 191, l. 12, concurremment avec Nabou, l. 2.

Šamaš, le dieu du soleil, le grand dieu de Sippar, est un peu plus honoré, mais beaucoup moins qu'on ne s'y attendrait dans des lettres adressées en si grand nombre au grand prêtre de son temple. Il est invoqué avec son épouse Aia, mais à la suite de Bêl et Nabou dans les n^{os} 35, 36, 166; — sans son épouse et encore à la suite de Bêl et Nabou dans les n^{os} 37, 38, 102, 198, et même de Bêl, Nabou et Sin dans le n^o 188. — Il n'occupe le premier rang, suivi de Bounene, le conducteur du char solaire, que dans les n^{os} 63, 206, 209, 212, 232, 246. Ces lettres ne sont pas adressées au prêtre de Sippar, mais à d'autres correspondants, la plus grande partie même (n^{os} 63, 206, 212, 232) à un *tillagidda* ou *gépou*, c'est-à-dire à un « gouverneur » ou « gardien » de l'Ebabara, le temple de Šamaš (voir le n^o 5, l. 4).

Les serments qui viennent çà et là sous la plume des scribes à l'appui de leur véracité attestent les mêmes préférences. Ils jurent le plus souvent par Bêl et Nabou¹ : « Bêl et Nabou savent que... », — ou : « Par Bêl et Nabou... ». Quelques-uns prennent à témoin Nabou seulement²; un seul, Šamaš et Mardouk³.

Il ressort de ce tableau que le culte national de Bêl et Nabou l'emportait de beaucoup sur les cultes locaux. Il n'est pas jusqu'aux correspondants du prêtre de Sippar, jusqu'à ses employés, comme il appert aux n^{os} 10, 12, 37, 38, 167, etc., qui ne laissent de

1. Serment par Bêl et Nabou : n^{os} 4, l. 8; 7, l. 13; 21, l. 5; 46, l. 24; 78, l. 11; 101, l. 9; 105, l. 23, 32; 174, l. 6; 194, l. 12; — par Nabou et Mardouk, 62, l. 16 (?)

2. Serment par Nabou : n^{os} 112, l. 23; 176, l. 19; 217, l. 9.

3. N^o 36, l. 10. — Dans le n^o 222, l. 11, où il ne s'agit pas du dieu Šamaš, mais plutôt du soleil lui-même, nous n'avons pas précisément une formule de serment.

côté son dieu Šamaš ou du moins ne le nomment qu'après Bêl et Nabou. On peut même se demander si les n^{os} 115 à 121, tous avec invocation à Nabou et Mardouk, ne sont pas du prêtre de Sippar en personne. Ils ont, en effet, pour auteur un Mardouk-šoum-iddin, qui, d'après le n^o 121 surtout, veille sur les intérêts du dieu Šamaš. Or, dans le n^o 10, l. 2, un individu du même nom est qualifié de prêtre de Sippar.

Peut-être faut-il attribuer cette attitude au fait que ces fonctionnaires résidaient, sinon habituellement, au moins au moment de la rédaction de leurs lettres, en dehors de Sippar, pour administrer les biens que le dieu Šamaš possédait dans le reste de la Babylonie, ou y percevoir des dîmes. Cette hypothèse expliquerait les formules des n^{os} 35 et 36, dont l'auteur, probablement un subalterne du prêtre de Sippar, invoque en tête Bêl et Nabou (ou Nabou et Mardouk), Šamaš et Aia, mais dans le corps de la lettre jure par Šamaš et Mardouk ou adresse ses vœux à Šamaš et Mardouk¹. Un autre scribe, Arad-Bêl, a laissé quatre lettres; deux, les n^{os} 37 et 38, sont adressées au prêtre de Sippar : il y invoque Šamaš après Bêl et Nabou. Mais dans les lettres 39 et 40, adressées à d'autres individus, il délaisse complètement Šamaš pour les deux dieux de Babylone. Balâšou et Ilou-ištu... sont plus fidèles à Šamaš; mais le premier est probablement un prêtre de ce dieu, il réside, sinon à Sippar, du moins dans un autre sanctuaire de Šamaš (n^o 63, l. 8), tout comme Ilou-ištu..., lui aussi, qui parle du « canal de Šamaš » (n^o 232, l. 20).

C'est sans doute aussi au titre de dieux de la résidence ou de la patrie du scribe que sont invoqués Illil de Nippour (n^o 191), Ouraš de Dilbat (n^o 57), Bêlit d'Ourouk et Naná (n^o 213).

Après les dieux nationaux, après les dieux auxquels les fonctions ou la résidence du Babylonien l'attachent, viennent ceux qu'on peut appeler ses dieux patrons, c'est-à-dire ceux dont il porte le nom ou pour lesquels il professe un culte spécial. La seule lettre avec invocation à Sin, après Bêl et Nabou, mais avant Šamaš, dont l'auteur nous soit connu (n^o 188), est de Sin-nâdin-aḫi (Sin a donné un frère). L'auteur du n^o 184, Nergal-iddin (Nergal a donné), écrit au prêtre de Sippar; il est lui-même un officier subalterne de Šamaš, et dans le corps de la lettre il attribue à la protection de ce dieu l'heureuse exécution de son travail. Mais au

1. N^o 35, l. 31; n^o 36, l. 10-11 et 29.

début il n'invoque que Bêl, Nabou et le dieu dont il porte le nom, Nergal ; et les dieux qu'il prie, dit-il, tous les jours, matin et soir, pour son maître, sont ce même Nergal et son épouse Laš.

D'autres, comme les auteurs des n^{os} 6, l. 10 ; 59, l. 29 ; 123, l. 3, ont recours à leurs « Bêl et Bêlit », c'est-à-dire au dieu leur maître et à la déesse leur maîtresse, sous la protection desquels ils mettaient leur vie, quels que fussent leurs propres noms. C'est ce qui explique sans doute l'invocation à Ea et Damkina du n^o 90, à Nergal des n^{os} 37, 38 et 198, et celles des lettres de femmes. Tandis que les unes invoquent simplement Bêl et Nabou¹ à l'exemple des hommes, les autres préfèrent recourir à des déesses dont elles ne portent pas le nom mais auxquelles elles ont évidemment une dévotion particulière, ainsi Moušezibtoum à Bêlit d'Ourouk et à Nanâ (n^o 224), Bouqâ à Damkina et à Bêlit de Babylone (n^o 225), Habašouša à Souzianna, épouse de Illil, mère de Sin (n^o 223)².

Enfin, quelques scribes plus éclectiques, il y en a assez peu, se contentent de s'adresser aux « dieux » en général, sans marquer de préférence (n^{os} 9, 68, 70, 219). Les auteurs des n^{os} 9 et 219 invoquent d'ailleurs Bêl et Nabou ou Nabou et Mardouk dans d'autres lettres (v. g. n^{os} 7, 8 et 216). Cet éclectisme est fort rare dans les serments : un seul jure par « ce qui est sacré aux dieux » ou l'*ikkibou* des dieux³.

La rédaction de ces souhaits était assez variée. Les formules les plus courtes sont : « Que Nabou et Mardouk bénissent mon père » (n^o 48) ; — « Que Bêl et Nabou décrètent la vie et la santé de mon frère » (n^o 7) ; — plus rarement à la deuxième personne : « Que les dieux décrètent ta santé » (n^o 9). Ce sont aussi les plus fréquentes à cette époque, celles dont on use avec des inférieurs ou entre égaux. Pour les chefs, on emploie des tournures plus longues et plus emphatiques, on fait surtout ressortir qu'on ne cesse de prier pour eux, et, comme nous l'avons vu, les dieux auxquels s'adressent ces prières ne sont pas toujours ceux invoqués au début. « Que Bêl et Nabou, dit Moušezib..... au prêtre de Sippar, décrètent la santé de mon maître ! Tous les jours je prie Šamaš et Aia pour la vie des âmes, le bonheur de la chair, la longueur des jours de mon maître » (n^o 136). Erba Mardouk, écrivant

1. N^{os} 222 et 226.

2. Une autre déesse, Anounitoum, est invoquée dans une lettre mal conservée, le n^o 27, après un dieu dont le nom est effacé, peut-être Šamaš.

3. N^o 40, l. 4 ; voir *infra*, note sur ce passage.

au gouverneur son maître, souhaite que Bêl, Nabou, Šamaš, Aia, décrètent la santé, le bonheur du cœur, le bonheur de la chair, la longueur des jours de son maître (n° 36).

Bêl-ouballiṭ et d'autres scribes, en gens qui connaissent bien le cœur des grands, insistent sur un des objets de leur prière : obtenir au maître la faveur du roi. « Tous les jours, je prie Bêl et Nabou pour la vie de l'âme, le bonheur du cœur, le bonheur de la chair, la longueur des jours, et pour que l'expression de la face du roi soit joyeuse à l'égard de mon maître » (n° 53; cf. nos 37 et 198).

Avant d'aborder leur sujet, certains donnent encore brièvement de leurs nouvelles et des nouvelles de ceux auxquels leur correspondant peut s'intéresser. C'est même par là que commence le roi : « Ordre du roi à Šadounou : Je vais bien ; que ton cœur soit heureux ! » (n° 1, l. 1-2). La plupart emploient une formule plus religieuse : « Par la protection des dieux, dit Iddina-a, je vais bien ainsi que tous ceux qui sont avec moi » (n° 6, l. 5). Rimoutou est encore plus explicite dans l'expression de sa reconnaissance : « Par la protection des dieux, je vais bien. Parce que j'ai prié les dieux, j'ai obtenu la réalisation de mon désir » (n° 194, l. 5-9)¹. Les fonctionnaires témoignent du bon état des villes qu'ils administrent ou qu'ils surveillent, des travaux qu'ils font exécuter, toujours avec le mot si expressif *šouloum*, « l'état de bien-être », « l'état de perfection ». « Tout va bien (*šouloum*) dans la ville, le temple et la maison de mon maître », écrit Erba-Mardouk au gouverneur (n° 36, l. 7-8), et Šamaš-erba au prêtre de Sippar (n° 208, l. 7)². D'autres, comme Bêl-boulliṭsou, saluent les objets qui leur sont chers à eux ou à leurs amis : « Salut à l'Esaggil (le temple de Mardouk) et à Babylone » (n° 59, l. 6-8).

Parfois même, dans des lettres plus intimes, quelques Babyloniens se recommandent aux prières de leurs correspondants. Ainsi Iddina-a (n° 6, l. 10) demande à dame Qoudašou de prier pour lui le dieu, son maître, et la déesse, sa maîtresse; Nabou-zêroušabši adresse à sa femme une recommandation analogue : « Prie les dieux pour moi » (n° 151, l. 14-15).

Beaucoup de missives se terminent *ex abrupto*, avec l'exposé de l'affaire qui en fait le sujet. Un assez grand nombre de scribes réclament seulement une prompt réponse, l'envoi ou le renvoi im-

1. Cf. n°s 39, 53, 90, 184, 191, 193.

2. Cf. n° 184, l. 10-13.

médiateur du courrier, par une de ces formules : « Au plus tôt que je reçoive tes ordres » (n° 191, l. 36) ; — « Par n'importe quel messager, que je reçoive de tes nouvelles » (n° 151, l. 17-18) ; — « Puissé-je voir (lire) la réponse de mes frères à ma lettre » (n° 155, l. 23) ; — « Au plus tôt dispose le chemin pour ses pieds » (n° 243, l. 26) ; — « Puissé-je recevoir des ordres et des nouvelles de la santé de mon frère » (n° 209, l. 18).

A l'occasion, après avoir traité des affaires importantes, pour se prémunir contre les reproches possibles ou pour offrir une garantie, on déclare formellement à la fin de la lettre qu'elle servira de témoin. « Que ma lettre soit mon témoin », conclut Daianou-šoum-oušour (?) après avoir annoncé un envoi de dattes (n° 84). « Mon message est mon témoin », dit Labaši, après avoir prié son correspondant de faire un prêt ou une livraison à un tiers (n° 104). « Que ma lettre soit mon témoin », écrit également Nadinou (n° 176), et il y tient d'autant plus que Nabou sait qu'il n'a pas conservé de copie du message.

Dans les correspondances familières, on termine, assez rarement d'ailleurs, par un salut à ses amis ou à ses parents. Mouranou salue « toute la maison », littéralement « demande des nouvelles de la santé (*šouloum*) de toute la maison » (n° 130, l. 31). Iddina-a salue d'abord nommément plusieurs de ses amis puis « toute la maison » (n° 6, l. 34-40). En terminant une lettre à son fils, dame Moušeziptoum salue sa fille Širā (n° 224, l. 24-25).

Un scribe plus religieux ou peut-être plus courtisan rappelle à la fin de sa lettre qu'il prie tous les jours son Bêl et sa Bêlît pour la vie de son maître (n° 59). Au début, il avait déjà invoqué Mardouk et Zarpanitoum. Pour rendre la même idée, Erba-Mardouk trouve des formules plus expressives à la fin de ses épîtres à un grand personnage, son « maître, le gouverneur » : « Que Samaš et Mardouk, (dans) le travail que tu fais pour le roi ton maître, te fassent voir sa faveur, tout à fait selon le gré de ton cœur » (n° 35, l. 31-35), — « Que Samaš et Mardouk absolument tout ce sur quoi ta main est placée, tout cela qu'ils le tournent en faveur », c'est-à-dire qu'ils le fassent prospérer (n° 36, l. 29-32).

II. — LA LANGUE

Le vocabulaire des lettres est apparenté à celui des contrats de la même époque. On y relève quelques mots caractéristiques à cet

égard, v. g. *babbanû*, *mušanitum*, *puqudu*, *pitnu*, etc. Il contient, en outre, un certain nombre de mots nouveaux. De ces mots, les uns sont déjà connus dans les autres langues sémitiques ; tels *birri*, *kandaku*, *kili*, etc. D'autres, comme *kapadu*, dans le sens où ils sont employés, sont documentés ici pour la première fois, du moins à ma connaissance. Pour de plus amples détails, je renvoie les assyriologues soit aux notes qui suivent la transcription et la traduction de chaque lettre, soit à la liste de mots qui clôt ce travail.

Comme ceux des contrats, les scribes font un usage fréquent du signe de l'aspirée faible,  = ' , à la fin des mots :

à la suite de *a*, *u*, pour marquer l'allongement de ces voyelles, v. g. *li-qi-šu-*' , n° 10, l. 7 ; *tu-ša-aš-zi-za-*' , n° 11, l. 24 ; *liš-ša-*' , n° 14, l. 27 ; *la-*' (négation), n° 148, l. 17 ;

sans autre voyelle, pour écrire une longue par ce seul signe, v. g. *la ta-pat-tar-*' pour *la tapattarû*, n° 23, l. 11 ; *gabbi un-da-aš-šir-*' *u iḫ-te-liq-*' , n° 65, l. 18-19 ;

après une voyelle brève, par exemple un suffixe, *in-na-šu-*' , n° 148, l. 16 ;

comme complément phonétique : après l'idéogramme de *kaspu*, n° 46, l. 21, *kaspa-*'-*a* (à l'accusatif) ; après l'idéogramme de *suluppu*, n° 54, l. 5, *suluppa-*'-*a* (à l'accusatif) ; à la l. 13 du même numéro, *suluppu*, toujours à l'accusatif, est écrit sans l'aspirée'. Est-elle, dans tous ces cas, l'équivalent de *um* ou *am*, adouci en *uv*, *av*, *u'*, *a'*?²

Il arrive aussi que l'aspirée est supprimée dans l'écriture d'un mot dont elle est 2^e radicale, pour être ajoutée à la fin du même mot comme équivalent de longue, v. g. *bi-šu-*'-*a*, n° 40, l. 9, pour *bi-²-šu-u*.

, *a-an* = *am*, marque la mimation après le verbe dans le n° 172, l. 5, *šu-šu-a-an*, et l. 6, *la ta-sil-la-a-an* ; et probablement la distribution, après un substantif, dans les nos 157, l. 4-5 ; 158, l. 9-11. Voir *infra*, note sur le n° 87, l. 6.

, le signe du pluriel, est employé abusivement dans le n° 10, l. 3 et 24, *bél ni-e-*, et l. 23, *i-ḫal-liq-an-ni-in-ni-*, au lieu de *iḫalliq-annâši* ; n° 193, l. 13, il supplée la finale du pluriel dans *li-pu-uš-* pour *lipušû*.

1. Pour le mot *ki-ma-*' , voir note sur le n° 17, l. 18.

2. Voir Delitzsch, *Assyrische Grammatik*, 2^e édition, Berlin, 1906, p. 68.

La sifflante *s* est employée pour la chuintante *š* dans *sutirra*, n° 23, l. 12 et n° 131, l. 21 ; et la chuintante pour la sifflante dans *pap-pa-aš-su-šu* pour *pappasu-šu*, n° 52, l. 12¹.

Les assimilations sont extrêmement fréquentes dans le verbe *nadānu*. La 2^e radicale est assimilée à la 3^e à l'impératif, quand cette 3^e radicale est vocalisée, *inna*, *innā*, *inni*, *innī* pour *idna*, *idnā*, *idni*, *idnī*. C'est Pinches qui a le premier reconnu ce fait; voir *infra*, note sur le n° 13, l. 25. — La 3^e radicale s'assimile volontiers au suffixe du verbe, par exemple au parfait, *lid-da-aš-šu*, n° 140, l. 8, et *lid-da-šu*, avec chute du redoublement résultant de l'assimilation, n° 148, l. 11, pour *liddanšu* ; à l'imparfait, *i-nam-dak-ka*, n° 151, l. 10 ; *i-nam-da-ka*, n° 44, l. 20 ; *i-nam-da-aš-šu*, n° 141, l. 12, pour *inamdān-ka*, *inamdān-šu*, au lieu de *inamdin-ka*, *inamdin-šu*².

La voyelle finale *i*, représentant la 3^e radicale du verbe *bašū*, à 3^e déficiente, est tombée dans *i-ba-aš*, n° 170, l. 9, comme il arrive ailleurs pour *lu-uš* par exemple.

Les répétitions et redoublements abusifs sont assez nombreux. La 1^{re} radicale rejetée dans le corps du mot par *lu* de l'optatif est répétée après la 2^e dans *lil-bil-nu* pour *lil-bi-nu*, n° 18, l. 20 ; — la 2^e dans *am-li-lik* pour *am-lik*, n° 152, l. 9 ; *id-di-din-nu* pour *iddinnu*, n° 73, l. 19 ; *li-bu-ba-kam-ma* pour *libukamma*, n° 195, l. 26 ; après même la 3^e dans *šu-kun-ku-uš* pour *šu-kun-šu*, n° 221, l. 8 ; — la 3^e dans *idin-in* pour *idin*, n° 166, l. 8 ; *tu-bu-ub* pour *tu-ub*, n° 198, l. 7. — La mimation est répétée dans *lil-lik-kam-am-ma* pour *lillikamma*, n° 183, l. 12.

L'hiatus *u-a* se rencontre dans *ir-ru-bu-am-ma*, n° 194, l. 23, et *li-iš-pu-ru-am-ma*, n° 200, l. 16.

Dans les pronoms, je relève les formes suivantes :

- pronoms isolés : *ia-a-ša*, n° 185, l. 21,
 — *ka-a-ti-ka*, n° 110, l. 7,
 — *attu-u-a*, n°s 201, l. 10 et 202, l. 11,
 — *attu-ka*, n°s 8, l. 7 et 201, l. 11,
 — *attu-ku*, n° 87, l. 35,
 — *attu-ka-a*, avec interrogation, n° 224, l. 16.
 — *attu-šu*, n° 82, l. 28 ;

1. Dans la même lettre, l. 20, *e-te-pu-uš-su* pour *etepušū* ou pour *etepussu*, le contexte manque.

2. Cf. la forme *a-na-da-an*, Muss-Arnolt, p. 650.

pronoms suffixes du verbe : *nu* est employé pour *ni*, *anni*, *inni*, dans les nos 117, l. 10; 118, l. 8; 131, l. 18, 20; 222, l. 26, 27; 248, l. 21, 22;

ka-nu-šu, n° 161, l. 9, et *ki-nu-šu*, n° 9, l. 16 et 20 pour *kunūšu*; *ši* pour *šu*, nos 13, l. 25; 98, l. 14; 115, l. 18; 184, l. 19; 228, l. 9;

répétitions ou redoublements abusifs du suffixe nominal : *béli-ni-e-nu*, n° 10, l. 7, pour *béli-ni* et *qâta²-ni-i-ni*; *ibid.*, l. 22, pour *qâta²-ni¹*; *abi (i)-ni-ni* pour *abi-ni*, n° 230, l. 4;

allongement de la voyelle de liaison ou amalgame du suffixe singulier et du pluriel : *béli-ia-a-ni* pour *béli-ni*, n° 199, l. 16;

répétitions abusives et écriture irrégulière du suffixe verbal : *tanasuk-an-na-in-nu*, n° 202, l. 28, pour *tanasuk-anni*; *iḥalliq-an-ni-in-ni-meš*, n° 10, l. 23², pour *iḥalliq-annāši*; *al-[tap-]-rak-ka-ki-nu-šu*, n° 9, l. 9, pour *altaprakkunušu*; *at-ta-da-aš-ša-ka*, n° 2, l. 9, pour *attadakka*; *lu-uš-pur-ak-kaš*, n° 191, l. 27, pour *lušpurakka*; *al-tap-par-ak-šu-nu-tu*, n° 21, l. 7, pour *altappar-akkunu* (ou : *aššunu* ?).

Enfin, au point de vue de la langue, la particularité la plus remarquable touchant les pronoms dans ces lettres est l'emploi simultané de deux suffixes verbaux à la suite du même verbe, comme en arabe et en éthiopien. Il y en a au moins deux exemples certains : nos 160, l. 12 et 224, l. 19; voir plus loin notes sur ces passages. Comme en arabe et en éthiopien, la 2^e personne y précède la 3^e.

1. On peut se demander si ce scribe n'a pas voulu employer un état construit devant le pronom isolé *ntnu*, ce qui serait encore plus irrégulier. C'est le même qui écrit *an-ni-in-ni-meš* pour *annāši*.

2. Voir note 1.

ABRÉVIATIONS ET SIGNES CRITIQUES

- Brünnnow. Rudolph E. Brünnnow, *A classified list of all simple and compound cuneiform ideographs*, etc., Leyde, 1889.
- Delitzsch, AHW. Fr. Delitzsch, *Assyrisches Handwörterbuch*, Leipzig, 1896.
- I, II, III, IV Harper, etc. R. Fr. Harper, *Assyrian and Babylonian letters*, Chicago, 1892-1902, 8 vol.
- Muss-Arnolt. Muss-Arnolt, *Assyrisch-englisch-deutsches Handwörterbuch*, Berlin, 1905.
- Recueil de Travaux. *Recueil de Travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, publié sous la direction de G. Maspero, Paris.
- Thompson. R. Campbell Thompson, M. A., *Late Babylonian letters*, Londres, 1906.

Dans le texte assyrien, les mots ou parties de mots entre [] sont des restitutions; les syllabes entre () sont les compléments phonétiques.

Dans le texte français, les mots ou parties de mots entre [] sont des restitutions; les mots entre () sont ajoutés pour l'intelligence du texte.

LETTRES NÉO-BABYLONIENNES

N° 1

Lettre d'un roi d'Assyrie à Šadounou pour le prier de lui envoyer toutes les tablettes intéressantes qui se trouvent à Barsippa.

- | | |
|---|--|
| <p>1. <i>a-mat šarri a-na Ša-du-nu-
šul-mu ia-a-ši lib-ba-ka
lu-u ta-ab-ka
ū-mi dup-pi ta-mu-ru Šu-
ma-a
apil-šu ša Šum-ukin ilu Bēl-
eṭir (ir) aḫi-šu</i></p> | <p>1. Ordre du roi à Šadounou :
Je vais bien ; que ton cœur
soit heureux !
Le jour où tu auras lu ma
tablette, Šoumā,
fils de Šoum-oukin ; Bēl-
eṭir, son frère ;</p> |
| <p>5. <i>Apla-a apil-šu ša Ar-kāt-
ilāni-meš
ū amlu um-ma-nu ša Bār-
sip ki
ša at-ta ti-du-ū ina qātā-
ka ša-bat-ma
duppāni-meš ma-la ina bī-
tāti-meš-šu-nu i-ba-aš-
šu-ū
ū duppāni-meš ma-la ina
E-ZI-DA šak-nu</i></p> | <p>5. Aplā, fils de Arkat ilāni,
et les artistes de Barsippa
que tu connais, prends(-les)
à ta disposition et
toutes les tablettes qui sont
dans leurs maisons,</p> |
| <p>10. <i>ḫi-pi-ir-ma duppāni-meš ša
GU-meš ša šarri
ša na-ra-a-ti ša UD-
UD-meš ša arḫu nisanni
abnu kišādu ša nārāti-meš
ša arḫu tašritti ša bīt sa-
la-² A-meš</i></p> | <p>10. et toutes les tablettes qui sont
déposées dans l'Ezida,
recherche, et les tablettes
des amulettes (?) du roi,
des fleuves, des embrase-
ments (?), du mois de ni-
san,
les des fleuves, du
mois de tašrit, de la mai-
son de l'aspersion,</p> |

- abnu kišâdu ša nârâti-meš*
ša di-ni ū-mu
 4 *abnu kišâdu-meš ša riš*
irši šarri u ŠE-GA (?)
šarri
15. *kakku eru ša riš irši šarri*
šiptu ilu E-a u ilu Marduk
ni-me-qa
li-gam-me-ru-ni pu-uh-ḫu-
ru
KU-QAR taḫazi ma-la ba-
šu-ú
a-di giṭṭâni-meš-šu-nu at-
ra-a-ti
20. *ma-la i-ba-aš-šu-ú*
AŠ-MÊ-GI ana amêli ai
iṭḫi (e)

EDIN-NA DIB-BI-DA
Ê-KAL TUR-RA

ni-pi-ša-a-nu ŠŪ-IL-LA-
KAN-a-nu
mal-ṭa-ru ša abnê-meš u
25. *ša a-na šarrûti (û-ti) ta-a-*
bi
tak-pir-ti ali IGI-NIGIN-
NA
ki-i na-kut-ti u mimma ḫi-
ših-ti
ina êkalli ma-la ba-šu-ú ū
duppâni-meš
aq-ru-tu ša gipari-ku-nu-
šim-ma
30. *ina mâtu Aššur-ki ia-?-nu*
bu-?-a-nim-ma
šû-bi-la-a-ni a-du-ú a-na
amîlu šâ-tam u amîlu ša-ku
al-tap-ra
- les... des fleuves (?), du
 calcul des jours,
 4 amulettes (?) du chevet du
 lit du roi et
 du... du roi,
15. l'arme *erou* du chevet du
 lit du roi;
 l'incantation « Ea et Mar-
 douk la sagesse
 qu'ils accomplissent, la réu-
 nion..... »;
 les récits de bataille, tous
 ceux qu'il y a,
 avec leurs très grandes ta-
 blettes,
20. toutes celles qu'il y a;
 (la série) « que (le mal) AŠ-
 MÊ-GI n'approche pas
 de l'homme,
 en allant dans la campagne
 (ou) en entrant dans le
 palais » (?),
 les textes rituels, les éléva-
 tions de mains,
 les inscriptions sur pierres
 et
25. celles qui sont bonnes pour
 ma Majesté royale;
 (la série de) la purification
 de la ville entière (?),
 pour l'angoisse et toute né-
 cessité,
 toutes celles qu'il y a dans
 le palais, et les tablettes
 précieuses de vos apparte-
 nements (personnels)
30. qui n'existent pas en Assy-
 rie, recherche et
 envoie-moi. A l'instant, à
 l'intendant et à l'officier j'ai
 mandé;

- ina bīt qātā ʾ-ka tal-tak-nu* dans ton magasin vous les
man-ma placerez. Personne
dup-pi ul i-kil-lak-ka u ki-i ne doit te refuser de tablette.
 Et si
35. *mimma dup-pi u ni-pi-šu* 35. il est quelque tablette et
ša a-na-ku texte rituel sur lesquels
 moi
- la aš-pu-rak-ku-nu-šu u ta-* je ne vous ai pas mandé et
bar-ra-ma que vous voyiez
a-na êkalli-ia ta-a-bu bons pour mon palais,
it-ti-ʾ-im-ma i-ša-am-ma choisis-(les), prends-(les) et
šû-bi-la-a-ni envoie-(les) moi.
- 10-11. *duppâni-meš ša GU-meš*, peut-être *ša kišâdâti*, les « tablettes de cou », les amulettes (voir *infra*, l. 12 et 13), ou une série de tablettes sur un sujet désigné par l'idéogramme *GU*, que le roi demande ainsi que les tablettes relatives au roi, aux fleuves, aux jours ou aux embrassements (*UD-UD* = *nabâlu*?), aux cérémonies ou plutôt à la fixation du mois de *nisan*, c'est-à-dire du début de l'année.
12. *abnu kišâdu ša nârâti-meš* : ce titre paraît désigner des séries déterminées de textes astronomiques (?), consacrées les unes au mois de *tašrît*, c'est-à-dire au début de la deuxième partie de l'année, et à « la maison de l'aspersion », les autres au calcul des jours. Dans ces conditions, les *abnu GU* ou *kišâdu* sont probablement, ici au moins, des inscriptions plus considérables que ne pourraient l'être des amulettes portatives, peut-être des inscriptions sur galets ou « pierres de fleuves », en forme d'amulettes.
14. Les 4 amulettes (?) demandées doivent se placer au chevet du lit royal et près d'un autre objet, *ŠE-GA* ou *TIR* (?), du roi.
15. *kakku eru* = *IS-KU IS-MA-NU*. La transcription et la traduction de cette ligne sont basées sur Rawlinson, *The cuneiform inscriptions of Western Asia*, t. IV, 2^e édition, pl. 5, 61/62, c : *e-ra* (= *IS-MA-NU*) *kak-ka dan-na... ina riši-šu šu-kun*, « Place à sa tête... l'arme puissante *eru* ».
18. *KU-QAR*, voir Sayce, *The literary works of ancient Babylonia*, dans *Zeitschrift für Keilschriftforschung*, I, 193.
21. *AŠ-MÊ-GI* : l'idéogramme *MÊ-GI* = *ašgagu* (Meissner, *Selt. Assyr. Ideogr.*), synonyme de *tuquntu*, *anântu*.

On pourrait donc lire à la rigueur *ina ašgagi*, etc., « dans la bataille que n'approche pas de l'homme » tel ou tel mal. Je crois plutôt que *AŠ-MÊ-GI* forme un idéogramme complexe qui désigne une maladie, et que nous avons ici une phrase analogue à celle de Sennachérib, Constantinople, 73 : *muršu ana amēli lā TE-e*. — Thompson : *ina taḫazi qanū ana amēli la iṭeḫḫi(?)*, « In battle a staff (?) shall not come near the man » !

26. *IGI-NIGIN-NA*, d'après Meissner, *Selt. Assy. Ideogr.*, à lire peut-être *saḫāru ša īni*, « la circonférence de l'œil », ce que l'œil peut embrasser.
29. *gipari* désigne ici clairement les appartements personnels des correspondants du roi, par opposition au palais (l. 28). Ce sens a été signalé depuis longtemps par Scheil, *Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes*, XXIV, tirage à part, p. 10, l. 17, *giparē-šu u kisallē-šu*, « ses appartements et ses terrasses » (*Recueil de Travaux*, t. XIX). — Thompson : *ša mi-tak-ku-nu-šim-ma*, « on your route ».

N° 2

Lettre d'affaires. Ebabbara-šadounou annonce au gouverneur des envois divers.

<i>duppi E-babbar-ra-ša-du-nu</i>	Tablette d'Ebabbara-šadounou
<i>a-na amilu ki-i-pi</i>	au gouverneur,
<i>abi-ia ilu Bēl u ilu Nabū šū-lum</i>	mon père. Que Bēl et Nabou la santé,
<i>tu-ub lib-bi tu-ub šēri</i>	le bonheur du cœur, le bonheur du corps,
5. <i>arāḳ ū-mu ša abi-ia</i>	5. la longueur des jours de mon père
<i>liq-bu-ū a-na qēmi ša</i>	décèdent. Au sujet de la farine sur laquelle
<i>bēlu iš-pu-ra 40 gur qēmi</i>	le maître a mandé, 40 gour de farine
<i>ina 42 šaq-qa-a-ta</i>	en 42 sacs
<i>at-ta-ṭa-aš-ša-ka</i>	je te livre
10. <i>u aq-ta-na-ku-ka</i>	10. et je scelle pour toi,
<i>....ul-te-li</i>	je fais monter,

-*al-tap-ra*
šaq-qa-a-ta bēlu li-mur
man-ma ša la bēli-iā
15. *la i-pat-ti*
qēma tābta
bit-li-e
ina qātā² ilu Bēl-iddin ū
Ar-di-ia 5 ma-na kaspi
20. *ina qātā² Bēl-zēri ū*
ilu Bu-ne-ne ibni
a-na bēli-ia
ul-te-bi-li
bat-qa ša dul-li-ka ina lib-
bi.
25. *bēlu li-iš-bat a-na eli*
parzilli ša bēlu iš-pu-ra
parzillu ki-ru-bu-tu
ia-a-nu a-mur u-ba²-ma
na-aš-am-ma a-na
30. *bēli-ia ū-še-bi-li*
te-im u šū-lum
ša bēli-ia
lu-uš me
-j'envoie.
 Que le maître vérifie les
 sacs.
 Personne sans mon maître
15. ne doit (les) ouvrir.
 De la farine, du sel (?),
 du bdellium(?)
 par Bēl-iddin et
 Ardi-ia, 5 mines d'argent
20. par Bēl-zēri et
 Bounene-ibni
 à mon maître
 j'ai fait porter.
 Le défaut du travail (exé-
 cuté) pour toi, avec cela
25. que le maître répare. Au
 sujet
 du fer sur lequel le maître
 a mandé,
 de fer *kirouboutou*
 il n'y a pas. Voici : j'(en)
 chercherai, et
 une charge(?) à
30. mon maître j'(en) ferai por-
 ter.
 Des ordres et de bonnes
 nouvelles de la santé
 de mon maître
 puisse-je recevoir.

1. Pour la lecture *duppi* (= IM) dans cette lettre et les sui-
 vantes, voir n° 184, l. 1 : *dup-pi* ilu Nergal-iddin, et
 n° 230, l. 1 : *dup-pi* X., etc.

9. *at-ta-ša-aš-ša-ka*, 1, 2, de *našāšu*, avec le sens de «livrer», ou
 plutôt de *nadānu*, pour *attadanka*.

24. On pourrait encore transcrire *pit-qa*, etc., et traduire : « La
 marque de ton service est dessus (sur les objets envoyés),
 que le maître les reçoive ». Mais, n° 116, l. 14-15, *bat-qa*
ša amilu irriši-šu-nu šab-ta² paraît imposer la transcrip-
 tion et la traduction adoptées : le scribe recommande à
 son chef de réparer ou de compenser à l'aide de l'argent

envoyé les malfaçons du travail qui a été exécuté pour lui.
— Thompson : *mit-qa*, etc., « for the despatch of thy commission. May my Lord receive (it) for this purpose. »

29. *na-aš-am-ma*, infinitif de *našû* ? — Thompson : « I have sought to get it » !

N° 6

Lettre d'Iddina-a à dame Qoudašou. Il donne de ses nouvelles, envoie ses salutations à diverses personnes, en s'informant de leur santé, demande surtout avec instance des nouvelles de sa correspondante.

- | | |
|--|---|
| <p><i>duppi Iddina-a a-na sinništū</i>
<i>Qu-da-šu</i>
<i>bēlti-ia ū-mu us-su ilu Bēl u</i>
<i>ilu Nabū</i>
<i>a-na balāt napšāti-meš arāk</i>
<i>ū-me</i>
<i>tu-ub lib-bi ša bēlti-ia ū-</i>
<i>šal-la</i></p> | <p>Tablette d'Iddina-a à Qoudašou,
ma dame. Tous les jours
Bēl et Nabou
pour la vie des âmes, la
longueur des jours,
le bonheur du cœur de ma
dame je prie.</p> |
| <p>5. <i>ina šilli ša ilāni-meš šū-lum</i>
<i>a-na-ku</i>
<i>u a-na man-ma ma-la it-ti-</i>
<i>ia</i>
<i>na-kut-ta-a la ta-ri-ša-'</i>

<i>ša te-ma-a la ta-ša-ma-'</i>

<i>ul-tu arbu šimāni a-na</i>
<i>šadū Pa-ni-ra-ga-na (?)</i></p> | <p>5. Par la protection des dieux,
je vais bien,
ainsi que tous ceux qui
sont avec moi.
N'aie pas d'inquiétude à
mon égard
parce que tu ne reçois pas
de mes nouvelles :
depuis le mois de siwan au
mont Paniragana (?)</p> |
| <p>10. <i>at-ta-la-ak ilu Bēl u ilu Bēlti-</i>
<i>ia</i>
<i>a-na muḫ-ḫi-ia šu-ul-li-ia</i>
<i>Iddina-a šū-lum ša Id-</i>
<i>din-ilu Marduk abi-šu</i>

<i>u sinništū Ina-Esaggil-ra-</i>
<i>mat ummi-šu</i>
<i>i-ša-a-lu Iddina-a šū-lum</i>
<i>ša</i></p> | <p>10. je suis allé. Mes dieux Bēl
et Bēlit
prie pour moi.
Iddina a des nouvelles de
la santé d'Iddin-Mar-
douk, son père,
et de Ina-Esaggil-rāmat,
sa mère,
demande. Iddina-a des nou-
velles de la santé de</p> |

15. Šul-lu-mu abi-šu sinništu
 Dam-qa-a
 ummi-šu i-ša-a-lu Iddina-a
 šū-lum
 ša Du-muq ahi-šu i-ša-a-lu
 ša ilāni-meš mi-
 na-a
 te-en-ka la-pa-ni-ia
20. i-ri-ig-ga-am
 Ši-ir-ku la ta-sil-lu....
 ul-tu duk(?) -ka-nu la i-
 [ši]m(?)
 Iddina-a šū-lum ša Ha-ba-
 ši-ru
 Šad-din-nu u sinništu I-lat
 aḫē-meš-šu i-ša-a-lu
25. Iddina-a šū-lum ša Itti-ilu
 Nabū-balātu ahi-šu
 i-ša-a-lu mi-na-a te-en-ka
 la-pa-ni-ia i-ri-ig u ši-pir-
 tum
 ma-la a-šap-pa-rak-ka gab-
 ri ši-pir-tum
 ul am-mar al-ta-pa-rak-ka
30. um-ma ul-tu muḫ-ḫi ū-mu
 ša al-li-ku
 mi-nu-ū ki-i ina pit-tum-
 šu šū-pu-ū
 mi-na-a te-en-ka ul aš-me
 Bur-ku-ū a-na bur-ki ša
 ilu Taš-me-tum
 [i]-ti-li' šū-pur Iddina-a
35. šū-lum ša sinništu-ilu Taš-
 me-tum-tab-ni
15. Šoulloumou, son père, de
 Damqâ,
 sa mère, demande. Iddina-a
 des nouvelles de la santé
 de Doumouq, son frère, de-
 mande.
 [Par le] des dieux,
 pourquoi
 tes nouvelles de moi
20. sont-elles restées loin ?
 Ne te confie pas (?) à Šir-
 kou,
 depuis qu'il n'a pas fixé (?)
 le.....
 Iddina-a des nouvelles de
 la santé de Habasirou,
 de Šaddinnou et de dame
 Ilat, ses frères, demande.
25. Iddina-a des nouvelles de
 la santé de Itti-Nabou-
 balâjou, son frère,
 demande. Pourquoi tes nou-
 velles
 sont-elles restées loin de
 moi, et à tous les mes-
 sages
 que je t'envoie de réponse
 ne vois-je pas ? Je t'a ais
 mandé
30. en ces termes : « Depuis le
 jour où je suis parti,
 que s'est-il donc (passé)
 soudainement d'extraor-
 dinaire ? »
 Pourquoi (donc) n'ai-je pas
 reçu de tes nouvelles ?
 (Si) Bourkou sur le sein de
 Tašmetoum
 est monté, mande. Iddina-a
35. des nouvelles de la santé de
 dame Tašmetoum-tabni,

<i>sinništu Ina-Esaggil-be-lit</i>	de dame Ina-Esaggil-bêlit,
<i>Ši-ir-ku Lub-luṭ Bur-ku-ù</i>	de Širkou, de Loublouṭ, de
	Bourkou,
[<i>sinništu-ilu</i>] <i>Na-na-a</i>	de dame Naná.....
.....	
40. <i>bīti gab-bi i-ša-a-lu a-na</i>	40. de toute la maison, de-
<i>ilu Bêl-su-pi-e-mu-ḥu-ur</i>	mande. Au sujet de Bêl-
	soupie-mouḥour,
<i>mi-na-a ina arḫi ištēnit(it)</i>	pourquoi en un mois ne
<i>ši-pir-ta-ka ul am-mar</i>	vois-je pas un seul mes-
	sage de toi.

7. *nakuttu*, « inquiétude », et ailleurs avec une légère nuance de sens « ennui », « embarras »; le mot revient souvent dans les lettres néo-babyloniennes, en particulier en connexion avec le verbe *rašû* : n° 3, l. 18-19, *ki-i na-kut-ti ... e-li-ka bêlu ra-šû-u*; l'absence de contexte ne permet pas de traduction; n° 75, l. 10-12, *ki-i na-kut-ti a-na aḫi-iâ al-tap-par*, « quoique j'envoie un ennui à mon frère »; n° 101, l. 23-24, *ki-i na-kut-tum a-na bêli-ia al-tap-ra*, « quoique j'envoie un ennui à mon maître », — c'est-à-dire : quoique je cause de l'ennui à mon frère ou à mon maître; — n° 130, l. 8-9, *lu ma-du na-kut-tum aš-ta-aš-ši* (pour *artaši*), « j'ai conçu une grande inquiétude »; n° 147, l. 18-19, *mimma na-kut-ta-a la tu-[šar]-ša*, « tu ne dois me faire concevoir aucune inquiétude »; n° 184, l. 21-22, *na-kud-ut(sic)-tum ša dul-lu bêlu la i-raš-ši*, « le maître ne doit pas concevoir d'inquiétude au sujet du travail ».

Thompson traduit ici : « Thou hast not asked of my troubles »; il rattache sans doute le verbe à *erēšu*. Tous les passages que je viens de rapprocher attestent évidemment la présence du verbe à 3^e déficiente, *rašû*.

11. *šulli-ia* pour *šulli*?
20. *i-ri-ig-ga-am* et 27 *i-ri-ig*, parfait I, 1 de *rēqu*, 𐎠𐎵𐎶𐎵.
21. *la tasillu*, « ne te confie pas », d'après le sens proposé par Meissner, *Supplement*, p. 72. Il est possible cependant que le sens de « négliger » (Thompson), que nous retrouverons plus loin, soit préférable même ici; voir *infra*, n° 40, l. 25 et 29.
31. Le sens de cette ligne reste incertain : *kī* serait ici un expletif, « donc »; *ina pittum-šu*, « en son soudain », équivalent de *ina pittum*, à moins que *pittum* ne désigne un

lieu ou un objet déterminé appartenant à Iddina-a; il emploierait la 3^e personne en parlant de lui-même, comme il le fait à plusieurs reprises dans le reste de la lettre. Il n'est guère probable pourtant que ce mot doive se transcrire *bit-tum*, avec le sens de « maison » (Thompson); *šupû*, « extraordinaire », littéralement « brillant » : que s'est-il passé de si fort que je n'ai reçu aucune nouvelle de toi ?

33. L'auteur fait là sans doute une plaisanterie et certainement un jeu de mot sur le nom de *Burkû* et le *burki*, le sein de Tašmêtum. Il ne peut s'agir de la mort de Burkû; plus loin, l. 37, il demande de ses nouvelles, comme de celles de ses autres amis.

40-41. Peut-être le scribe donne-t-il une commission pour Bêl-supiê-muḥur : (dis de ma part) à Bêl-supiê-muḥur : pourquoi dans un mois ne vois-je pas un seul message de toi ?

N° 7

Iddin-Bêl adresse des reproches à Oubar.

<i>duppi Iddin-ilu Bêl</i>	Tablette de Iddin-Bêl
<i>a-na Ū-bar aḫi-iā</i>	à mon frère Oubar.
<i>ilu Bêl u ilu Nabû šû-lum u</i>	Que Bêl et Nabou la santé
<i>balâṭu</i>	et la vie
<i>ša aḫi-ia liq-bu-û</i>	de mon frère décrètent.
5. <i>a-na-ku me-e ša... tam-tim</i>	5. Moi, de l'eau... de mer(?),
<i>zêru-meš ša iṣ-ṣur me-e</i>	des grains pour les oiseaux
	aquatiques(?),
<i>bitâti-meš gab-bi ša alu Za-</i>	toutes les maisons de la ville
<i>mat (?) u zêru pi i-saḫ-i-</i>	de Zamat(?) et le grain
<i>pu gab-bi</i>	de ... ils ont tout foulé
	aux pieds.
<i>a ni</i>	
(lacune)	(lacune)
9. <i>tu...ti... [ŠE-BAR ša]</i>	9. [le grain des]
10. <i>amilu šâbê-meš ul ta-ad-din-</i>	10. ouvriers vous n'avez pas li-
<i>nu</i>	vré,
<i>u GIŠ-BAR-meš-šu-nu a-</i>	et leurs versements à
<i>na</i>	
<i>bit šarri</i>	la maison du roi

- | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|
| <i>ul ta-ad-din ilu Bêl u ilu</i> | tu n'as pas livré. Bêl et |
| <i>Nabû</i> | Nabou |
| <i>lu-û i-du ki-i a-di</i> | savent pourtant que |
| 15. <i>a-na muḫ-ḫi da-a-ta</i> | 15. jusqu'à(?) des présents d'ali- |
| <i>akâlê</i> | ments |
| <i>û-gar-û-ba-ka</i> | je t'ai apporté. |
| <i>ŠE-BAR GIŠ-BAR-meš</i> | Le grain (et) les versements |
| <i>ša amilu ṣâbê-meš-a-an</i> | de chacun des |
| 28 <i>ul-tu bîti-ka</i> | 28 ouvriers, de ta maison |
| <i>a-maḫ-ra-û-ka</i> | recevrai-je de toi ? |

5-8. Le texte de ces lignes est mauvais, et le sens des plus incertains.

9. [*ŠE-BAR ša*] restitué d'après la l. 17.

11. *GIŠ-BAR*, voir *infra*, note sur le n° 192, l. 7. S'agit-il des taxes que ces ouvriers ou ceux qui les employaient étaient tenus de payer au roi, ou des salaires de ces ouvriers ?

13. *ilu Bêl u ilu Nabû lu-û i-du*, formule de serment. Souvent elle est abrégée : *ilu Bêl u ilu Nabû*, « par Bêl et Nabû » j'ai fait ceci ou cela; voir *infra*, n° 105, l. 23-24.

14-16. Iddin-Bêl semble dire qu'il a été jusqu'à porter des présents à Ubar pour le déterminer à faire les livraisons attendues.

17. Sur la lecture possible *šeatum* pour *ŠE-BAR*, voir Muss-Arnolt, *Assyr. Handw.*, p. 996, b, et Meissner, *Selt. Assy. Ideogr.*

18. « de ta maison », avec le sens de *e, ex* : te décideras-tu à faire sortir le grain de ta maison pour le livrer à qui de droit ?

19. *a-maḫ-ra-u-ka* : la double finale *a-u* dans un imparfait, à la 1^{re} personne du singulier, n'est explicable que si cette prolongation marque une interrogation. Nous en verrons plus loin d'autres exemples.

La traduction de Thompson est toute différente de celle que je propose pour les l. 10 à 19.

N° 13

Eṭir-Mardouk fait expédier la laine nécessaire pour achever des vêtements divins.

duppi Eṭir-ilu Marduk a-
na
ilu Nabû-šum-lišir

Tablette de Eṭir-Mardouk
à
Nabou-šoum-lišir,

- | | |
|---|---|
| <p><i>ilu Nabû-zêr-lišir u Ki-i-
ilu Bêl
aḫê-meš-e-a ilu Nabû u ilu
Marduk</i></p> <p>5. <i>a-na aḫê-meš-e-a lik-ru-bu
Šāpik-zêri apil-šu ša ilu Ša-
maš-aḫi-iddin
il-tap-par um-ma dul-lu</i></p> <p><i>ša ni-bi-ḫu ša ilu Šamaš
ilu Bu-ne-ne ù</i></p> <p>10. <i>ša lu-bu-uš ša arḫu addari
ù arḫu nisanni il-la-³
šipātu ta-kil-tum ba-at-il</i></p> <p><i>[a]-mur-ru-³ mi-nu-ù
[a-na dul-li] ša ni-bi-ḫu...</i></p> <p style="text-align: center;">(lacune)</p> <p>18. <i>[in-na-ni-] iš-ši-³-ma
.....ni-bi-ḫu</i></p> <p>20. <i>ša ilu Šamaš ilu Bu-ne-ne ù
lu-bu-uš ša arḫu addari</i></p> <p><i>u arḫu nisanni li-pu-uš
dul-lu-šu la i-baṭ-il
kap-du šipātu ta-kil-tum</i></p> <p>25. <i>in-na-ni-iš-ši</i></p> | <p>Nabou-zêr-lišir et Kî-Bêl,
mes frères : que Nabou et
Mardouk
5. bénissent mes frères.
Šāpik-zêri, fils de Šamaš-
aḫi-iddin,
a mandé en ces termes :
« La confection
du vêtement de Šamaš
(et de) Bounene et
10. du vêtement pour le mois
d'adar
et le mois de nisan est ur-
gente (?) ;
la laine violet-pourpre man-
que ». —
Voyez : tout ce qui
[pour la confection] du vê-
tement...</p> <p style="text-align: center;">(lacune)</p> <p>18. [donnez] lui, pour que
.....le vêtement</p> <p>20. de Šamaš (et de) Bounene et
le vêtement pour le mois
d'adar
et le mois de nisan il puisse
faire.
Son travail ne doit pas
s'interrompre.
Au plus tôt, de la laine
violet-pourpre</p> <p>25. donnez-lui.</p> |
|---|---|

6. Šāpik-zêri = DUB-QUL. Thompson a confondu DUB avec SIT et a lu Šit-qul. De même aux nos 51, 5, 6, 9 ; 216, 1 ; 217, 1 ; 218, 1 ; 219, 1 ; 227, 6, 18.

13. *il-la-³*, « urge », ou peut-être « avance », littéralement « monte ». Thompson : « There is ».

24. Sur *kapdu*, voir Thompson, p. 16, note 1. Les deux sens de « vite », « promptement » ou de « exactement », « sans faute », qu'il propose pour *kapdu* conviennent à tous les

contextes dans lesquels ce mot se trouve. Le premier paraît cependant préférable.

25. *in-na-ni-iš-ši*, « donnez-lui », pour *idna-ni-i-šu*, de *nadānu*. — Thompson : « shall be sent », d'un verbe *inū*, « envoyer ». — Ungnad, *Or. Lit. Zeitung*, 1907, p. 517, a donné une note sur *innā* = *idnā*. Pinches avait établi cette équivalence dès 1897, en publiant une des lettres que Thompson a reproduites (n° 190) : « Innaššu is for idnaššu « give him », with vowel-ending *a*, from the common verb *na-dānu*, « to give » (*Recueil de Travaux*, 1897, p. 106). Cf. Muss-Arnolt, *Ass. Handw.*, p. 652, a.

N° 17

Eṭir-Mardouk réclame un compte de farine.

- | | |
|--|---|
| [duppi] <i>Eṭir-ilu Marduk</i> | [Tablette] de Eṭir-Mardouk |
| [a]-na <i>amīlu šangē-meš</i> | aux prêtres, |
| <i>aḫē-meš ilu Nabū u ilu Mar-</i> | (mes) frères. Que Nabou et |
| <i>duk</i> | Mardouk |
| <i>a na aḫē-meš lik-ru-bu</i> | bénissent (mes) frères. |
| 5. <i>ultu libbi ša ṭe-en-nu (?)</i> | 5. De sur la mouture |
| <i>aḫū kislimi šatti XIV^{kan}</i> | du mois de kislev de la |
| | XIV ^e année. |
| <i>mi-nu-ū [a-na dul]-lu</i> | tout ce que [pour (leur) tra]- |
| | yail |
| <i>a-na amīlu nuḫatimmē-meš</i> | aux boulangers |
| <i>ta-ad-din-nu-²</i> | vous avez livré, |
| 10. <i>šū-ṭur-ra-²</i> | 10. inscrivez, |
| [<i>u ina qātā</i>] ² <i>ilu Šamaš-ibni</i> | [et par les mains] de Ša- |
| | maš-ibni |
| [<i>u Tuk (?) -l</i>] <i>a-a</i> | [et de Touklā] |
| (lacune de 1 ou 2 lignes) | (lacune de 1 ou 2 lignes) |
| [..... <i>ša</i>] | [..... ce que] |
| [<i>en (?)</i>]- <i>na a-na ilu Šamaš-</i> | [main]tenant à Šamaš-ibni |
| <i>ibni</i> | |
| <i>u Tuk (?) -la-a</i> | et à Touklā |
| 15 ^{bis} . <i>ta-ad-din-nu šub-ni</i> | 15 ^{bis} . vous avez livré, faites |
| | faire (?), |
| <i>ū ku-un-ta-²</i> | et |
| <i>ū šū-bi-la-²</i> | et envoyez. |
| <i>ki-ma-² kaspu ḫa-tu</i> | Soit l'argent contrôlé |

- à *ki-ma-' kaspu* et soit l'argent
 20. *ša šipâte šup-ra-'* 20. des laines envoyez.
 [kap]-du *harrāna* Vite, le chemin
 [a-na šêpê]¹-šu-nu [pour] leurs [pieds]
 [šuk]-na-' [dis]posez ;
 [nu-bat-tum la] *i-bi-tu-'* qu'ils ne prennent [pas de
 repos].

5. *te-en-nu*, « mouture », écrit ordinairement *te-e-nu*, voir Muss-

Arnolt, *Ass. Handw.*, p. 357, a. Cf. le syriaque ^ⲡⲛⲉⲩⲁⲛⲉ, « mouture »; ici, l'aspirée est compensée par le redoublement de la consonne suivante. — Thompson a pris ce mot pour *têmu* : *te-en bêli* (?), « my lord's instructions of kislew of fourteenth year ».

8. *amīlu nuḥatimmê-meš*, écrit *amīlu MU-meš*.

15^{bis}. *šub-ni*, « faites faire », traduction très hypothétique. Il est peu vraisemblable que le scribe emploie ici cette vocalisation pour l'impératif 2^e pers plur., alors que dans tout le reste de la lettre, l. 10, 16, 17, 20, 23, il emploie en pareil cas la finale *a-'*; *šub-ni* serait-il un substantif, ou l'original porterait-il *ta-ad-din-nu-ù-ni* au lieu de *ta-ad-din-nu šub-ni* ?

16. *ku-un-ta-'* est évidemment la 2^e pers. plur. masc. de l'impératif I, 1 d'un verbe *kanātu* ou *kamātu*, peut-être même *katātu*, dans ce cas pour *kuttā*.

18. *ki-ma-'*, probablement écriture défectueuse de *kima*, avec le sens de « soit . . . soit »; voir n° 20, l. 8-9, *a-mu-ra-' ki-ma-' ki-i zêru mu-šû-ru*, « voyez comment ainsi le champ de blé a été abandonné », ou « comment le champ de blé » etc., *kima' ki* n'étant dans ce cas qu'une locution composée comme *akka' iki*; — n° 39, l. 21, *um-ma ki-ma-' kaspā a-na ilu Bêl-lu-ù-aḥu-ù-a li-din*, « s'il a donné de l'argent à Bêl-lû-aḥu-ua ». — Dans tous ces passages et dans le n° 13, Thompson a lu *qi-ma-'*, « farine » : « send flour : the money is wrong (!) and so is the flour ».

24. Pour la restitution [*nubattum la*], voir le n° 89, l. 12-14, et IV Harper, n° 399, verso, 3 : *nu-bat-ti ina Ninā ki ul i-bit*.

N° 19

Lettre d'affaires.

duppi[*Eṭir*]^{lu}*Marduk a-na*

Tablette de [*Eṭir*]-Mar-
douk à

- ... *apli aḫi-ia*
ilu Nabû u ilu Marduk a-na
aḫi-ia lik-ru-bu
5. *a-mur Mu-ra-nu ù*
amîlu.... meš a-na aḫi-ia
....u a-mir-tum ša ŠE-
BAR
...ul-te-bi-lak-ka
....ŠE-BAR ina qâtâ¹
10. *a-na*
 *nadnât (na-at)*
 *a-na*

 *nadnât (na-at)*
15. *gur ŠE-BAR*
 [*ina*] *E-babbar-ra*
 [*nad*]-*na-at ri-ḫi-it*
15 gur ŠE-BAR e-lat

ki-ba-a-ta a-na
20. *Mu-ra-nu i-dîn*
mî-nam-ma ḫa-ṭi-ra-nu
ina eqli ša ilu Šamaš....

u at-ta šî-ti-iq e-tam

a-ga-² ša a-na-[ku]
25. *u ilu Nabû-si-lim ni-[iq-*
bak-ka]
um-ma eqlu ša ilu[Šamaš]

paq-dak-ka ḫarrânam

a-na šêpâ³ ša Mu[ra]nu
šû-kun
- mon frère
 que Nabou et Mardouk
 bénissent mon frère.
 Voici : Mouranou et
 les..... à mon frère
 ...et la masse (?) du grain
- je t'ai envoyé.
 du grain par les mains
 de
 à
 a été versé ;
 pour

 a été versé.
15. [... tant de] *gur* de grain
 [dans] l'Ebabbarra
 ont été versés. Le reste
 des 15 *gur* de grain, en
 plus
 de ce que tu avais reçu
 l'ordre (de verser), à
20. Mouranou verse.
 Pourquoi des *ḫaṭiranou*
 [y a-t-il] dans le champ de
 Šamaš?
 Or, toi, fais déplacer la
 borne (?)
 que moi
25. et Nabou-silim t'avons or-
 donné (de déplacer)
 en te disant : « Le champ
 de Šamaš
 t'a été confié ». — Le che-
 min
 pour les pieds de Mouranou
 dispose.
21. *ḫa-ṭi-ra-nu*, sans doute une mauvaise herbe ou une plante
 parasite, peut-être à longue tige; cf. חֲטִיר.
23. *šî-ti-iq e-tam* : Thompson transcrit : *šî-ti-iq-e-tu*, « thou art
 careless (?) ». Nous avons ici, en réalité, une forme plus
 rare de l'impératif III, 1 de *etêqu*, *setiq* à côté de la

forme ordinaire *šutiq*. Si *etam* n'est pas l'accusatif de *itu*, « borne », c'est au moins un substantif, comme le prouve le démonstratif *aga'*.

24. *a-ga'* doit se rendre par l'article, comme il arrive assez souvent pour *zekù* en éthiopien.

N° 20

L'auteur de la lettre dénonce un cultivateur infidèle.

- | | |
|---|--|
| [duppi....a-na]
<i>Ki-i-ilu Nabû</i> [u...ahê-meš-e-a]
<i>ilu Nabû u ilu Marduk a-na</i>
<i>ahî-e-a</i>
<i>lik-ru-bu zêr E....</i> | [Tablette de...à]
<i>Ki-Nabou</i> [et.... mes frères] :
que Nabou et Mardouk
bénissent mes frères. Le
champ de blé de ce temple de....
<i>Lišir</i> |
| 5. <i>ša-a-šu Li-šir</i>
<i>muš-šir u ŠA-HI-[A]</i>
<i>ul ir-riš al-ka-ma</i>
<i>i-na i-ni-ku-nu</i>
<i>a-mu-ra-' ki-ma'</i>
<i>kî-i zêru mu-šû-ru</i> | 5. a abandonné, et les....
il ne cultive pas. Venez, et
de vos yeux
voyez comment
ainsi le champ a été abandonné. |
| 10. <i>zêra û qiš-šat</i>
<i>a-na ilu Šamaš-upaḫḫir (ir)</i>
<i>in-na-ma zêra</i>

<i>la û-ta-ab-bal</i>
<i>2 ma-na kaspî</i> | 10. Du blé et des concombres (?)
a Šamaš-oupaḫḫir
donnez, et que le champ de
blé
il ne s'approprie pas.
2 mines d'argent |
| 15. <i>a-na ilu Bêl-apli-iddin</i>
<i>û ilu Bêl-uballiṭ (iṭ)</i>
<i>šû-bi-la-nu kaspu</i>
<i>ša ina pâni-šu-nu....</i> | 15. à Bêl-apli-iddin
et Bêl-ouballiṭ
envoyez. C'est l'argent
qui est à leur disposition.... |

J'ai conservé la numérotation des lignes de l'autographie, dans laquelle Thompson n'a compté que les lignes conservées.

4. *ša-a-šu*; Thompson : *ša apli-šu*. — Dans toute la lettre, sa traduction diffère de celle que je propose.
5. *muš-šir* : malgré sa vocalisation, le contexte nous force à voir dans ce mot non pas l'impératif, mais le permansif de

mašāru, II, 1. Il est pourtant singulier que le scribe ait écrit correctement le même permansif à la l. 9.

ŠA-HI-[A], si c'est bien [A] qu'il faut restituer, désigne-t-il une céréale ou une partie du terrain à cultiver? On pourrait lire peut-être *ša-hi-[e]*, à rapprocher de *šahu*, « grain » (?); voir Muss-Arnolt, *Ass. Handw.*, p. 1017, b. L'autographie de Thompson porte  et sa transcription *kurummāti*, . Laquelle des deux devons-nous croire? Il traduit : « I will not ask for maintenance ».

8. *ki-ma-*², voir *supra*, n° 17, l. 18.

10. *qiš-šat*, pluriel à forme féminine de *qiššū*?

12-13. Thompson : « I have sent . . . and I have not taken away corn ».

18. Thompson note sur la fin de cette ligne qu'on y voit les traces « de trois caractères ». Sur l'autographie, il avait donné , *qâtâ*². Si cette lecture était exacte, il faudrait traduire : « C'est l'argent qui est la part (mise) à leur disposition ».

N° 23

Recommandations diverses.

- | | |
|--------------------------------------|-----------------------------|
| <i>duppi</i> | Tablette de |
| <i>a-na ilu Nabû-iddin</i> | à Nabou-iddin |
| <i>ilu Nabû-uballiṭ (iṭ) Na-ṣir</i> | Nabou-ouballiṭ, Nâsir |
| <i>u Kî-i-ilu Nabû aḫē-meš-e-a</i> | et Kî-Nabou, mes frères : |
| 5. <i>ilu Nabû u ilu Marduk a-na</i> | 5. que Nabou et Mardouk |
| <i>aḫē-meš-e-a lik-ru-bu</i> | bénissent mes frères. |
| <i>mimma ma-la</i> | Absolument tout |
| <i>ri-iḫ-tum</i> | reste |
| <i>mu-ḫur-šu ṣab-tu</i> | accepte de lui. Les prison- |
| | niers |
| 10. <i>ša i-ṣab-ba-tu</i> | 10. qu'ils prendront |
| <i>lâ ta-paṭ-ṭar</i> ² | ne délivrez pas. |
| <i>su-uṭ-ṭir-a-ma</i> | Inscrivez-(les), et |
| <i>ina eli iṣu li-e</i> | sur une tablette |
| <i>šû-uz-zî-za</i> ² | mettez-(les). |
| 15. <i>iṣu li-e</i> | 15. La tablette |
| <i>šû(?)-[up-ra</i> ²] | [envoyez]. |

13-14. « sur une tablette mettez-les »; cf. notre locution « coucher sur le papier »; Thompson : « write and arrange about

the tithe ». Il semble croire qu'il s'agit de dîme dans cette lettre.

N° 36

Erba-Mardouk se disculpe auprès de son maître, le gouverneur.

- | | |
|--|---|
| <p>[duppi Er-]ba-<i>ilu</i> Marduk
[a-na amiluk]i-i-pi
[bêli-ia <i>ilu</i>] Bêl <i>ilu</i> Nabû <i>ilu</i>
Šamaš
<i>ilu</i> A-a šû-lum tu-ub
5. lib-bi tu-ub štri

a-ra-ku ũ-mu ša bêli-ia

liq-bu-ũ šû-lum ina ali

êkurri u bîti ša bêli-ia ša-kin
a-na eli kaspi ša e-bu-ra-nu
10. ša bêlu iš-pur-ru <i>ilu</i> Šamaš

u <i>ilu</i> Marduk ki-i ul-tu eli
ša amilu šangi Sip-par-ki
bêlu
i-mu-ru a-di-i eli
ša en-na lu ma-a-du

15. la mar-šu lu la dib-bi
ma-šu-ũ a-na eli

a-la-ku ša Bâbili
ša bêlu iš-pur-ru

lu la dib-bi
20. it-ti-ia
ul ma-šu
a-mur Ki-na-a

bêlu li-ša-al a-na eli</p> | <p>[Tablette d'Er]ba-Mardouk
[au] gouverneur,
[mon maître] : que Bêl,
Nabou, Šamaš,
Aia, la santé, le bonheur
5. du cœur, le bonheur de la chair,
la longueur des jours de mon maître
décrètent. La prospérité règne dans la ville,
le temple et la maison de mon maître.
Au sujet de l'argent des moissonneurs (?)
10. sur lequel le maître a mandé, par Šamaš
et Mardouk, depuis que le maître a vu le prêtre de Sippar
jusqu'à maintenant, ni ils n'ont été très
15. malades, ni les querelles n'ont été grandes. — Au sujet
du voyage de Babylone sur lequel le maître a mandé,
non plus les querelles
20. avec moi n'ont été grandes.
Voici : (là-dessus) que le maître
interroge Kinâ. — Au sujet</p> |
|--|---|

- alpé-meš ša bēlu iš-pur-ru* des bœufs sur lesquels le maître a mandé
25. *a-di la amīlu mār šipri ša bēli-iā* 25. avant que le messenger de mon maître
am-ma-ru mēra-ka je ne voie, j'ai mandé à mon
bab-ba-ni-tum ki-i a-bu-ku maître que j'avais amené en
a-na bēli-iā al-tap-ra supplément ton jeune tau-
 reau.
ilu Šamaš u ilu Marduk Que Šamaš et Mardouk
mimma absolument
30. *ma-la qātā²-ka ina eli* 30. tout ce sur quoi ta main
šak-na-at gab-bi est placée, tout (cela)
a-na dum-ki lu-tir-ra qu'ils le tournent en faveur!
[te]-e-mu u šu-lum Des ordres et des nouvelles
 de la santé
[ša] bēli-iā lu-uš-mu de mon maître puissé-je
 recevoir.

18 et 28. Il est possible que *mašū* signifie ici « sont arrivés », « ont eu lieu ». Sur *lu la*, cf. IV Harper, n° 429, *verso*, 4 : *šarru lu la išappara*.

N° 40

Cette tablette contient deux lettres, toutes les deux d'Arad-Bél : la première, lignes 1-20, est adressée à dame Epirtoum ; la deuxième, lignes 21-37, à Šamaš-aḫi-iddin. Les deux correspondants étaient peut-être frère et sœur ou mari et femme ; tout au moins ils habitaient sans doute la même maison.

- duppi Arad-ilu Bēl a-na* Tablette d'Arad-Bél
sinništu E-pir-tum bēlti-ia à Epirtoum, ma dame.
ilu Bēl ilu Nabū šu-lum ba- Que Bēl (et) Nabou la santé
lātu ša bēlti-ia (et) la vie de ma dame
liq-bu-ū ik-ki-bi ša ilāni-meš décrètent. Par ce qui est
 sacré(?) aux dieux,
5. *mi-nam-ma te-e-mu-ku-nu* 5. pourquoi de vos nouvelles
ul aš-me lib-bu-ū-a il-ši n'ai-je pas appris ? Mon
 cœur s'est réjoui
ki-i ta-ri² en-na parce que tu es enceinte.
 Maintenant,
dib-bi.....bi (mes) affaires.....
bi-šu²-a 1 ma-na kasbi (bi) sont mauvaises ; 1 mine
 d'argent

10. *in-ni-i u a-mat šarri ši-i* 10. donne-(moi). Or, voici l'ordre du roi :
kasbu ša gi-i-ni ul in-na- « L'argent *gtni* ne doit pas
[din] être versé ».
kasbu mu-ru-qu i-ši-i Prends (donc) de l'argent
šú-šir-a-am a-ša (?) -li- *mourouqou*,
k[i-ma] mets-(le) en ordre, je te
ina qâtâ² man-ma al-la-ka prie(?), et
šú-bi-lu envoie-(le) par un messenger
 quelconque.
15. *Arad-ilu Bêl šú-lum ša* 15. Arad-Bêl des nouvelles de
sinništu Ba-zi-tú la santé de dame Bazitou,
sinništu Ha-ni-na-a A-na... dame Haninâ, Ana.....
u sinništu ilu A-a-bêl-bîti et dame Aia-bêl-bîti
i-ša-al-la demande.
pa-ni ša sinništu Ba-zi-tum Que la face de dame Bazi-
 toum
20. *la i-bi-šú²* 20. ne (me) soit pas mauvaise !
a-na ilu Šamaš-aḫi-iddin A Šamaš-aḫi-iddin, mon
aḫi-iâ frère :
ilu Nabû ilu Marduk a-na que Nabou (et) Mardouk
aḫi-iâ bénissent
lik-ru-bu mi-nam-ma te-en- mon frère. Pourquoi de tes
ka nouvelles
ul aš-me ina eli ka-si-ia n'ai-je pas appris ? Au su-
 jet du *kasia*
25. *ša aš-pur-rak-ka la ta-sil-li* 25. sur lequel je t'ai mandé ne
 sois pas négligent ;
1 qa ka-si-ia ina qâtâ² man- par n'importe qui, un (seul)
ma *qa* de *kasia*
la tu-maš-šar 100 + 90 + 7 n'envoie pas. 197 (*qa*)
(qa)
suluppi i-na libbi (?) -ka ina de dattes sont chez (?) toi ;
eli au sujet
suluppi la ta-sil-li des dattes ne sois pas né-
 gligent,
30. *u ina qâtâ² man-ma la tu-* 30. et ne (les) envoie pas par
maš-šar n'importe qui.
ḫu-ša-bi.....bi ina kirî-ka Des palmiers *houšabi* (?)..
 dans ton verger,
u.....ka man-ma et que ton..... personne
la im-mar amlu ki-i-pi ne voie. Le gouverneur

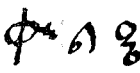
- | | |
|--------------------------------------|--------------------------|
| <i>a-gan-na di-na-a ta.....</i> | ici, mon jugement..... |
| 35. <i>a-na amlušangi Sip-par-ki</i> | 35. Au prêtre de Sippar, |
| <i>a-gan-na a-na.....</i> | ici, pour..... |
| <i>aq-ta-bi.....</i> | j'ai parlé..... |

2. *bēlti-ia* = *NIN*, voir *supra*, n° 6, l. 2, 4; on pourrait transcrire *aḫati-ia*, « ma sœur », mais dans ces lettres, comme nous le verrons plus loin, n° 225, on emploie plutôt le signe SES, même pour *aḫātu*.
4. *ik-ki-bi ša ilāni-meš*, « ce qui est sacré aux dieux », s'il ne s'agit pas d'un objet matériel déterminé; cf. *Beiträge zur Assyriologie*, III, 230, l. 30, où Asarhaddon se dit « celui qui tient l'*ikkibu* », *mukil ik-kib*, « de Bēl, Sin, Šamaš et Adad ». V. Jensen, *Keilinschr. Bibliothek*, t. VI, 374. — Thompson : « By the tribulations of the Gods ».
- 11-12. *kasbu ša gi-i-ni* paraît opposé à *kasbu mu-ru-qu*. Le premier désigne peut-être l'argent des offrandes ou plutôt « l'argent des dépôts », l'argent confié pour un objet déterminé, pour faire une entreprise, en opposition avec « l'argent livrable », *kasbu muruqu*, celui dont on peut prouver la propriété. Thompson : « stamped (?) silver.... tested (?) silver ». — *in-na-[din]* : *ul* exige après lui un imparfait dans une proposition prohibitive. La lecture *in-na*² (impératif) de Thompson est donc inadmissible. D'après l'autographie, on ne voit à la fin de la ligne que quelques restes de clous.
13. *šū-šir-a-am*, « mets en ordre » ou « dirige », « fais parvenir » ?
17. *ilu A-a-bēl-biti*; ou *ilu A-a-bēlit (?) -biti*. Cf. *ilu A-a-be-li-it-ni-ši*, Ranke, *Early babylonian personal names*, p. 181; ou *ilu A-a-bēl* (= EN-LIL; en néo-babylonien, LIL et BIT sont identiques). Comme il s'agit d'un nom de femme, la lecture *Ili-a-a-bēl*, « Mon dieu est Bēl », est peu vraisemblable.
- 20-21. Thompson n'a pas remarqué que cette tablette contient deux lettres, et que la première finit à la l. 20. Il relie les l. 20 et 21 : « The lady Bazitu doth not (I pray) look with disfavour on Šamaš-aḫi-iddin, my brother ».
28. *i-na libbi-ka*, d'après la transcription de Thompson; son autographie porte *i-na*  *-ka*.

N° 44

Lettre sans nom d'auteur relative à un transport de dattes.

- | | |
|--|--------------------------------|
| <i>a-na Ba-si-ia</i> | A Basia |
| <i>u ilu Šamaš-ré'û-šu-nu en-na</i> | et Šamaš - ré'ou - šounou. |
| <i>a-mur Ni-din-tum-ilu Bêl</i> | Maintenant, |
| <i>apil-šu ša ilu Bêl-a-su-û-a</i> | voici : Nidintoum-ilu Bêl, |
| 5. <i>u ilu Ad-da-iddina</i> | 5. et Adda-iddina, |
| <i>qi-li-šu 200 gur</i> | son serviteur, 200 <i>gour</i> |
| <i>suluppi ina muḫ-ḫi-ka</i> | de dattes vers toi |
| <i>û-ši-ti-qu-nu</i> | transportent. |
| <i>a-na elippi-šu</i> | Vers son bateau |
| 10. <i>la ta-el-li</i> | 10. ne monte pas, |
| <i>me-ik-su ša 200 gur</i> | l'argent de la taxe des 200 |
| | <i>gour</i> |
| <i>[i]-na ka-an-da-ki-šu</i> | est dans sa cale (?); |
| <i>al-la ki-i</i> | mais lorsque |
| <i>e-ti-iq-šu</i> | son passage |
| 15. <i>i-ba-aš-šû-û</i> | 15. aura lieu, |
| <i>ina ma-ši-ḫu-šu mu-ḫur-šu</i> | perçois sur lui au prorata |
| | de son tonnage. |
| <i>û ša-ṭa-ri it-ti-šu</i> | Et un écrit avec lui |
| <i>šû-tu-ru ša it-ti</i> | écrit de ce que avec |
| <i>Qud-da-a-a û-ša-za-zu-ma</i> | Qouddaâ il présentera et |
| 20. <i>i-nam-da-ka</i> | 20. il te livrera. |
| <i>ḫu-ṣab ... ultu elippi</i> | Des dattes (précoces) ... |
| | du navire |
| <i>la ta-maḫ-ḫar-šu</i> | tu ne dois pas recevoir de |
| | lui. |
| <i>kap-du ḫarrâna a-na šépâ²-</i> | Promptement, le chemin |
| <i>šu</i> | pour ses pieds |
| <i>šû-kun</i> | dispose. |

6. *qi-li-šu*, « son serviteur »; cf. l'éthiopien , « ser-viteur ».

7-14. Les correspondants ou plutôt le correspondant (car après avoir adressé sa lettre à 2 individus, il emploie la 2^e personne du singulier) de notre scribe paraît être un receveur de taxes : soit d'octroi, soit de droit de passage ou de péage. Le scribe l'avise que Nidintum-Bêl et son serviteur amènent dans sa direction un bateau de 200 *gur* de

- dattes. Il n'a pas besoin d'aller à la rencontre du bateau ; il percevra la taxe à son passage, mais il ne recevra pas de dattes à titre de cadeau ou de paiement (l. 21), et il laissera Nidintum-Bél reprendre sa route au plus vite.
11. *miksu* est ici l'argent destiné à payer la taxe.
12. *ka-an-da-ki-šu*, cf. les mots syriaques ^{ܟܝܬܐ} *ܟܝܬܐ*, « jarre à mettre le froment », « grenier » et ^{ܟܝܬܐ} *ܟܝܬܐ*, « fossé », « creux ». Le mot assyrien désigne certainement un récipient, probablement, à cause du suffixe *šu* qui paraît se rapporter à *elippu*, un récipient qui fait partie du bateau, d'où le sens de « cale ». Sinon ce seraient les jarres, les vases de dattes, dans lesquels Nidintum-Bél aurait déposé l'argent de la taxe.
- 13-15. Thompson : « But if he pass (the customs without paying), there it is ».
16. *ina ma-ši-ḫu-šu*, « au prorata de son tonnage », ou peut-être « de sa mesure » (de dattes), c'est-à-dire des 200 *gur* qu'il porte.
- 18-21. Thompson : « What have arranged with Quddâ, he will give unto thee, but as for the logs.... from the boat », etc.

N° 48

Bél-aḫê-iddin entretient Iddin-Mardouk d'affaires diverses et surtout de la conclusion d'un contrat avec Quddâ.

- | | |
|--|--|
| <i>duppi ilu Bêl-aḫê-meš-iddin</i> | Tablette de Bél-aḫê-iddin |
| <i>a-na Iddin-ilu Marduk abi-ia</i> | à Iddin - Mardouk, mon père. |
| <i>ilu Nabû u ilu Marduk a-na abi-ia</i> | Que Nabou et Mardouk bénissent mon père. |
| <i>lik-ru-bu a-na eli</i> | A |
| 5. <i>abi-ia ki-i.....</i> | 5. mon père, puisque..... |
| <i>û-di-e a-na bit</i> | des ustensiles pour la maison de..... |
| <i>ul-te-ti-iq a-mat-ka</i> | j'ai fait passer, ta parole |
| <i>it-ti-ia la ta-ša-an-ni</i> | avec moi ne doit pas changer. |
| <i>ši-pir-ti ši-i</i> | Ce message |
| 10. <i>ša ina qâtâ² Tar-ḫu-ru</i> | 10. que par les mains de Tar-ḫourou |

- taš-pu-ru mi-nu-ù ši-i*
en-na a-mur
Qud-da-a u Bêl-iddin
a-na abi-iâ al-tap-[par]
15. *ù-il-tim it-ti*
Qud-da-a bêlu li-²-il
- u ši-pîr-tum*
bêlu liš-pur-ra-am-ma
ù-di-e-šu lu-še-šu
20. *u mi-nu-ù ki-i nikasi*
it-ti-šu bêlu ip-pu-šu
u ina muḫ-ḫi-šu il-la-²
- a-na-ku gab-bi*
a-na bêli-iâ id-dan
- tu as envoyé, qu'est-il ?
 Maintenant voici :
 Qouddâ et Bêl-iddin
 j'envoie à mon père ;
15. un contrat avec
 Qouddâ que le maître contracte,
 et un message
 que le maître envoie,
 afin que j'emporte ses ustensiles.
20. Et n'importe quel gain
 que le maître fera avec lui
 et sur lui acquerra (par contrat),
 moi, tout
 à mon maître je livrerai.
7. *ultetiḡ*, III, 1 de *etêqu*. Thompson : « I have omitted » !
amat-ka etc., il prie son maître de ne pas modifier ses ordres, ou peut-être d'une façon plus générale de ne pas changer avec lui, par suite d'un mécontentement, sa façon de parler, sa manière d'être. Il ne comprend pas le message envoyé par les mains de Tarḫuru.
19. Quddâ doit céder ou engager ses ustensiles à Iddin-Marduk ; l'agent de celui-ci, Bêl-aḫê-iddin, demande à être avisé de la conclusion de l'affaire pour pouvoir emporter ces ustensiles, les « faire sortir », sans doute de la maison de Quddâ.
20. *nikasi* = ŠA-ŠIT. Thompson a lu *kunukki* et traduit : « My lord shall arrange according to the agreement with him, and it shall come up to him ».
22. *il-la-²* littéralement : liera, impf. I, 1 de *lss*, plutôt que de *eli*.
24. *id-dan* pour *ad-dan*, par une distraction du scribe : les Babylo-niens passent volontiers de la 2^e personne à la 3^e d'une proposition ou d'une phrase à l'autre. Cf. *supra*, l. 12 et 14 ; entraîné par cette habitude, le scribe aura oublié ici que le sujet de sa phrase exigeait un verbe à la 1^{re} personne. La construction *ana bêli-iâ* ne permet guère de voir un régime dans *a-na-ku*. Sinon il faudrait traduire, comme dans Béhistoun, 4 : « à moi tout pour mon maître il donnera ».

N° 53

- duppi ilu Bêl-uballit (it)*
a-na amîlu šangi Sip-par-ki
bêli-ia ū-mu-us-su
ilu Bêl u ilu Nabû a-na ba-
lât napîštim (tim)
5. *tu-[ub] lib-bi tu-ub šêri*
ar-[kat ūmê] ū bu-un-nu
pa-ni
ša šarri ha-du-tu ša it-ti
bêli-ia ū-šal-lâ ina šilli ša
ili
dul-lu ša bêli-ia in-ni-ip-šu
10. *amîlu šabê-meš a-na ša-pi-*
tum
ki-i uš-ri-du
iq-qab-bu-ū um-ma
.... i bi na
.... ū MAŠ-KAK..
15. *[ū-še]-bi-la....*
.... ri-ša
(lacune)
.... šarru
(lacune)
19. *bêlu lu-še-bi-lam(?)ma*
a-na Ni-din-[tum]
amîlu ardu [li-id(?)]-din
ina la mu-šip (zib)-tum
ina muḫ-ḫi dul-lu ul i-di-na
- Tablette de Bêl-ouballit
 au prêtre de Sippar,
 mon maître : tous les jours,
 Bêl et Nabou pour la vie
 de l'âme,
 le bonheur du cœur, le bon-
 heur de la chair,
 la longueur des jours et
 (pour que) les aspects
 du roi (soient) joyeux à
 l'égard
 de mon maître, je prie. Par
 la protection des dieux,
 le travail de mon maître à
 été fait.
5. le bonheur du cœur, le bon-
 heur de la chair,
 la longueur des jours et
 (pour que) les aspects
 du roi (soient) joyeux à
 l'égard
 de mon maître, je prie. Par
 la protection des dieux,
 le travail de mon maître à
 été fait.
10. Des soldats pour l'inspec-
 tion (?)
 comme j'ai fait descendre,
 ils disent :

15. j'ai fait porter....

 (lacune)
 le roi
 (lacune)
19. que le maître fasse porter et
 à Nidintoum,
 le serviteur, qu'il donne.
 Il est sans vêtement mou-
 sîptum,
 pour le travail on ne lui en
 a pas donné.

4-8. Le principal intérêt de ce fragment est dans la formule du début. Elle se trouve aussi en termes à peu près identi-
 ques dans les n°s 37 et 198. — N° 37, l. 3 à 6 : *a-na balât*
napšâti-meš a-ra-ku ū-mu tu-ub lib-bi tu-ub šêri [b]u-ni
pa-ni ša šarri ha-du-tu itti bêl[i-i] ū-šal-lâ. N° 198, l. 5-10 :
a-na bu-lu-tu napšâti-meš a-ra-ku ū-mu tu-bu-ub (pour

tub) lib-bi tu-bu-ub šeri à bu-ù-nu pa-ni [ša šarri ha-du-tu' it]-ti bëli-ia [ù-šal]-la. — Dans le n° 53, la construction se complique de la répétition de *ša* après *hadûtu*, littéralement : « en ce qui est à l'égard de mon maître ». Dans les trois passages, il semble qu'il faut considérer *bu-un-nu*, [b] *u-ni*, *bu-u-nu* comme des substantifs pluriels qualifiés par *hadûtu*, pluriel de l'adjectif *hadû*. J'ai traduit très littéralement « les aspects »; en bon français il faudrait dire : « pour que l'expression de la face du roi soit joyeuse (c'est-à-dire bienveillante) à l'égard de mon maître ».

10. *ša-pi-tum*, « inspection »; il a envoyé les soldats faire une patrouille; cf. hébreu **מש** et aram. **ܡܫ**, « observer ».
22. On peut transcrire aussi *aš-la*, « corde » au lieu de *ina la*, mais le sens ne serait pas meilleur. Thompson a transcrit *ina la muzibtum*, qu'il traduit par « unremitting by »; je crois que nous avons ici le singulier *mušiptum*, espèce de vêtement, dont nous retrouverons un peu plus loin le pluriel *mušippêti*, n° 56, l. 8 et 14.

N° 54

Bél-ouballiṭ rappelle au prêtre de Sippar qu'il n'a pas payé la solde d'un serviteur.

*duppi ilu Bël-uballiṭ (it)
ana amilu šangi Stp-par ki
aḫi-ia ilu Nabû u ilu Mar-
duk
[a-n]a aḫi-ia lik-ru-bu*

5. *suluppa' (a-²)
ša bëlu iq-ba-a
a-di eli en-na
a-na amilu galli
bëlu ul id-din*

10. *en-na
šat-ti
ta-at-ta-rak
en-na suluppa
a-na amilu galli*

Tablette de Bél-ouballiṭ
au prêtre de Sippar,
mon frère : que Nabou et
Mardouk
bénissent mon frère.

5. Les dattes
dont le maître avait parlé,
jusqu'à maintenant
au serviteur
le maître ne (les) a pas
données.

10. Voici
un an
que tu te retardes.
Maintenant, les dattes
au serviteur

1. La lacune laissée par Thompson à cet endroit est insuffisante pour cette restitution. Peut-être y avait-il seulement *ša šarri* sans *hadûtu*.

15. *bêlu lid-din kurunna* 15. que le maître donne; de vin
 lid-di u te-e-me de sésame
 ša bêli-ia lu-uš-me qu'il (le) pourvoie, et des
 kap-du.....' nouvelles
 bêlu lu-š[e-bi-la] de mon maître que j'apprenne.
 dul-la..... Vite.....
 ba[at-ti-il] que le maître en[voie].
20. Le travail
 est in[terrompu].
- 5.-12. Je ne sais pourquoi Thompson a traduit par la forme interrogative « Is it not ? » et où il a vu en assyrien dans la l. 5 ou ailleurs l'équivalent de son : « Is it not true that ».
15. Au lieu de *kurunna*, Thompson : *bi-riš*, « let him deliver them (les dattes) in plenty » !
16. *lid-di*, de *nadû*, litt. : « qu'il jette » à l'esclave, — si ce n'est pas une écriture, défectueuse de *liddin*.

N° 56

Bêl-iddin réclame à Moušezib-Mardouk un vêtement volé par ses pêcheurs.

- | | |
|---|------------------------------|
| <i>duppi ilu Bêl-iddin a-na</i> | Tablette de Bêl-iddin à |
| <i>Mu-še-zib-ilu Marduk ahi-</i> | Moušezib-Mardouk, mon |
| <i>ia</i> | frère : |
| <i>ilu Bêl u ilu Nabû šû-lum</i> | que Bêl et Nabou la pros- |
| <i>balâtu</i> | périté (et) la vie |
| <i>ša ahi-ia liq-bu-û</i> | de mon frère décrètent. |
| 5. <i>amîlu bâ'irê-meš-ku-nu a-</i> | 5. Vos pêcheurs, ici, |
| <i>gan-na-ku</i> | |
| <i>a-na bit Mu-še-zib-ilu Bêl</i> | dans la maison de Mouše- |
| <i>amîlu šâb qâtê²-ia ki-i</i> | zib-Bêl, |
| <i>ir-ru-bu' u šubātu mu-šip-</i> | mon employé, comme |
| <i>pi-e-ti</i> | ils sont entrés et des vête- |
| <i>..... i-na ul-tu</i> | ments moušippêti |
| 10. <i>[lîb]-bi it-ta-[šû-û]</i> |du |
| <i>..... bur.....</i> | 10. milieu (de la maison, |
| <i>.....ki-i.....ta</i> | comme) ils ont em[porté] |
| <i>a-na pa-ni-ka al-tap-par</i> | |
| | |
| | devant toi je mande. |

- a-šar šubātu mu-šip-pi-e-ti* dans l'endroit où les vêtements *moušippēti*
15. *id-din-nu² i-šam-ma* 15. ils ont vendu, prends-(les),
a-na Kal-ba-a et à Kalbā,
amīlu mār šip-ri-ia i-din mon messenger, donne-(les).
ia-a-nu-um-mu S'ils ne sont pas
a-šar id-din-[nu²] là où ils (les) ont vendus,
a-na e à.....
 *ši*
5. *a-gan-na-ku*, litt. : « auprès de moi », « là où je suis ». Cf. n° 84, l. 5, note.
8. *mu-šip-pi-e-ti*. Voir *supra*, n° 53, l. 21, le singulier *mušip(b)-tum*, et *infra*, n° 230, l. 21, le singulier *mu-šip-ti*, et l. 8, le pluriel *mu-ši-pi-e-ti*. Ce mot désigne un vêtement. Dans le n° 230, il a été volé aussi avec les *u-di-e*, « les ustensiles ». Thompson le rapproche de l'araméen *ܡܫܝܦܬܐ*, coiffure sacerdotale, et le traduit par « turban » (?). Il est à rattacher probablement à la racine *צבת*; v. Muss-Arnolt, pp. 517 et 572.
- 15-18. *išamma*.....*ianummu*. Thompson traduit : « Find out for they are not here ».

N° 57

Bél-iddin demande à son chef Nabou-iddanna la solde alimentaire sans laquelle il ne peut conserver les ouvriers, qui se mettent en grève.

- duppi ilu Bél-iddin* Tablette de Bél-iddin
a-na ilu Nabû-id-dan-na à Nabou-iddanna,
abi-ia ilu Bél ilu Nabû u mon père : que Bél, Nabou
ilu Uraš et Ourāš
šû-lum u balātu ša abi-ia la santé et la vie de mon père
5. *liq-bu-û amīlu išpari bir-mu* 5. décrètent. De tisserand
amīlu išpari iši ina pâni-ia d'étoffes bigarrées
 (et) de vannier à ma disposition
ia-a-nu al-la il n'y a pas. Or,
ûmu 5 amīlu naggaru depuis 5 jours, de charpen-
 tier
ina pâni-ia ia-a-nu à ma disposition il n'y a
 pas (non plus).

- | | |
|---|--|
| <p>10. <i>ûmu 18 amîlu šâbê-[meš?]</i>
 <i>ina muh-ši du....</i>
 <i>i-nam-dîn-nu</i>
 <i>û(?)ûmu XVIII kan</i>
 <i>ûmu 20 amîlu šâbê-meš</i></p> | <p>10. 18 jours (de paye) aux hommes
 pour le....
 on doit verser;
 or, le XVIII^e jour
 20 jours (de paye) aux hommes</p> |
| <p>15. <i>id-dan-na um-ma</i>
 <i>kurummata in-na-aš-šu-nu-tu</i>
 <i>ia-a-nu-[û]</i>
 <i>man-ma it-ti-ia</i>
 <i>ul i-la-am-ma³</i></p> | <p>15. qu'on verse, (toi) disant:
 « Donnez-leur la solde alimentaire »;
 sinon,
 personne avec moi
 ne montera.</p> |
| <p>20. <i>te-e-mu ša bêli-ia</i>
 <i>lu-uš-me</i>
 <i>ia-a-nu-û dul-lu</i>
 <i>i-bat-ti-il</i></p> | <p>20. Les ordres de mon maître (à ce sujet) que je reçoive, sinon le travail restera interrompu.</p> |

3. L'invocation du dieu Ouraš (IP) semble indiquer que Bêl-iddin résidait à Dilbat, localité des environs de Babylone où ce dieu était honoré.

10-23. Les ouvriers ont fait défection parce qu'on ne les payait pas. Il n'y a qu'un moyen de les ramener : on leur doit 18 jours de paye; qu'on leur en accorde 20, par l'ordre de Nabû-iddanna. S'il ne consent pas à donner cet ordre, aucun ouvrier ne voudra revenir avec Bêl-iddin et le travail chômera. — C'est le seul sens que j'ai pu découvrir à ce passage. Pour l'accepter, il faut admettre ou bien que *iddanna*, l. 15, est ici un imparfait : on doit donner, — ou bien qu'il est employé, non seulement pour le parfait, ainsi qu'il arrive souvent dans les textes de basse époque, mais encore pour le précatif, cf. nos 27, 19; 59, 27 et 234, 34, *ni-iš-me* pour *lù nišme*; n° 229, 17, *niš-kun* pour *lù niškun*. — *Nadānu* gouverne deux accusatifs, comme dans les textes achéménides, v. g. Béhistoun, 96 : *qāti-ia in-da-na-aš-šu-nu-tú*, « il les a livrés à mes mains ».

La traduction de Thompson est assez différente : « Dix-huit jours ils ont payé les ouvriers pour le... (Maintenant ?) c'est le dix-huitième jour; car vingt jours il doit payer les ouvriers, et leur délivrer leur subsistance (ou) il n'y aura personne (et) pas un ne se joindra à moi. Que

j'apprenne des nouvelles de mon maître, car il n'y a pas d'ouvrage en train ici, il a cessé. »

N° 58

Bêl-iddin transmet au prêtre de Sippar la requête d'un fonctionnaire, qui réclame un âne pour lequel il semble avoir envoyé de l'argent. Il l'engage à lui envoyer cet âne, dont il ne veut pas lui-même, parce qu'il est trop grand.

- | | |
|---------------------------------------|---------------------------------|
| <i>duppi ilu Bêl-iddin a-na</i> | Tablette de Bêl-iddin au |
| <i>amilu šangi Sippar ki</i> | prêtre de Sippar, |
| <i>aḫi-ia ilu Nabû u ilu Mar-</i> | mon frère : que Nabou et |
| <i>duk</i> | Mardouk |
| <i>a-na aḫi-ia lik-ru-bu</i> | bénissent mon frère. |
| 5. <i>amilu ša-tam ša E-zi-da</i> | 5. L'intendant de l'Ezida |
| <i>a-na eli imêra (a²)</i> | au sujet de l'âne |
| <i>iš-tap-ri um-ma</i> | a mandé en ces termes : |
| <i>kaspu a-na eli</i> | « L'argent pour (le paye- |
| | ment de l'âne) |
| <i>it-tal-ku ki-i</i> | est parti. Si |
| 10. <i>pâni-ka maḫ-ri</i> | 10. il te plaît, |
| <i>at-ta bêlu</i> | ô toi, que le maître |
| <i>li-bu-uk-šu</i> | (te) le livre ; |
| <i>ù ki-i a-a-nu-ù</i> | et, sinon, |
| <i>a-di la a-na gi-iš-zu</i> | avant que pour la tonte |
| 15. <i>al-la-ku šup-ra-aš</i> | 15. je ne parte, envoie-le. » — |
| <i>ù a-na-ku ki-i a-mu-ru</i> | Or, (pour) moi, comme je |
| | (l')ai vu, |
| <i>ra-bi ù pâni-ia</i> | il est trop grand et il ne me |
| <i>ul ma-ḫi-ir a-mur</i> | plaît pas. Voici (donc) : |
| <i>Suq-a-a a-na pân aḫi-ia</i> | Souqâ devant mon frère |
| 20. <i>al-tap-ri imêra</i> | 20. j'envoie ; l'âne |
| <i>u ù-di-e imêri</i> | et l'attirail de l'âne |
| <i>ina qâtê²-šu bêlu</i> | par ses mains que le maître |
| <i>liš-pu-ru</i> | envoie. |

8-18. Thompson : « L'argent arrive pour lui, ainsi aussitôt qu'il te sera convenable, mon seigneur, envoie-le, et s'il n'y avait personne jusqu'à la tonte, envoie-le (par) un voyageur. » Et lorsque je vis (cet âne), c'était trop (demander) et il ne convenait pas ».

N° 59

Bél-boulliṣou informe Hašdaia que l'affaire qui l'intéresse
en est au même point.

- | | |
|-----------------------------------|-----------------------------|
| <i>duppi ilu Bêl-bul-liṣ-su</i> | Tablette de Bêl-boulliṣou |
| <i>a-na Ha-aš-da-a-a</i> | à Hašdaia, |
| <i>bêli-ia ilu Marduk ù</i> | mon maître : que Mar- |
| | douk et |
| <i>ilu Zar-pa-ni-tum šû-lum</i> | Zarpanitoum la santé |
| 5. <i>u ba-la-tu ša bêli-ia</i> | 5. et la vie de mon maître |
| <i>liq-bu-ù šû-lum</i> | décèrètent. Salut |
| <i>a-na E-[sag-gi]l</i> | à l'E[saggi]l |
| <i>u Bâbi[li] šû-lum</i> | et (à) Baby[lone], salut |
| <i>a-na ri-in-du</i> | à |
| 10. <i>a ta-qab-bi</i> | 10. tu dis. |
| <i>..... kaspu ša bêlu iš-pu-</i> | l'argent sur lequel le |
| <i>ru</i> | maître a mandé |
| <i>..... [a]-gan-na</i> | ici |
| <i>..... an hi dan-nu</i> | |
| <i>..... kaspu</i> | l'argent |
| 15. <i>..... iš</i> | 15. |
| <i>[a]-na muḥ-hi dib-bi</i> | Au sujet de l'affaire |
| <i>ša bêlu iš-pu-ru</i> | sur laquelle le maître a |
| | mandé, |
| <i>dib-bi a-na la</i> | l'affaire en dehors |
| <i>ša maḥ-ru-ù</i> | de ce qui a eu lieu d'abord |
| 20. <i>ul iš-nu-ù ù</i> | 20. n'a pas changé, et |
| <i>amitu šabê-meš gab-bi</i> | tous les hommes |
| <i>ul-tu Šû-ša-an ki</i> | de Suse |
| <i>i-tir-bu-ni</i> | sont rentrés. |
| <i>mimma ana ša la taš-mu-ù</i> | Aucune affaire en dehors |
| | de ce que tu as entendu |
| 25. <i>dib-bi ul iš-nu-ù</i> | 25. n'a changé. |
| <i>kāp-du ṭe-e-me</i> | Vite, des ordres |
| <i>ša bêli-ia ni-iš-me</i> | de mon maître puissions- |
| | nous recevoir. |
| <i>a-mur ū-mu-us-su</i> | Voici : tous les jours |
| <i>ilu Bêl u ilu Bêliti-ia</i> | mes Bêl et Bêlit |
| 30. <i>a-na ba-la-ṭi-ka</i> | 30. pour ta vie |
| <i>ù-ṣal-la</i> | je prie. |

13. *an hi dan nu*. Faudrait-il lire un nom propre. *ilu Aššur-dan-nu* ?
24. La construction paraît défectueuse, pour *mimma ana la ša taš-mu-ú*, comme dans les l. 18-19.
27. Sur le précatif rendu par le parfait seul, voir *supra*, note sur n° 57, 10-23.

N° 60

Encore un paiement oublié. Bêl-zêr-ibni rappelle au prêtre de Sippar qu'un fonctionnaire, dont le nom est effacé, se voit obligé de nourrir à ses dépens les chevaux à lui confiés.

- | | |
|--|--|
| <p><i>duppi ilu Bêl-zêr-ibni</i>
 <i>a-na amilu šangi Sippar ki</i>
 <i>abi-ia ilu Bêl u ilu Nabû</i>
 <i>šû-lum u balâtu ša abi-ia</i></p> | <p>Tablette de Bêl-zêr-ibni
 au prêtre de Sippar,
 mon père : que Bêl et Nabû
 la prospérité et la vie de
 mon père</p> |
| <p>5. <i>liq-[bu]-ú[Arad?]-ilu Gu-la</i>
 <i>ša a-na.</i>
 <i>aš-pur-ra 10 šiqli kaspi</i></p> <p><i>ina kurummâti-šu in-na-</i>
 <i>aš-šu</i>
 <i>ki-sa-ti ul-tu ra-man-ni-šu</i></p> | <p>5. décrètent. [Arad?]-Goula,
 que pour [X.]
 j'ai envoyé, 10 sicles d'ar-
 gent
 pour sa solde alimentaire
 donne-lui.
 Des fourrages à ses propres
 (dépens)</p> |
| <p>10. <i>ú-ša-ak-ka-lu</i></p> <p><i>kap-du harrâna a-na</i>
 <i>šépê -meš-šu šû-kun</i>
 <i>te-iq-ti</i>
 <i>ina lib-bi bêli-ia</i></p> | <p>10. il fait manger (aux che-
 vaux).
 Vite, le chemin pour
 ses pieds dispose.
 De retard
 en (cela) mon maître</p> |
| <p>15. <i>la i-šak-kan</i>
 <i>šisê-meš</i>
 <i>ša šarri muš-šû-ru</i></p> | <p>15. ne doit pas causer :
 les chevaux du roi
 sont abandonnés.</p> |

6. Le nom du malheureux fonctionnaire devait se trouver dans cette ligne. Bêl-zêr-ibni avait envoyé [Arad]-Gula pour exposer sa situation et rapporter les dix sicles nécessaires pour acheter du fourrage.

7-10. Thompson n'a pas compris le corps de la lettre, il traduit :

- « Je lui délivrai dix siecles d'argent..... je lui ai fait manger ses propres légumes (?) ».
13. *te-iq-ti*, de *qatû*, « retard », d'après le contexte: point de délai, puisque les chevaux du roi sont à l'abandon. Cesens convient aussi au n° 133, l. 21 : *te-iq-tum Ba-ku-û ina lib-bi-ku-nu la i-šak-kan*, « Baku ne doit pas causer de retard parmi vous » (le scribe presse l'exécution d'un ouvrage). Dans le n° 29, l. 18, *man-ma te-iq-ti*, le contexte manque; quant au n° 43, l. 20, *te-iq-tum a-na bêli-ia la i-ip-pal*, la lettre entière est trop obscure pour que je puisse hasarder pour le moment une explication. — Thompson : « cessation » (de l'ouvrage).

N° 62

Bêl-zêr-ibni donne l'ordre de mettre aux fers un ou deux individus.

- | | |
|--------------------------------------|---|
| <i>duppi ilu Bêl-zêr-ibni</i> | Tablette de Bêl-zêr-ibni |
| <i>a-na ilu Šamaš-ba-ni</i> | à Šamaš-bani, |
| <i>aḫi-iâ ilu Bêl u ilu Nabû</i> | mon frère : que Bêl et Nabou |
| <i>šû-lum u balâtu ša aḫi-iâ</i> | la prospérité et la vie de mon frère |
| 5. <i>liq-bu-û mi-na-a</i> | 5. décrètent. En tout ce qui concerne |
| <i>ilu Bêl-da-a-nu</i> | Bêl-dânou |
| <i>u ilu Šamaš-aḫi-iâ</i> | et Šamaš-aḫi-ia |
| <i>ak-ka-ba u ina pâni-iâ</i> | j'ai reçu des ordres, et (ces ordres) me sont présents. |
| <i>en-na al-tap-par</i> | Maintenant, je mande : |
| 10. <i>kap-du</i> | 10. Vite, |
| <i>ina is-qa-a-ta</i> | dans les fers |
| <i>i-di-ši-ma</i> | jette-le, et |
| <i>a-na ilu Nabû.....</i> | à Nabou..... |
| <i>i-qa (?) -aš-šû (?) -tu-šû-nu</i> | |
| 15. | 15. |
| <i>ilu Nabû [lu-û] i-di</i> | Le dieu Nabou sait |
| <i>ki-i.....</i> | que..... |
| <i>ia-[a-nu-û]</i> | si (tu) ne (le fais) pas, |
| <i>a-na amilu mâr šarri</i> | au fils du roi, |
| 20. <i>a-na muḫ-ḫi-ka</i> | 20. à ton sujet, |
| <i>a-qa-bu-û</i> | je parlerai. |

- 5-8. Si on traduit *mi-na-a* par l'interrogatif « quoi », le sens est moins satisfaisant : « En quoi sur Bêl-dânu et Šamaš-ahî-ia ai-je reçu des ordres et me sont-ils présents ? » — Il est difficile de prendre *akkaba* pour un parfait *aqba* : « Qu'ai-je dit sur Bêl-dânu, etc. ». La suite prouve d'ailleurs qu'il a reçu des ordres très précis. En tout cas *mi-na-a ak-ka-ba u ina pâni-ia* ne peut dans aucune hypothèse se traduire : « Que disent-ils contre moi ? » (Thompson).
12. *i-di-ši* pour *i-di-šu* au lieu de *i-di-šu-nu* qu'on attendrait. Le scribe n'a-t-il en vue qu'un des deux individus, ou a-t-il commis un oubli ?

N° 63

Balaṭ-sou donne à un gouverneur des nouvelles du fils du roi, qui est malade ou en convalescence et auprès duquel il se trouve.

duppi Ba-laṭ-su
a-na amīlu gēpi
bēli-šu ilu Šamaš u ilu Bu-
ne-ne
šū-lum u balātu ša bēli-iā

5. *liq-bu-ū mār šarri*
ša a-na bitī il-lī (?) -ku
ši-zib il-ta-ti
ina šu-li-e ša ilu Šamaš

- pa-ni-šu ba-nu-ū*
 10. *ki-i u-šaṭ-ṭi-ru*
ina pâni-šu at-ta-ziz
nī-sip ša ḥi-me-ti
ša u-gir-ri-ba-aš
a-na mār amīlu ka-šir

15. *ul-te-bi-lī*
a-na mār amīlu ša-kin
ša il-lī-ku
il-ṭar um-ma
biti ba-ni-i amīlu ša-kin

Tablette de Balaṭ-sou
 au gouverneur,
 son maître : que Šamaš et
 Bounene
 la prospérité et la vie de
 mon maître

5. décrètent. Le fils du roi,
 qui est arrivé à la maison,
 boit du lait ;
 pendant les prières au dieu
 Šamaš,
 sa face s'est illuminée.

10. Pendant que j'écris,
 devant lui je me tiens.
 Le vase de beurre
 que je lui avais apporté,
 au fils du commandant(?)

15. il a envoyé.
 Au fils du préfet
 qui s'en est allé,
 il a écrit en ces termes,
 (à propos de) la belle (?)
 maison du préfet,

20. *iq-ta-ba-aš-šu*
um-ma bitu ba-nu
pa-ni ša mār amlu ka-šir

ina muḫ-hi ib-ta-nu-ú
istèn dan-nu ša maḫ-rat
25. *istèn dan-nu ša pa-ši-e*
istèn kid (?) 54 qa (?)
kurummāti
102 qa ŠE-BAR ul-tir-ri-
bi-šu
ina ši-in (?) -di-ka
in-da-ḫar-an-ni
20. il lui a dit :
« la belle (?) maison
antérieure du fils du com-
mandant,
a-t-on bâti sur (elle) ? »
Un vase de *maḫrat*,
25. un vase de *paši*,
un 54 *qa* d'aliments,

102 *qa* de grain, j'ai fait
entrer auprès de lui.
Grâce à ta marque (?),
il a accepté de moi (ce pré-
sent),
30. et sa face
s'est illuminée.
Le fils du commandant lui
a envoyé un message
ainsi conçu :
« Tu ne finiras pas les pro-
visions
avant que chez toi je me
rende ». —
35. La réponse de mon maître
au message
puissé-je recevoir.
30. *u pa-ni-šu*
ba-nu-ú
mār amlu ka-šir il-tar-par-
ra-šu um-ma

kurummāti la ta-aq-ta adi
eli ša ana pāni-ka
al-la-ku
35. *gab-ri ši-pir-tum*
ša bēli-iā
lu-uš-mu

6. Au lieu de *il-li-ku*, l'autographie porte : *il-te-par-ku*. La confusion est assez facile à faire. Thompson : *il-te-par-ku*, « qui t'a envoyé à la maison ».

7-9. Au lieu de reconnaître dans *il-ta-ti* l'ifteal de *šatū*, pour *istati*, Thompson y voit un pluriel, « du singulier *iltu*, peut-être un féminin de *ālu*, « béliér » : « Le fils du roi désire du lait de chèvre (?) pour des prières à Šamaš » !

12-15. Thompson : « J'ai envoyé un *nisip* de crème, que je lui avais présenté, au fils du garde. »

19-23. Ce passage est obscur ; la traduction que j'en propose est très hypothétique. *bitu banu* peut signifier aussi « immeuble bâti ». J'ai adopté la forme interrogative à cause de la prolongation de *ib-ta-nu-ú*. Le fils du roi semble

s'enquérir si on a bâti une nouvelle maison sur une ancienne.

24-25. *maḥ-rat* et *pa-ši-e* désignent probablement quelque sorte de mets ou de boisson.

33. *ta-aq-ta* est évidemment un parfait qal; ce verbe a d'ordinaire au qal un sens intransitif: « tu as été fini ». Mais le contexte réclame absolument l'imparfait et le sens transitif. Il faut donc admettre une négligence ou une méprise du scribe, qui aurait dû écrire: *la tuqatta*.

N° 65

Bêl-kišir informe le prêtre de Sippar que les ouvriers agricoles qui construisaient une prise d'eau l'ont abandonnée, probablement encore parce que le prêtre de Sippar ne les avait pas payés (l. 12).

duppi ilu Bêl-ki-šir
a-na amīlu šangi Šip-par ki
bêli-ia ū-mu-us-su
ilu Bêl u ilu Nabû a-na balât
napšati-meš

5. *a-ra-ku ū-mu*
tu-ub lib-bi tu-ub šêri

a-na bêli-ia
ū-šal-la ul-tu eli
ša bêlu is-pur-ra-an-ni

10. *a-ta gab-bi*
 (lacune)

ina lib-bi

ul id-din

a-mur a-na-ku

gu-li-in-ni

15. *um-ma di-pi*

it-ti mu-ša-ni-tum

di-pi amīlu ir-ri-še-e

gab-bi un-da-aš-šir-

ū ih-te-liq-

Tablette de Bêl-kišir
 au prêtre de Sippar,
 mon maître: tous les jours,
 Bêl et Nabou pour la vie des
 âmes,

5. la longueur des jours,
 le bonheur du cœur, le bon-
 heur du corps,

pour mon maître
 je prie. — Depuis
 que le maître m'a mandé

10. tout
 (lacune)

sur le

il n'a pas livré.

Voici: quant à moi,

crie-moi:

15. « Coule (?)

avec la digue,

coule (?) ». — Tous les

cultivateurs ont abandonné

(l'ouvrage)

et se sont enfuis.

14. *gu-li*, de קיל.

15. *di-pi*, à rapprocher du néo-hébreu et de l'araméen דאב,

« couler ». L'intendant plaisante peut-être sur sa propre infortune : il n'a qu'à couler comme de l'eau, à disparaître avec la digue abandonnée. Son chef peut donc lui crier : « Coule, etc. ». Cette traduction est évidemment douteuse. Thompson : « Continue (?), continue (?) le remblai. Si je laisse tous les jardiniers, ils s'enfuiront. »

N° 66

Cette tablette contient deux lettres de Bêl-kišir : l'une à Labâši, où il se plaint de Moušezib-Bêl; l'autre à Šoulloua, qu'il charge de diverses missions.

- | | |
|--|--|
| <p><i>duppi ilu Bêl-ki-šir</i>
 <i>a-na La-ba-a-ši</i>
 <i>bêli-ia ū-mu-us-su</i>
 <i>ilu Bêl u ilu Nabû a-na ba-</i>
 <i>la-tu</i></p> | <p>Tablette de Bêl-kišir
 à Labâši,
 mon maître. Tous les jours
 Bêl et Nabou pour la vie</p> |
| <p>5. <i>napšâtîm(tim)-meš ša bêli-ia</i>
 <i>ū-šal-la Mu-še-zib-ilu Bêl</i>
 <i>ma²-diš pir-ki it-ti-ia</i>
 <i>it-te-dib-bu-ub</i>
 <i>mim-mu ka-la-mu</i></p> | <p>5. des âmes de mon maître
 je prie. Moušezib-Bêl
 très fort contre moi du mal
 dit.
 En quoi que ce soit,</p> |
| <p>10. <i>ul i-na-di-id</i>
 <i>a-mur Mu-še-zib-ilu Bêl</i>
 <i>ina Bâbili</i>
 <i>it-ti-šu bêlu li-dib-bu-ub</i>
 <i>ši-pir-ta-šu a-na pa-ni</i>
 <i>ilu Nabû-id-dan-nu</i></p> | <p>10. il ne recule.
 Voici : Moušezib-Bêl est à
 Babylone,
 que le maître parle avec lui;
 son message chez
 Nabou-idannou</p> |
| <p>15. <i>u Šû(?) -la-a</i>
 <i>bêlu li-iš-ša-am-ma</i>
 <i>[bêl]u lu-še-bu-lu</i>
 <i>a-na Šul-lu-ū-a</i>
 <i>aḫi-ia ilu Bêl u ilu Nabû</i></p> | <p>15. et Šou(?)lâ
 que le maître prenne,
 et que le maître envoie. —
 A Šoulloua,
 mon frère : que Bêl et Na-
 bou</p> |
| <p>20. <i>[šulum u balātu ša]aḫi-ia</i>

 <i>[liq-bu-ū]</i>
 <i>ši-pir-tum šiḫirtum</i>
 <i>ina qâtê² Šad-din-nu ul-te-</i>
 <i>bi-lu</i></p> | <p>20. [la prospérité et la vie de]
 mon frère
 [décèrent
].
 Un petit message
 par les mains de Šadinnou
 j'ai envoyé;</p> |

- a-na ilu Nabû-id-dan-nu i-din* à Nabou-idannou donne-
(le).
25. *gab-ru-û ši-pir-tum* 25. Une réponse à (ce) message
a-ki-i šiḫirtum i-ša-am-ma selon qu'il est court, prends
et
lu-še-bu-lu ištēnit (it) ši-pir-tum qu'on (me l')envoie. Un
message
ša amilu daiani i-ša-am-ma du juge prends, et
a-na pa-ni Am-bu-lu devant Amboulou,
30. *amilu tu-û ša bit ilu Nergal* 30. le prêtre (?) du temple de
Nergal,
ša muḫ-ḫi ú-il-tim..... qui est préposé aux cré-
ances.....
[tu]-pat-ta ina pa-ni-šu tu (l')ouvriras en sa pré-
sence.
.....dak-ka i-ša-am-ma Prends ton.....et
šu-bu-lu envoie-(le).

7. *ma'-diš*. Le signe *diš*, 𐎠, manque sur l'autographie.
10. *i-na-di-id*. En hébreu, en araméen et en syriaque, la racine 𐤎𐤓𐤁 signifie « reculer », « avoir horreur de », sens qui s'adapte très bien à notre contexte.
26. « selon qu'il est court », c'est-à-dire une réponse proportionnée à sa brièveté.
30. *tu-û* signifie « incantation » ; *amilu tu-û* désigne peut-être « l'homme de l'incantation », « l'enchanteur » ; dans ce cas, il aurait cumulé ses fonctions rituelles avec celles de trésorier.

N° 71

L'auteur de la lettre demande à un berger (en chef ?) de lui faire le prêt qu'il lui a proposé.

- [duppi.....]* [Tablettes de....]
a-na amilu rê'i.... au berger.....
ilu Bêl ilu Nabû ilu Sin u que Bêl, Nabou, Sin et le
ilu.... dieu....
šu-lum balâṭu a-rak ûmé- la prospérité, la vie et la
-meš longueur des jours
5. *ša abi-ia liq-bu-u ...* 5. de mon père décrètent.

- ša bēlu iš-pu-[ru]* Au sujet de ce que le maître
a mandé
um-ma šū-pur-am-ma en ces termes : « Envoie
(quelqu'un)
kaspa lu-še-bi-lak-ka pour que je puisse te faire
porter de l'argent »,
a-mur ilu Sin-na-din-aḫi voici : Sin-nâdin-aḫi
10. *a-na bēli-ia al-tap-ra* 10. j'envoie à mon maître,
5 ma-na kaspi bēlu 5 mines d'argent que le
maître
lu-še-bi-la (me) fasse porter (par lui).
ki-i a-na ši-bu-ti-ia Si selon mon désir
al-tak-nu-uš je fais de cet (argent),
15. *ina arḫu araḫsamna* 15. dans le mois de marches-
wan
kaspa ana bēli-ia l'argent à mon maître
lu-še-ib-bi-la je ferai rapporter.
u ia-a-nu-ù Et si (je) ne (le fais) pas,
kaspu ul i-ša-an-ni l'argent ne changera pas :
20. *ina kunukki-šu* 20. muni de son sceau,
a-na bēli-ia à mon maître
ù-šib-bi-la (plus tard) je le ferai porter.
19. « L'argent ne changera pas », c'est-à-dire : si je ne le rends pas aussitôt que je l'espère, il ne sera pas perdu pour cela : je le rendrai intact, sous paquet scellé, un peu plus tard.

N° 73

Réclamations diverses. Le sens de plusieurs passages est obscur.

- duppi Pur-šū-ù a-na.....* Tablette de Pouršou à....
abi-ia ilu Bēl u ilu Nabû mon père : que Bēl et Na-
šū-lum u balātu bou la prospérité et la vie
ša abi-ia liq-bu-ù a-na-ku de mon père décrètent. Moi
ina te-mi-ia ù man-ma ul (je m'en tiens) à ma déci-
.... ka sion, et personne ne te...
5. *ša it-ta-ḫu-ù-a iz-zi-zu* 5. En ce qui concerne mon
ù a-na ilu Za-ma(l)-ma(l)-
iddin ilu Daianu-iddin ittaḫou, il a été érigé,
et à Zamama-iddin, Daia-
nou-iddin

- u Gu-ub-ba-a a-qab-bi-ma*
ša ŠE-BAR
ša ina pâni-šu ul ib-ba-ku-
nim-ma
ul i-nam-din-nu-nu en-na
ši-pir-tum
 10. *a-na muḫ-ḫi bêlu liš-pu-ra-*
aš-šu-nu-tū
um-ma it-ta-ḫu Pur-šū-ū
iš-zi-za-ma ša man-ma ša
ŠE-BAR
ina pâni-šu ab-kan-nim-ma
a-na
Pur-šū-ū in-na-’
 15. *ilu Nabû-aḫi-šu u Ri-mut*
mârê-meš ša Eṭir-ilu Mar-
[duk]
piš-ki it-ti[-ia]
id-da-ab-bu-[ub-bu]
ul id-di-(sic)-din-nu ištê-
[nit....]
 20. *ù mâr šip-ri ki-i ša Bar-*
zi-en-na
ù ki-i ša amilu sukkallu
bêlu liš-ša-am-ma
a-na pân Gu-za-nu amilu pa-
gu-du
u Iddin-Nergal amilu ū-pi-
za-na-pa-ta
bêlu lu-še-bi-lu a-mur kaspi
te-lim
 25. *Ša-ilu Bêl-at-ta bêlu liš-ši-*
ma a-na
eli šip-ri-tum ū mâr šip-ri
bêlu lid-din kap-du te-e-mu
ša bêli-ia lu-uš-mu a-na-eli
suluppi ša ilu Za-ma(l)-
ma(l)-iddin
- et Goubbâ, j'ai beau donner
 des ordres, le grain
 qui doit être mis à sa dispo-
 sition, ils ne (le) livrent
 pas,
 ils ne (le) versent pas.
 Maintenant, un message
 10. à ce sujet que le maître leur
 envoie,
 en ces termes : « L'*ittahou*
 de Pouršou
 a été érigé, et chacun le
 grain
 mettez à sa disposition et
 donnez à Pouršou ». —
 15. Nabou-aḫi-šou et Rimout
 fils de Eṭir-Mardouk,
 du mal contre moi
 trament;
 ils n'ont pas livré une
 seule....
 20. En conséquence, un mes-
 sager comme Barzienna,
 ou comme l'inspecteur, que
 le maître prenne, et
 à Gouzanou, le régisseur,
 et Iddin-Nergal, le.....
 que le maître (l')envoie. —
 Voici, l'argent de la taxe
 25. de Ša-Bêl-atta que le maî-
 tre prenne, et pour
 le message et le messenger
 que le maître (le) donne.
 Vite, des ordres
 de mon maître que je re-
 çoive. Au sujet
 des dattes de Zamama-iddin

30. *u ilu Daianu-iddin ša taq-ba-*
man-ma ul id-din-nu 30. et de Daianou-iddin sur
 lesquelles tu as donné des
 ordres,
 aucun ne (les) a livrées.
- 4-5. *a-na-ku ina te-mi-ia* peut se traduire aussi : « moi, je suis
 dans mon bon sens ». Thompson : « Je suis dans mes
 propres nouvelles », c'est-à-dire je ne sais rien de l'exté-
 rieur.
5. *it-ta-ḫu*, je n'ai pas pu découvrir le sens précis de ce mot.
 Est-ce un moulin, un grenier? C'est au moins un bâti-
 ment : on habite l'*ittahū* d'après le n° 43, l. 27 : *it-ta-aḫ-*
ḫa-aš-šu lu-ū-aš-ši-ib. — Thompson : « mon moulin (?)
 s'est arrêté ».
12. *iš-zi-za* pour *iz-zi-za*. On pourrait lire aussi *ša mim-ma ša*
ŠE-BAR, « pour tout ce qui est du grain ». — Thom-
 pson : « Le moulin de Buršū s'est arrêté et personne n'a
 envoyé de grain pour lui ou (ne l'a) délivré à Buršū. »
17. *piš-ki* = *pir-ki*, d'après Ungnad, *Orient. Lit. Zeitung*, 1907,
 p. 519. Il est possible cependant qu'il doive se rattacher à
pašāqu, « être douloureux », « être pénible ».
23. *amīlu ū-pi-za-na-pa-ta*, ethnique ou nom de fonction? Cf. le
 nom propre *U-pi-iz-za* . . . dans Scheil, *Textes élamites-*
sémitiques, III, n° 172, verso, 5.
24. *te-lim*, plutôt que *te-ši*, probablement « taxe sur la récolte », à
 rapprocher de *telitu*; voir Clay, *Babylonian Expedition*,
 t. XIV, p. 2 et note 5.

N° 74

Le fonctionnaire des écuries, Gouzanou, se plaint vivement à son collègue Širkou. Celui-ci lui a affirmé que Loubloujou et autres employés étaient inscrits pour servir sous ses ordres. Or, le commandant du fort est venu et les a emmenés. Gouzanou demande justice.

duppi Gu-za-nu a-na Ši-
ir-ku
aḫi-ia ilu Bēl u ilu Nabū šū-
lum u balātu ša aḫi-ia

liq-bu-ū ina Bābili ū-mu-
us-su

Tablette de Gouzanou à
 Širkou,
 mon frère : que Bēl et Na-
 bou la prospérité et la vie
 de mon frère
 décrètent ! — Dans Baby-
 lone, tous les jours,

- pi-ir-ša-tum it-ti-ia ta-dib-bu-ub* tu dis des mensonges avec moi.
5. *ta-qab-ba-a um-ma Lub-lu-tu* 5. Tu (me) dis : « Loublouïou, le palefrenier, et tes *ourlišou* sont inscrits chez toi ». — Or, le commandant du fort, lorsqu'il est venu dans mon enclos (?), Loublouïou et tous les palefreniers
- mâr amîlu si-si-i û amîlu UR-LI-ŠU-meš-ka*
- it-ti-ka ša-aṭ-ru u amîlu rab dūri*
- ki-i il-li-ku ina ku-ta-al-li-ia*
- Lub-lu-tu u mârê-meš amîlu si-si-i*
10. *gab-bi uq-ti-il umma at-tu-û-a* 10. a regardé, en disant : « Ils sont à moi ». — Il les a pris (?), et les *ourlišou* qui étaient avec moi il a emmené. Toi, tu m'avais abouché avec lui, et (voici que) son coup sur moi par ses propres mains est rude !
- iš-šu-nu û amîlu UR-LI-ŠU-meš ša it-ti-ia*
- i-ta-bak at-ta pi-ia it-ti-šu*
- ša-ak-na-a-ta u ša-qas-su*
- a-na muḫ-ḫi-ia ina qâtê²-šu kab-ta-šu*
15. *en-na Lub-lu-tu mâr amîlu si-si-i* 15. Maintenant, Loublouïou, le palefrenier, est à la tête (?) des bateaux qui [portent] le vin (?) à la ville de Danipinou. Or, les palefreniers, les *ourlišou* et les ouvriers, hommes libres,
- ina qaqquad elippu-meš ša karâna (?)...*
- a-na alu Da-ni-pi-nu-ma û amîlu mârê-meš amîlu si-si-i*
- amîlu UR-LI-ŠU-meš u amîlu šâbê-meš mâr ba-nûtu-meš*
20. *ina qâtê²-šu la tu-maš-šar pi-ir-ki* 20. tu ne dois pas abandonner entre ses mains. De violences contre mes gens, pour le commandant du fort, qu'il n'exerce pas. Toi, à Atkal-ana-mâr-Esaggil, à ce sujet, ordonne : « Des hommes à
- a-na amîlu rab dūri it-ti amîlu šâbê-meš-ia*
- la i-dib-bu-ub at-ta a-na At-kal-a-na-mâr-E-sag-gil*
- a-na muḫ-ḫi*
- ki-bi amîlu šâbê-meš ku-um*

- amīlu šābē-meš in-na-aš-su* la place des hommes
donne-lui. »
25. *ba-ga-ni-' Da-ri-ia-a-muš šarri* 25. Un message du roi Darius
- ina muḥ-ḫi-ka amīlu šābē-
-meš ša ga-ar-du* t'a été (adressé) : les hommes
qui ont été effacés (des
rôles),
- ša ṭe-e-me aš-ku-nu-ka pu-
uṭ-ti-ir-šu-nu-tu* sur lesquels je t'ai donné
des ordres, libère-les. —
- a-mur amīlu maššaru abul-
lu-meš amīlu mārē-meš si-
si-i* Voici (en un mot) : les
gardes des portes (et)
tous les
- gab-bi ina pa-ni-ka à amīlu
šābē-meš* palefreniers sont à ta dispo-
sition ; les gens
30. *ša Bit Da-ku-ru ša ina Bā-
bili aš-bu-'* 30. de Bit-Dakourou qui de-
meurent dans Babylone
- ina pa-ni-ka it-ti amīlu
šābē-meš* sont aussi à ta disposition.
Contre les gens
- ša bīt narkabti-ia la ta-dib-
bu-ub.* de ma remise, n'intrigue
(donc) pas (pour me les
enlever).
6. *UR-LI-ŠU-meš*, sans doute des palefreniers ou des garçons
d'écurie, car Guzanu lui-même est un chef d'écurie ou
de remise ; voir l. 32 *bīt narkabti-ia*, « ma maison de
char », c'est-à-dire « ma remise ». De plus, aux l. 9-12, après
avoir dit que le commandant du fort a regardé Lubluṭu
et les palefreniers, il continue : « et les *UR-LI-ŠU* il a
emmené », et l. 18-19 il les énumère encore après les pale-
freniers.
8. *kutallu*. L'idéogramme de *kutallu* est *TIK-ḪAZ*, qui est aussi
l'équivalent de *šigaru*, « verrou », « cage », au moins
sous la forme *TIK-ḪA-ZA* ; voir Delitzsch, *AHW*,
p. 130 a et 641 a. Son premier élément *TIK* entre encore
dans la composition de plusieurs autres idéogrammes
qui expriment l'idée de « fermer » ; voir Brünnow, nos 3234,
3235, 3246, 3288-3292. Le sens fondamental de *kutallu*
serait donc « clôture », « enclos », « cour fermée » ; cf. *Cu-
neif. Texts*, XXII, n° 152, l. 14-15 : *ina ku-tal-li-ka is-
si-ir*. Le *kutallu* de Guzanu est par conséquent l'enclos,
le domaine où il exerce ses fonctions, sur lequel il règne,
c'est-à-dire « la remise » dont il nous parle à la l. 32.
10. *uṭ-ti-il*, II, 2 de *qālu* קל. On pourrait aussi le rattacher à

- qālu*, « parler » : « A Lubluṭu et à tous les palefreniers il a parlé en ces termes ».
11. *iš-šu-nu*, pour *iš-ši-šu-nu*; ou bien faut-il voir dans *iš* un substantif, état construit de *išu*, ou un idéogramme de prononciation et de valeur inconnues, « à moi est leur *iš* », peut-être « leur inscription », « leur service », « leur demeure »?
 12. *pi-ia*. On attendrait *pi-ka*, « tu t'es abouché avec lui », litt. « tu as placé ma bouche avec lui ».
 13. *ša-qas-su* pour *ša-qas+šu*, état construit de l'infinitif *šaqašu* avec le suffixe de la 3^e pers. masc. sing.
 16. *ina qaqqaḍ*, « à la tête », ou « sur la proue » des bateaux?
 19. Les *mār banītu* = *TUR-KAK-meš* semblent désigner les ouvriers « hommes libres » ou « clients » par opposition à ceux qui étaient esclaves; il est peu probable qu'il s'agisse ici de maçons.
 - 20-22. Guzanu paraît se résigner sans trop de peine au départ de Lubluṭu, mais il craint que ce même Lubluṭu ne retienne les autres palefreniers et employés et ne trame quelque chose contre eux pour le commandant du fort, ou peut-être « auprès » de ce commandant.
 23. Atkal-ana-mār-Esaggil est sans doute le commandant du fort des l. 7 et 21 qui a pris si indûment les hommes de Guzanu. Celui-ci demande qu'on l'oblige de lui fournir à lui Guzanu des hommes en échange des hommes qu'il lui a pris. Il est possible que les guillemets ne doivent se fermer qu'après « libère-les ». Les l. 24-27 contiendraient la teneur de l'ordre que Guzanu veut faire imposer à son adversaire.
 25. *ba-ga-ni-'* est un « ordre royal », transmis sans doute par message ou par courrier, comme il ressort soit de ce passage, soit du n° 244, l. 16, *ba-ga-[ni-'] Da-a-ri-muš šarri ina muḥ-ḫi-ku-nu*, soit du II^e Targum d'Esther, 4, 1, cité par Dalman, *Aram. Neuhebr. Wörterbuch*, p. 45, s. v. בִּגְנִי. — L'absence de contexte ne permet pas d'affirmer que c'est le même mot qui se présente dans le n° 214, l. 18 : *ba-ga-nu-' u ga-zu*....
 - 26-27. *ga-ar-du*, 3^e pers. du plur. masc. du permansif I, 1 de *garādu*, « effacer », « gratter »; cf. François Martin, *Textes religieux assyriens et babyloniens*, 1^{re} série, 1903, p. 284, l. 35-36. — Il s'agit sans doute d'employés qui ont le droit d'être libérés de la corvée ou du service royal,

ou bien d'ouvriers que Širku avait fait porter à tort sur ses rôles.

« Libère-les », c'est-à-dire renvoie-les, peut-être pour que moi, Guzanu, je puisse les reprendre, puisque toi, Širku, tu ne manques pas d'employés.

30. Les gens de *Bit-Dakuru* sont encore cités en termes assez méprisants dans le n° 222, l. 29. Ils formaient donc à Babylone, jusque sous l'empire perse, une caste d'ouvriers ou de travailleurs de bas étage.

31-32. Širku a à sa disposition toute sorte de gens. Qu'il ne cherche donc pas à attirer à lui ceux de Guzanu.

La traduction de Thompson est très différente de celle que je viens de proposer, surtout l. 4-14 et 20-27.

N° 75

Goula-balâtsou-iqbi prie Kourbanni-Mardouk de prêter du grain à Šaddinnou.

<i>duppi ilu Gu-lā-balāt-su-</i>	Tablette de Goula-balâtsou-
<i>iq-bi</i>	iqbi
<i>a-na Kur-ban-ni-ilu Mar-</i>	à Kourbanni-Mardouk,
<i>duk</i>	
<i>aḫi-iā ilu Nabû u ilu Mar-</i>	mon frère : que Nabou et
<i>duk</i>	Mardouk
<i>a-na aḫi-iā lik-ru-bu</i>	bénissent mon frère.
5. <i>ŠE-BAR a-na zēri ina</i>	5. De grain pour la semence
<i>pa-ni</i>	à la disposition
<i>Šad-din-nu ia-a-nu</i>	de Šaddinnou il n'y a pas.
<i>1 gur ŠE-BAR bēlu lid-</i>	Que le maître lui donne un
<i>din-šu</i>	<i>gour</i> de grain,
<i>u ū-il-tim ina muḫ-ḫi-šu</i>	et une obligation sur lui
<i>bēlu li-'il</i>	que le maître prenne.
10. <i>ki-i na-kut-ti</i>	10. Quoique un ennui
<i>a-na aḫi-iā</i>	à mon frère
<i>al-tap-par</i>	j'envoie,
<i>bēlu la ū-še-ti-iq-šu</i>	que le maître ne le repousse
<i>ŠE-BAR a-na zēri</i>	pas (Šaddinnou) ;
15. <i>bēlu lid-din-šu</i>	du grain pour la semence
	15. que le maître lui donne.

8-9. Litt. : « une obligation sur lui que le maître lie ».

10. *na-kut-ti*, cf. *supra*, note sur n° 6, l. 7.

13. La locution *lâ ú-še-ti-ig-šu* revient plusieurs fois dans ces lettres, dans le même contexte ou à peu près : *la tu-še-ti-ig-šu*, comme conclusion à une demande de prêt pour un tiers, dans le n° 98, l. 15, et comme conclusion à une demande de paiement de créance qu'on fait recouvrer par un tiers dans le n° 215, l. 17. Elle signifie littéralement : « ne fais pas aller » l'individu que je t'envoie, sans lui donner ce que je te demande. — Thompson : « que mon maître n'oublie pas cela ».

N° 78

Daianou-bél-[oušour] s'excuse d'un déficit dans un envoi de dattes et traite d'autres affaires d'ordre financier.

- | | |
|--|--|
| <p><i>duppi ilu Daianu-bél-[ušur]</i></p> <p><i>a-na Iddin-ilu Marduk bêli-ia</i></p> <p><i>û-mu-us-su ilu Bêl u ilu Nabû</i></p> <p><i>a-na balât napšâti-meš ša bêli-ia</i></p> <p>5. <i>û-šal-la a-mur 180 gur suluppi a-na bêli-ia ul-te-bi-lu ina lib-bi 27 ša Na-din suluppa</i></p> <p><i>ki-i ú-kal-lim-an-ni a-ḫi</i></p> <p>10. <i>nu-ku-su-nu a-ḫi ša it-bu-ku</i></p> <p><i>Bêl u ilu Nabû lu-ú i-du-ú ki-i 2 gur 106 qa nu-ku-su u la ina lib-bi [a]-mur 24 qa suluppi</i></p> <p>15. <i>[ina] iṣu elippi a-na [bêli]-iá ul-te-bi-[la]</i></p> <p><i>eš-ru-ú ša šadi(i) ša ilu Nergal</i></p> | <p>Tablette de Daianou-bél-[oušour]</p> <p>à Iddin - Mardouk, mon maître :</p> <p>tous les jours, Bêl et Nabou</p> <p>pour la vie des âmes de mon maître</p> <p>5. je prie. Voici : 180 <i>gour</i> de dattes à mon maître j'ai envoyé. Là-dessus, il y a 27 <i>gour</i> de Nadin. Les dattes quand il m'a montré, une partie</p> <p>10. nous avons retranché, l'autre partie est celle qu'il (t')a versée.</p> <p>Bêl et Nabou certes savent que 2 <i>gour</i>, 106 <i>qa</i> (seulement) ont été retranchés et n'y sont pas. Voici : 24 <i>qa</i> de dattes,</p> <p>15. sur un bateau, à mon maître j'ai envoyé (aussi).</p> <p>C'est la dîme de la montagne de Nergal ;</p> |
|--|--|

- pi-ḥa-tum bēlu liš-ša-²* en échange (des dattes qui manquent) que le maître (les) prenne,
u ši-ba-šu ša bēl eglu-meš et le prélèvement qui (appartient) au maître des champs,
20. *lib-bu-ú ša šad-da-giš* 20. au taux antérieur,
bēlu liš-ša-² a-mur 9 šigli que le maître prenne aussi.
kaspi Voici : 9 sicles d'argent,
eš-ru-ú ša ilu Nergal ša dîme de Nergal sur les
imneru-meš moutons,
a-na E-KUR nadnu (nu) ont été versés au temple.
ina muḥ-ḫi Là-dessus,
bēlu la i-sil-li kap-du que le maître ne soit pas négligent; vite,
25. *te-e-me ša bēli-id ina qâtâ²* 25. les ordres de mon maître
Še-el-li-bi lu-uš-[me] par les mains
amlu mār šip-ri-ia u ši-pir- de Šellibi que je reçoive.
ta-a Mon messenger et mon mes-
bēlu ul i-mur mi-na-a sage
le maître n'a donc pas vu!
13 šigli kaspi a-na Ḫa-ba- Pourquoi
ši-[ru] 13 sicles d'argent à Ḫaba-
širou širou
30. *bēlu id-din kap-du ši-kir-* 30. le maître a-t-il donné ?
tum Vite, le montant (?)
ša pi-ḥa-tum a-na pân.... de la taxe (?) chez [X....],
apil-šu ša Ni-qu-du..... fils de Niqoudou.....
eš-ru-ú bēlu [lu-še-bi-lu] la dîme, que le maître [en-voie].
10. nu-ku-su-nu, d'après les corrections en tête de *Cuneiform Texts*, fasc. XXII; donc 1^{re} pers. du pluriel du perman-sif II, 1 de *nakâsu*.
- 14-18. On peut faire une autre coupure et une autre traduction de ce passage : « Voici : 24 *qa* de dattes, sur un bateau, à mon maître j'ai envoyé. Pour la dîme de la montagne de Nergal, que le maître prenne l'échange » (ces dattes en échange).
19. *ši-ba-šu*, cf. dans Muss-Arnolt, *Assyr. engl. deutsches Handw.*, p. 1006, *šibšu*, prélèvement de grain ou de four-rage que les officiers royaux faisaient sur les champs.
30. *ši-kir-tum* de שָׁכַר, שָׁנַר, « enfermer ». D'après un texte publié

par Strassmaier, *Arsaciden Inschriften*, dans *Zeitschrift für Assyriologie*, t. III, p. 136 sq., le mot *šikirtum* aurait désigné au moins primitivement un objet, un sac de cuir, dans lequel on enfermait l'argent des taxes pour l'envoyer, puisqu'il est précédé dans ce texte du déterminatif SU, mais il semble qu'il n'a plus désigné dans la suite que le contenu, le montant d'une contribution, d'une somme due : *ibidem*, l. 11-16, *SU ši-kir-ti-šu gam-ru Bêl-apli-iddin ki-i u-tir-ru ana Marduk-šum-iddin . . . it-ta-din kaspu 1/3 ma-na lib-bu-u SU ši-kir-ti-šu gab-bi Marduk-šum-iddin . . . ma-ḫi-ir e-tir*, « Comme Bêl-apli-iddin a rendu sa contribution entière, à Marduk-šum-iddin . . . il l'a donnée : en argent, 1/3 de mine selon le montant de sa contribution totale (c'est-à-dire de la taxe qui lui incombe), Marduk-šum-iddin . . . a reçu, a versé ».

31. *pi-ḫa-tum*. A la l. 18 j'ai traduit ce mot par « échange » avec Meissner; voir Muss-Arnolt, p. 797, mais je crois qu'il signifie aussi « taxe », « somme due », sens qui convient mieux ici que celui d'échange. Cf. *Cuneiform Texts*, t. IV, pl. 27, a. Dans cette lettre, le scribe déclare à son correspondant qu'il lui envoie un messenger aux mains duquel il le prie de verser diverses sommes, et il conclut, sans qu'il soit question d'échange, l. 17-21 : *ù kaspan Arad-ilu Ištâr i-šâ-ri-iš ap-lam A-rad-ilu Ištâr la ta-ka-la-am bi-ḫa-tum i-šâ-ri-iš ap-la-aš-šu*, « Et l'argent à Arad-Ištâr (le messenger) rends exactement; ne retiens pas Arad-Ištâr, rends-lui exactement la somme due ». — *piḫatum*, dans ce texte, permute donc avec *kaspu*, « l'argent dû ».

N° 80

Daianou-bêl-ouşour annonce à Iddin-Mardouk l'envoi de denrées diverses, et il l'engage à ne pas négliger certain message important.

duppi ilu Daianu-bêl-uşur

a-na Iddin-ilu Marduk

bêli-ia ilu Bêl u ilu Nabû

šû-lum u balātu ša bêli-ia

Tablette de Daianou-bêl-ouşour

à Iddin Mardouk,

mon maître : que Bêl et Nabou

la prospérité et la vie de mon maître

5. *liq-bu-ù a-mur*
 400 *gi-di-im ša hu-ša-bi e-*
lat ha-ru-ut-tum
 1570 *gid-dil*
ša šumi 1 gur 30 qa
gi-di-pi ša šumi
10. 4 *pi an. li*
ina qâtâ² Bêl-šu-nu

a-na bêli-ia
ul-te-bi-la
Ku-šur-ù-a
15. *i-qab-ba³*
um-ma ši-pir-tum

ša amilu rab šip-ti
a-na-as-ša⁴ a-na-ad-dan-ka
ša šip-ti ša bir-ri nârâti-
-meš.
20. *ša man-ma it-ti-ka*
la i-dib-bu-ub⁵
a-na muḫ-hi bêlu
la i-sil-li
ši-pir-tum
25. *niš-ša-aš-šu*
ši-pir-tum
a-na pân
amilu rab šip-tum ša ina
pa-ni-ia liš-ša⁶
5. décrètent. Voici :
 400 régimes de dattes nou-
 velles, en plus des palmes,
 1570 cordons
 d'oignons, 1 *gur* et 30 *qa*
 de paquets (?) d'oignons,
10. 4 *pi* de.
 par les mains de Bêl-šou-
 nou,
 à mon maître
 j'ai envoyé.
 Kouşouroua
15. parle
 en ces termes : « Un mes-
 sage
 du chef des produits
 j'apporte, je te livre,
 pour que les produits des
 terrains (du bord) des ca-
 naux
20. personne avec toi
 ne conteste. » —
 Là-dessus que le maître
 ne soit pas négligent.
 Le message (de Kouşou-
 roua)
25. nous lui avons porté ;
 (en réponse) un message
 pour le
 chef des produits, qui est
 chez moi, que (le maître)
 porte.

6. *gidim*, état construit de *gidmu*. Ce mot est bien à rapprocher de l'araméen ܡܕܝܢܐ, comme l'a vu Thompson, mais avec le sens de « régime » plutôt que de « palme ». Par contre, *haruttum* a bien ici le sens de « palme », primitivement sans doute rameau coupé, comme en araméen ܚܪܝܬܐ, et non celui de « couper » (Thompson).
9. *gi-di-pi* désigne probablement un autre genre de paquets d'oignons, différents des « cordons », *gid-dil*, de la l. 7.
19. *bir-ri*. Le sens de ce mot nous est clairement indiqué par la

lettre n° 243, l. 7-9 : 300 *ga suluppi ul-tu bir-ri nârâti-meš in-na-aš-šu*, « donnez-lui 300 *ga* des dattes (provenant) du *birri* des canaux » ; *ibidem*, l. 13-15, *u-il-tim-meš ša NU-GIS-SAR-meš ša bir-ri nârâti-meš*, etc., « les comptes des jardiniers du *birri* des canaux ». D'après ce texte, le *birri* des canaux produit des dattes et occupe, à titre habituel, des jardiniers. Ce mot désigne donc un terrain, « le terrain en bordure des canaux », qui, par sa situation même, pouvait être très fertile, à peu près l'équivalent de ce qu'on appelle dans certaines parties de la France « des cambons de rivière » (*campus bonus*). Cf. l'arabe , « terre ferme », le syriaque , « champ » et « terre inculte ».

šip-ti. Le *šip-ti* d'un terrain cultivé par des jardiniers est donc sa récolte ; par conséquent, il ne faut pas donner ici à ce mot le sens de « petit d'animal » ou d'« intérêt d'une somme », mais celui plus général de « produit ». Il est même possible, s'il s'agit de terrains en bordure de fleuves proprement dits, que *šipti* désigne un accroissement de terrain produit par le changement ou le rétrécissement du lit du fleuve.

25. *niš-ša-aš-šu*, semble-t-il, d'après l'autographie ; mais Thompson transcrit *liš(?)*-ša-aš-šu. Si cette transcription est la bonne, il faut traduire : « que (Kušurua) lui apporte (au maître) le message » (qu'il demande à lui porter). Thompson n'a pas compris la 2^e partie de la lettre : il voit dans *amīlu rab šipti* un « tailleur » et dans *šipti ša birri nârâti* « des habits pour le *birri* des rivières ».
- 25-28. « Nous avons porté... », c'est-à-dire « envoyé » ; « que le maître porte », c'est-à-dire « qu'il envoie ».

N° 81

Lettre du même au même relative à un marché d'oignons, etc.

<i>duppi ilu Daianu-bêl-ušur</i>	Tablette de Daianou-bêl-oušour
<i>a-na Iddin-ilu Marduk</i>	à Iddin-Mardouk,
<i>bêli-iâ ū-mu-us-su</i>	mon maître : tous les jours,
<i>ilu Bêlu ilu Nabû a-na balât</i>	Bêl et Nabou pour la vie
5. <i>napšâti-meš ša bêli-iâ</i>	5. des âmes de mon maître
<i>û-šal-la a-mur</i>	je prie. Voici :

- ilu Nabû-šum-û-kin a-na* Nabou-šoum-oukin à
Bâbili it-tâl-lak Babylone est allé.
it-ti-šu be-li Avec lui que mon maître
10. *li-id-dib-dib šûma ina* 10. discute, (et) des oignons au
qâtê²
maḥiri nad-ni li-pu-uš prorata du prix versé qu'il
fournisse.
šûma-² lib-bu-û Des oignons, selon
..... *ina qâtê²-šu* par ses mains
..... *tu*
15. 6 *šigli kaspi* 15. 6 sicles d'argent
..... *li-id-da-aš* qu'il lui donne.
a-mur šûmi eš-še-tu Voici : les oignons du nou-
veau plant
ont été arrachés ;
des oignons, que ton
20. *li-id-din û šûmu* 20. livre, et ces oignons,
a-ga-a a-na muḥ-ḥi si pour
mi-ni-i ki-i la-aš-² quelque motif ils sont in-
suffisants,
išu elippa be-li li-iš-pûr-ra- que mon maître envoie un
am-ma bateau, afin que
šûma suluppa des oignons (et) des dattes
25. *li-ul-lu-û kap-du* 25. je fasse monter. Au plus tôt,
te-e-mu [ša] bêli-id les ordres de mon maître
ina muḥ-ḥi šûmi u suluppi au sujet des oignons et des
dattes
lu-uš-me que je reçoive !
10. *li-id-dib-dib*, pour *li-id-di-bub*, ifteal de *dabâbu*. — *šûma ina qâtê²*, d'après l'autographie ; cependant, Thompson transcrit : *šûmi-ia* ! Il traduit 11-12 : « Fais-lui compenser (make up) les ails selon les marchés de notre pays », *mâti-ni* au lieu de *nad-ni*.
16. *li-id-da-aš* pour *li-id-dan-šu*, avec le sens du parfait : cf. n° 84, l. 15.
19. *ka-bit-tuk* n'a évidemment pas ici le sens de « foie » ou d'« intérieur ». Thompson : *šûmi-ka bat-tug*, « ton ail coupé » ; dans cette hypothèse, quel est le sujet de *li-id-din* ?
22. *aš-²*, permansif de 𐎶𐎵, pour *lû aš'û* ? Dans *mi-ni-i*, que je traduis « quelque motif », Thompson voit le mot « le montant » : « Si cet ail n'atteint pas le montant exigé ». Pour *mi-ni-i*, « motif quelconque », voir *infra*, n° 87, l. 49.

N° 84

Daianou-šoum-oušour (?) recommande un ouvrier à Nabou-nâdin-aḫi et lui annonce un envoi de dattes.

- | | |
|---|---|
| <i>duppi ilu Daianu-šum-
ušur (?)
a-na ilu Nabû-na-din-aḫi
aḫi-iâ ilu Nabû u ilu [Mar-
duk]
a-na aḫi-iâ lik-ru-bu</i> | Tablette de Daianou-šoum-
oušour (?)
à Nabou-nâdin-aḫi,
mon frère; que Nabou et
Mardouk
bénissent mon frère. |
| 5. <i>ilu Bêl-nâšir ša a-gan-na-
ka
mimma ma-la
i-riš-šû-ka
lu-û ku-up-ru
lu-û it-tu-û</i> | 5. Bêl-nâšir, qui est auprès
de toi,
tout ce que
il t'a demandé,
soit de l'asphalte,
soit du bitume, |
| 10. <i>lu-û išu eli[ppu]
lu-u išu
(lacune de deux lignes)</i> | 10. soit un bateau,
soit un
(lacune de deux lignes) |
| <i>½ ma-na kaspi</i> | ½ mine d'argent, |
| 15. <i>bêlu lid-da-aš-šu
a-na-ku ul-tu a-gan-na
suluppu eš-šû-tu
û suluppu
la-bi-ru-tu</i> | 15. que le maître lui donne.
Moi, d'ici,
des dattes nouvelles
et des dattes
vieilles, |
| 20. <i>ša a-na ša-ti-ki
ta-a-bi a-na
aḫi-iâ û-še-bi-la

ši-pîr-ta-a
lu-û mu-kin-ni-iâ</i> | 20. qui pour le
sont bonnes, à
mon frère je viens d'en-
voyer.
Que mon message
soit mon témoin. |
5. *a-gan-na-ka*. Voici les formes de cette locution que je relève dans ces lettres : *a-gan-na*, « ici », « là où je suis », « auprès de moi », n° 157, l. 6 ;
a-gan-na-ku, « ici où je suis », « auprès de moi », n° 56, l. 5 ;
a-gan-na-ka, « là où tu es », « auprès de toi » : n°s 84, l. 5 ; 86, l. 5 ; 183, l. 7 ; 184, l. 20 ; 224, l. 13.
a-gan-na-ku-nu, « là où vous êtes », « auprès de vous », n° 155, l. 8.

20. *ša-ti-ki*, à rapprocher de l'araméen ܫܢܝܐ, « fendre » ? S'agit-il de vieilles dattes, bonnes seulement à être broyées ? Cf. n° 118, l. 10; *ša-ti-ik-tum ša pu*
24. La présente lettre sera là pour témoigner qu'il a annoncé l'envoi des dattes ; cf. n° 104, l. 17-18, où la lettre du correspondant doit attester qu'il a demandé un prêt pour un tiers ; n° 176, l. 18, la lettre doit être le témoin que son auteur a donné en temps voulu un avertissement important à son correspondant.

N° 85

Daianou-šar-oušour envoie un forgeron à Moušezib-Mardouk.

- | | |
|---|--|
| <p><i>duppi ilu Daianu-šar-ū-šur</i></p> <p><i>a-na Mu-še-zib-ilu Marduk</i>
<i>aḫi-ia ilu Nabû u ilu Mar-</i>
<i>duk</i>
<i>a-na aḫi-ia</i></p> <p>5. <i>lik-ru-bu</i>
<i>a-mur ilu Bêl-mušallim</i>
<i>amîlu nappahu a-na</i>
<i>aḫi-ia al-tap-par</i>
<i>dalâte-meš ša abullu (û)</i></p> <p>10. <i>ša pa-ni</i>
<i>daianu</i>
<i>šû-ul-li-in-nim-ma</i>
<i>mi-iš-ḫa-tum-si-na</i>
<i>liš-ša-am-ma</i></p> <p>15. <i>erâ su-ni-e</i>
<i>a-gan-na</i>
<i>li-ši-ip</i></p> | <p>Tablette de Daianou-šar-oušour
à Moušezib-Mardouk,
mon frère : que Nabou et
Mardouk
bénissent
mon frère.</p> <p>5. Voici : Bêl-moušallim,
le forgeron, à
mon frère j'envoie.
Les battants de la grande
porte
qui est devant
le juge
fais-moi monter, et
leurs mesures
qu'il prenne, afin que</p> <p>10. les bandes de cuivre
ici
il ajoute.</p> |
|---|--|

7. *nappahu* écrit , comme dans Strassmaier, *Nabuchodonosor*, n° 92, l. 9. Thompson n'a ni transcrit ni traduit ce mot.

9. *abullu* = *KA'-GAL-û* ; il est possible, à cause du complément phonétique *û*, que l'auteur ait voulu écrire *bâbu rabû*.
12. « Fais-moi monter », c'est-à-dire « envoie-moi », sens très fré-

quent de ce šafel. En même temps, le forgeron devra prendre les mesures des battants, c'est-à-dire de l'enca-drement qui doit les recevoir. — Si on traduit : « fais monter sur place les battants », la fin de la lettre n'est guère intelligible.

17. li-ši-ip, écrit li--ip, ce qui a amené Thompson à lire li-zi-ib, « qu'il laisse », mais  a aussi la valeur ši.

N° 87

Doumouq répète à Souqaia un message qui s'est égaré; puis il traite d'autres affaires. Le milieu de la tablette est en mauvais état.

- | | |
|--|---|
| <p><i>duppi Du-muq a-na</i>
 <i>Šaqa-a-a ahi-ia ilu Bêl u</i>
 <i>ilu Nabû</i>
 <i>šû-lum u balātu ša ahi-ia</i>
 <i>liq-bu-û</i>
 <i>ši-pir-tum ši-i mah-ru-û</i>
 5. <i>Ka-su-su il-tap-ra</i>
 <i>ši-pir-tum-šu-a-an ul šû-</i>
 <i>ud-gu-lat</i>
 <i>il-tap-ra um-ma ni-si-iḫ-</i>
 <i>tum</i>
 <i>ša imitti-meš a-na amilu</i>
 <i>šābê-meš</i>
 <i>kul-lim-ma ŠE-BAR lid-</i>
 <i>ku-û-ni</i>
 10. <i>dup-pi-meš ina bitī šak-nu u</i>
 <i>bābu</i>

 <i>a-na muḫ-ḫi ka-nik u šû-û</i>

 <i>ul iš-pu-ru um-ma bābu pi-</i>
 <i>tu</i>
 <i>nišê-meš i-qab-bu-ni um-</i>
 <i>ma pi-tu</i>
 <i>..... ši-pir-tum-meš</i>
 15.
 <i>u a-na muḫ-ḫi ša...</i>
 <i>ši-bu-ti-šu šak-nu ki-i</i></p> | <p>Tablette de Doumouq à
 Souqaia, mon frère : que
 Bêl et Nabou
 décrètent la prospérité et
 la vie de mon frère.
 Ce message, précédemment
 5. Kasousou (t') avait envoyé ;
 (mais) aucun de ses mes-
 sages ne (t') a été transmis.
 Il mandait : « L'enlèvement
 de la récolte sur pied (?) aux
 ouvriers
 montre, et qu'ils enlèvent
 le grain ». —
 10. Les tablettes ont été dépo-
 sées dans une maison, et
 la porte
 (en) a été scellée sur (elles) ;
 cependant lui
 n'a-t-il pas mandé : « La
 porte est ouverte,
 les gens disent : La porte
 est ouverte » !
 ... les messages
 15.
 et au sujet de que ...
 son désir est réalisé. Quoi-
 que</p> |
|--|---|

- aš-pu-raš-šu gab-ri si-pir-tum-meš*
ul iš-pu-ru en-na²
 20. [a]-na bitâte-meš te-te-ru-[ub]
 . . . ut ši-pir-tum a-[na . . .]
 [. . . ši]-pir-tum-a-an . . .
 [maḥ]-ri-e-tum ina e[li . . .]
 su u
 25. [. . . a] - mur bêlu liš-a [l . . .]
 [lu]-še-bi-lu ú
 [at-t]a ti-i-di ša
gab-bi ši-i-tu a-na
ši-bu-ti-ka
 30. *bêlu lu-te-ir-šu u kap-du*
ḥarrāna a-na šépé²-šu ša
amīlu BUR-LA
bêlu liš-kun u ṭe-e-[me]
 [ša] bêli-ia ša šū-lum
lu-uš-mu u mi-nu-ú
 35. *ṭe-en-ka at-tu-ku*
bêlu liš-pu-ru maḥ-ru-ú
Mu-še-zib ki-i aš-pu-ru
ki-i ú-ba²-ú-ka
ul i-mur-ka a-mur
 40. *ši-pir-tum-meš maḥ-ri-e-tum*
ša a-na Ka-su-su aš-pur
ina pān Lugal-maradda-ibni
amīlu ša-qu-ú šak-na²
ina pāni-šu ši-si ši-ni
 45. *ki-i ta-am-ma-ru*
lib-bu-ú ši-ik-ni-šu-a-an
ab-bu-ut-ta-šu
- je lui eusse mandé, la copie des messages
 il n'a pas envoyé. Voici . . .
 20. dans les maisons tu entreras;
 . . . un message à
 . . . chacun des messages précédents au sujet de . . .

 25. . . . Voici : que le maître demande . . .
 qu'il envoie
 Toi, tu sais que
 tous sont négligents. Selon ton désir,
 30. que le maître le renvoie, et au plus tôt
 le chemin pour les pieds du boursa
 que le maître dispose, et des nouvelles
 de bonne santé de mon maître
 que j'apprenne; et toute
 35. nouvelle qui te concerne
 que le maître mande. Précédemment,
 quoique j'aie envoyé Moušezib
 (et) quoiqu'il t'ait cherché, il ne t'a pas vu. Voici :
 40. les messages précédents,
 que j'ai envoyés au sujet de Kasousou,
 chez Lugal-maradda-ibni, l'officier, sont déposés.
 Chez lui lis-(les et) [mande]
 45. si tu vois
 pour laquelle de ses actions sa marque d'esclave

- na-as-ka-ta* (lui) a été imprimée.
 [ki-i?] *la ta-[am-mar] al-* Mais [si] tu ne vois pas
la a-na muḫ-ḫi mi-ni-i pour quelle
 50. [šik-ni] *ab-bu-ut-[ta]-šu na-* 50. action sa marque d'esclave
as-ka-ta ḫu-ur-šu (lui) a été imprimée, re-
 cherche-(le)
u [šú]-pur et mande-(le).

4. *maḫ-ru-ú*, adverbe, « précédemment », et non adjectif comme l'a entendu Thompson. Si *maḫ-ru-ú* était un adjectif se rapportant à *šipirtum*, le scribe l'aurait mis au féminin, comme il l'a fait plus loin, l. 40. Le sens de « précédemment » est confirmé par la l. 36 où il est employé seul, sans substantif dans son voisinage.
6. *a-an* paraît employé ici et à la l. 46 dans le sens distributif de « chacun » et avec la négation, « pas un ». De même dans la lettre n° 158, l. 9, *dul-lu-a-an*, « chacun des ouvrages ». Cf. Hilprecht, *The Babylonian Expedition*, t. XX, part I, p. 22, note 2 et p. 47.
- ul šú-ud-gu-lat*, littéralement : « n'a été montré ».
8. *imitti*, écrit ZAG-LU. Le contexte me paraît réclamer cette lecture et cette traduction : Kasusu recommandait d'apprendre aux ouvriers agricoles à faire la récolte. — Thompson a lu *šimāti* (?) au lieu de *imitti* et traduit : « Montre la copie des arrangements (?) aux ouvriers ».
12. L'interrogation ou l'exclamation paraît marquée par la voyelle finale *u* de *iš-pu-ru*, qui n'a pas ici d'autre raison d'être.
18. *gab-ri*, « la copie », ou peut-être ici « la réponse ».
28. *gab-bi ši-i-tu a-na*. Cette ligne manque sur l'autographie ; elle a été restituée d'après les corrections qui sont au début de *Cuneiform Texts*, t. XXII.
- 29-30. Ce scribe emploie volontiers successivement la 2^e et la 3^e personne, dans la même proposition en s'adressant au même individu. Il veut dire évidemment : « que le maître le renvoie comme il le désire », ou « renvoie-le comme tu le désires ». De même l. 35-36.
31. *amitu BUR-LA*, une sorte de messenger, ou un artisan ?

Sur *abbuttu*, « la marque de l'esclave », voir *Code d'Hammurabi*, § 226 et *Cuneiform Texts*, t. VI, pl. 29, l. 12 où *abbuttu* a aussi le sens de « marque d'esclave » : *el-li-ta ab-bu-ut-ta-ka*, « ta marque est évidente ». Ici Dumuq a appris que Kasusu a été incisé ou brûlé par le

chirurgien, qui lui a fait la marque infamante ; il prie Sugaia de s'informer du motif de ce châtement. — La fin de la l. 44 contenait probablement un verbe avec le sens de « mander », « faire connaître ».

N° 88

Ordre de livraison de dattes, daté de l'an VI de Cambyse.

- | | |
|--|---|
| <p><i>duppi Ha-ba-ši-ru</i>
 <i>u Ni-din-it-tum a-na</i>
 <i>ilu Šamaš-bél-ilāni-meš ahi-</i>
 <i>i-ni</i>
 <i>ilu Nabū u ilu Marduk a-na</i>
 <i>ahi-i-ni</i></p> | <p>Tablette de Ḫabaširou
 et de Nidinitoum à
 Šamaš-bél-ilāni, notre
 frère :</p> |
| <p>5. <i>lik-ru-bu 200 qa suluppi</i>
 <i>a-na Bēl-šu-nu u ilu Nabū-</i>
 <i>šum-ušur</i>
 <i>i-din e-lat</i>
 <i>50 gur suluppi maḥru-ū-tu</i></p> | <p>5. notre frère. 200 <i>qa</i> de dattes
 à Bēl-sounou et Nabou-
 šoum-oušour
 livre, en plus
 des 50 <i>gour</i> de dattes anté-
 rieurs</p> |
| <p><i>ša a-na Bēl-šu-nu ni-ip-</i>
 <i>ki-du</i></p> | <p>que nous avons (déjà) déli-
 vrés à Bēl-šu-nu.</p> |
| <p>10. <i>34 gur suluppi</i>
 <i>a-na Arad-ilu Bēl</i>
 <i>ahi ša ilu Bēl-ri-man-an-</i>
 <i>ni</i>
 <i>amīlu riqqu (?) ša ilu A-nu-</i>
 <i>ni-tum id-din</i>
 <i>[arbu] addaru ūmu XIII</i>
 <i>kan šattu VI kan</i></p> | <p>10. 34 <i>gour</i> de dattes
 à Arad-Bēl,
 le frère de Bēl-ri-man-anni,
 le collecteur de taxes
 d'Anounit, il a livré.
 Mois d'Adar, XIII^e jour,
 VI^e année</p> |
| <p>15. <i>[Kam]-bu-zi-ia šar Bābili</i>
 <i>šar mātāti</i>
 <i>kurummāte ša ni</i>

 <i>la ta-maḥ-ḫar-šu</i></p> | <p>15. de Cambyse, roi de Baby-
 lone, roi des pays.
 Les soldes alimentaires
 de
 ne récupère pas sur lui.</p> |
13. *amīlu riqqu*, écrit *ŠIM+GAR*; sur la lecture *riqqu* de cet idéogramme et sur le sens de « collecteur de taxes », primitivement sans doute sur les produits en « vert » tels que les fourrages, par opposition aux denrées sèches, céréales ou autres, voir Clay, *The Babylonian Expedition*,

t. XIV, p. 8, 9, 23, et Meissner, *Seltene Assyrische Ideogramme*.

16-17. Ce texte avait déjà été édité dans Strassmaier, *Cambyse*, n° 347, mais les deux lignes de post-scriptum 16-17 n'y figurent pas.

N° 89

Ṭābi-ia annonce à son ami Bêl-mouballiṭ qu'il a renvoyé une femme, sans doute une esclave fugitive, à Šamaš-mouballiṭ.

<i>duppi Ṭābi-ia</i>	Tablette de Ṭābi-ia
<i>a-na ilu Bêl-muballiṭ (it)</i>	à Bêl-mouballiṭ, mon frère :
<i>aḫi-ia</i>	
<i>ilu Bêl u ilu Nabû a-na</i>	que Bêl et Nabou
<i>aḫi-ia lik-ru-bu</i>	bénissent mon frère.
5. <i>a[l-tap]-par-ru</i>	5. [J'ai] mandé
<i>a-na ilu Šamaš-muballiṭ</i>	à Šamaš-mouballiṭ
<i>um-ma</i>	en ces termes :
<i>sinništu Nu-ub-ta-a</i>	« Noubtâ,
<i>a-di pa-ni-[ia]</i>	jusque devant moi,
10. <i>ina lib-bi [biti-ia]</i>	10. dans ma [maison],
<i>tal-li-ku</i>	est venue.
<i>nu-bat-tum</i>	De repos
<i>ina pâni-ia</i>	chez moi
<i>ul ta-ba-at</i>	elle ne prendra pas.
15. <i>a-na aḫi-ia</i>	15. A mon frère
<i>a-šap-par-ra-aš</i>	je la renvoie. »

N° 90

De cette lettre de Ṭābi-ia à son maître et à sa maîtresse, seul le début de la formule protocolaire est conservé. Il a cela de remarquable qu'Ea et Damkina y sont invoqués. Voir *infra*, n° 225.

<i>duppi Ṭa-bi-ia</i>	Tablette de Ṭābi-ia
<i>a-na ilu UD-GAL-šar-</i>	à OUD-GAL-šar-oušour,
<i>ušur</i>	
<i>bêli-iâ sinništu Bi-is-sa-a</i>	mon maître, (et) dame Bissâ,
<i>bêlti-iâ ã-mu-us-su ilu Bêl</i>	ma maîtresse. Tous les
	jours Bêl
5. <i>u ilu Nabû ilu Ea u ilu</i>	5. et Nabou, Ea et Damkina
<i>Dam-ki-na</i>	

<i>a-na balât napšâti-meš ša</i>	pour la vie des âmes de mon
<i>bêli-[iâ u bêlîi-iâ]</i>	maître [et de ma maîtresse]
<i>û-šal-lum ina šilli</i>	je prie. Par la protection
<i>ša ilâni-meš šû-lum [ana-ku]</i>	des dieux, je vais bien, moi.
<i>ša-kin šû-lum</i>	Tout va bien

2. Dans le nom propre il est probable que  désigne ou un attribut de Šamaš, ou un dieu distinct, peut-être à lire *ilu Ugallu*; voir Meissner, *Seltene Assyrische Ideogramme*. Serait-ce Ea, qu'il invoquerait ensuite particulièrement pour l'individu qui porte son nom ?

N° 92

Ordre de livraison de poissons.

- | | |
|-------------------------------------|----------------------------------|
| <i>duppi Ki-i-ilu Bêl</i> | Tablette de Ki-Bêl |
| <i>a-na Ib-gi-ilu Bêl</i> | à Ibgi-Bêl, |
| <i>aḫi-ia ilu Nabû u ilu Marduk</i> | mon frère : que Nabou et Mardouk |
| <i>a-na aḫi-ia lik-ru-bu</i> | bénissent mon frère. |
5. *a-ki-i 2 al-la-nu* 5. Dans la proportion de 2 corbeilles,
- | | |
|---------------------------|--------------------------------|
| <i>nûnê a-na Qud-da-a</i> | des poissons à Qouddâ |
| <i>i-din a-ki-i 2</i> | livre. Dans la proportion de 2 |
| <i>al-la-nu</i> | corbeilles, |
| <i>nûnê a-na</i> | des poissons à |
10. *ilu Nabû-šum* 10. Nabou-šoum
- | | |
|--------------|--------|
| <i>i-din</i> | livre. |
|--------------|--------|
5. *al-la-nu*, pluriel de *allu*, paraît bien signifier ici « corbeilles » ; cf. *Cuneiform Texts*, XXII, n° 18, l. 18-20 : 3 4 *al-lu* [*ša*] *a-gur-ru lil-bi-il-nu*, « 3 ou 4 corbeilles de briques cuites qu'on façonne ».

N° 93

Ordre de livraison, suivi de reproches, daté de l'an VIII de Cyrus.

<i>duppi Ki-i-ilu Nabû a-[na]</i>	Tablette de Ki-Nabou à
<i>ilu Bu-ne-ne-ibni aḫi-[ia]</i>	Bounene-ibni, mon frère :

- | | |
|---|---|
| <i>ilu Bêl u ilu Nabû šû-lum-
ka la i....</i> | que Bêl et Nabou ta prospérité.... |
| 42 <i>qa ki-me a-na amilu
um-man-nu i-dîn</i> | 42 <i>qa</i> de farine donne aux artisans. |
| 5. <i>ù mi-nam-ma ul tal-kam-
ma</i>
<i>ŠE-BAR ul ta-aš-ši</i> | 5. Et pourquoi n'es-tu pas venu et n'as-tu pas porté le grain ? |
| <i>arbu šimânu ûmu VI kan
šattu VIII kan Ku-raš šar
Bâbili</i>
<i>šar mâtâti ki-me kurum-
mâti</i> | Mois de sivan, VI ^e jour,
VIII ^e année de Cyrus, roi de Babylone,
roi des pays. La farine des soldes alimentaires |
| 10. <i>ûmu V kan ša arbu šimânu
i-tir-šû-nu</i> | 10. du V ^e jour de sivan verse-leur. |

N° 95

Kalbâ demande à ce qu'on vienne vérifier un travail.

- | | |
|---|--|
| <i>duppi Kal-ba-a a-na
Idinna-a bêli-ia
ilu Bêl u ilu Nabû šû-lum
u balâtu
ša bêli-ia liq-bu-û</i> | Tablette de Kalbâ à
Idinna-a, mon maître;
que Bêl et Nabou la prospérité et la vie
de mon maître décrètent. |
| 5. <i>ša taš-pu-ur um-ma ki-i</i>

<i>ri-qa-a-ta ni-ba-am-ma</i> | 5. Pour ce que tu as mandé en ces termes : « Si les (vases) vides (?) sont comptés (?) dans »; — avec Rimout-Baou je (l)'ai fait. Que le maître envoie |
| <i>ina du zi ia a al (?)
itti Ri-mut-ilu Ba-û
e-pu-uš bêlu mâr bânûtu
(tu)</i> | 10. un bourgeois, pour que tout ce que (Rimout-Baou) a fait il voie, et qu'ensuite moi et Rimout-Baou avec lui chez mon maître |
| 10. <i>liš-pur-am-ma mi-nu-û</i>

<i>i-pu-uš li-mur</i>

<i>u a-na-ku u Rimut-ilu Ba-û</i>

<i>it-ti-šu [ana]
pa-ni bêli-[ia]</i> | 15. nous nous rendions. |
| 15. <i>ni-ru-bu</i> | |

ina eli Kal-ba-a
apil Na-ba-a-a
ša bēlu iš-pu-ru a-di eli....

en-na Kiš-ki ul il-li-ku

20. *a-mur ū-mu ša il-la-ku*
bēli-iā a-šap-pa-ru

Quant à Kalbā,
 fils de Nabaia,
 que le maître a envoyé;
 jusqu'à
 maintenant il n'est pas venu
 à Kiš.

20. Voici : le jour où il viendra,
 je (le) manderai à mon
 maître.

15. *ni-ru-bu*, parfait avec le sens de l'optatif, sans *lū*.

N° 96

Kalbā se plaint d'une insuffisance de gages.

duppi Kal-ba-a a-[na]
Iddinna-a bēli-iā ilu Bēl u
ilu Nabū

šū-lum u balāṭu ša bēli-iā
liq-bu-ū

41 *dan-nu šikari-sun mār*
šatti

5. 12 *dan-nu šikari la-bi-ru*

ina 4 arḥē-meš ina bīt qa-ti
ša šid-di Ri-mut-ilu Bau

ki-i e-pu-šu 1 ma-na kaspi

ma-tu aq-ta-[bi]

10. *umma kaspu . . .*
 (lacune de deux lignes)
ul e-pu-[uš]
ki-i ū-šu-ū

15. *ištu ūmi IV^{kan} ul a-mur-šu*

bēlu amilu qalli bēli

liš-pur-am-ma immeru šū-ū
ū ši-kit-tum ša bēlu

Tablette de Kalbā à
 Idinna-a, mon maître : que
 Bēl et Nabou

décrètent la prospérité et
 la vie de mon maître.

41 vases de vin de dattes
 de l'année

5. et 12 vases de vin vieux de
 dattes,

en 4 mois, dans le cellier
 qui est à côté de Rimout-
 Baou,

comme j'ai fait, 1 mine
 d'argent

est trop peu. J'ai déclaré :

10. « L'argent.....
 (lacune de deux lignes)

il n'a pas fait.....

Comme il est sorti,

15. depuis le IV^e jour je ne l'ai
 pas vu.

Que le maître un serviteur
 du maître

envoie, et ce mouton

et le meuble (?) dont le
 maître

- iq-ba-³ ina qâtê¹-šu* a parlé, par ses mains
 20. *a-na bêli lu-še-bi-lu* 20. au maître je ferai porter.
man-ma ina pâni-ia.... Quelqu'un à ma disposition,
ina dib-bi ki-i dans l'affaire.....
18. *ši-kit-tum* paraît désigner un meuble ou objet portatif.

N° 97

Kalbâ annonce l'heureux retour d'un voyageur de commerce.

- duppi Kal-ba-a* Tablette de Kalbâ
a-na Idinna-a ahi-ia à Idinna-a, mon frère :
ilu Bêl u ilu Nabû šû-lum que Bêl et Nabou la prospérité et la vie
balâtu de mon frère décrètent.
ša ahi-ia liq-bu-û 5. A ce qu'on m'a dit,
 5. *ki-i iq-bu-nu* Šadinnou de
Šad-din-nu ul-tu la ville de Harran est rentré.
alu Har-ra-nu it-te-ru-bu Que le maître envoie quelqu'un,
man-ma bêlu liš-pu-ru-²- pour qu'il emporte et
ma qu'à mon maître
 10. *li-bu-ku-ma* 10. il donne sa part.
 10. *a-na bêli-ia* Sa face (du voyageur)
lid-din id-su brille.
pa-ni-šu ba-nu Des laines avec lui
šipâte it-ti-šu il a apporté.
it-ta-ša-³ 15. Le IV^e jour, à
 15. *ûmu IV kan a-na* Babylone il entrera.
Bâbili ir-ru-ub
11. Le mot *idu* ne peut pas signifier ici « salaire » ou « gages » : le maître n'a pas évidemment de salaire à toucher. Mais, sans doute comme commanditaire de l'entreprise commerciale de Šadinnou, il lui revient une part dans les bénéfices qu'a faits ce dernier ; *idu* signifie donc dans ce passage : « part de bénéfices ». Thompson a traduit les l. 10-11 : « pour qu'il puisse donner sa main (?) à mon maître. »
12. « Sa face brille », c'est-à-dire : il est content (de son voyage). — Thompson : « Si cela semble bon, il portera la laine avec lui. »

N° 98

Kašir prie Bêl-Rišoua d'accepter de Pouršou une obligation que lui, Kašir, lui a consentie et de désintéresser Pouršou en son lieu et place.

duppi Ka-šir
a-na ilu Bêl-ri-šu-û-a
aḫi-ia ilu Bêl u ilu Nabû

šû-lum u balātu ša aḫi-iá

5. *liq-bu-û a-mur*
Pur-šû-û a-na
pâni-ka ittal-ku
û-il-tim
ša 1 gur 108 qa ŠE-BAR

10. *ša ina muḫ-ḫi-ia*
mu-ḫur-šu
û ŠE-BAR-a-an
1 gur 108 qa
in-na-aš-ši

15. *la tu-še-ti-iq-šu*
ia-a-nu-û ŠE-BAR
ina Bâbili i-maḫ-ḫar-an-ni

lu-û i-da-tum
ša taq-ba-

20. *um-ma in-za-ḫu-ri-tum*

û abnu gab-bu-u

i-ša-

Tablette de Kašir
à Bêl-rišoua,
mon frère : que Bêl et Na-
bou

la prospérité et la vie de
mon frère

5. décrètent. Voici :
Pouršou
va se rendre chez toi ;
une obligation
de 1 *gour* 108 *qa* de grain

10. qu'il (a) sur moi
accepte de lui,
et du grain au prorata
de 1 *gour* 108 *qa*
donne-lui.

15. Ne le renvoie-pas,
sinon, le grain
à Babylone il récupérera
sur moi.

Qu'il y ait un jour fixé (?)
pour ce que tu as dit :

20. « Les (pierres précieuses)
inzaḫouritum
et les pierres (précieuses)
gabbou
apportez ».

11. *mu-ḫur-šu*, Thompson : « obtient de lui un reçu ».

15. Sur le sens de *la tu-še-ti-iq-šu*, voir *supra*, n° 75, l. 13, note.
— Thompson et Ungnad, *Orientalistische Literaturzeitung*, 1907, col. 517 : « ne néglige pas cela ».

17. Sur le sens de « récupérer » pour *maḫaru*, voir, n° 105, l. 17, note. Thompson et Ungnad, *loc. cit.*, le traduisent par « acheter ».

N° 100

Kiribtoum-Mardouk avait envoyé Itti-Bêl-limḫir à ses correspondants, *ana pānikunu* (l. 7). Il demande qu'en exécution d'une obligation contractée, peut-être d'un contrat de louage, un certain Rimout-Bêl, dont cet Itti-Bêl-limḫir parait dépendre, le renvoie de chez eux, *ina pānikunu* (l. 14). Sinon, qu'eux-mêmes lui envoient à lui, Kiribtoum-Mardouk, et Rimout-Bêl et Itti-Bêl-limḫir.

- | | |
|--|---|
| <p><i>duppi Ki-rib-tum-ilu Mar-
duk</i>
<i>a-na Su-qa-a-a ù</i>
<i>ilu Bêl-iddin aḫê-meš-e-a</i>
<i>ilu Bêl u ilu Nabû šû-lum</i>
<i>u balātu</i>
5. <i>ša aḫê-meš-e-a liq-bu-ù</i>
<i>It-ti-ilu Bêl-li-im-ḫir</i>
<i>ša a-na pāni-ku-nu aš-pur-
ru</i>
<i>Ri-mut-ilu Bêl apil-šu ša</i>
<i>Kur-ban-ni-ilu Marduk</i>
10. <i>mâr amilu rê'i sîsê-meš</i>
<i>a-ki ù-il-tim</i>

<i>[ša] Itti-ilu Bêl lim-ḫir</i>
<i>ša ina muḫ-ḫi-šu ḥarrâna</i>

<i>a-na šêpê²-šu ina pāni-ku-
nu</i>
15. <i>liš-kun ia-a-nu-ù</i>
<i>Ri-mut-ilu Bêl it-ti</i>
<i>Itti-ilu Bêl-li-im-ḫir</i>
<i>a-na pāni-ia</i>
<i>šû-up-ra-a-nu</i></p> | <p>Tablette de Kiribtoum-Mar-
douk
à Sougaia et
Bêl-iddin, mes frères :
que Bêl et Nabou la pros-
périté et la vie
5. de mes frères décrètent.
Itti-Bêl-limḫir,
que chez vous j'ai envoyé,

que Rimout-Bêl, fils de
Kourbanni-Mardouk,
10. le pasteur de chevaux,
selon les termes de l'obliga-
tion
de Itti-Bêl-limḫir,
que (celui-ci) a sur lui (Ri-
mout-Bêl), le chemin
pour ses pieds (afin de sor-
tir) hors de chez vous
15. dispose. Sinon,
Rimout-Bêl avec
Itti-Bêl-limḫir
chez moi
envoyez.</p> |
|--|---|

14-19. La traduction de Thompson est à peu près le contre-pied de la mienne, il traduit : « envoyez-le à vous. Rimout-Bêl n'est-il pas avec Itti-Bêl-limḫir ? Envoyez en ma présence. » — J'avoue ne pas comprendre, puisque Itti-Bêl-limḫir est déjà « chez eux » d'après la l. 7, comme l'a entendue Thompson lui-même.

N° 105

Loublouţou rappelle à Rimout toutes les sommes que celui-ci a reçues et qu'il détient. Lui-même, Loublouţou, a besoin d'argent pour désintéresser Nabou-zêr-lišir. Il menace donc Rimout de le traîner devant les juges, s'il ne lui livre pas son dû au plus vite.

- | | |
|--|-------------------------------|
| <i>duppi Lub-lu-tu a-na</i> | Tablette de Loublouţou à |
| <i>Ri-mut aḫi-ia</i> | Rimout, mon frère : |
| <i>ilu Nabû u ilu Marduk a-na</i> | que le dieu Nabou et le |
| | dieu Mardouk |
| <i>aḫi-ia lik-ru-bu</i> | bénissent mon frère ! |
| 5. <i>25 gur ŠE-BAR a-na</i> | 5. 25 <i>gour</i> de grain à |
| <i>Mu-ra-nu a-na eli-ka</i> | Mouranou pour toi |
| <i>e-te-tir 2 šiqli 4-ut kaspi</i> | j'ai versé ; 2 sicles et un |
| | quart d'argent, |
| <i>man-da-at-tum ša gu</i> | contribution de |
| <i>ina pâni-ka bêlu šubātu na-</i> | sont chez toi, ô maître. Des |
| <i>aš-ba-ti</i> | vêtements |
| 10. <i>at-ta-nak-ka u pu-ut-ka</i> | 10. je t'ai donné (moi-même), |
| | et ta personne |
| <i>ku-ut-mu 8 šiqli ina qâtê²</i> | couvre (avec) ; 8 sicles par |
| | les mains |
| <i>Ag-gi-ia na-ša-a-ka</i> | d'Aggiia t'ont été portés ; |
| <i>kaspa Ag-gi-ia</i> | (cet) argent Aggiia |
| <i>e-tir ia-a-nu-û</i> | a (réellement) versé ; sinon, |
| 15. <i>mi-nu-û ki-i ŠE-BAR-a</i> | 15. pourquoi ainsi mon grain |
| <i>Ag-gi-ia i-kil-lu-û</i> | Aggiia retiendrait-il ? |
| <i>a-maḫ-ḫar-ka a-na-ku</i> | Je récupérerai (mon grain) |
| | sur toi, moi. |
| <i>a-gan-nu ilu Nabû-zêr-lišir</i> | Ici, Nabou-zêr-lišir |
| <i>a-na muḫ-ḫi ŠE-BAR-šu</i> | au sujet de son grain |
| 20. <i>û-ša-an-za-qa-an-ni</i> | 20. me harcèle. |
| <i>10 šiqli kaspi kap-du</i> | 10 sicles d'argent, au plus |
| | vite, |
| <i>i-ša-am-ma ina arḫu šabātu</i> | prends et dans le mois de |
| | šebaţ |
| <i>šû-bi-lu ilu Bêl u ilu Nabû</i> | envoie. Par Bêl et Nabou, |
| <i>ki-i kaspa kap-du</i> | si l'argent au plus vite |
| 25. <i>ul tu-še-bi-lu</i> | 25. tu n'envoies pas, |
| <i>a-di-'-šu bit di-i-ni</i> | jusqu'au . . . du tribunal |
| <i>ša šar Bâbili</i> | du roi de Babylone |

- ū-še-ri-bu-ka
 ū ŠE-BAR ḫar-ra-[ni]
30. *ša ilu Nabû-zêr-lišir*
a-ma-aḫ-ru-ka
ilu Bêl u ilu Nabû lu-û

i-du-û ki-i
1 šigli kaspi ina Bâbili
35. *tak-la-ka*
a-na bêt da-ba-ba-ia
la ta-ta-bak
a-na Ba-ni-ia
apil-šu ša Du-muq ki-bi
um-ma til-li-ia ru-ku-us
40. *ku-nu-uk ina qâtê^a man-ma*
al-la-ka kap-du kap-du

šû-bi-lu SU til-li gi-mi-ru-
tum it-ti-i šû-bi-la
- je t'amènerai,
 et le grain de la part de
 société
 de Nabou-zêr-lišir
 je récupérerai sur toi.
 Le dieu Bêl et le dieu Nabou
 certes
 savent que
 1 sicle d'argent dans Baby-
 lone
 t'a été confié.
 A mon adversaire
 ne (l')apporte pas.
 A Baniia,
 fils de Doumouq, donne un
 ordre ainsi conçu : « At-
 tache mon *tillou*,
 40. scelle-(le), par les mains
 d'un messenger quelcon-
 que, vite, vite,
 envoie-(le); envoie avec tous
 les cuirs (?) du *tillou*. »

7. *e-te-tir* : Thompson lit *e-te-taq* et traduit : « Twenty five gur of corn for Muranu is being transported unto thee ». — Sur *4-ut* = 1/4 de sicle, voir Ungnad, *Beiheft zur Orientalistischen Literaturzeitung*, II, 1908, p. 28.

9-16. Lubluṭu rappelle qu'il a donné jusqu'à des vêtements à Rimut, et il l'engage avec ironie à en couvrir son corps, si besoin est. Sur le sens de « personne », « corps », pour *pātu*, cf. *Cuneiform Texts*, XIII, pl. 39, col. I, l. 3 : *pag-ri u pu-u-ti*, « en corps et en personne », — et l'idéogramme  qui a les valeurs synonymes *pagru*, *pūdu*, *zumru*. Thompson a entendu tout autrement ce passage, comme d'ailleurs une grande partie de la lettre : « I am giving thee the bags (?) and I am thy secret (?) guarantee for eight shekels in the hands of Aggiya ». Il semble que Aggiia avait reçu du grain de Lubluṭu. Sommé par Lubluṭu de rendre ce grain ou de le payer, il en a versé le prix à Rimut pour que celui-ci le remette à Lubluṭu, et maintenant il refuse de rendre le grain qu'il a bel et bien payé.

14. *e-tir*. Thompson lit *e-taq* : « Forward the money for Aggiya ».

17. Thompson traduit *maḫâru* par « acheter » : « Dois-je l'ache-

- ter (le grain) ici pour toi ? » Dans plusieurs passages de ces lettres, *maḥāru* signifie « récupérer », « recouvrer » une créance exigible ; voir *infra*, l. 31, et n° 44, l. 16.
- 18-20. D'après la l. 29, Lubluṭu et Nabû-zêr-lišir avaient formé probablement une association commerciale, *ḥarrānu*. Nabû-zêr-lišir réclamait maintenant le grain qui lui était dû pour sa part. Mais Lubluṭu ne pouvait le lui verser que si Rimut lui payait à lui-même l'argent qu'il lui devait. De là, les réclamations et les menaces. Si on prend *ḥarrānu* dans le sens de « chemin » ou de « voyage », il faut entendre les l. 18-20 et la l. 29 du grain que réclamerait Nabû-zêr-lišir pour subvenir aux frais d'un voyage qu'il avait fait ou qu'il devait faire pour le compte de Lubluṭu.
26. *a-di-ʾ-šu* : le sens est clair : il s'agit de la barre ou de la salle des séances du tribunal ; mais quel est le mot ou quels sont les mots que représentent ces quatre signes ? Faut-il lire *a-di-ʾ-šu* en deux mots ? ou *a-di-ʾ-šu* pour *a-di-i-šu* ? Ce dernier signe, *šu*, est-il ici un idéogramme ? M. King a bien voulu collationner ce passage. Il m'écrit : « The two signs read by Thompson as   are broken and are not quite certain, though the traces suggest those characters ».
31. Thompson traduit encore *maḥāru* par acheter : « I have bought it for thee ».
35. Ce sicle d'argent avait été sans doute déposé chez Rimut pour Lubluṭu. Celui-ci craint que le dépositaire ne le remette à son propre adversaire. Thompson lit *dag-la-ka* et donne des l. 32-37 la singulière traduction que voici : « I call Bêl and Nabû to witness that I have not set eyes on a single shekel of silver in Babylon. Send it not unto my rival ».
- 39-41. *til-li* est écrit -li ; on pourrait donc lire *be-li*, *bit-li*, *mit-li*, etc. J'ai adopté provisoirement la lecture *til-li* à cause du passage des lettres de Harper, IV, n° 268, l. 14, *ti-il-li-šu-nu ša kaspi*, qui paraît désigner une pièce de harnais en argent. Ici, l'objet est précieux également, puisque Lubluṭu recommande de le bien envelopper et de le sceller ; il peut désigner aussi une pièce de harnais, puisqu'un objet ou des objets en cuir *SU...gimirutum* en font partie. Cependant la traduction de tout ce passage reste douteuse. La lecture *be-li*, « arme », donnerait aussi un sens acceptable.

N° 107

Cette lettre nous est parvenue très mutilée. Son auteur, un subalterne du grand-prêtre de Sippar, paraît se plaindre du manque de ressources de sa résidence.

- | | |
|--|---|
| <p><i>duppi Li. ...[a-na]</i>
 <i>amilu šangi Sippar ki bēli-</i>
 <i>iā</i>
 <i>ilu Bēl u ilu Nabū šū-lum</i>
 <i>tu-ub lib-bi</i>
 <i>tu-ub šērē-meš u a-ra-ku</i></p> | <p>Tablette de Li...[au]
 prêtre de Sippar, mon maître :
 que Bēl et Nabou la prospérité, le bonheur du cœur, le bonheur de la chair et la longueur</p> |
| <p>5. <i>ūmē-meš ša bēli-iā liq-bu-ū</i>
 <i>man-zal-ta-a uk-ku-pat</i>
 <i>ū šikaru ū-sa-a iā-a-nu</i>
 <i>a-na-ku a-gan-na ma-aš-</i>
 <i>šar-tum</i>
 <i>ša bēli-iā a-nam-šar a-na...</i></p> | <p>5. des jours de mon maître décrètent.
 Ma résidence est dénuée de ressources(?), et il n'y a pas de boisson <i>ousā</i>.
 Moi (cependant) la garde de mon maître je monte ; à...</p> |
| <p>10. <i>bēlu liš-[pur]</i>
 (grande lacune)
 [ana] <i>Šamaš-šar-ušur</i>
 <i>at-ta-din</i></p> | <p>10.que le maître envoie.
 (grande lacune)
 à Šamaš-šar-oušour j'ai livré.</p> |

N° 111

Mardouk-ibni informe Šišdi qu'il est allé monter la garde à la place de Nergal-iddin.

- | | |
|---|--|
| <p><i>duppi ilu Marduk-ibni</i>
 <i>a-na Ši-iš-di</i>
 <i>aḫi-ia ilu Marduk</i>
 <i>u ilu Zar-pa-ni-tum</i></p> | <p>Tablette de Mardouk-ibni à Šišdi, mon frère : que Mardouk et Zarpanitoum</p> |
| <p>5. <i>šū-lum balātu ša aḫi-iā</i>
 <i>liq-bu-ū a-mur</i>
 <i>Iddin-ilu Bēl it-ti-iā</i>
 <i>a-na alu Šū-ū-nu</i>
 <i>it-ta-el-li</i></p> | <p>5. la prospérité et la vie de mon frère décrètent. Voici : Iddin-Bēl avec moi à la ville de Šounou est monté.</p> |

10. *šat-ba-nu it-ti* 10. Nous nous sommes associés (?) avec
ilu Nergal-iddin aḫi-šu Nergal-iddin, son frère.
aš-šu la lib-bu-ú Comme (celui-ci) n'est pas
là (?)
a-na eli ma-aš-šar-tum pour la garde
ša aḫi-iá a-na-aš-šar de mon frère, je (la) monte.
10. *šat-ba-nu*, pour *šat-pa-nu*, perm. I, 1 de *šatápu*; cf. *šutapú*, « associé », et l'araméen ܫܬܦܐ, « s'associer ». — Si on lit *kur-ba-nu*, « don », il n'y a plus de verbe. Thompson a bien voulu rendre 𒌦 de la l. 12 par « je prends » (?), mais il s'est trouvé par là-même dans l'impossibilité de traduire *la lib-bu-ú*. Il aurait dû d'ailleurs au moins traduire : « j'ai pris »; *aššu* ne peut être qu'un parfait.

N° 112

Mardouk-zêr-oušallim fait des recommandations à ses subalternes pour dégager sa responsabilité.

- duppi ilu Marduk-zêr-ušal-* Tablette de Mardouk-zêr-
lim oušallim
a-na Ri-mut à Rimout,
Bêl-šu-nu u ilu Marduk- Bêl-šounou et Mardouk-
eṭir eṭir,
aḫê-meš-iá ilu Bêl u ilu Nabû mes frères : que Bêl et Na-
bou
5. *šû-lum ša aḫê-meš-iá* 5. la prospérité de mes frères
liq-bu-u décrètent.
al-ka-nim-ma Venez, et
ša-[nam]-ma un autre
-
10. *amtlu rabi.....-ku-nu* 10. votre chef de.....
e-pu-uš-ma a fait, et
mimma (avec) tout ce que
Pir-ki Pirki
na-šu-u lu-ša-am-ma a porté, il veut racheter
15. *bilat-ku-nu-ši* 15. votre redevance.
iá-a-nu-um-ma Sinon,
mi-di-tam une mesure (?)
mišri šaplitu (tú) du territoire inférieur
 *ina muḫ-ḫi-ku-nu* à vous

20. *id-dan mimma* 20. il doit donner (en compensation). En quoi que ce soit,
na-di a-ḫi de négligence
la ta-raš-šū n'avez,
ilu Nabū lu-u par Nabou, pour que
ki-i ḫi-tu ainsi de faute
25. *a-na bēli ina lib-bi-ku-nu* 25. contre mon maître à votre sujet
[la] aḫ-ta-tu-u je ne commette pas.
15. *bilat-ku-nu-ši* pour *bilat-ku-nu*, bien que dans le reste de la lettre l'écriture de ce suffixe soit régulière. Cf. *supra*, n° 1, l. 29: *gipari-ku-nu-šim-ma*. *UN* ne peut être en effet que l'idéogramme d'un substantif. — Les correspondants de Marduk-zēr-ušallim paraissent avoir une rente annuelle et perpétuelle sur Pirki; celui-ci veut la racheter soit par un paiement, soit par une cession de terrain. — Cette interprétation des l. 14-20 est loin d'être absolument sûre.
- 21-22. Littéralement: « de laisser tomber le bras n'avez pas ». — Sur le sens de « bras » pour *aḫu*, dans cette locution, cf. François Martin, *Rec. de Travaux*, t. XXIV, p. 230. — Thompson: « Vous n'avez pas d'autres moyens » (?).
- 25-26. C'est-à-dire: pour que je ne sois pas trouvé coupable aux yeux de mon maître; — ou: « Nabū (sait) que je n'ai pas commis de faute à votre sujet contre mon maître ».

N° 113

Mardouk-zēr-ibni va être ruiné, son champ va être vendu. Il adjure Šoulā, en termes touchants, de venir à son aide, puisqu'il s'est porté fort pour le paiement de ce champ.

- | | |
|----------------------------------|--|
| <i>duppi ilu Marduk-zēr-ibni</i> | Tablette de Mardouk-zēr-
ibni |
| <i>a-na Šū-la-a</i> | à Šoulā, |
| <i>aḫi-šū ilu Bēl u ilu Nabū</i> | son frère: que le dieu Bēl
et le dieu Nabou |
| <i>šū-lum ša aḫi-iā</i> | la prospérité de mon frère |
| 5. <i>liq-bu-ū am-me-ni</i> | 5. décrètent! Pourquoi |
| <i>bīta-a ta-ḫi-ip-pu</i> | ruines-tu ma maison, |

- ina pa-ni ha-pi-e bti-ka*
ta-al-lak pu-ut
e-te-ru ša eqli
 10. *ki-i ta-aš-šū-ū*
eqli-a in-na-dan
u.....ši
u gišimmaru ša
ū-rab-bu-ū
 15. *id-di-ku³*
u at-ta ina bti-ka

lib-ba-ka ta-ab-ka
en-na ŠE-BAR ša ina lib-
bi
e-ri-šu gab-bi
 20. *na-ša-a-ta*
en-na a-na bēli-iā
al-tap-ra
al-kam-ma eqli-a
e-ṭir-šu ebāru-meš-iā
 25. *i bi-in-ni*
a-mur ŠE-BAR ša
paq-da ma-na-a-ta
Iqiša-a
u ilu Nabū-aḫi-iddin
 30. *ki-i i-li-ū*
it-ta-šū-ū a-na amlu daia-
nē-meš
a-na muḫ-ḫi ki-bi
- au lieu d'aller à la ruine
 de ta maison ! La garantie
 du paiement du champ
 10. quoique tu aies assumé,
 mon champ va être vendu,
 et
 et les dattiers que
 j'ai élevés
 15. vont être arrachés.
 Cependant, toi, dans ta
 maison,
 ton cœur est heureux !
 Déjà, le grain que dans (ce
 champ)
 j'avais cultivé a été
 20. tout emporté.
 Maintenant, à mon maître
 je mande :
 « Viens, et mon champ
 paye-le; mes récoltes,
 25. allons, donne-(les) moi » !
 Voici : le grain dont
 tu m'avais confié la garde,
 Iqiša-a
 et Nabou-aḫi-iddin,
 30. quand ils s'en sont allés,
 (l')ont emporté. Aux juges
 parle à ce sujet.

7. Ou : « auparavant à la ruine de ta (propre) maison tu devrais aller », c'est-à-dire : tu devrais préférer ta propre ruine à la mienne; — ou encore : « au-devant de la ruine de ta maison tu vas ». — Je ne m'explique pas comment Thompson a traduit *ha-pi-e* par « tu démolis »; de toute façon, c'est un infinitif : « Why art thou pulling down my house before thou pullest down thine own ? Thou shalt come », etc.

8-10. L'interprétation de ce passage par Thompson me paraît erronée : « And when thou hast received the.... for the payment of the field ».

15. *id-di-ku³* pourrait être l'*ifteal*, aussi bien que le *nifal* de *diku*; j'ai opté pour le *nifal*, littéralement « seront enlevés », à

cause du passage parallèle de la l. 11, où nous avons certainement le *nīfal*. — Sur le sens de « lever », « élever », « enlever » pour *dikū*, cf. Meissner, *Zeitschrift für Assyriologie*, XXII, p. 244; François Martin, *Mélanges assyriologiques* (VIII) dans *Recueil de Travaux*, XXV, et *Cuneiform Texts*, IV, pl. 39 (Bu. 88-5-12, 619), l. 1-5 : *1 ma-na kaspi ešrū ša Ba-ru-qa-a amīlu ardu ša Na-an-sa-nu a-na da-ku-ū ša eprāti-meš ša É-SAG-IL a-na balāt napīštim-šu a-na (?) ilu Bēl u ilu Bēlti-iā iddin*, « 1 mine d'argent (comme) dīme, que *Baruqā*, esclave de *Nansanu*, a donnée pour la vie de son âme à *Bēl* et à ma déesse *Bēlit*, pour l'enlèvement des terres de *l'Esagil* », (lorsque Alexandre avait formé le projet de déblayer les ruines de ce temple et de le rebâtir). — Thompson : « The palms which I have increased shall be gathered together. »

20. Ou : « tu as tout emporté », à cause de la l. 25 : « donne-moi mes récoltes ».

25. *i bi-in-ni*; nous pourrions très bien lire ici *i-bi-in-ni*, impér. I, 1, de *nabū* : « déclare(-les) à moi ». Mais au n° 222, l. 26, la même locution *i bi-na-nu* signifie certainement « allons, donnez(-les) moi ». Il faut donc la décomposer en l'adverbe d'exhortation *i* et l'impér. I, 1 *bīni*, de בָּן, « donner ». Voir des passages analogues dans Delitzsch, *AHW*, p. 171. — Thompson, avec point d'interrogation : « Come, and as for my field, the payment thereof shall cause my crops to grow (?) »

26-27. *a-mur* marque le passage à une autre affaire. — On pourrait traduire aussi : « le grain qui (en) garde (m')avait été confié », littéralement : « livré ». Ici encore, la traduction de Thompson diffère totalement de celle que je propose : « Behold, the corn which hath been weighed out; Iqiša-apli and Nabū-aḫi-iddin, if they wish, can take it. »

N° 114

Les lacunes de cette lettre la rendent assez obscure. Il semble que Mardouk-nâšir a frappé un individu et mis sa vie en danger. Il est très inquiet des suites possibles de son action.

*duppi ilu Marduk-nâšir a-
na
Šum-iddin Bēl-šu-nu u ilu...*

Tablette de Mardouk-nâšir à
Šoum-iddin, Bēl - šounou
et...

- aḫē-meš-e-a ilu Bêl u ilu* mes frères : que Bêl et Na-
Nabû bou
šû-lum u balâtu ša aḫē-meš décrètent la prospérité et la
liq-bu-[û] vie de mes frères.
5. *in-ni-ta-a at-tu-nu* 5. Vous êtes mon refuge (?)
ana muḫ-ḫi amīlu mār bā- contre les bourgeois
nūti-meš
ša Bābili..... de Babylone.....
ina qab-lu(?) aš-mu-u dans la mêlée (?), j'ai appris
ša....amīlu mār.... que [X ...] fils de...
10. *aḫ-ta-šal.....* 10. j'ai frappé.....
ina mi-iḫ-ši-šu à la suite de sa blessure,
mur-ši mit-kur de la maladie *mit-kour*
in-da-ru-uš il est atteint.
ul i-di ina lib-bi Je ne sais pas si dedans
15. *i-pat-ta-ma i-bal-la-tu* 15. on ouvrira (?) et s'il vivra.
ki-i ina lib-bi mi-i-tum S'il en meurt,
ilu Bêl-balâtu.... i..... Bêl-balâtu.....
la ta-sil-la-' ne négligez pas,
ap-pi-it-[im-ma] dans l'avenir,
20. *ki-i ap-pi-[it-im-ma]* 20. car désormais
..... amīlu man-ma lib- personne sa colère
ba-ti-[šu]
la i-kal-lu uš-[ni] n'arrêtera. Les oreilles
ša amīlu šābē-meš ana muḫ- des ouvriers ouvrez là-des-
ḫi p[i-ta'] sus.
5. *in-ni-ta*, probablement de ܢܝܬܐ³, « demeurer », « habiter », en araméen ܢܝܬܐ.
- 12-15. *mit-kur*, 𐎠𐎵𐎶, qu'on pourrait transcrire aussi *pit-kur*, *bit-kur*, paraît être le nom de la maladie qu'a occasionnée la blessure. Thompson propose le sens de « suppuration », de *makāru* « répandre abondamment ». Quelle que soit la racine, il est bien possible qu'il s'agisse d'une tumeur ou d'un abcès, puisqu'aux l. 14-15 Marduk-nâšir semble envisager l'hypothèse d'une intervention chirurgicale. Thompson traduit ainsi les l. 14-15 : « Il ne comprit pas cela (et) l'élargit et étendit (*i-pal-la-tu*) de sorte qu'il en mourut. »
- 21-22. C'est-à-dire : avertissez les ouvriers de ce qui se passe. Il craint sans doute pour eux Bêl-balâtu.... le maître ou le parent, en tous cas le vengeur du blessé. Thompson restitue *uš-[ni]*.... *pi-[ti]*.

N° 115

Lettre relative au paiement d'ouvriers.

- | | |
|---|--|
| <p><i>duppi ilu Marduk-šum-iddin</i>
 <i>a-na ilu Nabû-šum-lišir</i>
 <i>ilu Bêl-apli-iddin u Ki-i-ilu Nabû</i>
 <i>aḫê-meš-e-a ilu Nabû u ilu Marduk</i>
 5. <i>aḫê-meš-e-a lik-ru-bu</i>
 <i>pap-pa-su ša maš-šar-ti</i></p> <p style="padding-left: 40px;"><i>ša arḫu abi ša amilu nuḫa-timmutu (û-tu)</i>
 <i>ša ina bit ka-ri-e</i>
 <i>ša ilu Nabû-apli-iddin apil-šu ša....</i>
 (lacune de 6 lignes)</p> <p>16. <i>i-qab-ba-a um-ma</i>
 <i>sa-ma-ku pap-pa-si-šu</i></p> <p style="padding-left: 40px;"><i>in-na-niš-šim-ma</i>
 <i>dul-la-šu ina lib-bi</i></p> <p>20. <i>li-pu-uš</i></p> <p>7. <i>amilu nuḫatimmutu</i>, écrit <i>amilu MU-û-tu</i> ; sur cette lecture, voir Meissner, <i>Seltene Assyrische Ideogramme</i>. Thompson a transcrit <i>mûtu</i>, sans traduire, de même qu'au n° 94, l. 11.</p> <p>17. <i>samaku</i>, peut-être le « montant » ou le « complément » de la paye ; peut-être aussi la 1^{re} pers. du permansif I,1 de <i>samû</i>, « je suis aveugle », comme a traduit Thompson.</p> | <p>Tablette de Mardouk-šoum-iddin
 à Nabou-šoum-lišir,
 Bêl-apli-iddin et Ki-Nabou,
 mes frères : que Nabou et Mardouk
 5. bénissent mes frères.
 Le paiement du salaire mensuel
 du mois d'ab des boulangers
 qui sont dans les magasins de Nabou-apli-iddin, fils de....
 (lacune de 6 lignes)</p> <p>16. Il dit :
 « Le <i>samakou</i> (?) de sa paye
 donnez-lui, et
 son travail, en échange,
 20. qu'il fasse. »</p> |
|---|--|

N° 116

Lettre de Mardouk-šoum-iddin au sujet de cultivateurs.

- | | |
|--|--|
| <p><i>duppi ilu Marduk-šum-iddin</i>
 <i>a-na ilu Nabû-zêr-lišir</i>
 <i>ilu Bêl-apli-iddin ilu Bêl-uballiṭ (it)</i></p> | <p>Tablette de Mardouk-šoum-iddin
 à Nabou-zêr-lišir,
 Bêl-apli-iddin, Bêl-ouballiṭ,</p> |
|--|--|

- | | |
|------------------------------------|-----------------------------|
| <i>a-na ilu Nabû-šum-lišir</i> | à Nabou-šoum-lišir, |
| <i>ilu Bêl-apli-iddin û</i> | Bêl-apli-iddin et |
| <i>Ki-i-ilu Nabû ahi-e-a</i> | Kî-Nabou, mes frères : |
| 5. <i>ilu Nabû u ilu Marduk a-</i> | 5. que Nabou et Mardouk |
| <i>na aḫê-meš</i> | |
| <i>lik-ru-bu dul-lu</i> | bénissent (mes) frères. Le |
| | travail |
| <i>ina muḫ-ḫi-ia da-a-nu</i> | chez moi est très pressant. |
| <i>kap-du 20 mar-ri</i> | Vite, 20 bœches |
| <i>50 zab-bil-lum</i> | (et) 50 hottes |
| 10. <i>šû-bi-la-nu</i> | 10. envoyez-moi. |
| <i>dul-la-a la i-baṭ-til</i> | Mon travail ne doit pas |
| | s'interrompre. |
| <i>2 ma-na kaspi</i> | 2 mines d'argent, |
| <i>20 gur ŠE-B[AR].....</i> | 20 gour de grain..... |
| (lacune) | [que X.....] |
| 15. <i>liš-ša-' û</i> | 15. prenne, et |
| <i>li-il-lik</i> | qu'il vienne. |
7. *da-a-nu*, d'après Strassmaier et l'autographie des *Cuneiform Texts*, XXII ; c'est le permansif de *danānu*. Cette lecture est corroborée par le passage de la l. 11. Cependant Thompson a transcrit : *ia-a-nu* : « le travail chez moi ne (se fait) pas », mais sans avertir qu'il corrigeait son autographie.
8. *ina muḫ-ḫi-ia*, « chez moi », ou si on prend *ina muḫḫi* dans son sens habituel : « le travail qu'(on doit faire) pour moi ».

N° 126

L'auteur de la lettre demande à ses correspondants de lui communiquer, par son messager, la teneur d'un registre.

- | | |
|---------------------------------------|----------------------------------|
| <i>duppi ilu Mar[duk-šum-iddin]</i> | Tablette de Mar[douk-šoum-iddin] |
| <i>a-na amīlu dup[šarri u...]</i> | au scribe et à..... |
| <i>aḫê-meš-e-a ilu Nabû u ilu</i> | mes frères : que Nabou et |
| <i>[Marduk]</i> | [Mardouk] |
| <i>a-na aḫê-meš-e-a</i> | bénissent mes frères. |
| 5. <i>lik-ru-bu ilu Bu-ne-ne-ibni</i> | 5. (A) Bounene-ibni, |
| <i>apil-šu ša ilu Marduk (?)</i> | ils de Mardouk-na'id, |
| <i>na'id</i> | |

- | | |
|--|--|
| <p><i>arad êkalli ša ina bâbi</i></p> <p><i>û-šû-uz-zu pitna</i>
<i>ša ilu Šamaš pi-ta-'</i></p> <p>10. <i>a-ki-i pitni [ilu Šamaš]</i></p> <p>[kap-]du [harrâna]
[ana] sêpê²-šu šû-[kun-
na-']
[kurummâ]te ša</p> <p>[ina eli] pitni [ilu Šamaš]</p> <p>15. [a]-mu-ur-ru ki-i
[kurumm]âte e-ṭir-ru-'</p> <p>u [it]-ta-di-nu lu-mur
[ilu] Bu-ne-ne-ibni</p> <p><i>nu-bat-tum ina pa-ni-ku-
nu</i></p> <p>20. <i>la i-ba-a-ta</i>
<i>lib-bu-û šatti.</i></p> <p><i>kurummâte in-na-[aš-šu]</i></p> | <p>le serviteur du palais, qui
à la porte
se tient, le registre
de Šamaš faites connaître.</p> <p>10. D'après la teneur du registre
[de Šamaš],
vite [le chemin]
[pour] ses pieds (de Bou-
nene-ibni) dis[posez].
Les soldes [alimentaires]
de.
[sur] le registre de [Šamaš]</p> <p>15. voyez, afin que je sache si
les [soldes alimentaires] on
a payé
et on a livré.
(En conséquence), Bou-
nene-ibni
de repos chez vous</p> <p>20. ne doit pas prendre.
Au taux de l'année [précé-
dente?]
donnez-lui (sa) solde ali-
mentaire (à Bounene-
ibni).</p> |
|--|--|

5-9. *pi-ta-'*, « faites connaître », littéralement « ouvrez », est la 2^e pers. du plur. masc. de l'impératif I, 1 de *pitû*; *ilu* Bunene-ibni de la l. 5 n'est donc pas son sujet, mais bien son régime. Le scribe a construit *pi-ta-'* avec deux régimes directs : celui de la personne, *ilu* Bunene-ibni (l. 5); celui de la chose, *pitna* (l. 8). — Il est possible toutefois que l'autographie ait omis *ana* devant le déterminatif 𐎶 du nom propre *ilu* Bunene-ibni; dans ce cas le texte aurait porté 𐎶 𐎶-𐎶 𐎶-𐎶 𐎶-𐎶 𐎶-𐎶 𐎶-𐎶, *ana ilu Bu-nene-ibni pitû?*.

6. *ilu* Marduk (?) -na' id (=I) : ne faudrait-il pas lire plutôt *ilu* Mardouk-KAN et transcrire *ilu* Marduk-ereš?
8. *pitna*, écrit *GIŠ-DA*. Ce mot a, au moins quelquefois, en néo-babylonien, le sens de « registre », tablette sur laquelle on inscrivait par exemple les rentrées et les sorties du

temple de Šamaš. Ce sens ressort : 1° des expressions de cette lettre : l. 8-9 « faites connaître le *pitnu* à », l. 12-17 « voyez les soldes alimentaires sur le *pitnu* afin que je sache si on a payé et livré les soldes alimentaires » ; — 2° de plusieurs passages d'autres lettres néo-babyloniennes, v. g. n° 11, l. 23-25, *ki-i ina eli pitni (GIŠ-DA) ša ilu Šamaš tu-ša-az-zi-za² šù-up-ra-an-ni*, « si vous avez placé (c'est-à-dire inscrit) sur le *pitnu* de Šamaš, mandez-moi » ; n° 14, l. 22, *pitnu (GIŠ-DA) eš-šu ša ina arbu abi*, « le nouveau *pitnu* qui dans le mois d'ab », etc. ; n° 21, l. 13-14, *2/3 mana kaspi u pitnu (GIŠ-DA) mah-ru-u it-ti-ku-nu i-ša-an-ni*, « 2/3 de mines d'argent et l'ancien *pitnu* apportez-moi avec vous » ; n° 170, l. 9-11, *kaspu i-ba-aš ul-tu lib-bi na-din pitna (GIŠ-DA) bēlu li-mur*, « l'argent (y) est, là-dessus il a été versé ; que le maître voie le *pitnu* » (pour le constater) ; — et surtout le n° 189, l. 10-15, *pitna (GIŠ-DA) ki-i a-mu-ru 1/2 ma-na 3 šiqli kaspi ša ana pân ilu Nabû a-dan-nu ina pitni (GIŠ-DA) ana muḫ-ḫi-ka ša-ti-ir*, « comme je (l')ai vu (sur) le *pitnu*, la 1/2 mine et les 3 sicles d'argent qu'à Nabou j'avais versés sont inscrits pour ton compte sur le *pitnu* » ; — 3° du titre de Strassmaier, *Nabonide*, n° 219, l. 1-2, *sulappu ša ina pappasu amilu riqqu-meš idinna-ma ina eli pitni (GIŠ-DA) la ša-ta-ri*, « dattes que sur le traitement des collecteurs on a versées et (qui) sur le *pitnu* n'ont pas été inscrites ». Suit le détail de ces dattes.

A peu près à la même époque que nos lettres, à l'époque perse, d'après Kugler, *Sternkunde und Sterndienst in Babel*, p. 85, GIŠ-DA désigne dans les textes astronomiques la tablette de bois consacrée à la consignation immédiate des observations, donc encore une sorte de registre.

La lecture *pitnu* pour GIŠ-DA est attestée par R. 4378, col. I, l. 58 (Brünnow, n° 6652), mais il semble, comme le suppose Thompson dans sa table, que GIŠ-DA a aussi pour équivalent *li²-u*, « tablette » ; dans une de ces lettres, *li²-u* paraît en effet remplacer le GIŠ-DA des passages déjà cités : n° 12, l. 12-15 : *a-na amilu dupšarru-meš a-šap-par-ma um-ma ina eli li² ša ilu Šamaš ŠE-BAR*, « aux scribes, je mande : sur la tablette de Šamaš, le grain », etc. Cf. *supra*, n° 23, l. 12-14.

Thompson traduit GIŠ-DA par « dime » ; il est possible

que cet idéogramme ait ce sens secondaire dans certains passages ; mais ce n'est pas le cas ici. Pour le reste, sa traduction, qu'il serait trop long de discuter en détail, diffère de la mienne à peu près de tout point, et elle est, à mon avis, erronée.

N° 127

Mardouk[a] engage Šillâ à restituer à leur propriétaire des dattes dont il s'est emparé indûment.

- | | |
|-------------------------------------|--------------------------------------|
| <i>duppi Mar-duk-[a]</i> | Tablette de Mardouka |
| <i>a-na Šil-la-a</i> | à Šillâ, |
| <i>aḫi-ia ilu Bêl u ilu Nabû</i> | mon frère : que Bêl et Nabou |
| <i>šû-lum u balâṭu ša aḫi-ia</i> | la prospérité et la vie de mon frère |
| 5. <i>liq-bu-ù en-na Ši-iš-ki</i> | 5. décrètent. Voici que Šiški, |
| <i>apil-šu ša Iddina-a a-gan-na</i> | fils de Iddina-a, ici, |
| <i>iq-ta-ba-</i> | a parlé |
| <i>um-ma suluppa</i> | en ces termes : « Les dattes, |
| <i>ebûr eqli ša zêri</i> | récolte de la plantation |
| 10. <i>ša šatti XVIII kan</i> | 10. de la XVIII ^e année, |
| <i>ša li-ta-mu</i> | des Litamou (?) |
| <i>um-ma Šil-la-[a]</i> | Šillâ |
| <i>it-ta-ši</i> | a pris ». — |
| <i>en-na ki-i</i> | Maintenant, si |
| 15. <i>ab-bi-ti-um-ma</i> | 15. selon le dire (?) |
| <i>šû-ù ebûru ša suluppi</i> | de lui, la récolte de dattes |
| <i>taš-šû-ù suluppa</i> | tu a pris, rends |
| <i>te-ri-ma a-na</i> | les dattes et à |
| <i>Ši-iš-ki i-di-in</i> | Šiški donne-les. |

1. *Marduk[a]* ; cf. le nom biblique מרדכי, Mardochee, et la transcription araméenne מרדכא, dans Hilprecht-Clay, *Babylonian Expedition*, t. X, 121.
9. « de la plantation », littéralement « du champ de la semence ».
11. *li-ta-mu* est-il un nom propre de district ou de ville dont le déterminatif a été oublié sur la tablette ou sur l'autographie ? Ce champ aurait-il été situé dans le district des *Litamu*, dont il est souvent question dans les contrats de

Darius ? Cf. Tallquist, *Neubabylonisches Namenbuch*, 1905, p. 273, col. b.

12. *um-ma* est répété, comme il arrive quelquefois en pareil cas, au cours de la citation, à moins de le prendre ici pour une interjection : « Les dattes . . . hé bien ! Šillâ (les) a prises ».
- 15-16. Ou « selon ce dire », si on fait de *šû-û* non pas un pronom mais un adjectif démonstratif se rapportant à *um-ma*.
18. *teri* est évidemment l'impératif II, 1 de *târu* « rendre » Thompson n'a pas compris cette lettre.

N° 130

Mouranou exprime son inquiétude d'être sans nouvelles de son maître, et traite ensuite d'affaires diverses.

- | | |
|--|------------------------------------|
| <i>duppi Mu-ra-nu ana</i> | Tablette de Mouranou à |
| <i>bêli-ia</i> | [X.....], mon maître : |
| <i>ša.....ilu Bêl ilu Nabû</i> | Bêl et Nabou |
| <i>u ilu.....ilu...[ana]</i> | et le dieu.....[pour] |
| 5. <i>û-mu ru-qu-tu [ša bêli-ia]</i> | 5. les jours lointains [de mon |
| | maître] |
| <i>û-šal-la ina ši[lli]</i> | je prie. Par la pro[tection] |
| <i>ša ilâni-meš šû-lum i-na....</i> | des dieux, la paix dans [la |
| | ville de....] |
| <i>ša-ki-in lu-ma-du</i> | règne. Une très grande |
| <i>na-kut-tum aš-ta-aš-ši</i> | inquiétude j'ai conçu : |
| 10. <i>[mi]-nam-ma te-e-mu</i> | 10. pourquoi (toute) nouvelle |
| <i>[ša] bêli-ia i-ri-[iq la-pâni-</i> | [de] mon maître est-elle |
| <i>ia]</i> | élo[ignée de moi] ? |
| <i>ûmu III kan</i> |le III ^e jour..... |
| (lacune de six lignes) | (lacune de six lignes) |
| <i>i-ma-² ŠE-BAR.....</i> | du grain.... |
| 20. <i>[i-n]a pân ilu Nabû-id-</i> | 20. chez Nabou-id[dannu] |
| <i>-[dan-nu]</i> | |
| <i>li-iš-ši û bêlu liš-pu-ru</i> | qu'il prenne et que le maître |
| | envoie. |
| <i>150 gur ŠE-BAR</i> | 150 gour de grain |
| <i>at-ta-na-aš-[ši]</i> | j'ai pris ; |
| <i>a-na Qar.....</i> | à Qar..... |
| 25. <i>a-[na] bêli-ia al-[tap-ra]</i> | 25. pour mon maître je (l')en- |
| | [voie]. |

- kapdu ʔe-e-mu ʃa*
bêli-ia lu-uš-mu
- a-mur 30 qa bit-li-e*
ina ʔâtê^a Itti-ilu Nabû....
30. *ul-te-bi-la* 30. je (t')ai fait porter.
[*Mu-ra-nu šû*]-*lum ʃa bîti* [Mouranou demande] des
gab-bi.... nouvelles de la santé
[*i-ša-a*]l. de toute la maison.
9. *aš-ta-aš-ši* pour *ar-ta-aš-ši*. — Sur *nakuttum*, voir *supra*, note sur le n° 6, l. 7.
11. *i-ri-[iq la-pâni-ia]*, restitution basée sur le n° 6, l. 20, 27.
- 31-32. Restitution d'après Thompson.

N° 131

Moušallim-Mardouk fait diverses recommandations à ses correspondants.

- duppi Mu-šal-lim-ilu Mar-*
duk
a-na Šum-ušur
u Kal-ba-a aḥē-meš-e-a
ilu Nabû u ilu Marduk a-na
5. *aḥē-meš-e-a lik-ru-bu* 5. bénissent mes frères.
ina muḥ-ḫi ma-aš-šar-tum Sur la garde
ša ékurri la ta-sil-la² du temple ne soyez pas négligents.
- kaspa ʃa mâr ʃarri*
kaspa ʃa ilu Šamaš-iddin
10. *u kaspa ma-la ina qu-up-* 10. L'argent du fils du roi,
pu l'argent de Šamaš-iddin,
pi-it-qa-nim-ma et tout l'argent qui est dans
1 ma-na [kaspi.....] la caisse
frappez, et
1 mine [d'argent]
- liš-al..... [u a-na]*
ilu Bêl-mušallim u ilu Bêl....
15. *in-na-ma immera* 15. Bêl-moušallim et Bêl....
ina muḥ-ḫi ti-tur-ru donnez, et un mouton
li-in-ḫur-ru-nu pour le pont
a-di muḥ-ḫi ʃa immera qu'ils reçoivent de moi.
Jusqu'à ce que du mouton

20. *ša šarri i-kaš-ša-du-nu* 20. du roi ils prendront livraison de ma part,
su-tir-ra-ma harrâna inscrivez-(les), et le chemin
a-na šêpê² pour les pieds
ša Lu-ûši-a-na-nûri de Louši-ana-nouri
šuk-na² a-na disposez ; pour
 25. *šim-tum ša Ku-na-a* 25. la décision de Kounâ,
a-na muh-ḫi alpê-meš au sujet des bœufs,
lil-lik qu'il vienne.
1 ma-na kaspi ina lib-bi a- 1 mine d'argent pour ce
na sujet à
Lu-ûši-ana-nûri in-na²-ma Louši-ana-nouri donnez,
šim.... et....
11. *pitqa* pourrait être aussi l'impératif I, 2 de *pâqu* : « veillez » sur l'argent ; mais d'après le début de la l. 12, il semble que Mušallim-Marduk donnait ensuite des ordres pour la distribution de l'argent frappé.
- 15-20. *ilu* Bêl-mušallim et son compagnon doivent recevoir un mouton en paiement d'un travail qu'ils ont exécuté sur un pont pour le compte du roi.
- 23 et 29. *Lûši-ana-nûri*, « que je (ou qu'il) vienne à la lumière ». Thompson : *Lu-ud-du-a-na-šabi* !

N° 133

Moušezib-Mardouk fait des reproches à ses confrères les prêtres, et réclame de l'argent pour ses ouvriers à gages : sans argent pas d'ouvriers, et sans ouvriers pas de travail.

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------|
| <i>duppi Mu-še-zib ilu Marduk</i> | Tablette de Moušezib-Mardouk |
| <i>a-na amilu šangê-meš</i> | aux prêtres, |
| <i>aḫê-meš-e-a ilu Bêl u ilu Nabû</i> | mes frères : que Bêl et Nabou |
| <i>šû-lum ša aḫê-meš-e-a</i> | la prospérité de mes frères |
| 5. <i>liq-bu-û mi-nam-ma</i> | 5. décrètent. Pourquoi |
| <i>ina muh-ḫi dul-lu amilu išpari</i> | sur le travail du tisserand |
| <i>ša arḫu aiari sil-la-[tu-nu]</i> | du mois d'iyar, êtes-[vous] |
| <i>ta-bar-ri.....</i> | négligents ? |
| 9. <i>a-na Su.....</i> | Vous voyez (?)..... |
| | 9. à Sou..... |

- | | | | |
|-----|---|-----|--|
| | (lacune) | | (lacune) |
| 13. | <i>kaspa a-na amilu agrûtu-</i>
- <i>[meš]</i>
<i>lid-din amilu agrûtu-meš</i> | 13. | de l'argent pour les ou-
vriers à gages
qu'il donne. Les ouvriers à
gages |
| 15. | <i>la-mu-û-in-ni</i>

<i>û dul-la-a</i>
<i>ina la amilu agrûtu-meš</i>
<i>bat-til</i>
<i>ina muḥ-ḫi dul-lu ša arḫu</i>
<i>aiari</i> | 15. | m'assiègent (pour avoir de
l'argent),
et mon travail
sans ouvriers à gages
chôme.
Le travail du mois d'iyar |
| 20. | <i>la ta-sil-la-ʾ</i>
<i>te-iq-tum Ba-ku-û</i>
<i>ina lib-bi-ku-nu</i>
<i>la i-šak-kan</i>

<i>...ta-a-ʾ a-mur-ra-ʾ ki-i</i> | 20. | ne négligez pas.
Bakou
parmi vous
ne doit pas causer de re-
tard;
..... voyez si |
| 25. | <i>..... tum a-na ni.....</i>
<i>.....ku-ri a-na ni ib.....</i> | 25. |
..... |
15. Il n'est pas certain que *la-mu-û* soit ici le permansif I, 1 de *lamû* « cerner ». Peut-être doit-il être rattaché à une autre racine, dont le sens serait « faire défection » : « les ouvriers à gages m'ont abandonné ».
21. *te-iq-tum*, « retard » ; voir *supra*, note sur le n° 60, l. 13.

N° 138

Fragment. L'auteur de la lettre paraît se disculper.

- | | | | |
|-----|---|-----|--|
| 11. | <i>it-ti-šu</i>
<i>ul a-da (?) -bu</i>
<i>a-na ûmi XVI kan</i>
<i>it-ti-šu</i> | 11. | avec lui
je n'ai pas discuté (?) ;
jusqu'au XVI ^e jour,
avec lui |
| 15. | <i>û-ga-ad (t)</i>
<i>amilu qalla ša bêli-iâ</i>

<i>lu-mur-ma mi-nu</i>
<i>ki-i û-ga-ad (t)</i>
<i>a-na bêli-iâ</i> | 15. | j'ai tissé (?).
Un serviteur de mon maî-
tre
puissé-je voir, et que tout,
selon que je (l')ai tissé (?),
à mon maître |
| 20. | <i>lu-šû-pur-ru</i> | 20. | soit mandé. |

12. *a-da-bu* pour *a-da-bub* (?).

15 et 18. *ú-qa-ad* (*t*). Cf. Harper VII, n° 714, *aq-du-ni-ni*, que Behrens, *Assyrisch-Babylonische Briefe*, p. 34, note 1, rapproche de עקר, « lier », « tisser ». — Est-ce le même mot dans les deux passages ? Si nous admettons cette étymologie, *ú-qa-ad* serait pour *uqqad*, II, 1; sinon, cette forme appartiendrait à un 1^{er} וקר, au *qal*, ou à un verbe à 2^e déficiente קוד, קית, קאת, au *paël*.

N° 140

Bél-ahê-iqša prie le prêtre de Sippar de payer un ouvrier.

[duppi] *ilu Bêl-ahê-meš-iqša (ša)*

a-na amilu šangi Sippar ki abi-ia ilu Nabû u ilu Marduk a-na

abi-ia lik-ru-bu

5. *a-mur ilu Šamaš-it-ti-ia a-na pa-ni bêli-ia al-tap-ra 1 gur ŠE-BAR ina kurummâte arbu nisanni bêlu lid-da-aš-šu*

dul-lu ina la hi-ri

10. *ip-pu-uš 10 zab-bil-lu bêlu lu-še-bi-li tam-lu-û*

nu-kal-la

(sceau)

[Tablette] de Bél-ahê-iqša

au prêtre de Sippar, mon père : que Nabou et Mardouk

bénissent mon père.

5. Voici : Šamaš-itti-ia devant mon maître j'envoie; 1 *gur* de grain, pour la solde alimentaire du mois de nisan, que le maître lui donne.

Le travail, sans creuser,

10. j'exécute. 10 hottes que le maître envoie, le terrassement nous terminerons.

(sceau)

9. Le signe *la* n'est pas certain; peut-être faut-il lire *te* (Thompson) : *ina te-hi-ri*, « avec le ? ».

N° 142

Après avoir porté un présent au préfet de Babylone, Nabou-apli-iddin semble engager Mouranou à en faire autant, quelque ennuyeux que ce soit.

duppi ilu Nabû-apli-iddin a-na

Mu-ra-nu ahi-iâ

Tablette de Nabou-apli-iddin à

Mouranou, mon frère :

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------------------|
| <i>ilu Nabû u ilu Marduk a-na</i> | que Nabou et Mardouk |
| <i>aḫi-ia lik-ru-bu</i> | bénissent mon frère. |
| 5. <i>mi-na-a šû-gar-ru-û</i> | 5. Pourquoi le <i>šougarrou</i> (pro- |
| <i>ša arḫu nisanni</i> | duit des dattiers) |
| <i>ul tu-še-bi-lu</i> | du mois de nisan |
| <i>bêlu a-mur</i> | n'as-tu pas fait porter? |
| <i>a-na Bâbili</i> | O maître, voici : |
| | à Babylone, |
| 10. <i>a-na pân</i> | 10. chez |
| <i>amîlu bēl paḫâtî</i> | le préfet, |
| <i>a-tal-lak-ku</i> | je me suis rendu. |
| <i>4 ka-lu-mu</i> | 4 agneaux, |
| <i>kur-ba-nu-û</i> | en présent, |
| 15. <i>aš-ši zib it-ti</i> | 15. je (lui) ai porté. Une of- |
| | frande (?) avec |
| <i>Ku-ban-na-îlu Marduk</i> | Koubanna-Mardouk |
| <i>i-ša-³ a-na</i> | prends (et) à |
| <i>Bâbili ir-bi</i> | Babylone arrive, |
| <i>ki-i na-kut-tum</i> | quoique de l'ennui |
| 20. <i>al-tap-par-ka</i> | 20. je t'envoie. |
| (enveloppe de la lettre | (enveloppe de la lettre |
| avec adresse :) | avec adresse :) |
| <i>duppi ilu Nabû-apli-iddin</i> | Tablette de Nabou-apli- |
| <i>a-[na]</i> | iddin à |
| (empreinte du sceau) | (empreinte du sceau) |
| <i>Mu-ra-nu</i> | Mouranou |

15. *zib*, état construit de *zibu*, aurait ici le sens de « présent » en général et non celui d'offrande rituelle, mais cette lecture et cette traduction sont bien douteuses. Thompson a coupé et traduit ce texte tout autrement : « Envoie quatre agneaux en présent pour le lait », *aš-ši-zib* = *ana šî-zib* ? Dans les deux hypothèses, il faut admettre la présence anormale d'un état construit. Il est encore possible que ZIB soit un idéogramme ou qu'un signe, par exemple , ait été omis à la suite sur la tablette ou sur l'autographe. Nous aurions dans ce cas *šip-tû*, « des produits (d'animaux) prends », etc.

16. *ku* (!)-ban-na-*ilu* Marduk, au lieu de *Kur*-ban-na *ilu* Marduk !  avait-il aussi la valeur *kur* ou le scribe aurait-il commis une méprise en écrivant  au lieu de  ou de  ?

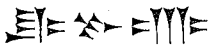
N° 144

Nabou-eṭir-napšâte adresse de vifs reproches et des menaces à Bêl-ibni.

- | | |
|---|---|
| <p><i>duppi ilu Nabû-eṭir-nap-
šâte-meš
a-na ilu Bêl-ibni aḫi-iâ
ilu Bêl u ilu Nabû šû-lum u
balâtu
ša aḫi-iâ liq-bu-û
5. lib-bu-û amîlu ša it-ti

bêl da-ba-bi-šu ḥarrâna
il-la-ku lib-bu-û-šu
ḥarrâna it-ti-iâ
ta-at-ta-lak
10. ši-bu-ta-a ul te-pu-uš

a-di muḫ-ḫi ša
ta (?) -gi-ri pa-ni-ma
..... tu la nu
..... il ku
15. en-na a-mur
[a]-na aḫi-iâ al-tap-ra
2 ma-na kaspu pišû (û)

Šal-lum amîlu rik-ki
apil ša Ki-na-a i-din
20. lu-ma-a-du a-na
ši-bu-ti-ia
ša-ki-in ia-a-nu-û
il-la-nu-uš-šu
mi-di-ta-a
25. ta-ša-ak-ka-an</i></p> | <p>Tablette de Nabou-eṭir-napšâte
à Bêl-ibni, mon frère :
que Bêl et Nabou la prospérité et la vie
de mon frère décrètent !
5. A l'instar d'un homme qui
avec
son adversaire en route
va, à son instar (dis-je),
en route avec moi
tu es allé, (et)
10. tu n'as pas exécuté ma volonté.
Aussi longtemps que
tu me seras hostile et que
.....
.....
15. Maintenant, voici :
à mon frère je mande :
2 mines d'argent comptant (?)
à Šalloum, le collecteur,
fils de Kinâ, verse.
20. Que tout à fait selon
ma volonté
cela se passe, sinon
au-dessus de cela
ma mesure
25. tu placeras.</p> |
|---|---|
- 5-9. *lib-bu-û* est écrit , qu'on peut lire aussi *nar-bu-û*, comme l'a fait Thompson. Mais cette lecture laisse ce passage inintelligible. Nabû-eṭir-napšâte reproche à Bêl-ibni d'avoir adopté à son égard une attitude hostile, celle d'un homme qui ferait route avec son ennemi.
16. « A mon frère », c'est-à-dire à Bêl-ibni lui-même.

17. *kaspu pišû*, « argent comptant » (?), littéralement « argent blanc ».
18. *amîlu rik-ki*, voir *supra*, note sur n° 88, l. 13.
- 23-25. Ces lignes contiennent une menace, mais le sens précis en est obscur. Nabû-eṭir-napšâte paraît déclarer que si Bêl-ibni lui désobéit sur ce point, il fera la mesure comble, sa dose de patience n'ira pas jusqu'à supporter cela : *illanu* pour *elânu* et *šu* avec le sens du neutre.

N° 146

Lettre de remerciements de Nabou-bân-aḫi à Šutebanni.

- | | |
|-------------------------------------|---------------------------|
| <i>duppi ilu Nabû-bân-aḫi</i> | Tablette de Nabou-bân-aḫi |
| <i>a-na Šutebanni</i> | à Šutebanni, |
| <i>abi-ia ilu Nabû u ilu Mar-</i> | mon père : que Nabou et |
| <i>duk</i> | Mardouk |
| <i>a-na abi-ia lik-ru-bu</i> | bénissent mon père. |
| 5. <i>ki-i aš-mu-û</i> | 5. Comme je l'ai appris, |
| (lacune) | (lacune) |
| <i>man-ma tap-pu itti ni-ni</i> | aucun compagnon avec |
| | nous |
| <i>la ub-ba-lu(?)</i> | ne porte. |
| <i>šû-û ṭabâti</i> | Cette bonté |
| 10. <i>ša bêli-ia ina muḫ-hi-ia</i> | 10. de mon maître à mon |
| | égard |
| <i>ra-ba-a-ta</i> | est grande. |

2. Šutebanni, écrit    . Cette lecture est établie par le *Syllabaire de Berlin*, édité par Reisner, dans *Zeitschrift für Assyriologie*, t. IX, p. 162, col. III, l. 4, si notre signe  est bien identique à  du syllabaire. Ce signe seul, SUH, a déjà la valeur *šu-ub-bu-u*, *ibidem*, l. 3. Il faut, par conséquent, rattacher *šuteba* à la racine *šabû*. Or, *šabû* a aussi pour idéogramme GAB (*du*), qui a pour équivalents : *ša-bi-e ša qâti*, *dakû*, *našû ša ini*, voir Muss-Arnolt, p. 1000 ; Brünnow, p. 197 ; Meissner, *Seltene Assyrische Ideogramme*, p. 168. Donc, *šabû* est probablement un synonyme de *dakû* et de *našû*, qui signifient l'un et l'autre « lever », « élever », et le nom propre Šutebanni, impér. II, 2 de

šabû, avec suffixe de la 1^{re} personne du singulier, signifie sans doute « Élève-moi ».

7. *itti*, écrit *DA* ; si on lit *tap-pu-da* pour *tap-pu-ta* : « personne ne nous porte secours ».
8. *ub-ba-lu* ou *ub-ba-tu* ? Le dernier signe est douteux.

N° 148

Nabou-dîni-šarri prie Iddin-Mardouk de verser à un employé un supplément de paye.

- | | |
|---|---|
| <i>duppi ilu Nabû-di-i-ni-šarri</i> | Tablette de Nabou-dîni-šarri |
| <i>a-na Iddin-ilu Marduk</i> | à Iddin-Mardouk, |
| <i>abi-iâ Bêl u ilu Nabû</i> | mon père : que Bêl et Nabou |
| <i>šû-lum balâtu ša abi-iâ</i> | la prospérité et la vie de mon père |
| 5. <i>liq-bu-û bêlu a-mur ilu Nergal-ušur al-tap-par-ka</i> | 5. décrètent. O maître, voici : je t'envoie Nergal-oušour |
| <i>u ilu Bêl-ri-man-ni</i> | et Bêl-rimanni, |
| <i>bêl pi-qit-ti-ia</i> | mon chef de poste, |
| <i>it-ti-šu a-di muḫ-ḫi</i> | avec lui. Jusqu'à |
| 10. <i>1/3 ma-na kaspi bêlu</i> | 10. 1/3 de mine d'argent, que le maître |
| <i>lid-da-šu kaspâ a-na ša-a-šu u ilu Bêl-ri-man-ni</i> | lui donne. De l'argent à lui et (à) Bêl-rimanni |
| <i>id-din-nu</i> | on a (déjà) donné. |
| <i>a-na ba-ba-nu-û</i> | En supplément, |
| 15. <i>lid-din-nu-²</i> | 15. qu'on lui donne (ce 1/3 de mine). |
| <i>kap-da in-na-šu-²</i> | Au plus tôt, donne-(le) lui, |
| <i>a-di la-² ba-ba-nu-û</i> | avant que, faute de supplément, |
| <i>ik-ki-ir giṭ-ṭa</i> | il ne (me) devienne hostile. |
| <i>ša ta-ad-din-nu</i> | — Le document |
| 20. <i>a-na Daianu-bêl-ušur</i> | que tu m'as livré, |
| <i>at-ta-din-nu</i> | 20. à Daianou-bêl-oušour j'ai remis. |
| 14. <i>ba-ba-nu-û</i> , féminin <i>babbanitum</i> , adjectif, littéralement « en (paye) supplémentaire », ou « de gratification », « de compensation ». Pour ce sens, voir encore le n° 201, l. 15, | |

a-me-lu-ut-ti bab-ba-ni-tu ši-i, « elle est une esclave de supplément », à propos d'une esclave donnée en gratification, — et le n° 202, l. 34-35, *ana-ku ištēnit gal-lat bab-ba-ni-tum ana sinništu Kabitti a-šap-par-ru*, « moi j'enverrai une esclave de compensation à la dame Kabitti », à la place de celle qu'il ne veut pas rendre.

- 17-18. On pourrait encore traduire : « sans que le supplément soit changé », — mais *nakâru* I, 1 signifie ordinairement « être hostile ».

N° 150

Nabou-zêr-oukin, officier de la cour, adresse de vifs reproches au prêtre de Sippar pour avoir retenu le traitement d'un scribe. Il lui annonce qu'il va le déférer au « fils du roi », c'est-à-dire au prince héritier.

- | | |
|--|---|
| <p>[duppi] <i>ilu Nabû-zêr-ukin</i>
 <i>amîl êkalli</i>
 <i>a-na amîlu šangi Sippar ki</i>
 <i>aḫi-ia ilu Nabû u ilu Mar-</i>
 <i>duk</i>
 <i>a-na aḫi-ia lik-ru-bu</i>
 5. <i>ilu Nergal-šum-ibni dup-</i>
 <i>šarru</i>
 <i>ša ina pa-ni-ka mi-na-a</i>
 <i>kurummât-su ta-kil-[lu]</i>

 <i>ki-i dul-la-šu i-[pu-uš]</i>
 <i>kurummât-su. . . .</i>
 10. <i>lib-bu-[û ša i-pu-uš]</i>

 <i>la tu-[kal-la]</i>
 <i>u dul-la [ki-i]</i>

 <i>ina êkurri ia-a-[nu-û]</i>
 <i>šû-pur-ši-ma dul-la</i>

 15. <i>a-šar i-ba-aš-šû-u li-[pu-uš]</i>
 <i>mi-na-a i-nam-ziq (?)</i>
 <i>um-ma dul-la-a i-ba-aš-</i>
 <i>[šu]</i>
 <i>u kurummâti-a ik-kal-[lu]</i></p> | <p>Tablette de Nabou-zêr-oukin, officier du palais, au prêtre de Sippar, mon frère : que Nabou et Mardouk bénissent mon frère.
 5. Nergal-šoum-ibni, le scribe, qui est chez toi, pourquoi retiens-tu sa solde alimentaire ?
 S'il a exécuté son travail, sa solde alimentaire. . . .
 10. au prorata [de ce qu'il a fait], tu ne dois pas retenir. Et [si] il n'y a [pas] de travail dans le temple, envoie-le pour qu'il exécute]
 le travail là où il y en a. Pourquoi se plaint-il, en disant : « Mon travail est (fait), et cependant ma solde alimentaire est rete[nue] » ?</p> |
|--|---|

- a-na mâr šarri a-na muḫ-ḫi-šu* Au fils du roi, à son sujet,
20. *a-qab-bi šarru kurummâti il-ta-kan* 20. je parlerai. Le roi a fixé les soldes alimentaires, (et) il l'a assigné du travail ;
- dul-lu uk-tal-lim-šu*
- a-na ša ina pa-ni-ka* selon ce qui a été mis
- [ma]-nu-ú e-pu-uš* à ta disposition, agis.
18. *ik-kal-[lu]*, nifal et non qal, comme l'a entendu Thompson.
- 22-23. *ša ina pa-ni-ka [ma]-nu-ú*, littéralement « ce qui à ta disposition a été compté ».

N° 151

Nabou-zêr-oušabši recommande à dame Sikkou, probablement sa femme, de bien veiller sur sa maison et de prier pour lui.

- duppi ilu Nabû-zêr-ušabši (ši)* Tablette de Nabou-zêr-oušabši
- a-na sinništu Sik-ku-ú* à Sikkou,
- bêlti-ia ilu Bêl u ilu Nabû šû-lum* ma dame : que Bêl et Nabou décrètent
- u balâtu (tu) ša bêlti-ia liq-bu-ú* la prospérité et la vie de ma dame.
5. *ina šilli ša ilâni-meš šû-lum* 5. Par la protection des dieux, je vais bien,
- a-na-ku u šû-lum a-na ilu Bêl-iddin a-mur ši-pir-tum* moi, et Bêl-iddin aussi va bien. Voici : un message
- a-na Iddin-ilu Marduk apil-šu ša Iqiša-a* à Iddin-Mardouk, fils de Iqiša-a,
- al-tap-par 10 gur ŠE-BAR* j'ai envoyé ; 10 gour de grain
10. *i-nam-dak-ka* 10. il doit te livrer.
- ina muḫ-ḫi bitti* Sur la maison
- la ta-sil-li* ne sois pas négligente ;
- at-ta pal-sa²* veille (bien), toi (?).
- ilâni-meš a-na muḫ-ḫi-ia* Prie les dieux
15. *šu-ul-li²* 15. pour moi.
- kap-du te-en-ka* Au plus tôt, de tes nouvelles
- ina qâtê² man-ma* par n'importe quel
- al-la-ku lu-uš-me* messager, que je reçoive.

4. *bēlti* écrit *NIN* pourrait se transcrire aussi *aḫāti*, « ma sœur », mais au n° 200, l. 2-3, on lit *a-na sinništu... be-lit-ia*.
13. *at-ta pal-sa-*³ pour *attī palši*, impér. I, 1 de *palāsu*? Il est singulier que le scribe n'ait pas employé ici la terminaison féminine comme il l'a fait aux l. 12 et 15. On pourrait lire en un seul mot *attapalsa*³, 1^{re} pers. du singulier de l'imparfait IV, 2 de *palāsu*, pour *attapalas*, « je t'observe » ou « je verrai » à mon retour, mais dans cette hypothèse la prolongation *a*³ est encore plus anormale.

N° 152

Nabou-zêr-ibni veut apprendre à Rimout comment on fait les nattes de roseaux.

- | | |
|-------------------------------------|-------------------------------|
| <i>duppi ilu Nabû-zêr-ibni</i> | Tablette de Nabou-zêr-ibni |
| <i>a-na Ri-mut</i> | à Rimout, |
| <i>aḫi-šu ilu Bêl u ilu Nabû</i> | son frère. Que Bêl et Nabou |
| <i>šû-lum aḫi-ia</i> | la prospérité de mon frère |
| 5. <i>liq-bu-û kaspā</i> | 5. décrètent. L'argent |
| <i>ša ilu Šamaš ša a-na</i> | de Šamaš qui (est destiné) à |
| <i>qānu bu-ra-ni-e iddinu(nu)</i> | (la confection) des nattes de |
| | roseaux, on a livré. |
| <i>šābê-meš ša iš-šû-ma</i> | Les ouvriers qui l'ont ap- |
| | porté, |
| <i>am-li-lik</i> | j'ai consulté(?). |
| 10. <i>al-kam-ma</i> | 10. Viens, pour que |
| <i>lu-kal-lim-ka</i> | je te montre (comment il |
| | faut s'y prendre). |
| <i>a-mur ḫar-ra</i> | Voici : un trou(?) |
| <i>ša qānu bu-ra-ni-e</i> | pour les roseaux (destinés |
| | aux) nattes |
| <i>ištèn (èn) amīlu ina ku-tal-</i> | un homme dans ton parc |
| <i>li-ka</i> | |
| 15. <i>is-si-ir</i> | 15. doit enclore(?). |
| <i>al-kam-ma šābê-meš</i> | Viens, pour que les ouvriers |
| | (à l'œuvre) |
| <i>a-na bēli-ia</i> | à mon maître |
| <i>lu-kal-lim</i> | je montre. |
| <i>800 qānu bu-ra-ni-e ina</i> | 800 nattes de roseaux sont |
| <i>pān bēli-nu</i> | à la disposition de notre |
| | maître. |

7. *qānu bu-ra-ni-e*, « nattes de roseaux », voir Meissner, *Assyriologische Studien*, IV, 21.
9. *am-li-lik*, pour *amlīk*.
- 12-15. *ḥarra* serait le canal ou le trou que Rimut devait faire aménager dans son parc pour y faire cultiver les roseaux destinés à la confection des nattes. La traduction de ces lignes est toute provisoire. Elle semble en tout cas préférable à celle de Thompson qui rend *ina kutalli-ka* par « derrière toi », *behind thy back*.

N° 155

Nabou-zér-ibni se plaint à ses frères, c'est-à-dire à ses collègues, Aqar-apli, Balâṭou, Nabou-bél-šoumâte et Šamaš-oudammiq de ce qu'on colporte toutes sortes de méchants propos d'un autre de ses frères ou collègues, Bêl-epouš, contre lui. Il les prie de le faire taire. Des frères ou des collègues doivent être frères en tout.

- | | |
|-------------------------------------|--------------------------------|
| <i>duppi ilu Nabû-zér-ibni</i> | Tablette de Nabou-zér-ibni |
| <i>a-na A-qar-apli</i> | à Aqar-apli, |
| <i>Ba-lâ-tu ilu Nabû-bél-šu-</i> | Balâṭou, Nabou-bél-šou- |
| <i>mâte-me</i> | mâte |
| <i>u ilu Šamaš-udammiq (iq)</i> | et Šamaš-oudammiq, ses |
| <i>aḫe-me-šu</i> | frères : |
| 5. <i>a-du-ù ilu Nabû u ilu Na-</i> | 5. maintenant, Nabou et Na- |
| <i>na-a</i> | nâ |
| <i>a-na balât napšâte-me ša</i> | pour la vie des âmes de |
| <i>aḫe-me-e-a</i> | mes frères |
| <i>ù-šal-la ilu Bêl-epuš (uš)</i> | je prie. Bêl-epouš, |
| <i>ša a-gan-na-ku-nu</i> | qui est auprès de vous, |
| <i>aḫu-ù-a šù-ù</i> | est mon frère. |
| 10. <i>min-ma dib-bi-šu</i> | 10. (Cependant) toutes sortes |
| <i>bi-?-šù-tu</i> | de paroles |
| <i>i-dib-bu-bu</i> | méchantes (provenant) de |
| <i>ki-i ša aḫe-me-e-a</i> | lui |
| <i>i-li-?-ù</i> | on dit. |
| 15. <i>lu-sak-ki-tu</i> | Si mes frères |
| <i>šù-ù ul-tu ri-eš</i> | (le) veulent (bien), |
| <i>a-di ki-it aḫe-me</i> | 15. qu'ils (le) fassent taire, |
| <i>a-ḫa-meš ni-ni</i> | lui. Du commencement |
| | à la fin, des frères |
| | les uns pour les autres nous |
| | (devons être). |

- ki-i na-kut-ti a-na aḫē-me-a* Quoique de l'ennui à mes frères
20. *al-tap-ra a-ga-a* 20. j'envoie, cela,
lu-ù tātū ša aḫē-me-e-a certes, la bonté de mes frères
- ip-pu-šū-nu* (le) fera pour moi.
gab-ri ši-pir-ti ša aḫē-me- Puissé-je voir la réponse
e-a lu-mur de mes frères à mon message.
2. *A-qar-apli* : cf. Aḫikar, Abi-ia-qar, etc., François Martin, *Documents pour l'étude de la Bible : Histoire et sagesse d'Aḫikar l'assyrien*, par Fr. Nau, Paris, 1909, p. 7-8.
- 7-12. On pourrait traduire encore : « Bêl-epuṣ qui est mon frère (collègue) auprès de vous, dit (contre moi) toutes sortes de paroles méchantes ». — Cette traduction a contre elle la vocalisation de *idibbubu*, dont la voyelle finale semble attester un pluriel. Mais ce peut être une simple voyelle d'addition, comme on en rencontre assez souvent, surtout dans ces lettres, v. g. *infra*, l. 22.
10. *min-ma*, écrit <<-*ma*, Thompson transcrit *man-ma* et entend ce passage de calomnies ou de médisances dirigées contre Bêl-epuṣ par certain individu, « some one ». Pour la lecture *min-ma*, voir Delitzsch, *Assyr. Handw.*, 418, et Salmanasar II, *Obélisque*, l. 72.
- 15-16. *lu-sak-ki-tu*, parf. paël de *sakātu*, « se taire ». Cf. *Épopée de Gilgameš*, VIII, col. V, l. 35 : *ki-ki-i lu-us-kut*, « comment puis-je me taire ».
šū-ù paraît employé comme régime direct de *lu-sak-ki-tu*. Si on le prend comme sujet de ce verbe, il faut donner au paël le sens de « se taire », comme au *gal* : « qu'il se taise, lui ».
19. *na-kut-ti*, voir *supra*, n° 6, l. 7.
20. *agā* peut être envisagé également comme un adjectif démonstratif se rapportant à *tātū*, et qu'on peut rendre par notre article, comme il arrive assez souvent pour *zekū* en éthiopien : *agā.....tātū*, « la bonté de mes frères..... fera (cela) pour moi ».
22. *ip-pu-šū-nu* pour *ippuṣanni* ; cf. nos 117, l. 10 ; 131, l. 18, 20 ; 222, l. 26, 27. Cependant *nu* peut être aussi une simple enclitique, pour *ni* ; le sens n'en serait pas sensiblement modifié.

N° 157

Nabou-koušouranni engage Iddin-Mardouk à lui envoyer la somme nécessaire pour un achat de grains.

- | | |
|---|--|
| <i>ilu Nabû-ku-šur-an-ni</i> | Nabou-koušouranni |
| <i>šû-lum ša Iddin-ilu Mar-</i> | des nouvelles de la santé |
| <i>duk</i> | de Iddin-Mardouk, |
| <i>bêli-šu i-ša-a-lu</i> | son maître, demande. |
| <i>4 5 šiqli kaspi ŠE-BAR</i> | Le grain à 4 ou 5 sicles |
| | d'argent |
| 5. <i>a-na 1 gur 12 qa a-an</i> | 5. par 1 <i>gour</i> et 12 <i>qa</i> , |
| <i>a-gan-na a-ta-mar</i> | je vois ici. |
| <i>5 šiqli kaspu pi-šu-û</i> | 5 sicles d'argent comptant |
| <i>bêlu li-iq-nu-uq</i> | que le maître scelle (donc), |
| <i>û zir-mu-û parzilli</i> | et un arrosoir (?) en fer |
| 10. <i>û ša-gal-la</i> | 10. et un..... |
| <i>ina qâtê² ilu Bêl-iddin</i> | par les mains de Bêl-iddin |
| <i>bêlu lu-še-bi-la</i> | que le maître envoie (avec). |
| <i>kap-du harrâna</i> | Vite, le chemin |
| <i>a-na šêpê²-šu bêlu</i> | pour ses pieds que le maître |
| 15. <i>liš-kun-nu amîlu a-na</i> | 15. dispose. Un homme à |
| <i>ma-dak-tum il-lak</i> | la station se rendra. |
| <i>ša 1 šiqli kaspi šîpâte</i> | Pour un sicle d'argent, de |
| | la laine |
| <i>bêlu lu-še-bi-la</i> | que le maître envoie. |
| <i>ŠE-BAR at-ta-ša-a</i> | J'apporterai le grain. |

1-3. En d'autres termes, Nabou-koušouranni salue respectueusement Iddin-Mardouk.

7. *pi-šu-û*, voir n° 144, l. 17.

9. *zir-mu-û*, « arrosoir », de זרם, ou « pioche », comme traduit Thompson, à la suite de Meissner? Voir Muss-Arnolt, *Assyr.-engl.-deutsches Handw.*, p. 276.

N° 158

Nabou-lou-ouši envoie Doumouq chercher du bois de palmier chez le prêtre de Sippar; il prie ce dernier de lui renvoyer Doumouq au plus vite.

[*duppi*] *ilu Nabu-lu-ûši*

[Tablette] de Nabou-lou-ouši

- a-na amīlu šangi Sippar ki*
abi-iā ilu Nabū u ilu Mar-
duk
a-na abi-iā lik-ru-bu
 5. *a-mur Du-muq*
a-na pa-ni bēli-iā
al-tap-ra
īsu MIS-MA'-KAN-NA
a-na dul-lu a-an
 10. *ma-la*
ū-kal-la-mu-ka
i-na ištēnit (it)
īsu elippi bēlu
lu-še-la-³
 15. *lu-še-bi-lu*
kap-du ḥarrāna a-na
šēpē-² šu bēlu liš-kun

dul-la-šu a-gan-na
ra-bi
- au prêtre de Sippar,
 mon père : que Nabou et
 Mardouk
 bénissent mon père.
 5. Voici : Doumouq
 chez mon maître
 j'envoie;
 du bois de palmier
 pour chacun de tous les
 10. ouvrages (à exécuter) que
 je t'ai montrés,
 sur un
 bateau que le maître
 charge,
 15. (et) qu'il envoie.
 Vite, le chemin pour
 ses pieds que le maître dis-
 pose,
 (car) son travail ici
 est considérable.
8. Thompson transcrit *īsu duppi* (DUP au lieu de MIS)-MA-
 GAN-NA, « the logs of Maganwood ».
 9. *a-an* marque la distribution; voir *supra*, note sur le n° 87,
 l. 6.

N° 160

Nabou-silim ordonne au nom du roi à un intendant d'envoyer enchaînés
 les hommes qui travaillent sous ses ordres, car le roi veut châtier leur
 négligence. Il ajoute que le jugement de l'intendant lui-même est immi-
 nent et qu'il fera bien de solder au plus vite l'arriéré du salaire des tail-
 leurs de pierre, qui sont très montés contre lui.

- duppi ilu Nabū-si-lim*
a-na amīlu ša-tam aḥi-ia
lu-ū šū-lum a-na aḥi-iā
ilu Nabū u ilu Marduk a-na
 5. *aḥi-iā lik-ru-bu*
ilu Nabū-šar-ušur apil-šu
ša Šum-ušur
- Tablette de Nabou-silim
 à l'intendant, mon frère :
 salut à mon frère !
 que Nabou et Mardouk
 5. bénissent mon frère.
 Nabou-šar-oušour, fils de
 Šoum-oušour,

- šarru a-na eli amlu šabê-
-meš-šu ul-te-siz
um-ma amilu šabê-meš ul
i-man-gur-ma
dul-lu ša šarri ul ip-pu-uš*
10. *šarru iq-ta-ba-³ um-ma
a-na amlu ša-tam šu-pur-
ma
liš-pur-ra-ak-aš-šu-nu-tu
en-na a-na bêli-ia
al-tap-ra ha-an-tiš
ilu Ba-û-nâ'idat (?)
apil-šu ša ilu Šamaš-iddin
Sutebanni apil-šu ša Ri-
mut
Ri-mut apil-šu ša Ša-pî-ilu
Bêl
ilu Nabû-nâ'id apil-šu ša
ilu Nabû-iddin*
15. *ina is-qa-tum be-li
liš-pur-ra-aš-šu-nu-tu
a-na da-[a]-ni-ka šarru
ki-i û-dan-ni-in
a-na muḥ-ḥi ip-te-kid*
20. *amlu [ḥar]-ra-ku gab-bi
gaš-ru-û i-qa-bu-û
um-ma ri-ḥa-an-ni
ša arḫu šimānu u arḫu du-
ûzu
man-ma ul id-di-ni-an-na-
šu*
25. *bêlu liq-bi-i-ma
lid-din-nu-ni-iš-šu-nu-tu
lu-û ma-a-du*
- le roi a préposé à ses ou-
vriers,
en disant : « Les ouvriers
n'obéissent pas
et n'exécutent pas le travail
du roi ».
10. Le roi a (donc) donné des
ordres en ces termes :
« Mande à l'intendant, et
qu'il te les envoie (les ou-
vriers) ».
(En conséquence), mainte-
nant, à mon maître
je mande : « Promptement,
Baou-nâ' idat (?),
fils de Šamaš-iddin,
Šoutebanni, fils de Rimout,
Rimout, fils de Ša-pî-Bêl,
Nabou-nâ'id, fils de Nabou-
iddin,
dans les fers, que mon
maître
les envoie ». —
Pour te juger
comme le roi presse,
il veillera là-dessus (à
l'exécution de cet ordre).
15. Tous les tailleurs de pierre
s'expriment avec violence,
en ces termes : « Notre ar-
riéré de solde
du mois de sivan et du
mois de tammouz
personne ne nous a payé ». —
20. Que le maître donne (donc)
des ordres pour
qu'on les paye,
(car) certes très fort

pa-ni-šu-nu
bi-šu-'

leur face
est mauvaise.

- 6-9. Le roi est très mécontent de ses ouvriers. Il leur prépose Nabû-šar-ušur, sans doute à titre d'inspecteur devant lequel les coupables devront comparaître.
12. *liš-pur-ra-ak-aš-šu-nu-tu* : le verbe gouvernant deux régimes directs est construit, comme cela se fait en éthiopien et en arabe, avec deux pronoms suffixes, dont le premier, *ak* (2^e pers. masc. sing.), exprime notre datif, et le second, *aššunutu* (3^e pers. masc. plur.), l'accusatif. — L'écriture très régulière *liš-pur-ra-aš-šu-nu-tu* de la l. 21 « qu'il les envoie », prouve bien qu'à la l. 12 le scribe a voulu marquer expressément les deux régimes. — Cette construction se retrouve encore au n^o 224, l. 19, *a-šap-par-ki-iš*, « j'enverrai à toi elle ».
15. *ilu Ba-ù-nà'idat*, si le signe  est bien *i*; ne serait-ce pas *KAN*, *ilu Ba-ù-ereš*?
17. *Šutebanni*, écrit     ; voir *supra*, note sur le n^o 146, l. 2.
23. *ki-i ù-dan-ni-in*, « comme le roi presse », ou « comme le roi est fermement décidé »?
26. *gas-ru-ù*, littéralement : « violence » ils parlent; cf. *gab-ru-u*, « rival », « réponse »; *maḥ-ru-u*, « temps antérieur », etc. — Comment Thompson peut-il justifier le sens de « trahison »?
27. *ri-ḥa-an-ni*, littéralement « notre reste » ou même « le reste », l'arriéré, pour *riḥāni* de *riḥānu*, voir Muss-Arnolt, p. 959. — Thompson, *dal-ḥa-an-ni*, « oppressez us ».

N^o 168

Nabou-šoum-iškoun dénonce un berger infidèle.

- | | |
|------------------------------------|--------------------------|
| <i>duppi ilu Nabû-šum-iškun</i> | Tablette de Nabou-šoum- |
| (un) <i>a-[na]</i> | iškoun |
| <i>amltu šangi Šip-par-ki abi-</i> | au prêtre de Sippar, mon |
| <i>ia</i> | père : |
| <i>ilu Nabû u ilu Marduk a-na</i> | que Nabou et Mardouk |
| <i>abi-ia lik-ru-bu</i> | bénissent mon père. |
| 5. <i>Ta-li-mu amltu ré'û</i> | 5. Talimou, le berger |

- ša ilu Šamaš u Arad-ilu* de Šamaš, et Arad-Bél,
Bél apil-šu son fils,
30 ši-e-nu pu-qud-di-tum 30 moutons, dépôt
[ša] qâtê²-šu iṣ-ša-bat (remis) en ses mains, a pris.
[x]-ta ina lib-bi a-na kaspi Là-dessus [x] pour de l'ar-
 gent
10. *[it]-ta-din ù* 10. il a vendu, et
 *su*
 (lacune) (lacune)
13. *[ši]-e-nu* 13. les moutons
 *ku gab-bi* tous
a-na kaspi i-nam-din pour de l'argent il vend
ù ṣa-bit et il prend (?).
16. Le permansif *ša-bit* est assez inattendu. Le scribe veut-il dire que Talimu « a été pris » ou qu'il « prend » pour lui, s'approprie le produit de la vente du bétail volé ?

N° 171

Nabou-šoum-[iškoun ?] prie le prêtre de Sippar de verser une partie du grain qui lui appartient au messager Boullou-tou.

- duppi ilu Nabû-šum-[iṣ-* Tablette de Nabou-šoum-
kun ?] a-na [iškoun] au
amīlu šangi atu Sippar ki prêtre de Sippar,
bēli-ia ilu Bēl u ilu Nabû mon maître : que Bēl et
 Nabou
šû-lum balātu sa bēli-ia la prospérité (et) la vie de
 mon maître
5. *liq-bu-ù a-mur Bul-lu-tu* 5. décrètent. Voici : Boullou-

apil-šu ša ilu Nabû-zêr- fils de Nabou-zêr-oukin,
ukin a-na
pa-ni bēli-ia al-tap-ra chez mon maître j'envoie.
200 (gur) ŠE-BAR ina 200 *gur* de grain, sur mon
ŠE-BAR-ia grain
ša ina pa-ni bēli-ia bēlu lid- qui est chez mon maître,
da-aš-šu que mon maître lui donne.
10. *kap-du ḥarrāna a-na sêpê²-* 10. Vite, le chemin pour ses
 *šu*
bēlu liš-kun ŠE-BAR que le maître dispose. Du
 grain

- | | |
|--|--|
| <p>[<i>pa</i>]-<i>ni-ti</i> <i>bêlu lid-da-aš-šu</i></p> <p>(lacune)</p> <p><i>ŠE-BAR ma</i></p> <p>15. <i>bêli-ia i-tiq-šu</i></p> <p><i>bêlu lid-da-ni-im-ma</i></p> <p><i>a-na kaspi</i> (?) - <i>šú-nu</i></p> <p><i>lid-din ŠE-BAR-a</i> à <i>ŠE-BAR</i></p> <p><i>ilu Nabû-zêr-ukin</i> [<i>li</i>]-<i>im-hur</i></p> <p>20. <i>kap-du harrâna</i></p> <p><i>a-na sêpê²-šu</i></p> <p><i>bêlu liš-kun</i></p> | <p>ancien que le maître lui donne</p> <p>(lacune)</p> <p>et le grain</p> <p>15. ô mon maître, transfère-lui (?).</p> <p>Que le maître verse (ce grain), et en échange de leur argent (?) qu'il (le) verse. Mon grain et le grain de Nabou-zêr-oukin, que (Boullouţou) reçoive (done).</p> <p>20. Vite, le chemin pour ses pieds (de Boullouţou) que le maître dispose.</p> |
|--|--|
12. Pour la restitution [*pa*]-*ni-ti*, qualificatif du féminin *ŠE-BAR*, voir des exemples analogues d'adjectifs féminins avec *ŠE-BAR*, dans Muss-Arnolt, p. 996, col. b.
- 15-19. Il est assez probable que dans le passage manquant il était encore question de deux sortes de grain : d'abord, celui de Nabû-zêr-ukin resté en dépôt à Sippar ; le scribe prie le prêtre de Sippar de transférer ce grain à Bulluţu, le propre fils de Nabû-zêr-ukin (l. 6) ; puis d'un autre grain que certains individus veulent acheter. Ce grain-là, le prêtre doit le verser contre espèces. Il est encore possible qu'il s'agisse simplement de grain que Nabû-zêr-ukin et Bulluţu voudraient acheter, et que le scribe engage le prêtre à lui verser en échange « de leur argent ».

N° 174

L'auteur de cette lettre, dont le nom est presque entièrement effacé, était sans doute un haut fonctionnaire du roi. Il adresse au début de vifs reproches et des menaces à un de ses collègues ou subordonnés, puis il lui donne une longue liste d'ordres à exécuter. Malheureusement son message nous est parvenu en très mauvais état, et ce qui en reste est d'une interprétation difficile. La traduction que je propose n'est qu'un essai provisoire.

duppi ilu Nabû [*a-na*]

Tablette de Nabou [à X]

- bêli-ia ilu Bêl u ilu Nabû*
[šûlum u balâtu]
ša bêli-ia liq-bu-û ina eli...
- ša ilu Bêl a-na eli 100 amîlu*
šâbê-meš a-gan-na
5. *a-ma-tum aš-ša-a mi-ta-*
ak-ka ina lib-bi-ia
ul ta-tal-la-ka ilu Bêl u ilu
Nabû ki-i
ina eli mi-tu-û-tum la-ak-
ka
en-na a-na bêli-ia al-ta-
par
3 ma-na kaspi la-pa-ni
apil-šu ša Kas-ba-(?)
an-na
10. *5 ma-na kaspi la-pa-ni...*
apil
ilu Nabû-mu-še-zib bêlu li-
[iš-ši-ma] lu-še-bil-am-
ma
a-na [dul-li] ša [ia-
a-nu-û] dul-lu
[i-baṭ-ṭil]
a-na dul-la la a-nam-din
u a tum
15. *ma-la it-ti-ia a-na kaspi la*
ad-di-nu
400 (gur) suluppi ina eli
bêli la aš-kun-nu
amîlu šâbê-meš bânûti(ti)
bêlu liš-pu-ur-ru Mu-
gal-lu
apil Na-ba-an-nu ul-tu eli
û-mu ša bêlu
lil-li-ku ištênit(it) a-gur-ru
ul is-[niq (?)] ... gur
20. *u elippu ša a-gur-ru li-taš-*
pu-ur
- La-ba-ši apil Na-ba-šu ina*
is-qa-tum lil-li-ku
- mon maître : que Bêl et Nabou [la prospérité et la vie] de mon maître décrètent.
 Au sujet du...
 de Bêl, pour les 100 ouvriers, ici
5. j'ai apporté un ordre (royal) : ta mort est en moi ; si tu ne viens pas, par Bêl et Nabou, ta personne (?) est (vouée) à la mort.
 Maintenant, à mon maître je mande (ceci) : 3 mines d'argent chez le fils de Kasba-(?) an-na,
10. 5 mines d'argent chez [X...], fils de Nabou-moušezib, que le maître [prenne, et] qu'il envoie, pour [le travail] de [sinon] le travail [sera interrompu]
 Pour le travail je ne donnerai (plus) ; tout le qui était chez moi, pour de l'argent n'ai-je pas versé ! 400 gour de dattes pour mon maître n'ai-je pas déposé ! Que le maître envoie des maçons : Mougallou, fils de Nabannou, depuis le jour où le maître est venu, n'a pas assemblé (?) une seule brique...
20. En conséquence, qu'un bateau de briques soit envoyé.
 Que Labaši, fils de Nabašou, vienne dans les fers ;

- Mu-ra-nu apil ša Ki-kis-ia ina is-qa-tum lil-li-ku mârê-meš [ki-]din-nu-meš ša ilu Nabû-šum-ušur lil-li-ku-nu araḥ ū-mu-meš a-ga-a Ha-aḥ-ḥu*
25. *dul-la-šu-nu ul i-pu-uš*
- ilu Bêl-aḥi-iddin apil Kur-ra 1/2 mana kaspi*
- lil-li-ku Tab-ni-e-a apil Ḥi-ri-tum 1/2 ma-na kaspi lil-li-ku*
- Ga-la-la apil Ša-pi-i-ili-ia*
30. *1/2 ma-na kaspi Mu-ra-šû-û aḥu ša ilu Marduk u ki-i 1/2 ma-na kaspi 1/2 ma-na kaspi 5 elippu ša a-gur-ru*
- Zêr-û-tu ša Ḥu-šab Gu-za-nu 1 immeri ilu Taš-me-tum 150 gur suluppi-šu*
35. *bêlu liš-ša-am-ma ina qâtê² Mu-ra-šû-û*
- ša a-na bêli [aš-pur-ra-am]-ma bêlu lu-še-bi-il 50 gur suluppi*
- ša Muk-ki-e-a apil Ḥu-šab ul-tu eqli*
- ša E-sag-gil 20 (gur) SE bêlu lu-še-bi-lu*
- que Mouranou, fils de Kikisia, vienne dans les fers; que les clients (?) de Naboušoum - oušour viennent aussi :
- pendant tout ce mois de jours, Haḥhou
25. n'a pas fait leur travail (qu'ils lui avaient commandé).
- Bel-aḥi-iddin, fils de Kourra, (doit) 1/2 mine d'argent,
- qu'il vienne; Tabniea, fils de Ḥiritoum, (doit) 1/2 mine d'argent, qu'il vienne :
- Galala, fils de Ša-pi-iliia, (doit) 1/2 mine d'argent; Mourašou, le frère de Mardouk pour 1/2 mine d'argent (doit) 1/2 mine d'argent. Cinq bateaux de briques cuites,
- Zêroutou (le serviteur) de Ḥoušab, Gouzanou, 1 mouton de Tašmetoum, 150 *gour* de ses propres dattes,
35. (tout cela) que le maître prenne, et par les mains de Mourašou que [j'ai envoyé] à mon maître, que le maître (l')envoie. Cinquante *gour* de dattes,
- de Moukkiea, fils de Ḥoušab, (provenant) du champ de l'Esaggil (et) 20 *gour* d'oignons (?) que le maître envoie (aussi).

40. 50 gur suluppi ša Ap-la-a 40. Cinquante gour de dattes
 apil-šu ša d'Aplâ, fils de
 Ri-mut bēlu liš-ša-am-ma Rimout, que le maître
 bēlu lu-še-bi-lu prenne et que le maître
 envoie.
 kaspu ša Na-ar-gi-a a-na L'argent de Nargia en
 suluppi échange des dattes
 at-ta-ša-a suluppi-šu ina j'ai pris, ses dattes sont
 muḫ-ḫi-iā (encore) chez moi.
 A-qar-īlu Nabû apil Ki- Aqar-Nabou, fils de Kidin-
 din-īlu Šin 1 ma-na Sin, a pris (?) 1 mine
 iš-(?)ša(?)
 45. à il-li-ku amīlu šābē-meš za- 45. et s'en est allé. Les hommes
 ku-(?)-tum exempts (?)
 a-ki-i im.... ša ina a-ma- selon le qui est sur
 tum ša šarri l'ordre du roi,
 ša bēli-iā riš.... īlu Nabû que mon maître a par
 ki-i Nabou, si
 e kur(?) ¶ ši a...
 an ¶ īlu Marduk...
 ia i-ši-ip(?) -pu kap-
 du Mardouk...
 a ajouté(?). — Vite,
 50. [x] ma-na kaspu pišū (ū) 50. [x] mines d'argent comp-
 bēlu lu-še-[bi-lu] tant que le maître en-
 [voie].
 (La fin manque.) (La fin manque.)

5-6. Thompson traduit : « thy dead man hath not arrived », ton homme mort n'est pas arrivé. Le sens habituel de *mītu* est bien en effet celui de l'adjectif « mort » ; mais si on l'accepte ici, ce passage reste inintelligible. D'ailleurs, ce mot ne peut pas être le sujet de *tatallak* qui est une 2^e pers. masc. sing. ou une 3^e pers. fém. sing. A tous égards, cette traduction est donc inacceptable. Dans les additions de la p. 226, il propose « thy course » : ta course n'est pas arrivée. Ce n'est pas beaucoup plus clair. — Il faut plutôt admettre, surtout à cause de la menace évidente contenue dans les l. 6 et 7, que *mītu* est ici pour *mātu* : « ta mort est en moi », c'est-à-dire dépend de moi, tu es à ma merci.

7. *la-ak-ka* pour *la-an-ka*, littéralement « ton corps ».

12-13. La restitution est basée sur le contexte de 14 à 16 où l'au-

- teur de la lettre paraît se plaindre d'avoir déjà fait de trop nombreuses avances. N'a-t-il pas été obligé de vendre certains objets pour les faire, semble-t-il dire à la l. 15.
- 21-22. Peut-être simplement : que X. et X. aillent dans les fers, c'est-à-dire soient enchaînés. Cependant, à la l. 23, le fonctionnaire paraît demander que d'autres individus viennent (aussi) là où il se trouve.
24. « Ce mois de jours », c'est-à-dire « tous les jours de ce mois ».
- 26-30. En suivant strictement le texte, il faudrait traduire : « que Bêl-ahi-iddin . . . (et) 1/2 mine d'argent viennent », etc... — Chacun de ces individus paraît donc passible d'une taxe ou d'une dette, dont le montant est de 1/2 mine d'argent. Plus loin, à la l. 45, le fonctionnaire parlait peut-être des individus « exempts » de taxe ou de dette, autant que le mauvais état de la tablette permet de le conjecturer.
- 30-32. Mourašou doit payer (?) le montant exact de sa taxe ou de sa dette. Elle est de 1/2 mine d'argent ; il doit donc apporter 1/2 mine d'argent ; cf. *bitu ki-i bitu*, « propriété pour propriété », Muss-Arnolt, p. 363.
33. Thompson a pris Husb pour un nom commun, « un palmier », ce qui ne lui permet pas de traduire *ša* ; c'est un nom propre ; voir *infra*, l. 38, où il a commis la même erreur.

N° 175

Nadinou avait chargé un fonctionnaire, le gouverneur, ou plutôt le garde, d'une petite résidence sans doute, de lui procurer des roseaux ; il lui avait même confié de l'argent à cet effet. Mais il annonce au prêtre de Sippar qu'il ne peut pas compter sur ces roseaux et qu'il va réclamer son argent.

- | | |
|---------------------------------------|----------------------------------|
| <i>duppi Na-di-nu</i> | Tablette de Nadinou |
| <i>a-na amitu šangi Sippar ki</i> | au prêtre de Sippar, |
| <i>aḫi-ia lu-ú šú-lum</i> | mon frère : salut |
| <i>a-na aḫi-ia ilu Bêl u ilu</i> | à mon frère. Que Bêl et |
| <i>Nabû</i> | Nabou |
| 5. <i>šú-lum ša aḫi-ia liq-bu-u</i> | 5. décrètent la prospérité de |
| | mon frère. |
| <i>a-mur a-na eli</i> | Voici : au sujet de |
| <i>a-na pa-ni bêli-[ia]</i> | devant [mon] maître |
| (lacune) | (lacune) |
| 10. <i>at-ta bêlu i-di . . .</i> | 10. Toi, maître, sache |
| <i>ša a-na eli qanâti-meš</i> | que pour les roseaux |

- | | |
|---------------------------------|---|
| <i>ša amlu ki-i-pi la</i> | du garde, je n'(y) |
| <i>ra-aḥ-ša-ki a-šap-par-ma</i> | compte pas. J'envverrai (un message), et |
| <i>kaspa ša a-na qanāti-meš</i> | l'argent que pour les ro- |
| <i>ad-da-aš-šu</i> | seaux je lui ai versé |
| 15. <i>a-maḥ-ḥar-šu ʔe-e-mu</i> | 15. je récupérerai sur lui. Des ordres |
| <i>u šū-lum ša ahi-iā</i> | et (des nouvelles de) la santé de mon frère |
| <i>lu-uš-me</i> | puissé-je recevoir ! |
13. *ra-aḥ-ša-ki* pour *ra-aḥ-ša-ku*, 1^{re} pers. sing. du permansif I, 1 de *raḥāšu*, « attendre », « avoir confiance ». Thompson y a vu la racine *raḥāšu*, « laver » : « I have not washed them » ! Il voit aussi à tort dans *ad-da-aš-šu* un imparfait « I am to pay » ; ici, il a le sens du parfait.

N° 176

Le fils de Nabou-šoum-iškoun avait probablement demandé un congé. Nadinou informe le père que le chef de son fils ne l'autorise pas à prendre de repos et qu'il doit au plus vite rejoindre son poste, où il sera d'ailleurs bien nourri. Dans la suite de son message, Nadinou devait traiter une affaire très grave, car il paraît tenir à ce que la présente lettre atteste qu'il a appelé l'attention de son correspondant sur cette affaire. Il y tient d'autant plus qu'il n'en conserve pas de copie.

- | | |
|--------------------------------------|------------------------------|
| <i>duppi Na-di-nu a-na</i> | Tablette de Naḏinou à |
| <i>ilu Nabū-šum-iškun(un)</i> | Nabou-šoum-iškoun, mon |
| <i>aḥi-ia</i> | frère : |
| <i>ilu Nabū u ilu Marduk a-na</i> | que Nabou et Mardouk bé- |
| <i>aḥi-iā</i> | nissent |
| <i>lik-ru-bu ana-ku u ilu</i> | mon frère. Moi et Nabou- |
| <i>Nabū-eṭir</i> | éṭir |
| 5. <i>a-na pa-ni šarri ni-il-lak</i> | 5. nous allons nous rendre |
| <i>Ardi-ia a-gan-nu ina ʔe-</i> | devant le roi. |
| <i>me-šu</i> | Ardi-ia est ici. Par son or- |
| <i>māri-ka nu-bat-ti</i> | dre, |
| <i>la i-ba-a-tū ḥa-an-ṭiš li-</i> | ton fils de repos |
| <i>ik-šū-du</i> | ne doit pas prendre ; qu'il |
| <i>a-mur akālē kurunnu u</i> | arrive promptement. |
| <i>šēru</i> | Voici : des aliments, du vin |
| | de sésame et de la viande, |

10. *a-gan-nu ina pa-ni-šu-nu* 10. il y a ici à leur disposition.
ilu Bêl a-na lib-bi Par (?) Bêl, au milieu
 (lacune) (lacune)
 *su*
a-na lib-bi a-si-ḫi-[ir (?)] au milieu je suis revenu (?).
15. *ina eli bêlu la i-sil-li* 15. Là-dessus que le maître ne
ia-a-nu baṭ-la soit pas négligent;
 sinon, l'interruption (du
iš-šak-kan travail)
ši-pir-ta-a lu-ú mu-kin- aura lieu.
ni-ia Que ma lettre soit mon té-
ilu Nabû lu-ú i-di moin :
 Nabou sait
20. *ki-i gab-ri ši-pir-ti-ia* 20. qu'une copie de ma lettre
la aš-tu-ru u ina pa-ni-ia je n'ai pas écrit, et chez moi
la ad-ku-ú je n'ai pas gardé (?).
- 6-8. Thompson : « Ardia being here in charge, (and) thy son taking no holiday. May they speedily finish ! »
9. Au lieu de *kurunnu*, Thompson transcrit *bi-riš*, « in plenty », avec point d'interrogation !
16. Il est digne de remarque que *ia-a-nu* a bien ici le sens de « sinon », quoique la voyelle finale ne soit pas prolongée (*ia-a-nu-ú*); ne serait-ce qu'un oubli du scribe ?
22. *ad-ku-ú*. Le sens habituel de *dikû* est « lever », « élever »; celui de « garder », « conserver », paraît imposé ici par le contexte. A la l. 21 et à la l. 22, Thompson voit dans *la* non pas la négation mais la particule affirmative *lu*; cette interprétation est également inadmissible.

N° 182

Après avoir réclamé un envoi d'argent indispensable, Nergal-aḫi-iddin essaye de rentrer en grâce auprès de son chef Iddin-Mardouk. — Cette lettre a été éditée une première fois par Strassmaier, *Cyrus*, n° 376.

duppi ilu Nergal-aḫi-iddin
a-na
Iddin-ilu Marduk abi-ia
ilu Bêl u ilu Nabû šû-lum u
balātu ša
ša (sic) abi-ia liq-bu-ú

Tablette de Nergal-aḫi-id-
 din à
 Iddin-Mardouk, mon père :
 que Bêl et Nabou la pros-
 périté et la vie
 de mon père décrètent.

5. *a-na eli kaspi ša abu-ú-a* 5. Quant à l'argent sur lequel
mon père
iš-pu-ru kaspu qa-al-la-al a mandé, (cet) argent est
peu considérable,
ša a-na suluppi car pour des dattes
in-na-di-in il (en) a été versé.
2 ma-na kaspi kap-du 2 mines d'argent, au plus
vite,
10. *abu-ú-a lu-se-bi-lu* 10. que mon père envoie (donc);
seulement ceci (?),
al-la a-ga'-i puisque tes bontés
ki-i tábáti-ka ne (reposent) plus sur moi.
ina eli-ia ia-a-nu Voici : Nabou-mattoua
a-mur ilu Nabû-ma(ou ba?)-
at-tu-ú-a
15. *a-na abi-ia al-tap-par* 15. j'envoie à mon père.
L'intendant à Babylone
am ilu šà-tam a-na Bâbili ira, avant de
it-tal-lak a-di la se rendre (?) à l'enclos.
a-na ku-tal-la i-ni-ši-si Puissé-je recevoir des or-
te-me ša abi-ia lu-uš-me dres de mon père :
20. *ki-i ŠE-BAR u ki-i* 20. si du grain ou si
n'importe quoi t'est agréa-
mim-mu ma-la pa-ni-ka ble,
ma-šir je (le) donnerai à mon père.
a-na abi-ia a-nam-din Ta parole à mon égard
a-mat-ka it-ti-ia ne doit pas changer.
la ta-ša-an-na

11. Le sens de cette ligne est douteux. Dans ces lettres *alla* paraît signifier en général « mais », « or », « seulement »; cf. n° 44, l. 13-15; n° 57, l. 7; n° 159, l. 7-9 et l'éthiopien *'allá*, l'araméen et néo-hébreu אֲלָא . L'expression *alla agà* se rencontre dans un autre passage, d'ailleurs assez obscur, n° 11, l. 23-29, *ki-i ina eli pitni (GIŠ-DA) ša ilu Šamaš tu-ša-as-zi-za-š šú-up-ra-an-ni ia-a-nu-ú al-la a-ga-a a-na eli ŠE-BAR la ta-aš-pür-ra-ni*, « comment (ou : si) vous avez mis sur le registre de Šamaš, mandez-moi; sinon, seulement ceci (pourquoi) vous ne m'avez pas mandé au sujet du grain » (?). Ici, le scribe, après avoir formulé sa demande d'argent, semble ajouter : envoie-moi seulement ceci (les 2 mines), puisque tu as cessé tes bontés. — On pourrait aussi faire de *al-la a-ga'-i* le début de la phrase suivante : Or, ceci (c'est-à-dire voici) : quoique tes bontés ne soient plus sur moi, voici j'envoie, etc —

Mais *a-mur* marque d'ordinaire lui-même le début d'une phrase.

- 14-16. Nabû-mattûa (ou *battûa* ?) et l'intendant, *amtu ša-tam*, ne sont sans doute qu'une seule et même personne.
17. *a-di la*, « avant de », cf. Sargon, *Annales*, 252 : *a-di la ša-lam ilu Šamši*, « avant le coucher du soleil ». L'envoyé passera par Babylone avant de se rendre à l'enclos ou au domaine qu'administre Iddin-Marduk. Peut-être aussi : ira à Babylone, sans pousser jusqu'à l'enclos.
18. *ku-tal-la*, « enclos », voir *supra* note sur n° 74, l. 8. Thompson : « before he sets out for his return ». Que devient *kutalla* dans cette traduction ?

N° 183

Nergal-oušallim prie Iddina-a, son chef, de recueillir et de lui renvoyer une de ses esclaves fugitives, qui s'est arrêtée dans la ville même d'Iddina-a.

- | | |
|--------------------------------------|------------------------------|
| <i>duppi ilu Nergal-ušallim</i> | Tablette de Nergal-oušal- |
| | lim |
| <i>a-na Iddina-a</i> | à Iddina-a, |
| <i>abi-iā ilu Nabû u ilu Mar-</i> | mon père : que Nabou et |
| <i>duk</i> | Mardouk |
| <i>a-na abi-iā lik-ru-bu</i> | bénissent mon père. |
| 5. <i>amtu qal-lat-ta-a mahrīti</i> | 5. Comme ma première ser- |
| (i-ti) | vante |
| <i>ki-i ta-ḫal-liq</i> | s'est enfuie |
| <i>a-gan-na-ka ina pān</i> | là où tu es, chez |
| <i>Ba-nu-nu u Ḫa-ad-da-a</i> | Banounou et Ḫaddā, |
| <i>amtu KU-LU-Ū-meš</i> | les....., |
| 10. <i>ši-pīr-tum il-tap-par-ra-</i> | 10. ils m'ont envoyé un mes- |
| <i>nu</i> | sage |
| <i>um-ma amtu mār šip-ri-</i> | en ces termes : « Que ton |
| <i>ka</i> | messenger |
| <i>lil-lik-kam-am-ma</i> | vienne, pour |
| <i>li-bu-ku-šu</i> | qu'il l'emmène ». |
| <i>a-na-ku</i> | Moi, |
| 15. <i>na-aš-par-tum</i> | 15. en messenger |
| <i>ina alī</i> | dans la ville |
| <i>al-lik-ku-ū</i> | me suis-je rendu ? |
| <i>ul al-lik-ku</i> | Je ne m'y suis pas rendu. |

- a-mur ilu Nabû-mu-li-di-im-bi(?)* (Mais) voici : Nabou-mou-li-di-im-bi (?)
20. *a-na bêli-iâ al-tap-ra* 20. à mon maître j'envoie;
bêlu li-bu-ku-ši-im-me que le maître la prenne
 (chez lui), et
ina qâtê'-šu bêlu lit(sic)- que le maître (me) l'envoie
pur-ru par ses mains (du mes-
 sager).
i-na lib-bi ša abu-û-nu C'est parce que tu es notre
 père
at-ta a-na bêli-iâ qu'à mon maître
25. *aš-pur-ru* 25. j'ai envoyé ce message.
5. *maḥriti*, écrit *ŠI-i-ti* « première » ou « vieille ». Thompson transcrit : *ši-i-ti*, « that ».
6. *ta-ḫal-liq* pour le parfait *taḫliq*, à moins de traduire : comme elle est en train de fuir, elle est en ce moment dans ta résidence, etc.
9. *amīlu KU-LU-Ū-meš*, peut-être des « parfumeurs » *išu KU-LU* = *kanaktum*, une espèce de parfum, Meissner, *Selt. Assyrl. Ideogramme*, p. 473.
- 15-18. Malgré sa forme d'abstrait, *našpartum* ne peut signifier ici que « messenger ». Nergal-ušallim n'a pas voulu aller lui-même dans cette ville, comme un vulgaire messenger. — Il est possible aussi qu'il emploie *allik* pour *allak*, le parfait pour l'imparfait. S'il en est ainsi, il faudrait traduire : Irai-je en messenger dans la ville ? Je n'irai pas, etc....
- 23-25. Thompson traduit, sans lier les membres de phrase :
 « Thou art instead of our father ; unto my lord I send ».

N° 184

Un fonctionnaire subalterne, Nergal-iddin, rend compte de l'exécution des travaux à son supérieur hiérarchique, le prêtre de Sippar : il le prie en même temps avec instance de livrer de la laine à un ouvrier. Sa lettre est d'un plat courtisan. La formule protocolaire en est remarquable ; il ajoute le dieu Nergal dont il porte le nom, à l'énumération stéréotypée « Nabou et Mardouk », et bien qu'il écrive au prêtre de Šamaš, ce n'est pas Šamaš qu'il invoque pour son chef, mais ce même Nergal et son doublet féminin Lâš

dup-pi ilu Nergal-iddin a-
na

Tablette de Nergal-iddin
 au

- amīlu šangi Sippar^{ki} bēli-
iā*
*īlu Bēl īlu Nabū u īlu Ner-
gal šū-lum u balātu ša
bēli-iā*
liq-bu-ū ū-mu-us-su še-e-ri
5. *ū ki-iš ū-mu īlu Nergal u
īlu La-aš*
*a-na šāri napšāte-meš ša
amīlu šangi alu Sippar^{ki}
bēli-ia ū-šal-la*
šipātu ZA-GIN-KUR-RA
*ša ina qātē² īlu Šamaš-
zēr-ušabši (ši)*
bēlu ū-še-bi-lu a-ta-mar
10. *a-na muḫ-ḫi dul-lu ša bēlu
iš-pu-ur*
*ina šilli ša īlu Šamaš ū ina
šilli-ka*
dul-lu ḫi-i-ri
šū-lum a-na dul-lu-ia
a-na bēli-iā al-tap-par
15. *um-ma 10 ma-na šipāte*
*a-na īlu Šamaš-zēr-ušabši
(ši)*
i-dī-in bēlu lu-ū id-din
bēli-ni 10 ma-na šipāte
in-na-aš-ši-im-ma dul-lu-a
20. *ša i-ba-aš-šū-ū a-gan-na-ka*
li-pu-uš na-kud-ut (sic)-tum
ša dul-lu bēlu la i-raš-ši
mi-nu-ū ši-bu-tú
ša bēli-iā bēlu liš-pu-ru
- prêtre de Sippar, mon maître :
- que Bēl, Nabou et Nergal la prospérité et la vie de mon maître décrètent. Tous les jours, à l'aurore
5. et à la fin du jour, Nergal et Lâš pour le (bon) souffle des âmes du prêtre de Sippar, mon maître, je prie. La laine bleue (?) que par Šamaš-zēr-oušabši
- le maître a envoyée, j'ai vu.
10. Au sujet du travail sur lequel le maître a mandé, par la protection de Šamaš et par ta protection l'ouvrage a été creusé (?). Mon travail va très bien. A mon maître j'ai (déjà) mandé
15. en ces termes : « 10 mines de laines à Šamaš-zēr-oušabši
- donne ». — Que le maître donne (ces laines). O notre maître, 10 mines de laines donne-lui pour que mon travail
20. qui est (à faire) auprès de toi, il exécute. D'inquiétude au sujet du travail que le maître ne conçoive pas. Tout ce qui est désir de mon maître, que le maître (me) mande.

5. *ki-iš*, « fin »; cf. hébr. קץ de קצץ.

8. Cf. *Cuneiform Texts*, fasc. IV, 38 a, l. 2, *šipātu* 𒌷 𒌷 𒌷 𒌷.

12. *hi-i-ri*, perm. de *hirû*? Il s'agissait sans doute d'un canal qu'il devait faire creuser.

N° 185

Nergal-Gâmil rend compte à Bél-oušallim de l'exécution de ses ordres. C'est une des rares lettres dont la formule du début ne contient pas une prière.

- | | |
|---------------------------------------|-----------------------------------|
| <i>duppi ilu Nergal-Gâmil</i> | Tablette de Nergal-Gâmil |
| <i>a-na ilu Bél-ušallim</i> | à Bél-oušallim : |
| <i>lu-ù šulmu(mu) ana be-lt-iâ</i> | salut à mon maître. |
| <i>aš-šu Ad-na-lu</i> | Au sujet d'Adnalou, |
| 5. <i>ša be-lt iš-pu-ra</i> | 5. que mon maître a envoyé, |
| <i>ilu Nabû-na-id</i> | Nabou-na-id |
| <i>il-tap-ra</i> | mande |
| <i>um-ma šâbê-meš</i> | en ces termes : « Des |
| | hommes |
| <i>di-ka-a û</i> | levez, et |
| 10. <i>ûmu IX^{kan} at-ta</i> | 10. le IX ^e jour, toi, |
| <i>Ad-na-lu</i> | Adnalou |
| <i>Abu-ili²</i> | (et) Abou-ili ² , |
| <i>a-na pa-ni-iâ</i> | devant moi |
| <i>al-ka-nu</i> | venez ». — |
| 15. <i>a-na Uruk-a</i> | 15. A Ourouka |
| <i>û Kan-na-nu</i> | et Kannanou |
| <i>ki-i aq-bu-ù</i> | quoique j'ai donné des or- |
| | dres, |
| <i>ul i-man-gur-ma</i> | ils n'obéissent pas, et |
| <i>šâbê-meš ul i-di-ku-nu</i> | ils ne lèvent pas d'hommes. |
| 20. <i>a-du-ù ina pâni-ka</i> | 20. Maintenant, ils sont à ta |
| <i>šu-nu û ia-a-ša</i> | disposition. Et moi, |
| <i>Ad-na-lu</i> | Adnalou, |
| <i>û amilu bêl harrâni-šu</i> | et le chef de son entre- |
| | prise (?), |
| <i>ina še-ri</i> | demain, |
| 25. <i>a-na pa-ni</i> | 25. chez |
| <i>be-lt-ia</i> | mon maître |
| <i>ni-il-la-ka</i> | nous nous rendrons. |

- 20-21. Puisque ces individus ne veulent pas obéir, fais-en ce que tu voudras; je ne m'en occupe plus.
23. *bél harrâni*, « le chef de l'entreprise » ou « de la caravane », le « guide »?
24. *ina še-ri*, —  — , à transcrire peut-être *aš-še-ri*, pour *ana šêri*.

Nº 186

Le scribe demande qu'on lui envoie le titre d'une créance ou d'un contrat intervenu entre deux autres individus.

[<i>dup</i>]pi <i>ilu Nergal</i> [<i>a</i>]-<i>na Ebabbara-ša-du-nu</i> [<i>aḥ</i>]-<i>ia ilu Nabû u ilu</i> <i>Marduk</i> <i>a-na aḥi-ia lik-ru-bu</i> 5. <i>û-il-tim ši-i</i> <i>ša ilu Nabû-tuk-ki-na-an-nu</i> <i>it-ti Iqiša-a</i> <i>alu Du-ur-ga-aš-ša-a-a</i> <i>i-ʿ-lu u ana (?)</i> 10. <i>ilu Nabû-ka-šir</i> <i>mâr amîlu gallabu a-na</i> <i>paq-da im-nu-û</i> <i>a-na ilu Nabû-ka-šir</i> <i>pi-gid-ma</i> 15. <i>û-[il]-tim a-na</i> <i>man-ma i-nam-din</i> (La fin manque.)	Tablettee de Nergal à Ebabbara-šadounou, mon frère : que Nabou et Mardouk bénissent mon frère. 5. (Sur) cette obligation que Nabou-toukkinannou avec Iqiša-a de la ville de Dourgašâ a contractée et à (?) 10. Nabou-kašir, le tondeur, en garde a confiée, à Nabou-kašir donne des ordres, et 15. l'obligation à n'importe qui il livrera. (La fin manque.)
---	--

Nº 188

Autant qu'on peut le conjecturer par ce qui reste de cette lettre, Sin-nâdin-ahî essaye de rentrer en grâce auprès de son chef Nabou-ešir-napsâti. Comme Nergal-iddin que nous avons vu plus haut, n° 184, il place lui aussi parmi les dieux qu'il invoque pour son correspondant celui dont il porte le nom.

<i>duppi ilu Sin-na-din-aḫi</i>	Tablette de Sin-nâdin-aḫi
<i>a-na ilu Nabû-eṭir-napšâti-</i>	à Nabou-eṭir-napšâti,
<i>-meš</i>	
<i>abi-iâ ilu Bêl ilu Nabû ilu</i>	mon père : que Bêl, Nabou,
<i>Sin</i>	Sin

- u ilu Šamaš šú-lum balātu* et Šamaš la prospérité, la
hu-ud lib-bi vie, la joie du cœur
 5. *u arāk umê-meš ša abi-iá* 5. et la longueur des jours de
 mon père
liq-bu-ú harrānu a-ga-a décrètent. (A propos de)
 cette association
ša aḫūtu(ú-tu) ša abu-ú-a fraternelle que mon père
it-ti-iá ša-ab-tu avec moi avait conclue,
mi-nu-ú ki-i ip-pu-šú-ma pourquoi agit-il ainsi, et
 10. [šulum (?)]-ka 10. Ton [bonheur (?)]
 [ilu Bêl ilu Nabû] ilu Sin u que Bêl, Nabou, Sin et
 ilu Šamaš Šamaš
 [liq]-bu-ú [dé]crètent,
 [ša] ū-mu-us-su [eux que] tous les jours
 [a]-na muḫ-ḫi-ka pour toi
 15. *ú-šal-lu-ú šu-li-e-a* 15. je prie. Mes prières
liš-mu-ú ḫi-su-ú-tú puissent-ils exaucer
 [ilu Mar]duk-apli ri [Mar]douk-apli
 [il]-ta-sa-an-ni m'a [in]terpellé,
i-qab-ba-a um-ma en disant :
 20. *3 ma-na 1/3 šiqli kaspi* 20. 3 mines (et) 1/3 de siele
 d'argent
ša ilu Bêl ina muḫ-ḫi-ka de Bêl sont chez toi.

6-7. *harrānu* *ša aḫūtu*, litt. « une entreprise de fraternité ».

Il s'agit probablement d'une association commerciale que Sin-nâdin-aḫi et Nabû-eṭir-napšâti ont conclue autrefois ensemble. Nabû-eṭir-napšâti paraît se défier maintenant de son associé. Celui-ci, pour le rassurer, proteste qu'il ne cesse de prier pour lui.

13. La restitution du relatif [ša] paraît indiquée par la forme prolongée *ú-šal-lu-ú* de la l. 15.

21. *ina muḫ-ḫi-ka*, « chez toi », ou : il y a « pour toi », — ou encore : sont « sur toi », c'est-à-dire « tu en es responsable » ?

N° 189

Souqaia informe son chef Širikki que certain payement a bien été fait et inscrit.

duppi Su-qa-a-a
a-na Ši-rik-ki abi-iá

Tablette de Souqaia
 à Širikki, mon père :

- ilu Bêl u ilu Nabû šû-lum*
balātu ša
abi-iâ liq-bu-û
 5. *kaspu pišû (û) ša ina pâni-*
ka
ina qâtê¹ ilu Nabû-aḫi-id-
dan-nu
bêlu lu-še-bi-lu
ana muḫ-ḫi kaspi a-an
ša taq-qa-ba²
 10. *pitna ki-i a-mu-ru*

1/2 ma-na 3 šiqli
kaspi
ša ana pân ilu Nabû a-dan-
nu
ina pitni ana muḫ-ḫi-ka
 15. *ša-ṭi-ir*

 9. *taq-qa-ba²* pour *ta-qa-ba²*; le contexte ne permet guère
 d'admettre ici un nifal : « sur lequel tu as reçu des
 ordres ».
 10. *pitna*, écrit *GIŠ-DA*; cf. note sur le n° 126, l. 8.

que Bêl et Nabou la pros-
 périté (et) la vie de
 mon père décrètent.
 5. L'argent comptant (?) qui
 est chez toi,
 par les mains de Nabou-
 aḫi-idannou
 que le maître envoie.
 Au sujet de l'argent
 dont tu me parles,
 10. comme j'ai vérifié le re-
 gistre,
 la 1/2 mine (et) les 3 sicles
 d'argent
 qui étaient pour Nabou, j'ai
 (bien) versé;
 sur le registre, à ton compte
 15. c'est inscrit.

N° 190

Le même Souqaia réclame un âne pour faire ses tournées. — Cette lettre
 avait déjà été éditée et traduite par Pinches, *Recueil de Travaux*, t. XIX
 (1897), p. 105-106; il la donne comme provenant de Dilbat. Voir *supra*,
 note sur le n° 13, l. 25.

- duppi Suqa-a-a*
a-na ilu Nabû-zêr-ibni
abi-iâ ilu Bêl u ilu Nabû

šû-lum u balātu ša abi-iâ
 5. *liq-bu-u en-na*

ša la imêri at-ta-lak

imêra a-na
ilu Šamaš-eṭir

Tablette de Souqaia
 à Nabou-zêr-ibni,
 mon père : que Bêl et Na-
 bou
 la prospérité et la vie de
 mon père
 5. décrètent. — En ce mo-
 ment,
 comme je vais et viens
 sans âne,
 un âne à
 Šamaš-eṭir

- i-din-ma*
10. *liš-šú-ʔ-[šu]* livre, pour
bu-gu-da-ti 10. qu'il (me) [l']amène.
in-na-aš-šu Des vêtements (?)
donne-lui (aussi).
10. Pinches a lu *liš-pu-ra* (?).
11. On pourrait transcrire aussi *pu-gu-da-ti*, « les dépôts ».

N° 191

Sougaia rejette sur la maladie l'inexécution des ordres de son chef, et demande de nouveaux ordres pour diverses affaires, en particulier, semble-t-il, pour l'achat de terres que les prêtres d'un temple mettent en vente.

- duppi Su-qa-a-a [a-na] ...a-*
a
bêli-ia ilu Illil u ilu Nabû
šû-lum u balâtu

ša bêli-ia liq-bu-û a-na muḫ-
ḫi
ki-me ša taq-ba-ʔ ki-me ki-
i aš-ša-ʔ
5. *ša-ki-in u a-na-ku mar-ša-*
ak
ma-la šû-bu-lu ul an-ši

ul-tu ûmi eššeši mar-ša-
ak
ina lib-bi ki-i ki-me a-na
bêli-ia
la û-še-bi-lu u ʔe-e-me-a
10. *la taš-mu-û ina šilli ša iłd-*
ni-meš
um-ma un-taš-šir-an-ni
a-mur û-mu-su ilu Illil u
ilu Ninip
a-na muḫ-ḫi bêli-ia û-šal-lu
a-na muḫ-ḫi Bêl-šu-nu ša
bêlu
- Tablette de Sougaia [à]...a-
a,
mon maître. Que Illil et
Nabou la prospérité et la
vie
de mon maître décrètent.
Au sujet
de la farine sur laquelle tu
as donné des ordres,
comme j'ai pris la farine
5. elle gît, et moi je suis ma-
lade.
J'en'ai pas trouvé un moyen
quelconque de l'envoyer.
Depuis le jour des offran-
des (?), je suis malade.
C'est pour cela que la fa-
rine à mon maître
je n'ai pas envoyé, et que
de mes nouvelles
10. tu n'as pas reçu. Par la pro-
tection des dieux,
la fièvre (?) m'a quitté.
Voici : tous les jours, Illil
et Ninip
je prie pour mon maître.
Au sujet de Bêl-šounou, sur
lequel le maître

15. *iš-pur a-na Bēl-šu-nu ki-i* 15. a mandé, à Bēl-šounou
aq-bu-ù um-ma quoique
a-lik-ma j'ai donné des ordres en ces
. termes
ûmu eššešu Va, et
. le jour des offrandes
20. *ù a-na ku-tal-la* 20. et à l'enclos (?)
[aš]-pur-ak-ka u a-[na- je t'ai envoyé et [moi (?)]
ku (?)]
il-lu ma-am-ma un lien quelconque
ul ad-di-ši-i ul aq-bi je n'ai pas jeté sur elle, je
. n'ai pas dit
te-en-ka lu-uš-mu-ma Puissé-je recevoir tes or-
dres, et
25. *it-ti ma-am-ma al-la-ku* 25. avec un messenger quelcon-
qu-tu-lu-ka-nu il-la-ku que
il faut que le *goutoulouka-*
. du ši-i lu-uš-pur-ak- *nou* vienne.
kaš je veux te l'envoyer.
. tu a-mur iq-qab-bu-ù Voici : (les gens) di-
sent :
um-ma ma-la al-la a-ḫa-meš « Or, tous ensemble
30. *kaspa i-ša-an-nim-ma gi-* 30. apportez de l'argent, et tout
mir
ana amītu šangi eglu-meš au prêtre (administrateur)
a-ga-ʾ de ces champs
ni-id-din u eglu-meš it-ti versions(-le), et les champs
près de
Nippur ni-iz-kur te-en-ka Nippour choisissons ». —
Tes ordres
a-na muḫ-ḫi lu-uš-me mi- à ce sujet puisse-je recevoir.
na-a Quels
35. *te-en-ka il-li-ik* 35. ordres de toi sont-ils par-
tis (là-dessus) ?
kap-du te-en-ka Vite, tes ordres
lu-uš-me puisse-je recevoir.

4-5. La farine est dans la même position qu'au premier jour, je ne l'ai pas touchée à cause de la maladie.

6. *anši* pour *amši*; *šubulu* me paraît ici un infinitif, Thompson y

voit sans doute un permansif, car il traduit : « I cannot find all that was sent ».

7. *umu* *ēššešu* est écrit *UD AB-AB*; sur la traduction « jour des offrandes » voir Thureau-Dangin, *Zeitschrift für Assyriologie*, t. XVI, p. 353 et *Inscriptions de Sumer et d'Akkad*, p. 114, note 3.
11. *um-ma*, « fièvre », de אָמַם³, « être chaud » ? Si c'est la particule usuelle *umma*, « ainsi », il faut sous-entendre le mot « cela » ou le mot « maladie » devant le verbe, comme l'a fait Thompson : « (the sickness) hath now left me ».
22. *il-lu*, de אֵלֵל, « lier », peut désigner un « lien » physique, des « chaînes », ou un « charme », un « maléfice », que les Babyloniens considéraient comme un lien qui enchaînait celui sur lequel on le jetait.
23. *ad-di-si-i*, peut-être pour *ad-di-šu*; cf. n° 98, 14, *in-na-aš-ši* pour *in-na-a-šu*, etc.
- 28-33. Ce passage est obscur. Il semble que les gens du pays où se trouve Suqaiia proposent de prendre tout l'argent dont ils disposent et de le verser à des prêtres pour leur acheter des champs situés près de Nippur. Les permansifs *ni-id-din* et *ni-iz-kur* auraient ici le sens de l'opératif; voir *supra*, note sur le n° 57, 10, 23; *ni-iz-kur*, littéralement « nommons », « indiquons » comme champ que nous voulons acheter, c'est-à-dire « choisissons » les champs qui sont près de Nippur. — Thompson lit *bēl-pit-ki* « the overseer », au lieu de *EN-LIL-KI* = *Nippur*.

N° 192

Ordre de livraison de dattes.

<i>duppi Pir-u' ù</i> <i>Iddin-ilu Nabû a-na Ki-i-</i> <i>ilu Nabû</i> <i>Na-sir u ilu Bêl-iddin (?)</i> <i>aḫê-meš-e-ni ilu Nabû</i> 5. <i>u ilu Marduk a-na aḫê-meš-</i> <i>e-ni</i> <i>lik-ru-bu 46 (gur) 120 (qa)</i> <i>suluppi</i> <i>[ina] GIŠ-BAR gal-la-tum</i> <i>6.... 1 pi</i>	Tablette de Pir'ou et Iddin-Mardouk à Ki-Na- bou, Našir et Bêl-iddin (?), nos frères : que Nabou 5. et Mardouk bénissent nos frères. 46 gour 120 qa de dattes selon le taux de la grande taxe; 6.... 36 qa
---	--

- | | |
|--|--|
| <i>suluppi ša 6 (gur) 18 (qa)</i> | de dattes, par 6 <i>gur</i> , 18 |
| <i>a-an</i> | <i>qa</i> , |
| <i>ina GIS-BAR gal-la-tum</i> | selon (le taux) de la grande |
| | taxe, |
| 10. <i>6 gur 72 + 6 (qa) su[lup-
pi]</i> | 10. 6 <i>gur</i> , 72 + 6 <i>qa</i> de |
| <i>ša</i> | da[ttes] |
| (lacune) | de |
| | (lacune) |
| 13. <i>bi-³..... a-na</i> | 13. pour |
| <i>isitti išu daltu (?) ta-nam-
din-nu</i> | le de la porte (?) vous |
| | livrez. |
| 15. <i>eli ma-ak-ka-su</i> | 15. Au collecteur, |
| <i>lib-bu-ù-a</i> | à cause (?) |
| <i>ilu šar-ḫu Sippar^{ki}</i> | du puissant dieu de Sippar |
| <i>u ilu Bu-ne-ne</i> | et de Bounene, |
| <i>a-na isitti išu (?) daltu (?)</i> | pour le de la porte (?) |
| 20. <i>in-na-².....</i> | 20. livrez-(les). |

6. Thompson lit « 48 (*gur*) 12 *qa* ». Il a mal groupé les signes et écrit «  » au lieu de «   »; de plus il a mal transcrit sa propre lecture : le groupe  = 48 *qa*.

7. *ina GIS-BAR gal-la-tum*, « selon la grande taxe », c'est-à-dire au taux de la « grande taxe » prélevée pour le temple, par opposition à une autre taxe moins élevée. Cf. le titre de Gula : *A-ZU gal-la-tu*. Sur cette taxe, voir Clay, *The Babylonian Expedition*, t. XIV, p. 5, 6 et 27. — Ici et à la l. 9, Thompson traduit *GIS-BAR gal-la-tum* par « the payment for the female slave ».

8. Au lieu de « par 6 *gur*, 18 *qa* », Thompson prenant  pour le signe *AŠ*, traduit « six of corn », sans tenir compte de *ša*.

14. Après *isitti* Thompson a lu *išu dalti* sans point d'interrogation, bien que le signe *IK* soit au moins incomplet sur son autographie. Il traduit : « the door-sill »; de même à la l. 19.

16. *lib-bu-ù-a* pour *libbū* = *ina libbi*, plutôt, semble-t-il, à cause du contexte, que pour *ina libbi-ia*, « à cause de moi ». Sinon, il faut admettre, ce qui est possible, que *inna²* régit ici deux accusatifs, celui de la personne et celui de la chose : « à cause de moi (ou : pour mon compte) livrez au puissant dieu ». Ou encore : « à cause de moi livrez (les statues du) puissant dieu de Sippar et de Bounene »?

17. *ilu šarḫu Sippar^{ki}*; ce qualificatif désigne évidemment Šamaš, le grand dieu de Sippar.

N° 194

Rimoutou confie à Iddina-a que c'est à la prière qu'il doit la réalisation de ses desirs. Il lui donne ensuite des instructions détaillées pour la rentrée d'une créance, et il termine en demandant des nouvelles de plusieurs personnes, c'est-à-dire en leur envoyant ses salutations.

- | | |
|---|---------------------------------|
| <i>duppi Ri-mu-tu a-na</i> | Tablette de Rimoutou à |
| <i>Iddina-a aḫi-ia</i> | Iddina-a, mon frère : |
| <i>ilu Nabū u ilu Marduk a-na</i> | que Nabou et Mardouk |
| <i>aḫi-ia lik-ru-bu</i> | bénissent mon frère. |
| 5. <i>ina šilli ša ilāni-meš</i> | 5. Par la protection des dieux, |
| <i>šū-lum a-na-ku</i> | je vais bien. |
| <i>ilāni-meš ki-i ū-ṣal-lu-ū</i> | Parce que j'ai prié les dieux, |
| <i>ši-bu-ta-a</i> | (la réalisation de) mon désir |
| <i>ak-ta-šad a-na eli</i> | j'ai obtenu. Au sujet |
| 10. <i>ši-bu-ti-ka</i> | 10. de ton désir |
| <i>ša taš-pu-ru</i> | que tu m'as mandé, |
| <i>ilu Bēl u ilu Nabū ki-[i]</i> | par Bēl et Nabou, |
| <i>a-na eli ša</i> | au sujet de |
| <i>la aq-bu-[ū]</i> | je n'ai pas parlé, |
| 15. <i>u a-di-i a-na</i> | 15. et des ordres (?) à [X.] |
| <i>aq-bu-ū</i> | j'ai donné; |
| <i>ina lib-bi ū-ḫa-am-mu-ka</i> | là-dessus je t'ai obéi. |
| <i>1/3 ma-na kaspi la-pa-ni</i> | 1/3 de mine d'argent chez |
| <i>Li-bu-ru ta-at-ta-ši</i> | Libourou tu prendras; |
| 20. <i>ri-ḫi-it kaspi a-na</i> | 20. le reste de l'argent sur |
| <i>ilu Nabū-apli-iddin la ta-</i> | Nabou-apli-iddin tu ne ré- |
| <i>maḫ-ḫar</i> | cupèreras pas, |
| <i>a-di muḫ-ḫi ša</i> | jusqu'à ce que |
| <i>ir-ru-bu-am-ma</i> | j'arrive et que |
| <i>e-tir-ru-ka</i> | je te paye. |
| 25. <i>liš-mi-ma ištēn (en) ši-pir-</i> | 25. Que (mon frère) écoute, et |
| <i>tum</i> | un message |
| <i>ša šū-lum ša bitī</i> | sur le bon état de la maison |
| <i>ša sinništu Ḫa-ma-ra-na-tū</i> | de dame Ḫamaranatou, |
| <i>sinništu Amti-ia</i> | de dame Amtiia |
| <i>u mārī-šu šū-pur</i> | et de son fils envoie. |

- 7-9. Ou : « Quand je prie les dieux, j'obtiens la réalisation de mon désir ».
17. *û-ha-am-mu-ka*, II, 1, de *hamû*, « regarder », « observer », « obéir »; voir Meissner, *Mitteilungen der Vorderasiatischen Gesellschaft*, 1904, n° 3, p. 49-52.
25. Il faut peut-être sous-entendre *ahî-ia*, « mon frère », avec passage de la 2^e à la 3^e personne, si familier aux auteurs de ces lettres, à moins d'admettre que *liš-mi* est pour *lu-aš-mi*, au lieu de *lušmi* : « que j'apprenne » (l'exécution de cet ordre). Le sens serait certainement meilleur.

N° 196

Lettre d'affaires. Rimout traite avec son chef, le prêtre du temple de Sippar, de questions de semences. Il réclame en terminant ou l'envoi d'ouvriers, pour faire la clôture d'un champ, ou le versement de la récolte à des mercenaires (?) qui exécuteront ce travail en échange.

- | | |
|--|----------------------------------|
| <i>duppi Ri-mut a-na</i> | Tablette de Rimout au |
| <i>amîlu šangi Sippar^{ki}</i> | prêtre de Sippar, |
| <i>bêli-ia û-mu-us-su</i> | mon maître : tous les jours |
| <i>ilu Bêl u ilu Nabû a-na</i> | Bêl et Nabou pour la vie |
| <i>balât napšâti-meš</i> | des âmes, |
| 5. <i>tu-ub [lib-bi] tu-ub šêri</i> | 5. le bonheur [du cœur], le |
| <i>u a-ra-ku û-mu ša bêli-[ia]</i> | bonheur de la chair |
| <i>û-šal-la a-na muh-bi [dul]-</i> | et la longueur des jours de |
| <i>lu</i> | [mon] maître |
| <i>ša ilu Šamaš ša bêlu iš-</i> | je prie. Au sujet du [tra]vail |
| <i>pu-ru</i> | de Šamaš, sur lequel le |
| <i>ištèn (en) [šanîtu] 2 šanîtu</i> | maître a mandé, |
| <i>ši-pir-tum</i> | une ou deux fois, un mes- |
| 10. <i>a-na [bêli]-ia al-tap-[ra]</i> | sage |
| <i>.... zêru a-na</i> | 10. à mon [maître] j'ai envoyé. |
| <i>.. e-nu al-la zêru</i> | ... de la semence pour |
| <i>[u] karânu i-ba-aš-ši</i> | mais de la semence |
| <i>[ina eli ša] bêlu iš-pu-ru</i> | et du vin il y a. |
| | [Au sujet de ce que] le mai- |
| 15. <i>[ina] pâni-šu</i> | tre a mandé, |
| <i>-zêru</i> | 15. le est à sa disposition |
| <i>uš</i> | la semence |
| <i>[x] gur zêri</i> | |
| |[x] <i>gour</i> de semence, |

- bīt karāni* [*ilu Šamaš ?*]-
upaḥḥir (*ir*) le cellier du vin, [*Šamaš ?*]-
oupahḥir
20. *ki-i iṣu qup-pu ina ma . . .* 20. parce que le coffre dans
il-te-ši u zēru ma-a-du il a pris, et la semence (y)
est considérable,
ina lib-bi ša ilu Bēl u ilu parce que ce qui appartient
Nabū za-qip à Bēl et à Nabou a été
ensemencé,
u šattu a-ga-a 3 gur zē[ri] et, cette année, un terrain
de 3 *gur* de semence
ū-šal-lam-ma i-zaq-qap il ensencera complète-
ment.
25. *u amīlu šābē-meš ina pāni-* 25. Mais il n'y a pas à sa dis-
šu ia-a-nu position
ša i-ga-ri ip-pu-uš-šu d'ouvriers qui construisent
la clôture (du champ).
amīlu šābē-meš bēlu li-iš-pu- Que le maître envoie (donc)
ra-am-ma des ouvriers,
i-ga-ri li-ip-pu-uš pour qu'il puisse construire
la clôture;
u ia-a-nu-ū bēlu liš-pur-ra- et s'il n'y en a pas, que le
[*ma*] maître envoie un ordre,
[et]
30. *ēbūri eqli ša šatti a-[na ?]* 30. que la récolte du champ de
l'année à (?)
amīlu KU-MAL-MAL-meš des mercenaires (?) on
lu-it-bu-[ku-ma] ver[se, et]
i-ga-ri li-[pu-šu] que (en échange) ils fas[sent]
la clôture.
Le de l'année,
que le maître verse à Ša-
maš. [Puissé-je recevoir]
promptement les ordres
[du maître].

5. [*lib-bi*] a été omis par le scribe.

7. [*dul-*] *lu*; la tablette porte *lu* seulement. J'ai supposé à cause du contexte qu'il fallait lire *dullu* et que le scribe avait commis ici encore une omission. Thompson a transcrit *LU* = *imneru* : « concerning the sheep of Šamaš ».

24. Littéralement : « il parfera et ensencera ».

N° 201

Lettre de R[imout] au sujet d'une esclave dont il a fait présent
à son correspondant.

<i>duppi R[imut]</i>	Tablette de R[imout]
<i>a-na</i>	à
<i>aḫi-šu ilu Nabû [u ilu Mar- duk]</i>	son frère : que Nabou [et Mardouk]
<i>a-na aḫi-iâ [lik-ru-bu]</i>	bénissent mon frère.
5. <i>ša bēlu iš-pu-ru</i>	5. (Pour) ce que le maître a mandé
<i>um-ma 1 šanītu 2 šanītu</i>	en ces termes : « Une fois,
<i>a-na</i>	deux fois à
<i>[bēli]-iâ al-tap-ra</i>	mon [maître] j'ai envoyé un message,
<i>[u gab]-ri (?) ša bēli-iâ</i>	[et la répon]se de mon maî- tre
<i>[ul a]-mur en-na</i>	[je n'ai pas] vu »; — voici :
10. <i>[a-me]-lu-ul-ti at-tu-û-a</i>	10. mon esclave
<i>at-tu-ka ištèn (en) pîr-ku</i>	est à toi; une seule difficulté
<i>ina pâni-iâ la šak-kin</i>	il n'y a pas (là-dessus) à mes yeux.
<i>a-na nu-ub-tu ana bēli-iâ</i>	En gratification, à mon maî- tre
<i>at-ta-din-ni-ma</i>	je (l')ai donnée, et
15. <i>a-me-lu-ul-ti bab-ba-ni-tû</i>	15. une esclave de supplé- ment (?)
<i>ši-i</i>	elle sera.
<i>a-mur a-na</i>	Voici : à
<i>a-ḫat-ti-ka</i>	ta sœur
<i>al-tap-ra a-di la</i>	j'ai mandé, avant que
20. <i>šarru ir-ru-bu</i>	20. le roi ne vienne :
<i>[at]-ta u aḫâti-ka</i>	« Toi et ta sœur,
<i>[al-k]a-nim-ma</i>	[ve]nez, et
(La fin de la lettre est mutilée.)	(La fin de la lettre est mutilée.)

8. La restitution *u gab-ri*, suggérée par Thompson, est douteuse,
d'après sa propre autographie.

10. *amelutti*, Thompson traduit : « mes esclaves ».

11. En tête de la ligne, Thompson transcrit *u*, que ne porte pas

son autographie et qui ne facilite pas l'intelligence du passage. — De plus, il ne me semble pas avoir compris les l. 13-16.

13. *nu-ub-tu*, de נֹב, « croître », plutôt que de נָקַח, « s'élever ». Sur le sens de « gratification », « extrarémunération », voir Meissner, *Supplement*, p. 62.

15. Thompson a lu *kur-ba-ni-tu*, au lieu de *bab-ba-ni-tu*

N° 202

D'après cette lettre, intéressante mais par endroit obscure, Nabou-kišir a fait de la sœur de Bêl-ibni et de Šoum-iddin son esclave; les frères de la malheureuse prétendent que c'est contre tout droit. Ils ont donc prié Rimout-Nabou d'intervenir. Mais celui-ci leur répond qu'il n'est pas au courant et qu'il ne peut pas se mêler de cette affaire, et il se borne à leur transmettre la défense de Nabou-kišir.

L'interprétation de Thompson, à partir de la l. 20, est au moins singulière. Il serait trop long de la discuter.

- | | |
|------------------------------------|--------------------------------|
| <i>duppi Ri-mut-ilu Nabû</i> | Tablette de Rimout-Nabou |
| <i>a-na ilu Bêl-ib-ni</i> | à Bêl-ibni |
| <i>u Šum-iddin ahê-meš-šu</i> | et Šoum-iddin, ses frères : |
| <i>ilu Nabû u ilu Marduk a-na</i> | que Nabou et Mardouk bé- |
| <i>ahê-meš-iâ</i> | nissent |
| 5. <i>lik-ru-bu 3 4 šanâti-meš</i> | 5. mes frères. Il y a trois ou |
| | quatre ans |
| <i>a-ḫat-ku-nu ul a-mur</i> | que je n'ai vu votre sœur. |
| <i>ü-mu ša a-mu-ru-šu a-na</i> | Le jour où je l'ai vue, dans |
| <i>šub-ti-iâ ta-at-ta-šab</i> | ma demeure elle était venue |
| | s'installer. |
| <i>2 šanâti-meš a-ga-a ilu</i> | Voici deux ans que Nabou- |
| <i>Nabû-ki-šir</i> | kišir |
| 10. <i>i-qab-ba-šu um-ma</i> | 10. dit d'elle : |
| <i>a-me-lu-ut-ti at-tu-û-a</i> | « Elle est |
| <i>ši-i sinništu Hi-ib-ta-a</i> | mon esclave ». — La femme |
| | Hibtâ |
| <i>uz-na-a ina lib-bi</i> | mes oreilles là-dessus |
| <i>ul tap-ti at-tu-nu</i> | n'a pas ouvert. (Pour) vous, |
| 15. <i>... ši (?) ... ša-ku</i> | 15. si le gouverneur (?) |
| <i>pal-ḫa-tu-nu</i> | vous craignez, |
| <i>a-na šarri</i> | au roi |
| <i>ul ta-qab-ba-</i> | vous ne devez pas (le) dire. |

- u šu-ú ša ana muḥ-ḫi-iá* Mais lui, parce que contre
ša moi
20. *i-dib-bu-ub la qâtâ²-iá* 20. il intrigue, sans mes mains
tu-še-la-a-šu ḫi-tu vous le ferez monter (de-
 vant le roi?). De faute
 (de ma part)
- iá-a-nu pa-ni-ku-nu* il n'y a pas (en cela), votre
 face
- ina eli la i-ba²-iš* à ce sujet ne doit pas
 (m')être mauvaise.
- ul i-šal-lim* (Votre sœur) ne sera pas
 rendue (quand même).
25. *ilu Nabû-ki-šir it-te-me* 25. Nabou-kišir jure :
ki-i un-diš-šir « Elle a été livrée (réguliè-
 rement),
 et voici que moi, en que-
 relle
 vous me placez !
 Comment donc !
- u en-na-a a-na-ku ana pir-ku* 30. Celle que vous-même à moi
ta-na-suk-an-na-in-nu vous avez vendue une
ak-ka-i ki-i (bonne) fois,
 celle-là (serait) la ruine de
 ma maison !
30. *ša ram-ni-ku-nu ana muḥ-ḫi-iá* 30. Celle que vous-même à moi
ta-nam-di-nu 1 šanitu vous avez vendue une
 (bonne) fois,
 celle-là (serait) la ruine de
 ma maison !
- a-ga-a ḫa-pi-i ša bitti-iá* Vous ne pouvez pas lui ren-
 dre la liberté.
- la tu-ú-ma-še-[ru²]* Moi, une esclave
- ana-ku ištēnit (it) qal-lat* 35. en compensation à dame
 35. *bab-ba-ni-tum ana sinništū* Kabitti j'enverrai. »
Ka-bit-ti a-šap-par-ru
- 12-14. *Ḫibtā* est probablement la sœur des deux Babyloniens,
 dont Nabû-kišir a fait son esclave. « Elle n'a pas ouvert
 les oreilles » de Rimût-Nabû, c'est-à-dire, elle ne lui a
 pas fait connaître sa situation.
15. *ša-ku*, si c'est bien le mot qu'il faut lire à la fin de cette ligne
 mal conservée, désigne probablement un gouverneur ou
 commandant de ville, d'après K. 433, l. 26, *amltu ša-ku*
Uruk (cité par Behrens, *Assyrisch-Babylonische Briefe*,
 p. 60, note 2); cf. IV Harper, Bu. 91-5-9, 183, *recto*, 22 ;
verso, 4, 12.
20. « Sans mes mains », c'est-à-dire sans mon intervention ; ne
 comptez pas sur moi.

21. Dans *tu-še-la-a-šu*, *šu* peut se rapporter à «votre sœur»; dans ce cas : «vous la ferez monter», pour la reprendre avec vous.
24. Cette ligne est embarrassante. Malgré l'absence du préfixe du féminin, j'ai fait de «votre sœur» le sujet de *išallim*, comme elle l'est certainement de *undiššir*, l. 26. Le sens que donne cette interprétation s'accorde très bien avec la suite. Si le sujet de *išallim* était Nabû-kišir, il faudrait traduire : «il ne restera pas indemne», ce qui serait en contradiction avec la fin de la lettre.
27.  à transcrire *ana pir-ku*, comme je l'ai fait, ou *ištèn pir-ku*, ce qui donnerait : «à moi une querelle vous faites» (litt. vous placez)! — Thompson y a vu un nom propre, *Pirku*, et a traduit : «Elle m'embrasserait moi et Pirku»!
- 34-35. L'affaire n'est pas aussi claire que veut bien le dire Nabû-kišir, puisqu'il offre une esclave à dame Kabitti, sans doute à la femme d'un des deux Babyloniens ou à leur mère, pour calmer leur fureur et éviter un procès. Cependant il est possible, mais peu vraisemblable, que la citation de la réplique de Nabû-kišir finisse avec la l. 33, et que dans les deux dernières lignes Rimut-Nabû reprenne la parole pour offrir un adoucissement à ses amis.

N° 205

Lettre de Šalammanou à propos d'un bœuf rétif.

<i>duppi Ša-lam-ma-nu</i>	Tablette de Šalammanou
<i>a-na Ki-na-a</i>	à Kinâ
<i>u ilu Šamaš-aḫi-iddin</i>	et Šamaš-aḫi-iddin,
<i>aḫē-meš-šu ilu Bēl u ilu Na-</i>	ses frères : que Bēl et Na-
<i>bā</i>	bou
5. <i>šu-lum ša aḫē-meš</i>	5. la prospérité des frères
<i>liq-bu-ū a-na eli</i>	décrètent. Au sujet
<i>alpi ša ina pāni Za-za-a</i>	du bœuf qui est à la dispo-
	sition de Zazâ,
<i>ša bēlu iš-pu-ra</i>	sur lequel le maître a man-
	dé,
<i>am-mi-ni-i</i>	pourquoi
(lacune de plusieurs lignes)	(lacune de plusieurs lignes)
14. [<i>ul i</i>]- <i>man-gur</i>	14. [il n'o]béit pas,

15. [ul i]-šim-man-an-ni
[iq]-ta-bak-ka
um-ma ina Šip-par ki
alpa a-na Ša-lam-ma-nu
û-kal-lam en-na
15. [il ne] m'écoute pas.
Il t'a (déjà) dit :
« Dans Sippar,
le bœuf à Šalammanou
je montrerai ». — Mainte-
nant
20. ul i-man-gur
ki-ma aš-šim-ma
a-na Šip-par ki
li-bu-kam-ma
amîlu šâbê-meš it-ti-iâ
20. il n'obéit pas (non plus),
à ce que j'ai entendu dire(?).
A Sippar,
qu'il l'amène (done)
pour que les ouvriers avec
moi
25. li-mu-ru-uš
... ištèn (en) ki-i il-li-ku
[iq-bi] um-ma 5 immerê
a-na ilu Šamaš
..... at-ta-dîn
25. le voient.
... un, dès qu'ils seront
venus.
Il a dit : « 5 moutons à Ša-
maš
..... j'ai livré ».
21. aš-šim-ma pour ašim, parfait I, 1 de šemû, « entendre »?

N° 208

Šamaš-irba écrit au grand-prêtre, qui s'est absenté de sa bonne ville de Sippar. Il le rassure sur le bon état de tout ce qui l'intéresse et traite d'affaires diverses.

- duppi ilu Šamaš-irba a-na
amîlu šangi Šip-par ki bêli-
iâ
û-mu-us-su
ilu Bêl u ilu Nabû a-na
5. balât napšâte-meš ša bêli-ia
iâ
û-šal-la
šû-lum a-na êkurri
- ali u bitti ša bêli-ia
ša-ki-in
10. a-na eli
na-aš-ba (?)
ša amîlu rab [ka-šir]
a-na
- Tablette de Šamaš-irba au
prêtre de Sippar, mon maî-
tre :
tous les jours,
Bêl et Nabou pour
5. la vie des âmes de mon
maître
je prie.
La prospérité règne dans le
temple,
la ville et la maison
de mon maître.
10. Au sujet
du
du commandant,
à [X.],.....

- iq-bu-[ú]*
 15. *um-ma amilu rab [ka-šir]*
it-ti-ia
lil-lik
mi-nu-ú ki-i
bêlu ši-bu-ú
 20. *a-na bêli-ia lu-še-bi-la*

a-na eli ta-bar-ri

ù ta-kil-tum
ša ilu A-nu-ni-tum
bêlu la i-sil-li
 25. *a-mur Ki-i-ilu Bêl*
u Mu-še-zib-ilu Marduk
a-na pân bêli-ia
it-tal-ku-ú-ni
[it]-ti-i
 30. *bêli-ia a-na amilu rab ka-*
šir liq-bu-ú
- il a dit :
 15. « Que le com[mandant]
 avec moi
 vienne ». —
 Tout ce que
 le maître désire,
 20. à mon maître, je (le) ferai
 porter.
 Au sujet de la pourpre (?)
tabarri
 et de la pourpre violette
 de la déesse Anounit,
 le maître ne doit pas com-
 mettre de négligence.
 25. Voici : Ki-Bêl
 et Moušezib-Mardouk
 chez mon maître
 se rendent.
 Avec (eux)
 30. que mon maître parle au
 commandant.
- 7-9. Cf. une formule analogue au n° 36, l. 7-8.
 29. *it-ti-i*, « avec » (sans régime exprimé), « ensemble »; sur cet
 emploi adverbial de *itti-i*, voir *supra*, n° 106, l. 41 :
it-ti-i šu-bi-la, « envoie avec »

N° 209

Šamaš-ounammir réfute les accusations portées contre lui.

- [*duppi*] *ilu Šamaš-unam-*
mir (ir)
 [*a-na*] *Mu-še-zib-ilu Mar-*
duk
 [*bêli-ia*] *ilu Šamaš u ilu Bu-*
ne-ne
 [*šú-lu*] *m u balātu ša bêli-ia*
- Tablette de Šamaš-ou-
 nammir
 [à] Moušezib-Mardouk,
 [mon maître] : que Šamaš
 et Bounene
 [la prospérité] et la vie de
 mon maître
 5. décrètent. Au
 [sujet] du grain
 des dattes
5. [*liq*]-*bu-ú a-na*
 [*eli*] *ŠE-BAR.....*
 [*su*]*luppi.....*

- Šamaš-šar-oušour est un haut fonctionnaire, dont le grand-prêtre de Sippar lui-même n'est qu'un subordonné. Il a appris qu'on cherchait querelle à un certain Mouranou, et il veut que cela finisse. Il écrit donc au prêtre de Sippar, en termes plutôt secs, d'avoir à lui envoyer Mouranou et ses adversaires, pour que les juges vident leur querelle.

- | | | | |
|-----|------------------------------|-----|---------------------------|
| | <i>i-ba-aš-šū-ū</i> | | avec Mouranou, |
| 15. | <i>it-ti</i> | 15. | avec |
| | <i>Mu-ra-nu</i> | | Mouranou |
| | <i>bêlu li-iš-pur-im ma</i> | | que le maître (l')envoie, |
| | <i>i-na pa-ni</i> | | pour que par devant |
| | <i>amīlu daianê-meš</i> | | les juges, |
| 20. | <i>a-gan-na dib-bi-šū-nu</i> | 20. | ici, leur querelle |
| | <i>li-iq-tu³</i> | | se vide. |

N° 211

Šamaš-šoum-oukin adresse des reproches très vifs à un correspondant dont le nom est effacé.

- | | | | |
|-----|-------------------------------------|-----|--------------------------------|
| | <i>duppi ilu Šamaš-šum-ū-kin</i> | | Tablette de Šamaš-šoum- |
| | <i>a-na</i> | | oukin à |
| | <i>.... zêri aḫi-ia ilu Bêl u</i> | | zêri, mon frère : que |
| | <i>ilu [Nabû]</i> | | Bêl et [Nabou] |
| | <i>[šū-lum] ša aḫi-ia liq-bu-</i> | | décèrèrent [la prospérité] de |
| | <i>ū</i> | | mon frère. |
| | <i>a-na-ku i-di ša mim-mu ma-</i> | | Moi, je sais que tout ce |
| | <i>[la]</i> | | que |
| 5. | <i>it-ti-ia ta-dib-[bu-ub]</i> | 5. | tu dis sur moi |
| | <i>pi-ir-ša-tum u ša-a-[ri]</i> | | est mensonges et calom- |
| | | | nies. |
| | <i>mi-na-a ul-tu eli [ša]</i> | | Pourquoi, depuis que |
| | <i>iš-ka-ri u iṣu daltu</i> | | le harnais (?) et les battants |
| | | | de porte de |
| | <i>ma-la in-ni-ip-šū-ni</i> | | ont tous été faits, |
| 10. | <i>ul taš-pu-ru en-na....</i> | 10. | ne (les) as-tu pas envoyés? |
| | | | — Maintenant, |
| | <i>al-tap-rak-ka iš-ka-[ri]</i> | | je te mande : le harnais (?) |
| | <i>[u iṣu] daltu ša alu U</i> | | [et les] battants de porte de |
| | | | la ville de Ou..... [en- |
| | | | voie]. |
| | (lacune) | | (lacune) |
| | <i>ṭe-en-ka lu-uš-me</i> | | Que je reçoive de tes nou- |
| | | | velles ! |
| | (La fin de la lettre | | (La fin de la lettre |
| | est mutilée.) | | manque.) |

N° 215

Pour la troisième ou la quatrième fois, Širki réclame du grain
à Nabou-šaranni.

duppi Ši-ir-ki
a-na ilu Nabû-šar-an-ni
aḫi-ia ilu Bêl u ilu Nabû

šû-lum u balātu ša aḫi-ia

5. *liq-bu-ù 2 šanitu 3 šanitu*

ki-i aš-pur-rak-ka
ŠE-BAR ul tu-še-bi-lu

ebûru na-a-di
ilu Daianu-iddin

10. *[ana] pa-ni-ka*
al-tap-rak
ŠE-BAR ma-la
i-riš-šû-ù-ka
in-na-aš-šu

15. *kap-du ḥarrâna*
a-na šêpê²-šu šû-kun
la tu-še-ti-iq-šu

Tablette de Širki
à Nabou-šaranni,
mon frère : que Bêl et Na-
bou

la prospérité et la vie de
mon frère

5. décrètent. Quoique deux
ou trois fois

je te (l')aie mandé,
tu ne (m)'as pas fait porter
de grain.

La moisson est faite,
Daianou-iddin

10. chez toi
je t'envoie ;
tout le grain
qu'il te demandera,
donne-lui.

15. Vite, le chemin
dispose pour ses pieds ;
ne le repousse pas.

8. *na-a-di*, littéralement « gît à terre », « est à bas ».
17. *la tu-še-ti-iq-šu*, voir *supra*, note sur le n° 75, l. 13.

N° 217

Šâpik-zêr rend compte à son chef Balâjou de l'exécution de ses ordres.

duppi Šâpik-zêr
a-na Ba-la-tu
abi-ia ilu Nabû u ilu Mar-
duk
a-na abi-ia

5. *lik-ru-bu*

Tablette de Šâpik-zêr
à Balâjou,
mon père : que Nabou et
Mardouk
bénissent

5. mon père.

- ša bēlu iš-pu-ra (Sur) ce que le maître a
mandé
um-ma a-sa-ar me-e en ces termes : « Le asar
mē
lu-uš-ba-tu je veux prendre », —
ilu Nabû lu-û i-di Nabou sait bien
10. ki-i i-nim û-[pat-ti ?] 10. que j'ai ou[vert (?)] l'œil ;
dul-la in-ni-pu-uš le travail se fait.
a-na-ku Moi, (je suis)
[i-na] pa-ni à la disposition
amīlu šak-nu du gouverneur,
15. ki-i bēlu i-dag-gal-lu 15. comme le maître voit (?).
um-ma a-di eli Par conséquent, aussi long-
temps
ša amīlu šaqû ip-ki-du qu'un officier supérieur sur-
veillait,
ina lib-bi ki-i à cause de cela
la al-li-ku je n'(y) allais pas.
20. en-na a-mur 20. Maintenant, voici :
ûmu XXII^{kan} uš-ša-a le XXII^e jour, je sortirai,
ši-na na-da-bak-ku deux parapets (?)
ina eli bīti a-nam-da au-dessus de la maison je
poserai ;
u gi-sal-lu-û des faites (?) aussi
25. a-nam-da 25. je poserai.
ki-i bi-ma Donne des ordres
qanāti-meš li-ki-lu-pu' pour qu'on fasse passer des
roseaux.

1. Šāpik-zēr, écrit *DUB-zēr-(kul)* : Dans toutes les lettres de ce scribe, nos 216 à 219, Thompson a lu *Šit-qul*.

12-19. Le fonctionnaire s'excuse de n'avoir pas fait une inspection, parce qu'il était retenu chez le gouverneur et que d'ailleurs un officier était chargé de surveiller. Il se peut aussi que *um-ma* de la l. 16 marque le commencement d'un discours qu'il a tenu au gouverneur et qu'il rapporte à Balātu. Cf. *infra*, n° 222, l. 33, où *um-ma* équivaut à *iqbû um-ma*.

22. *na-da-bak-ku*, peut-être les « parapets » qui bordaient la terrasse au-dessus des maisons. Cf. le mot du Targum 𐤏𐤁𐤁, « rangée de pierres », « mur », Dalman, *Aram. Neuh. Wörterbuch*, 251.

24. Il est possible que *gisallû* soit une partie de la maison en ro-

seaux, à lire dans ce cas *qānu sal-lu-ū*. Cela expliquerait la demande de la l. 27. Cf. *qā-an silli*, Muss-Arnolt, 760.

27. *li-ki-lu-pu³*, II, 1 de 𐎠𐎵𐎠𐎶, ou peut-être même IV, 1 de ce verbe : « pour que des roseaux passent » là où je dois me rendre. — Thompson : « pour qu'on coupe des roseaux ».

N° 218

Ordre de livraison de farine.

- | | |
|---|---|
| <i>duppi Šāpik-zēr a-na</i> | Tablette de Šāpik-zēr à |
| <i>ilu Bunene-ibni aḫi-ia</i> | Bounene-ibni, mon frère. |
| 90 (?) <i>qa ki-me a-na [ku-</i> | 90 (?) <i>qa</i> de farine pour [la |
| <i>rummāti]</i> | solde alimentaire] |
| [<i>ša</i>] <i>šābē-meš ša nāra i-ḫi-</i> | [des] ouvriers qui creusent |
| <i>ru-ū,</i> | le canal, |
| 5. <i>i-din arḫu nisanu</i> | 5. livre. Mois de nisan, |
| <i>ūmu IX kan šattu V kan</i> | IX ^e jour, V ^e année de |
| <i>Ku-ra-aš šar NUN-KI</i> | Cyrus, roi de Sippar (?), |
| <i>šar mātāti</i> | roi des pays. |

7. *NUN-KI* serait pour *UD-KIB-NUN-KI*. Cependant, dans le n° 219, ordre de livraison du même genre et du même au même, Cyrus est dit *šar E-KI*, « roi de Babylone ». Dans le n° 218, *NUN* serait-il l'équivalent de *E=Bābilu*?

N° 221

Dame Amtiia ordonne à son serviteur Bêl-eṭir de saler de la viande, ou, s'il ne le peut pas, de la lui envoyer. Pas de protocole, mais un ordre bref comme il sied de la maîtresse à l'esclave.

- | | |
|---|---------------------------|
| <i>duppi sinništu Amti-ia</i> | Tablette d'Amtiia |
| <i>a-na ilu Bêl-eṭir</i> | à Bêl-eṭir. |
| <i>en-na ki-i qātā²-ka</i> | Maintenant, si tes mains |
| <i>kal-da-ta</i> | sont dures (?), |
| 5. <i>šira³ (?) ša ina pāni-ka</i> | 5. la viande qui chez toi |
| <i>šū-bul-li-ka</i> | t'a été envoyée, |
| <i>ina ṭābti</i> | dans le sel |
| <i>šū-kun-ku-uš</i> | place-la. |
| <i>ū ki-i qātā²-ka</i> | Mais si tes mains |

10. *la kal-da-ti*
ultu ūmi IX kan
šira a-na
Na-šir i-din
šū-ū-ti-lu šū-būl-li-ka
10. ne sont pas dures (?),
à partir du IX^e jour,
la viande à
Našir livre.
La bouture (?) t'a été en-
voyée.
15. *a-mur ina qâtâ²*
Itti-ilu Nabû-gu-zu
al-tap-par-rak-ka
15. Voici : par les mains de
Itti-Nabou-gouzou,
je t'envoie ce message.
- 4-10. *kal-da-ti* : la lecture de ce mot est incertaine ; on peut lire encore *rib(p)-da-ti* ou *lab(p)-da-ti*, etc. Mais le sens paraît clair d'après le contexte ; il faut que la peau des mains soit dure ou au moins intacte pour pouvoir manipuler le sel. On peut rapprocher *kal-da-ti* de la racine arabe كَدَّ, « être dur ». — L'auteur de la lettre a employé par négligence les formes du féminin singulier *kaldâta*, *kaldâti* du permansif, au lieu de la 3^e pers. du pluriel *kal-da-a*. On pourrait aussi les rattacher à *kašâdu*, mais cette hypothèse ne fournit aucune interprétation acceptable.
14. *šū-ū-ti-lu*. L'isolement dans lequel se trouve cette phrase ne permet qu'une conjecture, par analogie avec l'araméen שְׁתִּילָא, « bouture », de שָׁתַל, « planter ».

N° 222

Une mère, dame Gagâ, adresse une plainte touchante à son protecteur, Ša-pi-Bêl. Il a souffert qu'un misérable, Bêl-ouballiṭ, s'empare des dattes de cette pauvre femme. Elle ne peut se les faire rendre, et elle attend avec angoisse un message, un ordre de Ša-pi-Bêl.

duppi sinništū Ga-ga-a a-na

Ša-pi-ilu Bêl abi-šu lu-ū
šū-lum a-na abi-ia
ilu Bêl u ilu Nabû šū-lum

Tablette de dame Gagâ à

Ša-pi-Bêl, son père :
salut à mon père.
Que Bêl et Nabou la prospèrent

5. *ša abi-ia liq-bu-ū*
am-me-ni ina pa-ni-ka

a-na-ku u mârâti-meš-ia
ina šu-um-me-e
ša ši-pir-tū a-ma-a-ta

5. de mon père décrètent.
Pourquoi faut-il qu'en ta présence,
moi, ainsi que mes filles,
de soif
d'un message je meure !

10. *ri-ši-ka di-ki-e-ma*
ilu Šamša a-mur am-me-
ni
ilu Bêl-uballiṭ (it) ina pa-
ni-ka
suluppi-ia
gab-bi iš-ši
15. *a-na ilu Bêl-upaḥḥir (ir)*
[ki]-i aq-bu-ú
i-qab-ba-a
um-ma a-mur
suluppi-i-ka
20. *ana pa-ni ilu Bêl-uballiṭ (it)*
u ilu Bêl-uballiṭ (it)
suluppi ka-la-ma
ul id-din-nu
ki-i aq-ba-aš-šu-nu-ti
25. *um-ma suluppi*
i bi-na-nu
i-qab-bu-nu
um-ma al-ki-ma
a-na māru Da-ku-ru
30. *a-na muḥ-ḥi ki-bi-i*

ša-ni-ia-a-na
ki-i aq-ba-aš-šu-nu-ti
um-ma

al-ki-ma
35. *ilāni-meš ši-si-i a-na-ku pa-*
ni
bêli-ia ad-da-gal mi-nu-ú

ši-pir-ti a-mat ša bêli-ia lu-
uš-mu
10. Lève ta tête, et
regarde le soleil (si tu l'oses).
Pourquoi,
en ta présence, Bêl-ouballiṭ

a-t-il pris
toutes mes dattes ?
15. A Bêl-oupaḥḥir
comme je l'ai dit,
il (me) dit :
« Voici :
tes dattes
20. sont chez Bêl-ouballiṭ,
et Bêl-ouballiṭ
n'a pas vendu
toutes les dattes ».
Comme je leur ai dit (alors):
25. « Allons, donnez-moi
les dattes », —
ils (me) répondent :
« Va, et
aux gens de Dakourou
30. donne des ordres à ce su-
jet ». —
Une deuxième fois,
comme je (le) leur ai dit,
(ils ont répondu) en ces
termes :
« Va, et
35. appelle les dieux ». — Moi,
la face
de mon maître je regarde :
puissé-je
recevoir un message quel-
conque d'une parole de
mon maître.

9. Thompson a lu *a-ba-a-ta*, « j'ai passé le temps ». Il faut lire, je crois, *a-ma-a-ta* : les Babyloniens disaient comme nous : « Je meurs de soif »; ils ne disaient pas : « Je passe le temps dans la soif ». Cf. Muss-Arnolt, *Assyr.-engl.-deutsches Handw.*, p. 618. Le signe *ba* et le

- signe *ma* se confondent d'ailleurs facilement en néo-babylonien.
- 10-12. *di-ki-e*, « lève » : sur ce sens, voir Meissner, *Zeitschr. für Assyriol.*, XVII, p. 244. Cf. François Martin, *Recueil de Travaux*, t. XXV, Mélanges Assyriologiques (VIII). — Thompson : « Rack thy brains (for an excuse, and then) by Šamaš, see why Bêl-uballiš, an't please thee, hath taken away all my dates ».
- 20-23. On peut aussi fermer les guillemets à la fin de la l. 20 et traduire les l. 21-23 : « Cependant Bêl-uballiš ne (m')a livré aucune datte ». Ces dernières paroles seraient de Gagâ.
26. *bi-na-nu*, 2^e pers. du masc. plur. de l'impér., I, 1 de 𐎠𐎢𐎡𐎢𐎺; cf. *supra*, note sur le n° 113, 25. D'ordinaire, l'interjection *î* ne s'emploie qu'avec le singulier de l'impératif; l'auteur avait peut-être oublié son *šunuti* de la l. 24. — Thompson : « The dates are our fruit (?) ».
29. Sur ce renvoi ironique aux « gens de Dakuru », soit parce qu'ils étaient les plus misérables des hommes, les plus incapables de donner un appui quelconque, soit, ce qui est moins vraisemblable, parce qu'ils constituaient une caste de recors, cf. *supra*, n° 74, l. 29-30; III Harper, K. 1107, *recto*, 5, *amilu Da-ku-ra-a-a* : cette lettre est adressée de la ville de Nippur au « roi des pays », *šar mâtâti*. Voir aussi *ibidem*, K. 644, *recto*, 5, 16 *Bît Da-ku-ru*.
33. *um-ma* supplée ici très évidemment le verbe *iqbû*; v. *supra*, note sur le n° 217, 12-19.
- 35-36. *pa-ni bêli-ia ad-da-gal*, « je regarde la face du maître », c'est-à-dire « j'espère en mon maître », je n'ai plus d'autre recours que lui.

N° 224

Lettre d'une mère à son fils; elle lui réclame une esclave qu'il ne lui a pas envoyée malgré ses promesses, et elle le prie de saluer sa fille ou peut-être sa belle fille.

duppi sinništu Mu-še-zib-
tum
a-na Ba-laš-su
mâri-šu ilu Bêlit Uruk

Tablette de Moušezibtoum
à Balâšsou,
son fils : que Bêlit d'Ou-
rouk

- u ilu Na-na-a*
 5. *šû-lum ša mârî-iâ*
liq-ba-a-am (a-an?)
pa-nî-ka ma-ĥi-ri
ša ina šilli-ka
a-na ka-a-te [šaknu] (nu)
 10. *a-na-ku me.....*
û-kal-la-[mu-ka]
sinništu ilu Nâ-na-a-Bêlit (?)
a-gan-na-ka
aš-ba-at
 15. *a-na bêlit qal-la-ti-iâ*
- ul at-tu-ka-a*
ul ta-qab-ba-³
um-ma ina a-la-ki-ia
a-ga-a a-šap-par-ki-iš
 20. *en-na am-me-nî*
ina qâtê² man-ma
al-la-ku
la ta-aš-pu-raš
sinništu Mu-še-zib-tum šû-
lum
 25. *ša sinništu Ši-ra-a mâr-ti-*
šu ta-ša-lu
- et Nanâ
 5. la prospérité de mon fils
 décrètent.
 (Si) cela t'est agréable,
 ce qui par ta protection
 pour toi a été déposé,
 10. moi,.....
 je [te mon]trerais.
 Nanâ-Bêlit (?)
 auprès de toi
 demeure.
 15. (Cependant) à la gouver-
 nante de mes esclaves
 (femmes),
 toi-même,
 ne dis-tu pas :
 « En m'en allant,
 celle-ci, je te l'enverrai »! —
 20. Maintenant, pourquoi
 par les soins d'un
 messenger quelconque
 ne l'as-tu pas envoyée?
 Moušezibtoum (des nou-
 velles) de la santé
 25. de sa fille Širâ demande.

3-4. Cf. n° 213, l. 5 : *ilu Bêlit ša Uruk u ilu Na-na-a*.

12. *ilu Na-na-a-Bêlit*, écrit *ilu Na-na-a*  (?), voir Meis-
 sner, *Selt. Assyr. Ideogr.*, n° 1202.

19. Sur le verbe avec deux pronoms suffixes, exprimant l'un le
 datif, l'autre l'accusatif, voir *supra*, note sur le n° 160,
 l. 12. La forme *ta-aš-pu-raš* de la l. 23, avec le seul suf-
 fixe de l'accusatif, prouve bien qu'à la l. 19 nous ne sommes
 pas en présence d'une mauvaise écriture, et qu'ici aussi,
 comme au n° 160, le scribe a voulu exprimer deux ré-
 gimes.

N° 225

Dame Bouqâ est très tourmentée sur le sort, peut-être même sur la mort d'une personne qui lui est très chère, dont le nom est effacé. Elle supplie Iddin-Nabou de lui donner des nouvelles.

- | | |
|---|--------------------------------|
| <i>duppi sinništu Bu-qa-a-a-na</i> | Tablette de dame Bouqâ à |
| <i>Iddin-ilu Nabû aḫi-iâ</i> | Iddin-Nabou, mon frère : |
| <i>û-mu-us-su ilu Dam-ki-na</i> | tous les jours, la déesse |
| | Damkina |
| <i>ilu Bêlit Bâbili-ki a-na eli-ka</i> | (et) la déesse Bêlit de Ba- |
| | bylone pour toi |
| 5. <i>û-ṣal-lâ sinništu Bu-qa-a</i> | 5. je prie. Dame Bouqâ |
| <i>šû-lum ša sinništu Šabitum</i> | demande des nouvelles de |
| <i>(tum)-ri-mat</i> | la santé de |
| <i>aḫâti (ti)-šu ta-ša-lu</i> | dame Šabitoum-rimat, sa |
| | sœur. |
| <i>te-ki-tum ša</i> | La détresse de |
| <i>a-na ênâ²-ka ta-aṭ-[tu]</i> | de tes yeux tu as v[u], |
| 10. <i>ki-i aš-mu-û</i> | 10. comme je l'ai entendu dire |
| <i>um-ma Iddin-ilu Nabû</i> | en ces termes : « Iddin- |
| | Nabou |
| <i>i-ru-bu</i> | est arrivé, |
| <i>iḫ-ta-mi</i> | il a vu ». — |
| <i>u en-na</i> | Et maintenant, |
| 15. <i>lu ma-a-du</i> | 15. je suis très |
| <i>da-al-ḫa-ak</i> | troublée, |
| <i>lu ma-a-du</i> | je suis tout à fait |
| <i>sa-ba-ka</i> | hors de moi. |
| <i>amitu mâr šipri-ka</i> | Que ton messager |
| 20. <i>la i-ba-aṭ-ṭi-il</i> | 20. ne (me) fasse pas défaut. |

7. *aḫâti*, écrit   ! Faudrait-il lire *šigritu* ou *mârtu* à cause du suffixe masculin *šû*, « sa femme » ou « sa fille » (de Iddin-Nabû) ? Voir Meissner, *Seltene Assyrische Ideogramme*, nos 4584 et 4585. Il est plus probable que *ŠES* = *aḫâtu*, car au n° 226, dame Qudnanu écrivant à dame Inṣabtum l'appelle d'abord *NIN-ia*, l. 3, puis *ŠES-ia*, l. 4, qui est donc bien dans ce cas l'équivalent de *aḫâti-ia*, « ma sœur ».

8. *te-ki-tum*, cf. IV Harper, n° 340, *verso*, 2-4, où ce mot semble désigner la fin, l'extrémité d'une chose, v. g. d'une montagne : *mārē Bābili ina šadu Ba-ni iṣ-ṣi-e-u-ni si-il-a-te-ši-na ina te-ki-i-ti-ša ana amīlu ša-ku-meš iq-bu-u-ni*, « Les Babyloniens sont sortis sur le mont Bani; sur son sommet (?) ils ont adressé aux officiers leurs réclamations ». Ici, il désignerait la fin, la mort d'une personne, ou peut-être seulement l'extrémité, la détresse à laquelle elle est réduite.
13. *iḫ-ta-mi*, voir *supra*, note sur le n° 194, l. 17.
18. *sa-ba-ka*, de *šabû*, littéralement « je suis enlevée »; cf. *supra*, note sur le n° 145, l. 2.

N° 228

Des juges prient le grand-prêtre de Sippar de faire comparaître à leur barre Šamaš-ouballiṭ.

- | | |
|--|-----------------------------------|
| <i>duppi amīlu daiané-meš</i> | Tablette des juges |
| <i>a-na amīlu šangi Sippar-ki</i> | au prêtre de Sippar, |
| <i>abi-i-ni ilu Nabû u ilu Mar-duk</i> | notre père : que Nabou et Mardouk |
| <i>a-na abi-i-ni lik-ru-bu</i> | bénissent notre père. |
| 5. <i>ilu Šamaš-šum-lišir</i> | 5. Šamaš-šoum-lišir, |
| <i>a-na muḫ-ḫi</i> | au sujet |
| <i>ilu Šamaš-uballiṭ (iṭ)</i> | de Šamaš-ouballiṭ |
| <i>ki-i iq-ba-an-na-šu</i> | comme il nous a dit, |
| <i>ki-i niš-pur-ra-aš-ši</i> | selon que nous lui avons mandé : |
| 10. <i>[li]-il-li-ka</i> | 10. « Qu'il vienne »; — |
| <i>[ù] ilu Šamaš-šum-lišir</i> | [et que] Šamaš-šoum-lišir |
| <i>a-gan-na</i> | est ici (maintenant); |
| <i>ilu Šamaš-uballiṭ (iṭ)</i> | que le maître envoie (done) |
| <i>bêlu liš-pur-ra-am-ma</i> | Šamaš-ouballiṭ, |
| 15. <i>purussi-šu-nu</i> | 15. pour que nous puissions |
| <i>niš-kun</i> | rendre |
| | leur sentence. |

5-10. Les juges avaient envoyé un message à Šamaš-šoum-lišir pour lui déclarer que la présence de l'autre partie, Šamaš-ouballiṭ, était nécessaire. Il a répondu : Je consens à ce

qu'il vienne, — et il s'est rendu lui-même au siège du tribunal.

16. *niš-kun*, parfait seul avec le sens de l'optatif.

N° 229

Les mêmes juges demandent encore au grand-prêtre l'envoi de la partie adverse de la femme Kalab[outou].

- | | |
|---|---|
| <p><i>duppi amilu daianê-meš a-na</i>
 <i>amilu šangi Sippar ki</i>
 <i>aḫi-i-ni ilu Bêl u ilu Nabû</i></p> <p><i>šû-lûm u balâtû ša aḫi-[i-ni]</i></p> <p>5. <i>liq-bu-û sinništû Ka-la-b[u-tu]</i>
 <i>tag-ta-ba-an-na-[šu]</i>
 <i>um-ma di-na-a it-[ti]</i>
 <i>ilu Bêl-uballiṭ(it) u ilu Na-</i>
 <i>bû-balât-su-iq-bi</i>
 <i>i-ba-aš-ši-u</i>
 (Suivent 3 lignes effacées
 intentionnellement.)</p> <p>13. <i>ilu Bêl-uballiṭ(it)</i>
 <i>[u] ilu Nabû-balât-su-iq-bi</i></p> <p>15. <i>[ana di-ni]-šu šup-ra</i></p> <p><i>purussi-šu</i></p> <p><i>niš-kun</i></p> | <p>Tablette des juges au
 prêtre de Sippar,
 notre frère : que Bêl et Na-
 bou
 la prospérité et la vie de
 [notre] frère</p> <p>5. décrètent. La femme Ka-
 lab[outou]
 nous a parlé
 en ces termes : « Avec
 Bêl-ouballiṭ et Nabou-ba-
 lâtsou-iqbi
 j'ai un procès. » —
 (Suivent 3 lignes effacées
 intentionnellement.)</p> <p>13. Bêl-ouballiṭ
 [et] Nabou-balâtsou-iqbi</p> <p>15. envoie (donc), [pour] son
 [procès],
 pour que nous puissions
 rendre
 sa sentence.</p> |
|---|---|
5. Pour la restitution du nom propre de femme Kalab[utu] de l'époque de Cyrus, voir Tallquist, *Neubabyl. Namenbuch*, p. 87.
- 7-9. Thompson a fait la mauvaise restitution *id[din]* au lieu de *it[ti]*, qui l'a amené à la mauvaise traduction : « Give (?) me my judgment : Bêl-uballiṭ and Nabû-balâtsu-iqbi are concerned in the case ». — Dans aucune hypothèse, *iddin* ne peut être un impératif.
14. L'autographie porte à tort *ilu Bêl-balâtsu-iqbi*.
15. La restitution *[ana di-ni]* est justifiée par le passage similaire n° 234, l. 31.

N° 230

Un esclave, Nabou-balâtou, s'est enfui après avoir volé divers objets à son maître, Nabou-ouballit. On l'a arrêté et emprisonné à Sippar, dans la prison même du grand-prêtre. Les juges prient donc ce haut personnage de retourner le fugitif et les objets volés à leur maître légitime.

- | | |
|---|--|
| <p><i>dup-pi amilu daianê-meš</i>
 <i>a-na amilu [šangi] Sip-par^{ki}</i>
 <i>[ab]i-i-ni ilu Nabû u ilu</i>
 <i>Marduk</i>
 <i>a-na abi-i-ni-ni (sic)</i>
 5. <i>[lik]-ru-bu ilu Nabû-û-bal-</i>
 <i>lit</i>
 <i>[iq-ba]-an-na-a-ši</i>
 <i>um-ma ilu Nabû-balât-su</i>
 <i>a-lik</i>
 <i>..... mu-ši-pi-e-ti-ia</i>
 <i>u û-di-e-a it-[ta-ši]</i>
 10. <i>u iḫ-ti-li-qu....</i>
 <i>u amilu rab bit kil-l[i]</i>

 <i>ša amilu šangi Sip-[par^{ki}]</i>
 <i>ina Sip-par [^{ki} is-bat-su]</i>
 <i>(lacune)</i>
 <i>ki-[i nîš-mu-û]</i>
 15. <i>ina bit kil-l[i Sip-par^{ki}]</i>
 <i>it-ta-az-az</i>
 <i>u mu-ši-e-pi-ti-[šu]</i>
 <i>u û-di-e-šu it-ta-[din]</i>

 <i>a-mur ši-pir-tum a-na</i>
 20. <i>bêli-ia ni-il-tap-par</i>

 <i>mu-šip-ti-šu u û-di-e-šu</i>

 <i>u amilu gal-la u mimma ša</i>
 <i>ma-la ina Sip-par^{ki}</i>
 <i>a-na kaspi id-din-nu-um-</i>
 <i>[ma]</i>
 25. <i>gab-bi bêlu liš-ša-</i> </p> | <p>Tablette des juges
 au [prêtre] de Sippar,
 notre [père] : que Nabou et
 Mardouk
 bénissent
 5. notre père. Nabou-ouballit

 nous a [dit] :
 « Nabou-balâtou est parti :

 mes vêtements
 et mes ustensiles il a [pris]
 10. et s'est enfui....
 Or, le commandant de la
 prison
 du prêtre de Sippar
 dans Sippar [l'a pris].
 (lacune)
 A ce que nous avons appris,
 15. dans la prison [de Sippar]
 il se trouve,
 mais ses vêtements
 et ses ustensiles (de Nabou-
 ouballit) il a ven[du].
 Voici (donc) : un message à
 20. mon (<i>sic</i>) maître nous en-
 voyons :
 ses vêtements et ses ustensiles
 et l'esclave et absolument
 tout ce que dans Sippar
 pour de l'argent il a vendu,
 voici :
 25. que le maître prenne tout
 (cela);</p> |
|---|--|

[*ina qâté² amīlu*] *mār šip-*
ri
[*a-na ilu Nabū*]-*uballit (it)*
[*lid-*]*din*

[par les mains d'un] messa-
ger
[à Nabou]-ouballit
[qu'il le] livre.

8. *mu-ši-pi-e-ti*, voir *supra*, note sur le n° 56, l. 8.

N° 233

Ordre de livraison de farine. Lettre déjà éditée par Strassmaier,
Cyrus, n° 209.

duppi amīlu šangē-meš-a-na
ilu Bu-ne-ne-ibni aḫi-i-ni
ilāni-meš šū-lum-ka liq-bu-ū

Tablette des prêtres à
Bounene ibni, notre frère;
que les dieux décrètent ta
prospérité.

36 *qa ki-me a-na Arad-īlu*
Bunene

36 *qa* de farine à Arad-
Bounene

5. *a-na amīlu šabē-meš ša ma-*
la-ku

5. pour les ouvriers qui creu-
sent le lit
du canal livre.

ša nāri i-ḫi-ru-³ i-din
aḫu kislimu ūmu XXIV
kan šattu Vkan

Mois de kislev, XXIV^e jour,
V^e année

Ku-ra-aš šar Bābili šar
mātāti

de Cyrus, roi de Babylone,
roi des pays.

N° 234

Dans cette lettre, très mutilée, le président du tribunal, les grands et les
juges réclament au prêtre de Sippar des pièces et des renseignements
nécessaires pour rendre une sentence, qu'il semble vouloir faire traîner
en longueur.

duppi amīlu sar-tin-na
amīlu rabūti-meš u amīlu
daianē-meš
a-na amīlu [šangi] Sip-
par ki
aḫi-ni ilu [Nabū ilu] Mar-
duk

Tablette du président,
des grands et des juges

au [prêtre] de Sippar,

notre frère : que Nabou et
Mardouk

5. *a-na [aḫi]-ni*
lik-[ru-bu] a-na
[eli.....] biti

5. notre [frère]
bénissent. Au
[sujet.....] de la maison

- | | | | |
|-----|---|-----|---|
| | [ša] <i>Gi-mil-lu</i>
[ni]-iš-pu-rak-ka | | [de] Gimillou
nous t'avons mandé |
| 10. | <i>um-ma</i>
ù
<i>mi-nam-ma</i>
<i>ul taš-pu-[ra]</i> | 10. | en ces termes :
et
Pourquoi
n'as-tu pas envoyé (de ré-
ponse) ?
Gimillou |
| 15. | <i>Gi-mil-[lu]</i>
<i>iḫ-ḫi-sa [a-gan-na (?)]</i>
<i>iq-ba-an-[na-ši]</i>
<i>um-ma ina eli [bīti]</i>
<i>ša . . . [ri-ka-su a-na]</i>
<i>amīlu šangi [Sippar ki]</i> | 15 | s'est rendu [ici (?)].
Il [nous] a dit :
« Au sujet de [la maison]
de . . . [le contrat au]
prêtre de Sippar |
| 20. | <i>at-bu-ku-ma</i>
<i>amīlu šangi Sippar ki</i>
<i>iš-ta-ka-aš</i>
<i>[u a-na-ku dal-]ḫa-ak</i>

<i>um-ma la-tum ter-tum šu-</i>
<i>nu</i> | 20. | j'ai apporté, [mais]
le prêtre de Sippar
est irrité,
[et moi] je suis rempli de
crainte. » —
Or, voici (le moment du)
prononcé (?) de leur sen-
tence. |
| 25. | <i>en-na ri-ka-su</i>

<i>ša Gi-mil-lu</i>
<i>ša tak-nu-ku u bēl di-ni-šu</i>

<i>ša ú-il-tim-meš-šu</i>
<i>a-na la-tum ter-tum</i> | 25. | Maintenant (done), le con-
trat
de Gimillou
que tu as scellé (toi-même),
et son adversaire
qui ses titres,
pour le prononcé de la sen-
tence, |
| 30. | <i>ú-te-e-ri</i>
<i>u a-na eli di-ni-šu</i>

<i>šup-ra-am-ma</i>
<i>dib-bi-šu-nu</i>
<i>ni-iš-me</i> | 30. | a (déjà) remis,
et (aussi des renseigne-
ments) sur son procès
envoie-(nous), pour que
nous puissions entendre
leur litige. |

1. *amīlu sar-tin-na* : le rang que ce personnage occupe dans ce début et dans celui du n° 235, au sommet de la hiérarchie, avant les grands et les juges, et aussi le ton impératif, comminatoire même (n° 235), sur lequel il parle à un fonctionnaire aussi haut placé que le prêtre de Sippar, qu'il qualifie simplement de « frère », justifie pour son titre

le sens de « président du tribunal »; les passages cités par Muss-Arnolt, p. 785, confirment cette interprétation.

15. *iḫ-ḫi-sa*, parfait I, 1 de *niḫēsu*; cf. n° 182, l. 18. — Thompson restitue *iḫ-ḫi-sa-[as]* et traduit « hath pondered »!
18. La restitution [*ri-ka-su*] est basée sur la l. 25. Le prêtre de Sippar a entre ses mains le document qui justifie Gimillu, parce que Gimillu lui-même le lui a remis. Mais, comme il paraît animé de mauvais vouloir, les juges le somment de leur livrer ce document.
22. *iš-ta-ka-aš*, ifteal de *šaqašu*, peut-être « m'est hostile »; cf. dans Meissner, *Supplement*, p. 97, le mot *šaqsu*, « ennemi ».
24. *um-ma* n'annonce pas ici le discours direct, mais exprime plutôt une simple affirmation : c'est (maintenant) le prononcé de la sentence.

la-tum : le sens de « prononcé » paraît justifié par le contexte, ici et à la l. 29, et aussi par le rapprochement avec le syriaque , *pronuntiavit*.

N° 235

Nouvelle lettre du président du tribunal, des grands et des juges au prêtre de Sippar. Ils l'accusent de s'être refusé à livrer un meurtrier, et ils le menacent du « fils du roi », c'est-à-dire du prince héritier, s'il le laisse s'enfuir.

duppi [*amīlu*] *sar-te-nu*
amīlu rabūti-meš
ū [*amīlu da*] *ianē-meš a-na*
amīlu šangi Sippar-ki
aḫi-i-ni ilu Nabū u ilu Mar-
duk

5. *a-na aḫi-i-ni lik-ru-bu*
ilu Nabū-apli-iddin ša ilu
Marduk-erba
aba ša [*L*] *u-ši-a-na-nūri*
i-du-ku ša ina pa-ni-ka
ni-ip-[ki-du (?)]
 (lacune de plusieurs lignes)
11. *da-a-a-i-[ku]*
 *ki-i niš-pu-rak-[ka]*
ul taš-pu-ra-aš

Tablette du président du tribunal, des grands et des juges au prêtre de Sippar, notre frère : que Nabou et Mardouk

5. bénissent notre frère.
 Nabou-apli-iddin, qui Mardouk-erba,
 père de Louši-ana-nouri,
 a tué (et) qu'à toi
 nous avons co[nfié (?)]
 (lacune de plusieurs lignes)
11. le meurt[rier],
 quoique nous te (l')
 ayons mandé,
 tu ne l'as pas envoyé.

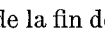
- | | |
|------------------------------|----------------------------|
| <i>lu-ù ti-i-di</i> | Sache bien |
| 15. <i>ki-i iḫ-te-el-qu</i> | 15. que, s'il s'est enfui, |
| <i>mār šarri a-na muḫ-ḫi</i> | le fils du roi là-dessus |
| <i>i-šim-mi-[ka]</i> | [t']entendra. |

7. Thompson a transcrit *abu ša Ḫar-ši ana šabi*; en conséquence il n'a pas compris les l. 6-9 qu'il traduit : « Nabû-apli-iddin, the son of Marduk-eriba, the father of Ḫarši, had slain a workman whom we had appointed in thy presence. »
9. Le meurtrier était peut-être de Sippar ou s'y était enfui et y avait été arrêté et enfermé dans la prison du grand-prêtre (voir *supra*, n° 230); voilà pourquoi les juges de Babylone avaient chargé ce dernier d'abord de veiller sur lui, puis de le leur livrer.

N° 240

Bêl-aḫē-iddin reproche vivement à [Nabou]-aḫi-iddannou de garder par devers lui une somme qu'il aurait dû livrer.

- | | |
|---|---------------------------------|
| <i>[duppi] ilu Bêl-aḫē-meš-id-</i>
<i>din a-na</i> | [Tablette de] Bêl-aḫē-id- |
| <i>[ilu Nabû]-aḫi-id-dan-nu</i> | din à |
| <i>aḫi-ia</i> | [Nabou]-aḫi-iddannou, mon |
| <i>ilu Bêl u [ilu Nabû] šû-lum</i> | frère : |
| <i>balātu ša aḫi-ia</i> | que Bêlet [Nabou] la prospé- |
| <i>liq-bu-ù a-di ma-a-ti</i> | rité et la vie de mon frère |
| 5. <i>ki-i kaspa la tu-še-bi-li</i> | 5. décrètent. Jusques à quand |
| <i>en-na kaspa ša ebûri tuq-ta</i> | est-ce que tu n'enverras |
| <i>qâtâ²-meš-[ka]</i> | pas l'argent ? |
| <i>ša ù-mu ša ultu eli na-pa-</i> | Voici que le montant de la |
| <i>a-šu</i> | récolte tu as gardé (?) de |
| <i>a-di eli en-na ina qâtê²</i> | tes mains, |
| <i>A-na-eli-ilu Bêl-tak-lak</i> | pendant le temps qui (s'est |
| 10. <i>šû-bi-lu ù ki-ma taq-qa-</i> | écoulé) depuis le bat- |
| <i>bu-u</i> | tage (?) |
| <i>um-ma a-na [Kas-ba-nu]</i> | jusqu'à maintenant. Par les |
| <i>kaspa</i> | mains |
| | de Ana-eli-Bêl-taklak, |
| | 10. envoie-(le); ou si tu dis : |
| | « A [Kasbanou] l'argent |

- at-ta-di-in* [ki]-*ba-am-ma* je veux verser », — donne donc des ordres, et
it-ti Kas-ba-nu kaspā ki- à Kasbanou confie (?) l'ar-
p[i ?-ma] gent, et
i bi-in allons donne-(le)
 (La fin de la lettre est presque complètement effacée.)
6. *tuq-ta*, 2^e pers. masc. sing. du parfait I,1, d'une racine *waqātu*, « garder », « immobiliser ». Cf. l'arabe وقت, « fixer » une époque. Il ne me paraît possible ni de le rattacher à *qatū* ni d'y voir un substantif.
9. L'autographie de Thompson porte en tête de la ligne ; le clou  n'est sans doute que la ligne verticale du bord de la tablette et  une répétition erronée de la fin de la l. 8.
10. *taq-qa-bu-u* n'est pas ici le nifal, mais, comme le prouve la suite, une mauvaise écriture de l'imparfait *qal*, pour *ta-qa-bu-u*.
14. *bi-in*, « donne »; voir *supra*, note sur le n° 113, l. 25.

N° 243

Ordre de livraison de dattes.

- | | |
|---|---|
| <p><i>duppi Ba(?) -ni-a-ni amī-</i>
 <i>lu</i>.....
 <i>a-na ilu Marduk-šum-ušur</i>
 <i>aḫi-iā ilu Nabū u ilu Mar-</i>
 <i>duk</i>
 <i>a-na aḫi-iā lik-ru-ub-bu</i></p> <p>5. <i>a-na muḫ-ḫi suluppi</i>
 <i>ša Arad-ilu Marduk ša aš-</i>
 <i>pur-rak-ka</i>
 <i>300 (qa) suluppi</i>
 <i>ul-tu bir-ri nārāti-meš</i></p> <p><i>in-na-aš-šu suluppu</i></p> <p>10. <i>ša i-ma-aṭ-tu-ū</i>
 <i>ultu alu Bit-ṭābi-ilu Bēl</i></p> <p><i>in-na-aš-šu</i></p> | <p>Tablette de Ba(?)niani, fonctionnaire.....
 à Mardouk-šoum-oušour, mon frère : que Nabou et Mardouk
 bénissent mon frère.</p> <p>5. Au sujet des dattes d'Arad-Mardouk, sur lesquelles je t'ai déjà mandé, 300 (qa) des dattes des terrains (des bords) des canaux
 donne-lui. Si (ces) dattes</p> <p>10. sont insuffisantes, de celles (qui viennent) de la ville de Bit-ṭābi-Bēl
 donne-lui.</p> |
|---|---|

- | | |
|--|---|
| <i>û-il-tim-meš</i> | Les comptes |
| <i>ša NU-GIS-SAR-meš</i> | des jardiniers |
| 15. <i>ša bir-ri nârâti-meš</i> | 15. des terrains (des bords) des canaux |
| <i>a-na ilu Daianu-bêl-ušur</i> | à Daianou-bêl-oušour |
| <i>i-din suluppa</i> | livre ; toutes les dattes |
| <i>ma-la ul-tu</i> | qui proviennent de |
| <i>alu Bît-tâbi-ilu Bêl</i> | la ville de Bît-tâbi-Bêl |
| 20. <i>in-na-aš-šû-û</i> | 20. verse-lui. |
| <i>lib-bi tu</i> | Au milieu de |
| <i>man-ga-ga [hu]-šab-bi</i> | une touffe de fleurs de dattiers |
| <i>in-na-aš-šu</i> | donne-lui (aussi). |
| <i>lu-û ma-du</i> | (Cela) me sera très |
| 25. <i>ul-te-ḥar-an-ni</i> | 25. agréable (?). |
| <i>kap-du harrâna</i> | Vite, le chemin |
| <i>a-na šépé²-šu šû-kun</i> | pour ses pieds dispose. |

7-8 et 14-15. Comme nous l'avons vu, au n° 80, l. 19, ces passages établissent d'une façon péremptoire pour *bir-ri nârâti* le sens de « terrains des canaux ». On pourrait les comparer aux bandes de terrains longues et étroites qui longent les voies des chemins de fer et font partie du domaine des Compagnies : leurs employés les cultivent, comme faisaient autrefois les Babyloniens des bandes qui longeaient leurs canaux, les grandes voies de communication de l'époque.

25. *ul-te-ḥar* serait pour *uštamḥar*.

N° 247

Lettre d'un général. Cette lettre est malheureusement incomplète, et par là même assez obscure dans quelques passages, à la fin surtout. Elle n'en reste pas moins, telle qu'elle est, une des pièces les plus remarquables du fascicule, par le jour assez inattendu qu'elle jette sur les relations des rois assyriens ou babyloniens avec leurs grands dignitaires. Son auteur est un général qui a pris part à la lutte de Ninive et de Babylone. A la l. 6, il mentionne le pays d'Assour, et aux l. 8-9, il semble envisager un soulèvement possible ou des Babyloniens contre les Assyriens, ou des Assyriens vaincus contre Babylone. Elle est donc, sans doute, à peu près contemporaine de la chute de Ninive en 608 av. J.-C.

Le roi a adressé à ce général des reproches sur la façon dont il a conduit ses campagnes. Le général commence par se disculper : il n'a fait qu'exécuter strictement les ordres de son souverain. S'il a pillé ou s'il n'a

pas pillé les pays conquis, s'il a pris telle et telle ville, c'est uniquement pour se conformer à la volonté royale exprimée par document très authentique. Puis, il passe à l'offensive, et il relève à son tour avec amertume les torts du roi à son égard. En terminant, il répond à quelques demandes du souverain.

(Le début de la lettre
manque.)

ù (?) *šarru be-lt ma*
um-ma-na-a-ti šá

5. *ma-tim ki*
mātu Aš-sur ki
š-mu šarru be-lt māt-su la
id-di-ku-[ú]

[*nišé* (?)]-*meš ša mātu Ka-ra-*
an-du-ni-ia-[aš]

..... *i-la-lu-ù i-na-aš-ši-*
ma

10. *makkūra ša ma-a-ti ki-i*
pi-i-ka ip-pu-[šú]

makkūra ša ma-a-ti ki-i
pi-i-ka la ip-pu-šú

i-na ba-li-ka alu Ū-ri-zu
ul aš-[ba-at]
duppi-ka ù ku-nu-uk-[ki-
ka]

i-na ba-li-ka alu Ri-mi-
is(?) -hu-ù ul aš-ba-at
duppi-[ka u kunukki]-ka

15. *i-na ba-li-ka alu Kur*
ù ... man-da-ru ul aš-
ba-at duppi-[ka u] ku-
nukkika

mār Zi-ik-ri a-ši-ib Ū-ri
ki-na-at-[tu]

iḫ-te-bi-la-an-ni
šarra be-lt ki-i ù-še-e-i-du
di-i-na u[l] i-pu-uš

(Le début de la lettre
manque.)

et (?) le roi, mon maître...
Les troupes de

5.
Le pays d'Assour
Le jour où le roi, mon maître,
ne mobilisera pas son pays.....

[les peuples] du pays de
Karandouniaš [se sou-
lèveront (?)]
[l'ennemi (?)] prendra le ..
.....

10. Suivant tes ordres, je m'approprie les richesses du pays.....

Suivant tes ordres, je ne m'approprie pas les richesses du pays.....

Je n'ai pas pris sans toi la ville d'Ourizou

(j'avais) ta tablette et ton sceau.

Je n'ai pas pris sans toi la ville de Rimishou : (j'avais) ta tablette et ton [sceau].

15. Je n'ai pas pris sans toi la ville de Kour ... ou ... mandarou : (j'avais) ta tablette et ton sceau.

Le fils de Zikri, l'habitant d'Our, un valet, m'a maltraité;

quoique j'en aie informé le roi, mon maître, il n'a pas fait justice!

- a-na-ku ù Ū-zu-ub-ši-i-ḫu*
amtu rabūti-meš ša šarri
bēli-ia ni-i-nu
20. *ia-a-ši it-ta-ta-aš-ša-ra-*
an-ni
ù aḫē-meš-e-a i-na qa-ni-e
um-daḫ-ḫi-iš
šarra be-lī ki-i am-daḫ-ḫa-
ru di-i-na ul i-pu-uš
- ki-i ša šū-ù i-pu-šā-an-ni*
a-na-ku ma-la e-pu-uš...
- šā šarru be-lī iš-pu-[ra]*
25. *um-ma Ka-mu-ù Pa-ki-ri*
Še-e-ni ù Ba-ar
a-ra-du-ù
šarru id-di-na šarru um-
ma it-tā-ba-[al]
be-el šarri (i) i-ba-aš-ši
šā šarru iš-pu-ra
30. *um-ma šā-ki-ka-a-tim šā ka-*
na-ak-ti
šā i-na qa-ti Ardi-ia mār
Zi-ik-ri [a-ši-ib] Ū-ri ta-
am-ḫu-ru šū-bi-la
a-na-ku ma-la iḫ-ši-iḫ. . . .
. . . ù-ma la ù-še-bi-la
- [ki-i] pa-ni šarri be-[lī]-ia*
maḫ-ru lu-uš-pu-ur-ma
- [ul]-tu mātu Ku-mi-na li-*
bu-ku-nim-ma
35. *a-na šarri be-lī-ia li-id-*
dī-nu
ù-mu šarru be-lī a-na ilu
Bēl-mal-ki-dī-e-nu ù-
bi
i-na 2-i ù-mu i-si (?) -li-iq-
qu
šū-ḫa-at-ti šarri ù-la . . .
- Moi et Ouzoubšihou, nous
sommes de grands offi-
ciers du roi, mon maître;
20. (cependant) moi, (cet indi-
vidu) m'a détenu,
et il a frappé mes frères
avec un bâton !
Quoique j'aie supplié le roi,
mon maître, il n'a pas
fait justice.
Selon ce que cet individu
m'a fait, moi [j'ai fait]
tout ce que j'ai fait. —
Pour ce que le roi, mon
maître, a mandé
25. en ces termes : « Kamou,
Pakiri, Šēni et Bar.
poursuivrai-je ? » —
le roi a donné, le roi peut
enlever,
il est le maître des rois. —
Pour ce que le roi a mandé
30. en ces termes : « Pour les
gâteaux (?) d'encens
que des mains d'Ardiia, fils
de Zikri, l'habitant d'Our,
tu as reçus, envoie-(les) » ;
moi, tout ce que (le roi) a
désiré il ne (m')a
pas envoyé.
[Si] au roi, mon maître,
c'est agréable, je donne-
rai des ordres
pour qu'on apporte (ces ob-
jets) du pays de Koumina,
35. et qu'on les livre au roi,
mon maître.
Le jour où le roi, mon maî-
tre, aura . . . à Bēl-mal-
ki-dīnou,
le second jour, il mon-
tera (?)
il le du roi ;

<i>a-ka-lu i-na pa-ni šarri ik- ka-al ši-ka-[ru ù]</i>	en présence du roi, il man- gera des aliments; du vin de dattes [et]
40. <i>ka-ra-nu a-na šù [i- šat-ti]</i>	40. du vin (de vigne) pour son [il boira],
<i>ù šá-am(?) -ni ka tim a-na</i>	et de l'huile pour
<i>ù-mu šarru be-lí a-na ʾ ilu Sin</i>	Le jour où le roi, mon maître, à l'individu Sin...
<i>ki-i šá</i>	selon ce que
<i>ù-mu šarru be-lí a-na</i>	le jour où le roi, mon maî- tre, à
(La fin manque.)	(La fin manque.)

6-9. Il est possible que ce long passage ne contienne qu'une phrase, dont *mātu Aš-šur* serait le sujet; il faudrait traduire : « Le pays d'Assur le jour où mon maître ne mobilisera pas son pays , [les peuples] du pays de Karanduniaš [attaquera]; le prendra, et », c'est-à-dire : si mon maître ne tient pas ses troupes sous les armes, les Assyriens se soulèveront et attaqueront les Babyloniens, et s'empareront de certains objets, peut-être, d'un territoire nommé dans la lacune de la l. 9. Dans ce cas la lettre émanerait d'un général babylonien et serait adressée à un roi de Babylone; elle pourrait être de peu postérieure à la chute de l'Assyrie, encore toute frémissante. — Tout cela est très conjectural, tant les lacunes de ce début sont considérables.

7. *id-di-ku-ù*, ifteal de *dikū*; ou peut-être son nifal, pour *indikū* : « le jour où le roi, mon maître, son pays ne sera pas mobilisé ».

10-11. *ip-pu-šù*, l'auteur de la lettre justifie sa conduite d'une manière générale : suivant tes ordres, je m'approprie ou je ne m'approprie pas les richesses du pays où je fais la guerre.

13-15. Dans la phrase *duppi-ka ù kunukki-ka*, le verbe est sous-entendu; on peut donc traduire tout aussi bien : « ta tablette et ton sceau (sont là pour l'attester) », — ou : « (c'était la teneur) de ta tablette et de ton sceau ». — Le sens du passage n'en serait pas modifié.

16. *Zikri-ašib-Uri* ne serait-il qu'un nom propre : Mon nom est l' « habitant d'Ur » ?

ki-na-at-[tu] : le contexte rend le sens de « valet » très

- plausible ici; cependant, voir dans Brünnow, nos 6290 à 6293, et Muss-Arnolt, p. 471, l'homophone *kinattu* entre *etillum*, *malku* et *šarru*.
20. *it-ta-ta-aš-sa-ra* pour *ittasara*. Le sujet de ce verbe est probablement Zikri, à moins que le général n'accuse aussi son égal, l'autre grand Uzubšihū, de l'avoir maltraité contre tout droit.
23. Puisque le roi s'est refusé à lui rendre justice, l'offensé lui-même a traité son ennemi comme celui-ci l'avait traité.
30. *ki-ka-a-tim*, « gâteau », « pain » (?) d'encens; cf. l'araméen כִּיקָא, « gâteau ».
32. Moi, je suis très empressé à exécuter les désirs du roi, mais Zikri n'a pas envoyé ces gâteaux d'encens. — Ou : « Moi, tout ce que (le roi) a désiré n'ai-je pas envoyé ! »
37. *i-si(?)-li-iq-qu* : pour le sens de « monter » ou « se rendre à », cf. le syriaque ²ܡܠܥ, « monter », « partir ».
38. *šū-ḥa-at-ti* : voir *Zeitschrift für Assyriologie*, t. IV, p. 162, où ce mot se trouve entre *git-ma-lum* et *a-ru-u ša nikkasi* dans le syllabaire K. 4606, l. 8, publié par M. Jastrow.

N° 248

Lettre d'un général. Comme la précédente, cette lettre émane d'un général qui semble chercher à se justifier auprès de son souverain. Il est possible que les deux lettres soient du même auteur. En tout cas, celle-ci a été écrite par un Babylonien et probablement peu après la défaite de l'Assyrie. La l. 8, « je trainerai au désert les captifs assyriens », ne laisse guère de doute à cet égard.

(Le début de la lettre
manque.)

a-lu.... na.... aš.....
a-na alāni-meš-šu i-ša-a-
tum a-na alāni-meš-šu i-
ša-[a-tum šū-kun].

i-na ali à šēri šuk-nam-ma
bi-ki-[tum]

5. *ki-i ša šarru bēli-a iq-ba-a*
e-te-pu-uš a-n[a-ku]

(Le début de la lettre
manque.)

.....
« [Mets le] feu à ses villes,
le feu à ses villes ;

dans la ville et la campagne,
mets la désolation. » —

5. Selon que le roi, mon maître, avait ordonné, j'ai fait, moi :

- a-na alâni-meš-šu i-ša-a-tum a-na alâni-meš-šu aškuna (na)....*
i-na ali û šêri ki-i aš-kun-nam-ma bi-[ki-tum].....
hu-ub-tum ša Aš-šur-ki-a-a a-na šêri-meš a-šad-da [ad]
ul-tu ul-lu-û ki-i ir-da-a... ..šak-nu
10. *mâti-ka mi-na-a la tap-tir.....*
[rî]š (?) ka-ra-šû mi-na-a.....
[a-ra]-a-tum ša amîlu rabû-ti-meš a.....
..... šarru be-lî-ia.....
.... nu la gir
15. *..... a-na ša.....*
ha (?) -ma-tum a-ra-a-tum.....
.... [šû]-la-a [i-mah]-haš-an-ni hu-um-[mi-šu-nu]
.... ia-a-nu..... [šû]-la-a a-ra-a-tum
ki-i aš-[ba-tu am-d]a(?) -ha-šu bitî-šu-nu(?)
qaqqad mal-ki [ak]-ki-su a-na šarri be-lî-ia [ul-te-bi-la]
20. *pa-ni-ia ki-i aš-ku-nu a-na bi-ra-na-a-tum ša*
amîlu rabûti-meš ša bi-ra-na-a-tum šarru e-ka-a ki-ba-nu
šarru e-ka-a ki-ba-nu har-râna a-na šêpê²-ia šû-k[un]
šarru ina alu Hu-da-du ki
- à ses villes le feu, à ses villes j'ai (déjà) mis....
 (Maintenant) que j'ai mis la désolation dans la ville et la campagne....
 je trainerai aux déserts les captifs assyriens
 Quoique depuis les temps lointains il ait suivi (?) il est placé
10. Pourquoi n'as-tu pas délivré (?) ton pays ?
 Le commandant (?) du camp, pourquoi
 La dignité (?) des grands je
 le roi, mon maître.....
15. pour.....
 envoie (?) ; leur
 me fra[ppera]
 il n'y a pas, envoie ;
 Quand j'ai eu pris, [j'ai eu frap]pé leur (?) maison...
 j'ai coupé la tête du prince, [je (l')ai envoyée] au roi, mon maître.
20. Quand j'ai tourné ma face vers les forteresses de...
 les commandants des forteresses (se sont écriés) :
 « Dis-moi où se trouve le roi,
 dis-moi où se trouve le roi, dispose le chemin pour mes pieds ».
 (J'ai répondu) : « Le roi [a

*riš ka-ra-ši-šu [id-di-
ma]*

placé] l'avant-garde de
son camp à Houdadou,
[et]

*amīlu rabūti-meš-šu ʔe-e-mu
i-šak-kan a-na Aš-šur ki-
a-a.....*

à ses commandants il
donnera des ordres ». —
Vers les Assyriens

25. *pa-ni-ia ki-i aš-ku-nu-ma
a-na.....*

25. quand j'ai tourné ma face,
et que vers.....

a-na ru-u-qu i-na an.....

dans le lointain, au.....

..... amīlu šaqū.....

..... l'officier.....

i-nu-ú li šib(?) ú

lorsque.....

..... alu..... aš-ba-ta(?)

..... la ville de..... je

šú(?) -nu.....

les(?) ai pris.....

1-4. Au début le général rappelait les ordres qu'il avait reçus du roi.

11. Ou « l'avant-garde », littéralement, « la tête » du camp ; voir *infra*, l. 23.

20. C'est-à-dire : « quand je me suis dirigé vers les forteresses » ; voir Muss-Arnolt, p. 192, s. v. *birānu*.

21-24. Avec une concision et une rapidité pleines de vie, le général répète les questions pressantes que lui ont adressées les commandants du fort à son arrivée et la réponse qu'il leur a faite.

22. Les commandants ont demandé au général l'autorisation de se rendre auprès du roi. Il leur a répondu en les engageant à attendre les ordres du souverain.

LEXIQUE

Choix de mots¹

ilu Aia, voir Introduction, p. 10-11.

𐎶𐎵𐎶, I, 1, lier, contracter, imparf. (?), 3^e p. m. s. *il-la-²*, n° 48, l. 22, p. 41; — parf. 3^e p. m. s. *li-²-il*, n° 48, l. 16, p. 41; n° 75, l. 9, p. 62; *i-²-lu*, n° 186, l. 9, p. 128.

𐎶𐎵𐎶, III, 1, faire porter, envoyer, perm. 3^e p. m. s. *šú-bùl-ti-ka*, n° 221, l. 6, p. 148 et l. 14, p. 149; — infin. *šú-bu-lu*, n° 191, l. 6, p. 131.

ab-bi-ti-um-ma, n° 127, l. 15, p. 96.

ab-bu-ut-ta, marque d'esclave, n° 87, l. 47, p. 72; l. 50, p. 73, et note, *ibidem*.

a-ga-², le, ce, ces, ceci, n° 19, l. 24, p. 32; n° 191, l. 31, p. 132; — *a-ga-²-i*, n° 182, l. 11, p. 123.

a-gan-na, ici, n° 40, l. 34 et 36, p. 38; n° 84, l. 16, p. 69; n° 85, l. 16, p. 70; n° 107, l. 8,

p. 85; n° 127, l. 6, p. 96; n° 157, l. 6, p. 111; n° 174, l. 4, p. 117; n° 210, l. 20, p. 145; n° 228, l. 12, p. 154.

a-gan-nu, ici, n° 105, l. 18, p. 82; n° 176, l. 6, p. 121, et l. 10, p. 122.

a-gan-na-ku, ici, auprès de moi, n° 56, l. 5, p. 44; — *a-gan-na-ka*, auprès de toi, n° 84, l. 5, p. 69, et note *ibidem*; n° 183, l. 7, p. 124; n° 184, l. 20, p. 126; n° 224, l. 13, p. 152; — *a-gan-na-ku-nu*, auprès de vous, n° 155, l. 8, p. 109.

a-di la, avant que ne, n° 36, l. 25, p. 36; n° 58, l. 14, p. 47; n° 148, l. 17, p. 105; n° 182, l. 17, p. 123, et note, p. 124; n° 201, l. 19, p. 138.

a-di-²-su, n° 105, l. 26, p. 82, et note, p. 84.

aḫu, bras, dans la locution *na-*

1. Cette liste comprend les mots des lettres de *Cuneiform Texts*, fasc. XXII, non traduites dans ce volume, dont la connaissance offre quelque intérêt. Voir Introduction, p. 1-3.

- di a-ḥi*, n° 112, l. 21, p. 87, et note, *ibidem*.
- ak-ka-i ki-i*, comment est-ce que, n° 202, l. 29, p. 140.
- akālu*, אכל, III, 1, faire manger, imparf. 3^e p. m. s. *ú-ša-ak-ka-lu*, n° 60, l. 10, p. 49.
- אבר, I, 1, cultiver(?), parf. 1^{re} p. pl. *ni-ik-kir*, n° 199, l. 19 (lettre non traduite).
- al-la*, mais, or, seulement, n° 182, l. 11, p. 123, et note, *ibidem*; n° 191, l. 29, p. 132.
- al-la-nu*, pluriel de *allu*, corbeilles, n° 92, l. 5 et 8, p. 76, et note, *ibidem*.
- al-la-nu-uk-ku*, n° 43, l. 6 (lettre non traduite).
- a-me-lu-ut-ti*, esclave femme, n° 201, l. 10 et 15, p. 138; n° 202, l. 11, p. 139.
- a-mir-tum*, masse (?), n° 19, l. 7, p. 32.
- a-na* (?) *-a-ʔ-tu*, n° 172, l. 4 (lettre non traduite).
- a-an*, particule distributive, n° 87, l. 6, p. 71; l. 46, p. 72, et note, p. 73; n° 158, l. 9, p. 112; n° 192, l. 8, p. 134.
- a-a-nu-ú*, voir *ia-a-nu-ú*.
- as-ni-e*, n° 41, l. 9 (lettre non traduite).
- ap-pi-it-[im-ma]*, dans l'avenir, désormais, n° 114, l. 19 et 20, p. 90.
- איץ, I, 1, être insuffisant, perm. 3^e p. m. pl. *la-aš-ʔ*, n° 81, l. 22, p. 68.
- אקר (?) , II, 1, lier. tisser (?), parf. 1^{re} p. s. *ú-qa-ad*, n° 138, l. 15 et 18, p. 100, et note, p. 101.
- A-qar-apli* (nom propre) n° 155, l. 2, p. 109, et note, p. 110.
- וקת (?), I, 1, garder (?), parf. 2^e p. m. s. *tuq-ta*, n° 240, l. 6, p. 160, et note, p. 161.
- ורר, III, 1, faire descendre, parf. 1^{re} p. s. *uš-ri-du*, n° 53, l. 11, p. 42.
- אך (?) , IV, 1, être disposé, arrangé (?), parf. 3^e p. m. s. *in-na-ru-uk*, n° 200, l. 30 (lettre non traduite).
- ורד, I, 2 ou IV, 2 (?), se retarder, parf. 2^e p. m. s. *ta-at-ta-rak*, n° 54, l. 12, p. 43.
- a-ra-a-tum*, dignité (?), n° 248, l. 12, 15 et 17, p. 167.
- ישר, III, 1, mettre en ordre, impér. 2^e p. m. s. *šú-šir-a-am*, n° 40, l. 13, p. 37, et note, p. 38.
- mātu Aššur*, n° 1, l. 30, p. 20; n° 247, l. 6, p. 163.
- Aš-šur-ki-a-a*, n° 248, l. 8, p. 167, et l. 24, p. 168.
- AŠ-ME-GI*, espèce de mal, n° 1, l. 21, p. 20, et note, p. 21.
- at-tu-ú-a*, à moi, de moi, n° 74, l. 10, p. 59; n° 201, l. 10, p. 138; n° 202, l. 11, p. 139.
- at-tu-ka*, à toi, de toi, n° 201, l. 11, p. 138.
- at-tu-ka-a*, toi-même (avec interrogation), n° 224, l. 16, p. 152.

- at-tu-ku*, à toi, de toi, n° 87, l. 35, p. 72.
- at-tu-šu*, de lui, lui (?), n° 82, l. 28; voir Introduction, p. 16.
- ilu Ea*, voir Introduction, p. 10, 12.
- e-bu-ra-nu*, moissonneurs (?), n° 36, l. 9, p. 35.
- ešeru*, אָשַׁר⁴, I, 2, payer, verser, parf. 1^{re} p. s. *e-te-tir*, n° 105, l. 7, p. 82.
- IV, 1, être remboursé, imparf. 2^e p. m. pl. *ti-ni-it-ra-²*, n° 31, l. 11 (lettre non traduite).
- elēšu*, אֵלֶשׁ⁴, I, 1, être joyeux, parf. 3^e p. m. s. *il-ši*, n° 40, l. 6, p. 36.
- elū*, אֵלָה⁴, I, 1, 1^o être urgent(?), imparf. 3^e p. m. s. *il-la-²*, n° 13, l. 11, p. 29; — 2^o monter, s'en aller, imparf. 2^e p. m. s. *ta-el-li*, n° 44, l. 10, p. 39; 3^e p. m. s. *i-la-am-ma-²*, n° 57, l. 19, p. 46; 3^e p. m. pl. *i-li-ū*, n° 113, l. 30, p. 88.
- I, 2, monter, parf. 3^e p. m. s. *it-ta-el-li*, n° 111, l. 9, p. 85; [*i*]-*ti-li-²*, n° 6, l. 34, p. 25.
- II, 1, faire monter, parf. 1^{re} p. s. *li-ul-lu-ū*, n° 81, l. 25, p. 68.
- III, 1, faire monter, envoyer, impér. 2^e p. m. s. *šu-ul-li-in-nim-ma*, n° 85, l. 12, p. 70, et note, *ibidem*.
- epēšu*, עָפַשׁ⁴, I, 1, fournir, parf. 3^e p. m. s. *li-pu-uš*, n° 81, l. 11, p. 68.
- erēbu*, אָרַב⁵, III, 1, faire entrer, faire arriver, parf. 1^{re} p. s. *ul-tir-ri-bi-šu*, n° 63, l. 27, p. 52.
- e-ri-tū ša šarri*, n° 46, l. 9 (lettre non traduite).
- erū*, אָרָה⁵, I, 1, être enceinte, parf. 2^e p. f. s. *ta-ri-²*, n° 40, l. 7, p. 36.
- eššešu (ūmu)* = *UD AB-AB*, n° 191, l. 7, p. 131; l. 19, p. 132, et note, p. 133.
- amilu ešertu (tu)*, n° 64, l. 7; *amilu rab ešertu*, *ibid.*, l. 6 (lettre non traduite).
- eš-ru-ū*, dîme, n° 78, l. 17, p. 63; l. 22 et 33, p. 64.
- e-tam*, borne(?), n° 19, l. 23, p. 32, et note, *ibidem*.
- etēqu*, אָתַק⁴, III, 1, 1^o transporter, déplacer, faire déplacer, imparf. 3^e p. m. pl. *ū-ši-ti-qu-nu*, n° 44, l. 8, p. 39; — parf. 1^{re} p. s. *ul-te-ti-iq*, n° 48, l. 7, p. 40; — impér. 2^e p. m. s. *ši-ti-iq*, n° 19, l. 23, p. 32, et note, *ibidem*. — 2^o repousser, imparf. 2^e p. m. s. *tu-še-ti-iq-šu*, n° 98, l. 15, p. 80; n° 215, l. 17, p. 146; 3^e p. m. s. *ū-se-ti-iq-šu*, n° 75, l. 13, p. 62, et note, p. 63.
- ia-a-nu-ū*, sinon, n° 57, l. 17 et 22, p. 46; n° 71, l. 18, p. 56; n° 98, l. 16, p. 80; n° 100, l. 15, p. 81; n° 105, l. 14, p. 82; n° 144, l. 22, p. 103;

- n° 196, l. 29, p. 137; — *a-a-nu-ú*, n° 58, l. 13, p. 47.
- iá-a-nu-um-ma*, sinon, n° 112, l. 16, p. 86.
- ia-a-nu-um-mu*, sinon, n° 56, l. 18, p. 45.
- ia-a-ša*, moi, n° 185, l. 21, p. 127.
- i-da-tum*, jour fixé(?), n° 98, l. 18, p. 80.
- idu*, part, n° 97, l. 11, p. 79, et note, *ibidem*.
- idû*, שָׁרַי, III, 1, faire savoir, parf. 1^{re} p. s. *ú-še-e-i-du*, n° 247, l. 18, p. 163.
- ik-ki-bi ša ilâni-meš*, ce qui est sacré(?) aux dieux, n° 40, l. 4, p. 36, et note, p. 38.
- i-la-lu-ú*, n° 247, l. 9, p. 163.
- ilu Illil*, voir Introduction, p. 10, 11 et 12.
- il-la-nu-uš-šu*, au-dessus de cela, n° 144, l. 23, p. 103.
- il-lu*, lien, charme, n° 191, l. 22, p. 132, et note, p. 133.
- im-ma-ka*, ton trésor(?), n° 159, l. 16 (lettre non traduite).
- ilu IM-SU-AN-NA*, n° 223, l. 3 (lettre non traduite).
- in-ni-ta*, refuge(?), n° 114, l. 5, p. 90, et note, *ibidem*.
- isittu*, n° 192, l. 14 et 19, p. 134.
- ilu IP*, voir *ilu Uraš*.
- iš-še-e-nu*, n° 193, l. 11 (lettre non traduite).
- iš-ka-ri*, harnais(?), n° 211, l. 8 et 11, p. 145.
- it-ta-hu*, moulin ou grenier(?), n° 73, l. 5, p. 56; l. 11, p. 57, et note, p. 58.
- it-ti-i*, avec (adverbe), n° 105, l. 41, p. 83; n° 208, l. 29, p. 143.
- ú-il-tim*, contrat, obligation, n° 48, l. 15, p. 41; n° 66, l. 31, p. 55; n° 75, l. 8, p. 62; n° 98, l. 8, p. 80; n° 100, l. 11, p. 81; n° 186, l. 5 et 15, p. 128; n° 234, l. 28, p. 158; n° 243, l. 13, p. 162.
- UD-UD-meš*, dans *duppâni-meš* *ša UD-UD-meš*, les tablettes des embrasements(?), n° 1, l. 10-11, p. 19, et note, p. 21.
- ilu UD-GAL*, dans le nom propre *ilu UD-GAL-šar-ušur*, n° 90, l. 2, p. 75, et note, p. 76.
- Ú-zu-ub-ši-i-hu*, nom propre, n° 247, l. 19, p. 164.
- uk-ku-pat*, n° 107, l. 6, p. 85.
- ú-sa-a*, sorte de boisson, n° 107, l. 7, p. 85.
- amilu ú-pi-za-na-pa-ta*, n° 73, l. 23, p. 57.
- ilu Uraš* = *IP*, voir Introduction, p. 10, 11.
- alu Ú-ri-zu*, n° 247, l. 12, p. 163.
- amilu UR-LI-ŠU-meš*, palefreniers(?), n° 74, l. 6, 11 et 19, p. 59, et note, p. 60.
- uš-mar-ra*, n° 21, l. 8 et 29 (lettre non traduite).
- בָּחַר, II, 1, rechercher, imparf. 1^{re} p. s. *ú-ba'-ma*, n° 2, l. 28,

- p. 23; — parf., 3^e p. m. s. *ú-ba-²-ú-ka*, n° 87, l. 38, p. 72.
- ba-ba-nu-ú*, en supplément, supplémentaire, n° 148, l. 14 et 17, p. 105, et note, *ibidem*; féminin *bab-ba-ni-tu(m)*, n° 36, l. 27, p. 36; n° 201, l. 15, p. 138; n° 202, l. 35, p. 140.
- ba-ab-tu(m)*, n° 72, l. 16; n° 241, l. 10; *ba-ab-ti*, n° 76, l. 14 (lettres non traduites).
- ba-ga-ni-²*, message royal, n° 74, l. 25, p. 60, et note, p. 61.
- בטל**, I, 1, chômer, s'interrompre, imparf., 3^e p. m. s. *i-bat-il*, n° 13, l. 23, p. 29; *i-bat-ti-il*, n° 57, l. 23, p. 46; *i-bat-til*, n° 117, l. 11, p. 93; *i-ba-at-ti-il*, n° 225, l. 20, p. 153; — perm. 3^e p. m. s. *ba-at-il*, n° 13, l. 12, p. 29.
- bat-la*, interruption, n° 176, l. 16, p. 122.
- balâtu*, **בלט**, I, 1, vivre, imparf. 3^e p. m. s. *i-bal-la-tu*, n° 114, l. 15, p. 90.
- בין**, I, 1, donner, impér. 2^e p. m. s. *bi-in-ni*, n° 113, l. 25, p. 88, et note, p. 89; *bi-in*, n° 240, l. 14, p. 161; 2^e p. m. plur. *bi-na-nu*, n° 222, l. 26, p. 150, et note, p. 151.
- ba-nu*, dans *biti ba-ni-i*, n° 63, l. 19, p. 51, et *bitu banu*, *ibidem*, l. 21, et note, p. 52.
- Ba-ar* . . . , nom propre, n° 247, l. 25, p. 164.
- באש**, I, 1, être mauvais, être odieux, imparf., 3^e p. m. s. *i-ba-²-iš*, n° 202, l. 23, p. 140; *i-bi-šú-²*, n° 40, l. 20, p. 37; — perm., 3^e p. pl. (?) *bi-šú-²-a*, n° 40, l. 9, p. 36.
- ב(י)ח**, I, 1, prendre du repos, séjourner, imparf., 1^{re} p. s. *a-ba-a-ta*, n° 18, l. 15 (lettre non traduite); 3^e p. m. s. *i-ba-a-ta*, n° 126, l. 20, p. 94; *i-ba-a-tú*, n° 176, l. 8, p. 121; 3^e p. m. pl. *i-bi-tu-²*, n° 17, l. 24, p. 31, et note, *ibidem*; — 3^e pers. f. s. *ta-ba-at*, n° 89, l. 14, p. 75.
- bat-qa*, défaut dans un travail, dommage matériel, n° 2, l. 24, p. 23, et note, *ibidem*; n° 116, l. 14, p. 92, et note, *ibidem*.
- ilu Bêl*, voir Introduction, p. 8-14.
- ilu Bêl-mal-ki-di-e-nu*, nom propre, n° 247, l. 36, p. 164.
- ilu Bêlit ša Uruk*, voir Introduction, p. 11, 12.
- ilu Bêlit Bâbili*, voir Introduction, p. 12.
- biltu*, redevance(?), n° 112, l. 15, p. 86.
- bi-iq-qud ša ha-ab-bu-ru*, n° 193, l. 10 (lettre non traduite).
- bi-ra-na-a-tum*, forteresses, n° 248, l. 20, 21, p. 167.
- bir-ri*, terrains du bord des canaux, n° 80, l. 19, p. 66, et note, p. 67; n° 243, l. 8, p. 161, et l. 15, p. 162.
- bit qa-ti*, cellier, n° 96, l. 6, p. 78.

bit-an-nu, n° 61, l. 14 (lettre non traduite).

bu-gu-da-ti, vêtements (?), n° 190, l. 11, p. 131.

ilu Bunene, voir Introduction, p. 10.

bu-un-nu, aspects (de la face), n° 53, l. 6, p. 42, et note, *ibidem*.

qānu bu-ra-ni-e, nattes de roseaux, n° 152, l. 7 et 19, p. 103, et note, p. 109.

bur-ki, le sein (de Tašmētum), n° 6, l. 33, p. 25, et note, p. 27.

amīlu BUR-LA, sorte de fonctionnaire (?), n° 87, l. 31, p. 72.

ga-ba-ru, réponse(?), n° 141, l. 13 (lettre non traduite).

ga-di-da-², n° 195, l. 25 (lettre non traduite).

gal-la-tum, voir *GIŠ-BAR*.

גִּר, I, 1, effacer, gratter, perm. 3^e p. m. pl. *ga-ar-du*, n° 74, l. 26, p. 60, et note, p. 61.

גִּר, I, 1, être hostile, imparf. 2^e p. m. s. *ta(?)-gi-ri*, n° 144, l. 12, p. 103.

gaš-ru-ú, avec violence, n° 160, l. 26, p. 113, et note, p. 114.

gid-di-im, état construit de *gid-mu*, régime (de dattes), n° 80, l. 6, p. 66, et note, *ibidem*.

gi di-pi, paquets (?) d'oignons, n° 80, l. 9, p. 66.

giṭ-ta, tablette, document,

n° 148, l. 18, p. 105; pluriel, *giṭṭāni-meš*, n° 1, l. 19, p. 20.

gi-i-ni (kaspu), n° 40, l. 11, p. 37, et note, p. 38.

gi-sal-lu-ú, faite (?), n° 217, l. 24, p. 147, et note, *ibidem*.

giparu, appartement, n° 1, l. 29, p. 20, et note, p. 22.

GIŠ-BAR gal-la-tum, grande taxe, n° 192, l. 7, p. 133; l. 9, p. 134, et note, *ibidem*.

GIŠ-DA, voir *pitnu*.

GU-meš, amulettes(?), n° 1, l. 10, p. 19, et note, p. 21.

gu-mu-tu-nu, n° 10, l. 18 (lettre non traduite).

gu-qu-ú, n° 238, l. 13, 14, 16; n° 239, l. 10, 11, 12, 14, 15;

— pluriel *gu-qu-ni-e-meš*, n° 238, l. 2 (lettres non traduites).

דָּאָב, I, 1, couler(?), impér. 2^e p. m. s. *di-pi*, n° 65, l. 15 et 17, p. 53, et note, *ibidem*.

da-ba-ba, dans *bél da-ba-ba-ia*, mon adversaire, n° 105, l. 36, p. 83; *bél da-ba-bi šu*, son adversaire, n° 144, l. 6, p. 103.

dabābu, דָּבַב, I, 1, discuter, parf. 1^{re} p. s. *a-da(?) -bu*, pour *adbub(?)*, n° 138, l. 12, p. 100; IV, 2, tramer, dire (du mal), imparf. 3^e p. m. s. *it-te-dib-bu-ub*, n° 66, l. 8, p. 54.

dagālu, דָּגַל, I, 2, regarder (la face de quelqu'un), imparf. 1^{re} p. s. *ad-da-gal*, n° 222,

I. 36, p. 150, et note, p. 151.

III, 1, montrer, faire voir, perm. 3^e p. f. s. *šú-ud-gu-lat*, n° 87, l. 6, p. 71.

Dakuru, nom de tribu, dans

Bit Da-ku-ru, n° 74, l. 30, p. 60, et note, p. 62; *máru Da-ku-ru*, n° 222, l. 29, p. 150, et note, p. 151.

ilu Damkina, voir Introduction, p. 10, 12.

danánu, דָּנָן, II, 1, presser (quelqu'un de faire quelque chose), imparf. 3^e p. m. s. *ú-dan-ni-in*, n° 160, l. 23, p. 113.

alu Da-ni-pi-nu, n° 74, l. 17, p. 59.

diká, דִּיקָא, I, 1, 1^o enlever, parf. 3^e p. m. pl. *lid-ku-ú-ni*, n° 87, l. 9, p. 71; — 2^o garder (?), parf. 1^{re} p. s. *ad-ku-ú*, n° 176, l. 22, p. 122, et note, *ibidem*; — 3^o lever, élever, impér. 2^e p. m. s. *dí-ki-e*, n° 222, l. 10, p. 150, et note, p. 151; — 4^o lever, mobiliser, imparf. 3^e p. m. pl. *i di-ku-nu*, n° 185, l. 19, p. 127; impér. 2^e p. m. pl. *dí-ka-a*, n° 185, l. 9, p. 127.

dínu, dans *bél di-ni-šu*, son adversaire (dans un procès), n° 234, l. 27, p. 158.

duk(?) -ka-nu, n° 6, l. 22, p. 25.

alu Du-ur-ga-aš-ša-a-a, n° 186, l. 8, p. 128.

šab-bil-lu(m), hotte, n° 117, l. 9, p. 93; n° 140, l. 10, p. 101.

šipātu ZA-GIN-KUR-RA, laine bleue (?), n° 184, l. 8, p. 126, et note, p. 127.

zaqápu, זָקַי, I, 1, ensementer (planter du blé), imparf. 3^e p. m. s. *i-zaq-qap*, n° 196, l. 24, p. 137; perm. 3^e p. m. s. *za-qip*, n° 196, l. 22, *ibidem*.

ilu Zarpanitum, voir Introduction, p. 9.

Zi-ik-ri a-ši-ib Ú-ri, nom propre, n° 247, l. 16, p. 163, et l. 31, p. 164.

zir-mu-ú, arrosoir (?), n° 157, l. 9, p. 111, et note, *ibidem*.

ha-bur-ru, n° 120, l. 12 (lettre non traduite).

ha-ab-bu-ru, n° 193, l. 10 (lettre non traduite).

ha-ti-ra-nu, espèce de plante (?), n° 19, l. 21, p. 32, et note, *ibidem*.

ha-tu, (argent) contrôlé, n° 17, l. 18, p. 30.

halâqu, חָלַק, I, 2, s'enfuir, parf. 3^e p. m. s. *iḥ-ti-li-qu*, n° 230, l. 10, p. 156; *iḥ-te-el-qu*, n° 235, l. 15, p. 160.

ha(?) -ma-tum, n° 248, l. 15, p. 167.

ḥama, חָמָה, I, 2, voir, parf. 3^e p. m. s. *iḥ-ta-mi*, n° 225, l. 13, p. 153.

II, 1, obéir, parf. 1^{re} p. s. *ú-ha-am-mu-ka*, n° 194, l. 17, p. 135, et note, p. 136.

ḥanq, חָנַק, I, 1, s'irriter, perm. 2^e p. m. s. *ha-an-na-qa-ta*, n° 4, l. 20 (lettre non traduite).

- IV, 1, ou I, 1 (?), s'irriter, imparf. 3^e p. m. s. *iḥ-ḥa-an-na-aq*, n° 46, l. 13 (lettre non traduite).
- ḥapû*, *ḥipû*, חִפּוּ, I, 1, ruiner une maison, imparf. 2^e p. m. s. *ta-ḥi-ip-pu*, n° 113, l. 6, p. 87; — infin. *ḥa-pi-e*, *ibid.*, l. 7, p. 88; *ḥa-pi-i*, n° 202, l. 32, p. 140.
- ḥa-ša-ra-nu*, ceux qui cueillent(?), n° 237, l. 17 (lettre non traduite).
- ḥar-ra*, trou(?), n° 152, l. 12, p. 108.
- ḥar-ra-[bi]-tu*, ruine(?), n° 154, l. 8 (lettre non traduite).
- ḥarrānu*, dans *bēl ḥarrāni*, le chef de l'entreprise ou de la caravane(?), n° 185, l. 23, p. 127.
- ḥarrānu* . . . *ša ahūtu*, n° 188, l. 6-7, p. 129, et note, *ibidem*.
- ḥarrānu* avec *šakānu* : disposer le chemin (pour les pieds de quelqu'un, c'est-à-dire l'envoyer), n° 17, l. 21, p. 31; n° 19, l. 27, p. 32; n° 44, l. 23-24, p. 39; n° 60, l. 11, p. 49; n° 87, l. 31-32, p. 72; n° 131, l. 21-24, p. 99; n° 157, l. 13-15, p. 111; n° 158, l. 16-17, p. 112; n° 171, l. 10-11, p. 115, et l. 20-22, p. 116; n° 215, l. 15-16, p. 146; n° 243, l. 26-27, p. 162; n° 248, l. 22, p. 167.
- alu Ḥar-ra-nu*, n° 97, l. 7, p. 79.
- חָרַךְ, I, 1, rechercher, impér. 2^e p. m. s. *ḥu-ur-šu*, n° 87, l. 50, p. 73.
- IV, 1 (?), parf. *li-iḥ-ḥar-ša-an-ni-ma*, n° 199, l. 12 (lettre non traduite).
- ḥa-ru-ut-tum*, palmes, n° 80, l. 6, p. 66, et note, *ibidem*.
- ḥašālu*, חָשַׁל, I, 2, frapper, parf. 1^{re} p. s. *aḥ-ta-šal*, n° 114, l. 10, p. 90.
- ḥi-ib-bi*, n° 138, l. 7 (partie de lettre non traduite).
- ḥi-in-di*, n° 122, l. 11 (lettre non traduite).
- ḥi-su-ū-tu*, n° 188, l. 16, p. 129.
- ḥi-iš-šu*, grain(? Thompson), n° 244, l. 9 (lettre non traduite).
- alu Ḥu-da-du*, n° 248, l. 23, p. 167.
- ḥu-um-[mi-šu-nu]*, n° 248, l. 16, p. 167.
- ḥu-ša-bi*, 1^o sorte de palmier, n° 40, l. 31, p. 37; — 2^o dattes nouvelles(?), n° 80, l. 6, p. 66.
- te-en-nu*(?), mouture, n° 17, l. 5, p. 30, et note, p. 31.
- ka-bit-tuk*, n° 81, l. 19, p. 68.
- ka-ak-kib*, n° 83, l. 8 (lettre non traduite).
- sinništu Ka-la-b[u-tu]*, nom propre, n° 229, l. 5, p. 155, et note, *ibidem*.
- כָּלַד(?) , I, 1, être dur(?), perm. *kal-da-ta*, n° 221, l. 4, p. 148; *kal-da-ti*, *ibidem*, l. 10, et note, p. 149.

kalû, כלה, I, 1, retenir (une somme), imparf. 2^e p. m. s. *ta-kil-[lu]*, n° 150, l. 7, p. 106;

II, 1, retenir (une somme), imparf. 2^e p. m. s. *tu-[kal-la]*, *ibidem*, l. 11;

IV, 1, être retenu, imparf. 3^e p. m. s. *ik-kal-[lu]*, *ibidem*, l. 18.

ka-lak-ku, cellier, n° 21, l. 9; n° 164, l. 29 et 33 (lettres non traduites).

ka-a-a-ma-nu-u, fidèle, n° 141, l. 10 (lettre non traduite).

Ka-mu-û, nom propre, n° 247, l. 25, p. 164.

ka-na-ak-ti, encens, n° 247, l. 30, p. 164.

ka-an-da-ki, cale (?) de bateau, n° 44, l. 12, p. 39, et note, p. 40.

ka-si-ia, n° 40, l. 24, 26, p. 37.

ka-su-u dans *karânu ka-su-u*, n° 238, l. 10, et n° 239, l. 8 (lettres non traduites).

ka-pa-ad, vite, promptement, n° 129, l. 26 (lettre non traduite).

ka-pa-da-ia, n° 129, l. 13 (lettre non traduite).

ka-pa-a-di, vite, promptement, n° 52, l. 8 (lettre non traduite).

kap-du, vite, promptement, n° 13, l. 24, p. 29, et note, *ibidem*; n° 59, l. 26, p. 48; n° 60, l. 11, p. 49; n° 62, l. 10, p. 50; n° 73, l. 27, p. 57; n° 78, l. 24 et 30, p. 64; n° 81, l. 25, p. 68;

n° 87, l. 30, p. 72; n° 105, l. 21 et 24, p. 82, et l. 41, p. 83; n° 130, l. 26, p. 98; n° 151, l. 16, p. 107; n° 157, l. 13, p. 111; n° 158, l. 16, p. 112; n° 171, l. 10, p. 115, et l. 20, p. 116; n° 174, l. 49, p. 119; n° 182, l. 9, p. 123; n° 196, l. 34, p. 137; n° 215, l. 15, p. 146; n° 243, l. 26, p. 162; — *kap-da*, n° 148, l. 16, p. 105.

mātu Ka-ra-an-du-ni-ia-[aš], n° 247, l. 8, p. 163.

כשה (?), I, 1, rester (?), s'attarder (?), imparf. 3^e p. m. s. *c-ka-aš-ši*, n° 52, l. 7 (lettre non traduite).

ki-ba-nu-û, n° 241, l. 23 (lettre non traduite).

ki-ka-a-tim, pain, gâteau (?), n° 247, l. 30, p. 164, et note, p. 166.

kil-l-[i], dans *bit kil-l-[i]*, prison, n° 230, l. 11 et 15, p. 156.

ki-ma-³, soit... soit, comme, comment, n° 17, l. 18 et 19, p. 30, et note, p. 31; n° 20, l. 8, p. 33.

ki-na-al-tum, n° 76, l. 17 (lettre non traduite).

ki-na-na-a-ma, maintenant, n° 49, l. 15 (lettre non traduite).

ki-na-at-[tu], valet (?), n° 247, l. 16, p. 163, et note, p. 165.

ki-sa-ti, fourrages, n° 60, l. 9, p. 49.

ki-is, fin, n° 184, l. 5, p. 126.

ki-ru-bu-tu (*parzillu*), espèce de fer, n° 2, l. 27, p. 23.

Kiš-ki, n° 95, l. 19, p. 78.

abnu kišādu...šā bīt sa-la-

A-meš, n° 1, l. 12, p. 19, et note, p. 21.

abnu kišādu ša nārāti-meš, n° 1, l. 12, 13, p. 19 et 20, et note, p. 21.

abnu kišādu-meš... ša riš irši šarri, n° 1, l. 14, p. 20, et note, p. 21.

amīlu KU-LU-Ū-meš, n° 183, l. 9, p. 124, et note, p. 125.

ku-um, à la place de, n° 74, l. 24, p. 59.

amīlu KU-MAL-MAL, n° 196, l. 31, p. 137.

mātu Ku-mi-na, n° 247, l. 34, p. 164.

ku-un-ta-, n° 17, l. 16, p. 30, et note, p. 31.

KU-QAR tahāzi, récits de bataille, n° 1, l. 18, p. 20, et note, p. 21.

alu Kur...ū...man-da-ru(?), n° 247, l. 15, p. 163.

kur-ba-nu-ū, en présent, n° 142, l. 14, p. 102.

kutallu, enclos(?), n° 74, l. 8, p. 59, et note, p. 60; n° 152, l. 14, p. 108; n° 182, l. 18, p. 123; n° 191, l. 20, p. 132.

ku-tu-la-a, n° 200, l. 19 (lettre non traduite).

lahāmu, להם, I, 1, arroser, répandre de l'eau (?), imparf.

3^e p. m. s. *i-li-ḫi-im*, n° 14, l. 29; parf. (?), 1^{re} p. s. *al-ḫi-me*, n° 4, l. 12 (lettres non traduites).

la-ak-ka pour *la-an-ka* (?), ta personne (?), n° 174, l. 7, p. 117.

lamū, למד, I, 1, cerner, perm. 3^e p. m. pl. (?), *la-mu-ū-in-ni*, n° 133, l. 15, p. 100, et note, *ibidem*.

amīlu la-mu-ta-nu, n° 214, l. 22 (lettre non traduite).

la-pa-ni, chez, n° 174, l. 9 et 10, p. 117; n° 194, l. 18, p. 135.

ilu Laš, voir Introduction, p. 12.

la-tum ter-tum, prononcé de la sentence (?), n° 234, l. 24 et 29, p. 158, et note, p. 159.

isu li-e, tablette, n° 23, l. 13 et 15, p. 34.

Li-ta-mu, nom de tribu, n° 127, l. 11, p. 96, et note, *ibidem*.

lu la ... lu la, ni ... ni, n° 36, l. 14 et 15, p. 35.

magāru, מגר, I, 1, obéir, imparf. 3^e p. m. s. *i-man-gur*, n° 160, l. 8, p. 113; n° 205, l. 14, p. 141, et l. 20, p. 142.

maḥāru, מהר, 1^o recevoir de, percevoir, récupérer sur, imparf. 1^{re} p. s. *a-maḥ-ra-ū-ka*, n° 7, l. 19, p. 28; *a-maḥ-ḥar*, n° 105, l. 17, p. 82; n° 175, l. 15, p. 121; *a-maḥ-ru-ka*,

- n° 105, l. 31, p. 83; 2° p. m. s. *ta-maḥ-ḥar*, n° 44, l. 22, p. 39; n° 88, l. 17, p. 74; n° 194, l. 21, p. 135; 3° p. m. s. *i-maḥ-ḥar-an-ni*, n° 98, l. 17, p. 80; — parf. 3° p. m. pl. *li-in-ḥur-ru-nu*, n° 131, l. 18, p. 98; impér. 2° p. m. s. *mu-ḥur*, n° 44, l. 16, p. 39; n° 98, l. 11, p. 80; — 2° plaie à, perm. 3° p. m. s. *maḥ-ri*, n° 58, l. 10, p. 47; *ma-ḥi-ir*, n° 58, l. 18, p. 47; *ma-hir*, n° 182, l. 21, p. 123; *ma-ḥi-ri*, n° 224, l. 7, p. 152; *maḥ-ru*, n° 247, l. 33, p. 164.
- III, 2, plaie à, être agréable (?), imparf. 3° p. m. s. *ul-te-ḥar-an-ni*, n° 243, l. 25, p. 162.
- maḥ-rat*, n° 63, l. 24, p. 52.
- maḥ-ru-ú*, précédemment, n° 87, l. 4, p. 71; l. 36, p. 72, et note, p. 73.
- maṭû*, מַטָּה, I, 1, être insuffisant, imparf. 3° p. m. pl. *i-ma-aṭ-tu-ú*, n° 243, l. 10, p. 161; — perm. *ma-tu-ú*, n° 141, l. 31, (lettre non traduite).
- ma-ak-ka-su*, collecteur de taxes, n° 192, l. 15, p. 134.
- ma-la-ku*, מַלְאֲכָה, lit (d'un canal), n° 233, l. 5, p. 157.
- malāku*, מַלְךְ, I, 2, considérer (?), impér. 2° p. m. s. *mi-it-la-ka-ma*, n° 121, l. 13 (lettre non traduite).
- man-ga-ga*, touffe de fleurs, n° 243, l. 22, p. 162.
- man-zal-ta*, résidence, n° 107, l. 6, p. 85.
- mašû*, מָצָא, I, 1, trouver, parf. 1° p. s. *an-ši*, n° 191, l. 6, p. 131.
- mar-ri*, bêches, n° 117, l. 8, p. 93.
- ilu Marduk*, voir Introduction, p. 8-14.
- Mar-duk-[a]*, nom propre, n° 127, l. 1, p. 96, et note, *ibidem*.
- מָשַׁר, II, 1, 1° abandonner, imparf. 2° p. m. s. *tu-maš-šar*, n° 74, l. 20, p. 59; n° 40, l. 30, p. 37; perm. 3° p. m. s. *muš-šir*, n° 20, l. 5, p. 33, et note, *ibidem*; *mu-šû-ru*, *ibidem*, l. 9; 3° p. m. pl. *muš-šû-ru*, n° 60, l. 17, p. 49; — 2° rendre la liberté (?), imparf. 2° p. m. pl. *tu-ú-ma-še-[ru']*, n° 202, l. 33, p. 140.
- II, 2, 1° abandonner, parf. 3° p. m. pl. *un-da-aš-šir-?*, n° 65, l. 18, p. 53; — 2° être livré, parf. 3° p. m. s. *un-diš-šir*, n° 202, l. 26, p. 140.
- maš-šar-ti*, salaire mensuel, n° 115, l. 6, p. 91; — plur. *ma-aš-ša-ra-a-ta*, n° 31, l. 10 (lettre non traduite).
- מָוַת, I, 1, mourir (de soif d'un message), imparf. 1° p. s. *a-ma-a-ta*, n° 222, l. 9, p. 149, et note, p. 150.
- me-ik-su*, argent de la taxe, péage, n° 44, l. 11, p. 39.
- mi-di-tam*, mesure (?), n° 112,

- l. 17, p. 86; — *mi-di-ta-a*, n° 144, l. 24, p. 103.
- mi-ri-is karâni*, mélange (?) de vin, n° 38, l. 27 (lettre non traduite).
- mi-iḥ-ši*, blessure, n° 114, l. 11, p. 90.
- mi-ta-ak-ka*, ta mort (?), n° 174, l. 5, p. 117.
- mit-kur*, nom de maladie, n° 114, l. 12, p. 90, et note, *ibidem*.
- mu-šip-tum*, espèce de vêtement, n° 53, l. 22, p. 42, et note, p. 43; — plur. *mu-šip-pi-e-ti*, n° 56, l. 8, p. 44; l. 14, p. 45, et note, *ibidem*; *mu-ši-pi-e-ti*, n° 230, l. 8, p. 156; *mu-ši-e-pi-ti*, *ibidem*, l. 17.
- mu-ru-qu* (*kaspu*), n° 40, l. 12, p. 37, et note, p. 38.
- mu-ša-ni-tum*, digue, n° 65, l. 16, p. 53.
- ilu Nabû*, voir Introduction, p. 8-14.
- na-da-bak-ku*, parapet (?), n° 217, l. 22, p. 147, et note, *ibidem*.
- נָדַד*, I, 1, céder, reculer, imparf. 3^e p. m. s. *i-na-di-id*, n° 66, l. 10, p. 54, et note, p. 55.
- nadānu*, נָדַן, I, 1, donner, livrer, vendre, impér. *in-na*, *in-na'*, *in-ni-i*, n° 13, l. 25, p. 29, et note, p. 16 et 30; n° 20, l. 12, p. 33; n° 40, l. 10, p. 37 (*in-ni-i*); n° 57, l. 16, p. 46; n° 60, l. 8, p. 49; n° 73, l. 14, p. 57; n° 74, l. 24, p. 60; n° 98, l. 14, p. 80; n° 115, l. 18, p. 91; n° 116, l. 19 et 25, p. 92; n° 131, l. 16, p. 98, et l. 29, p. 99; n° 148, l. 16, p. 105; n° 184, l. 19, p. 126; n° 190, l. 12, p. 131; n° 192, l. 20, p. 134; n° 211, l. 14, p. 146; n° 243, l. 9 et 12, p. 161; l. 20 et 23, p. 162.
- נָמ*, I, 2, se trouver, être placé, imparf. 3^e p. m. s. *it-ta-az-az*, n° 230, l. 16, p. 156.
- III, 1, mettre, coucher sur une tablette, impér. 2^e p. m. pl. *šû-uz-zi-za'*, n° 23, l. 14, p. 34, et note, *ibidem*.
- našâqu*, נָשַׁק, I, 1, importuner, se plaindre, imparf. 3^e p. m. s. *i-nam-ziq* (?), n° 150, l. 16, p. 106.
- III, 1, harceler, importuner, imparf. 3^e p. m. s. *û-ša-an-za-qa-an-ni*, n° 105, l. 20, p. 82.
- nakâsu*, נָכַס, I, 1, retrancher, perm. 1^{re} p. m. pl. *nu-ku-su-nu*, n° 78, l. 10, p. 63; perm. 3^e p. m. pl. *nu-ku-su*, *ibidem*, l. 13.
- nakuttu*, ennui, embarras : 1^o avec *rašû*, n° 6, l. 7, p. 24, et note, p. 26; n° 130, l. 9, p. 97; n° 184, l. 21-22, p. 126; — 2^o avec *šapâru*, n° 75, l. 10, p. 62; n° 142, l. 19, p. 102; n° 155, l. 19, p. 110.

- ilu Nandâ*, voir Introduction, p. 11, 12.
- נָסַךְ, I, 1, imprimer une marque d'esclave, perm. 3^e p. f. s. *na-as-ka-ta*, n° 87, l. 48 et 50, p. 73.
- na-pa-a-su*, battage de la moisson (?), n° 240, l. 7, p. 160.
- našâru*, נָצַר, I, 2, détenir, parf. 3^e p. m. s. *it-ta-ta-aš-ša-ra-an-ni*, n° 247, l. 20, p. 164.
- šubātu na-aš-ba-ti*, vêtements, n° 105, l. 9, p. 82.
- na-ra-a-ti*, dans *duppâni-meš* *ša na-ra-a-ti*, les tablettes des fleuves, n° 1, l. 10-11, p. 19.
- na-aš-par-tum*, messenger, n° 183, l. 15, p. 124, et note, p. 125.
- ilu Nergal*, voir Introduction, p. 10, 11, 12.
- nišêsu*, נִשָּׁם, I, 1, se rendre à (?), imparf. 3^e p. m. s. *i-ni-ši-si*, n° 182, l. 18, p. 123; parf. 3^e p. m. s. *iš-ši-sa*, n° 234, l. 15, p. 158, et note, p. 159.
- ni-šu-ú*, n° 193, l. 11 (lettre non traduite).
- ilu Ninip*, voir Introduction, p. 10.
- ni-si-iš-tum*, enlèvement (de la récolte?), n° 87, l. 7, p. 71.
- ni-pi-šu*, texte rituel, n° 1, l. 35, p. 21; plur. *ni-pi-ša-a-nu*, *ibidem*, l. 23, p. 20.
- nubattum*, repos (voir בֹּיֹת, *supra*), n° 89, l. 12, p. 75; n° 126, l. 19, p. 94; n° 176, l. 7, p. 121.
- nu-ub-tu*, gratification, n° 201, l. 13, p. 138, et note, p. 139.
- amīlunuḥatimmu* (= *MU*), bou langer, plur. n° 17, l. 8, p. 30, et note, p. 31; *amīlunuḥatimmūtu* (= *MU-ū-tu*), n° 115, l. 7, p. 91.
- sa-ba-a-tum*, n° 77, l. 12 (lettre non traduite).
- סָכַח, II, 1, faire taire, parf. 3^e p. m. pl. *lu-sak-ki-tu*, n° 155, l. 15, p. 109, et note, p. 110.
- סָלַח, I, 1, 1^o se confier à (?), imparf. 2^e p. m. s. *ta-sil-lu*, n° 6, l. 21, p. 25, et note, p. 26; — 2^o être négligent, imparf. 2^e p. m. s. *ta-sil-li*, n° 40, l. 25 et 29, p. 37; 2^e p. f. s. *ta-sil-li*, n° 151, l. 12, p. 107; 3^e p. m. s. *i-sil-li*, n° 78, l. 24, p. 64; n° 80, l. 23, p. 66; n° 176, l. 15, p. 122; n° 208, l. 24, p. 143; 2^e p. m. pl. *ta-sil-la-*², n° 114, l. 18, p. 90; n° 131, l. 7, p. 98; — perm. 2^e p. m. pl. *sil-la-[tu-nu]*, n° 133, l. 7, p. 99.
- סָלַק, I, 1, monter (?), imparf. 3^e p. m. s. *i-si(?)li-iq-qu*, n° 247, l. 37, p. 164, et note, p. 166.
- sa-ma-ku*, n° 115, l. 17, p. 91, et note, *ibidem*.
- amīlu sar-te-nu*, président du tribunal, n° 235, l. 1, p. 159;

- amīlu sar-tin-na*, n° 234, l. 1, p. 157.
- SE*, oignons (?), n° 174, l. 39, p. 118.
- īlu Sin*, voir Introduction, p. 10-11.
- si-in-qa*, n° 14, l. 23 (lettre non traduite).
- alu Sippar*, voir Introduction, p. 2, 10, 11.
- šubātu sir-a-am-e-ti*, corsages, n° 172, l. 7 (lettre non traduite).
- erū su-ni-e*, bandes de cuivre, n° 85, l. 15, p. 70.
- paṭāru*, פטר, II, 1, libérer (des hommes), impér. 2° p. m. s. *pu-ut-ti-ir*, n° 74, l. 27, p. 60.
- Pa-ki-ri*, nom propre, n° 247, l. 25, p. 164.
- פלט, I, 1, veiller sur (?), impér. 2° p. s. (?) *pal-sa-²*, n° 151, l. 13, p. 107, et note, p. 108.
- šadū Pa-ni-ra-ga-na* (?), n° 6, l. 9, p. 24.
- pap-pa-su*, paiement, n° 115, l. 6 et 17, p. 91.
- pa-ši-e*, n° 63, l. 25, p. 52.
- amīlu pa-qu-du*, régisseur, n° 73, l. 22, p. 57.
- paṭāqu*, פתק, I, 1, frapper monnaie (?), impér. 2° p. m. pl. *pi-it-qa-nim-ma*, n° 131, l. 11, p. 98.
- pi-i-su-ū-tu*, n° 21, l. 10 (lettre non traduite).
- pišū* (ū), (argent) comptant (?), n° 144, l. 17, p. 103; *pi-šu-ū*, n° 157, l. 7, p. 111.
- pirku*, mal, difficulté, querelle, n° 66, l. 7, p. 54; n° 74, l. 20, p. 59; n° 201, l. 11, p. 138; n° 202, l. 27, p. 140; n° 210, l. 5 et 9, p. 144; — *piš-ki* pour *pir-ki*, n° 73, l. 17, p. 57, et note, p. 58.
- pit-tum-šu*, soudainement, n° 6, l. 31, p. 25, et note, p. 26.
- pitnu* (= *GIŠ-DA*), registre, n° 126, l. 8, 10 et 14, p. 94, et note, p. 94-96.
- pu-qud-di-tum*, dépôt, n° 168, l. 7, p. 115.
- pātu*, corps, n° 105, l. 10, p. 82, et note, p. 83.
- šabātu*, צבת, I, 1, conclure (une association), perm. 3° p. m. s. *ša-ab-tu*, n° 188, l. 8, p. 129.
- צחר, I, 1, presser le raisin, perm. 3° p. m. s. *ša-ḫi-id*, n° 38, l. 9 (lettre non traduite).
- IV, 1, être pressé, imparf. 3° p. m. s. [*iš*]-*ša-ḫa-ad*, *ibidem*, l. 28; — parf. 3° p. m. s. *iš-ša-ḫa-id*, *ibidem*, l. 30.
- צלה, II, 1, prier, imparf. 1° p. s. *ū-ṣal-la*, n° 53, l. 8, p. 42; n° 59, l. 31, p. 48, et *passim*; *ū-ṣal-lum*, n° 90, l. 7, p. 76; *ū-ṣal-lu-ū*, n° 188, l. 15, p. 129; *ū-ṣal-lu*, n° 191, l. 13, p. 131, etc.; — impér. 2° p. f. s. *šu-ul-li-ia*, n° 6, l. 11, p. 24; *šu-ul-li-²*, n° 151, l. 15, p. 107.

ša-pi-tum, inspection (?), n° 53,
l. 10, p. 42, et note, p. 43.

šip-tum, *šip-ti*, produits, n° 80,
l. 17, 19 et 28, p. 66, et note,
p. 67.

qalālu, קלל, I, 1, être peu con-
sidérable, perm. 3^e p. m. s.
(?), *qa-al-la-al*, n° 182, l. 6,
p. 123.

Iqālu, קיל, I, 1, crier, impér. (?)
2^e p. m. s. *gu-li-in-ni*, n° 65,
l. 14, p. 53.

II *qālu*, קיל, II, 1, regarder,
parf. 3^e p. m. s. *uq-ti-il*,
n° 74, l. 10, p. 59, et note,
p. 60.

קלפא, II, 1 (ou IV, 1 ?), faire
passer, parf. 3^e p. m. pl. *li-
ki-lu-pu-*?, n° 217, l. 27,
p. 147, et note, p. 148.

qanāqu, קנק, I, 1, sceller, parf.
3^e p. m. s. *li-ik-nu-uk*, n° 157,
l. 8, p. 111; perm. 3^e p. m. s.
ka-nik, n° 87, l. 11, p. 71.

I, 2, sceller, imparf. 1^{re} p.
s. *ak-ta-na-ku-ka*, n° 2, l. 10,
p. 22.

garābu, קרב, II, 1, apporter,
parf. 1^{re} p. s. *ū-qar-ū-ba-ka*,
n° 7, l. 16, p. 28; *ū-qir-ri-ba-
aš*, n° 63, l. 13, p. 51.

qa-aš, n° 5, l. 14 (lettre non tra-
duite).

qi-li, serviteur, n° 44, l. 6, p. 39,
et note, *ibidem*.

qiš-šat, concombres(?), n° 20,
l. 10, p. 33.

qu-ru-bi-e-tum, offrandes(?),

n° 82, l. 25 (lettre non tra-
duite).

qu-tu-lu-ka-nu, n° 191, l. 26,
p. 132.

raḥāšu, רחש, I, 1, se confier à,
compter sur, perm. 1^{re} p. s.
ra-aḥ-ša-ki, n° 175, l. 13,
p. 121, et note, *ibidem*.

šipātu ra-am-mu, espèce de laine,
n° 69, l. 8 et 10 (lettre non
traduite).

rašū, רשה, I, 1 : 1^o avec *nakuttu*,
voir ce mot, et p. 26, note; —
2^o avec *nadi aḥi*, n° 112, l. 21-
22, p. 87, et note, *ibidem*.

I, 2 : 1^o concevoir (de l'in-
quiétude), parf. 1^{re} p. s. *aš-
ta-aš-ši*, n° 130, l. 9, p. 97;
— 2^o prendre, parf. 3^e p. m.
s. *il-te-ši*, n° 196, l. 21, p. 137.

ראק, I, 1, être éloigné (en parlant
des nouvelles, *tēmu*), parf.
3^e p. m. s. *i-ri-ig-ga-am*, n° 6,
l. 20, p. 25; *i-ri-ig*, *ibidem*,
l. 27; n° 130, l. 11, p. 97.

ri-ḥa-an-ni, n° 160, l. 27, p. 113,
et note, p. 114.

ri-ka-su, contrat, n° 234, l. 25,
p. 158.

alu Ri-mi-is (?) - *ḥu-ū*, n° 247,
l. 14, p. 163.

amīlu riqqu (= *ŠIM* + *GAR*),
collecteur de taxes, n° 88,
l. 13, p. 74; — *amīlu rik-ki*,
n° 144, l. 18, p. 103.

riš karāši, avant-garde du camp,
n° 248, l. 23, p. 168.

- šabāšu*, שָׁבַשׁ, I, prélever, parf.
1^{re} p. pl. *ni-iš-bu-uš*, n° 199,
l. 17 (lettre non traduite).
- šabū*, שָׁבָה, I, 1, être hors de soi,
perm. 1^{re} p. s. *sa-ba-ka*, n° 225,
l. 18, p. 153, et note, p. 154;
III, 2, élever, enlever, im-
pér. 2^e p. m. s. dans le nom
propre *Šutebanni*, n° 146,
l. 2, p. 104, et note, *ibidem*.
šagalla, sorte d'instrument (?),
n° 157, l. 10, p. 111.
- šad-da-giš*, antérieurement,
n° 78, l. 20, p. 64; *šad-dag-
giš*, n° 116, l. 23, p. 92.
- ŠA-ĤI-[A]*, n° 20, l. 5, p. 33,
et note, p. 34.
- šatāru*, שָׁטַר, I, 1, écrire, parf.
3^e p. m. s. *il-tar*, n° 63, l. 18,
p. 51; — impér. 2^e p. m. s.
šū-tu-ru, n° 44, l. 18, p. 39;
2^e p. m. pl. *šū-tur-ra*, n° 17,
l. 10, p. 30.
II, 1, inscrire, impér. 2^e p.
m. pl. *su-uṭ-ṭir-a-ma*, n° 23,
l. 12, p. 34; *su-ṭir-ra-ma*,
n° 131, l. 21, p. 99.
- שָׂאָם, I, 1, être négligent, perm.
3^e p. m. pl. *ši-i-tu*, n° 87,
l. 28, p. 72.
- amīlu ša-ka-a-du*, n° 232, l. 19
(lettre non traduite).
- ša-ku*, gouverneur(?), n° 202,
l. 15, p. 139, et note, p. 140.
- īlu Šamaš*, voir Introduction,
p. 10-11.
- ša-ni-ia-a-na*, une deuxième fois,
n° 222, l. 31, p. 150.
- šapālu*, שָׁפַל, I, 1, être insuffi-
sant, perm. 3^e p. m. s. *ša-pi-
il*, n° 52, l. 18 (lettre non tra-
duite).
- שָׁקַץ, I, 2, être irrité, hostile (?),
imparf. 3^e p. m. s. *iš-ta-ka-aš*,
n° 234, l. 22, p. 158, et note,
p. 159.
- šaq-qa-a-ta*, sacs, n° 2, l. 8,
p. 22, et l. 13, p. 23.
- amīlu ša-qu-ū*, officier, n° 87,
l. 43, p. 72.
- ša-a-[ri]*, calomnies, n° 211, l. 6,
p. 145.
- šarru*, roi, plur. *šarri(i)*,
n° 247, l. 28, p. 164.
- שָׁתַר, I, 1, s'associer, perm. 1^{re} p.
pl. (?), *šat-ba-nu*, n° 111, l. 10,
p. 86, et note, *ibidem*.
- ša-ti-ki*, n° 84, l. 20, p. 69, et
note, p. 70.
- šatū*, שָׁתָה, I, 2, boire, imparf.
3^e p. m. s. *il-ta-ti*, n° 63, l. 7,
p. 51.
- Še-e-ni*, nom propre, n° 247,
l. 25, p. 164.
- ŠES-ti* = *aḫāti* (?), n° 225, l. 7,
p. 153, et note, *ibidem*; —
ŠES-ia = *aḫāti-ia*, n° 226,
l. 4 (lettre non traduite).
- ši-ba-šu*, prélèvement, n° 78,
l. 19, p. 64, et note, *ibidem*.
- ši-kir-tum*, montant d'une
taxe (?), n° 78, l. 30, p. 64, et
note, p. 64-65.
- ši-kit-tum*, meuble (?), n° 96,
l. 18, p. 78.
- ši-in-di*, marque (?), n° 63,
l. 28, p. 52.

- šub-ni*, n° 17, l. 15 *bis*, p. 30, et note, p. 31.
- šú-gar-ru-ú*, n° 142, l. 5, p. 102.
- ilu Šuzianna*, voir Introduction, p. 12.
- šú-ḫa-at-ti*, n° 247, l. 38, p. 164, et note, p. 166.
- šū-nu-ʾ-i*, (bœuf) à bosse, n° 24, l. 7 (lettre non traduite).
- Šutebanni*, nom propre, n° 146, l. 2, p. 104, et note, *ibidem*; n° 160, l. 17, p. 113.
- šú-ú-ti-lu*, bouture (?), n° 221, l. 14, et note, p. 149.
- ta-bar-ri*, sorte de pourpre (?) n° 208, l. 21, p. 143.
- tak-ka-su-u*, n° 238, l. 1 (lettre non traduite).
- tak-pir-ti ali*, la purification de la ville, n° 1, l. 26, p. 20.
- tap-pu-da* (?), secours, n° 146, l. 7, p. 104, et note, p. 105.
- ilu Tašmêtum*, voir Introduction, p. 9.
- te-iq-tum*, retard (?), n° 133, l. 21, p. 100; *te-iq-ti*, n° 60, l. 13, p. 49, et note, p. 50.
- te-du-tum*, n° 77, l. 10 (lettre non traduite).
- te-ki-tum*, détresse (?), n° 225, l. 8, p. 153, et note, p. 154.
- te-lim*, taxe sur la récolte (?), n° 73, l. 24, p. 57, et note, p. 58.
- te-lit-tum*, taxe (?), n° 5, l. 18, (lettre non traduite).
- ter-tum*, voir *la-tum*.
- til-li*, n° 105, l. 39, 41, p. 83, et note, p. 84.
- amtu tu-ú*, n° 66, l. 30, p. 55.

CORRECTIONS

- P. 8, l. 19, lisez : « Que les dieux décrètent ta prospérité », — au lieu de — « ta santé ».
- P. 8, l. 24, lisez : « Que les dieux décrètent la prospérité et la vie de mon frère ».
- P. 8, l. 27, lisez : « Que Bêl et Nabou décrètent la prospérité de mon frère ».
- P. 12, l. 25, lisez : « Que Bêl et Nabou décrètent la prospérité et la vie de mon frère ».
- P. 12, l. 27, lisez : « Que les dieux décrètent votre prospérité ».
- P. 12, l. 33-34, lisez : « Que Bêl et Nabou... décrètent la prospérité de mon maître ».
- P. 13, l. 2, lisez : « décrètent la prospérité, le bonheur du cœur », etc.
- P. 22, n° 2, l. 3, lisez : « Que Bêl et Nabou la prospérité », etc.
- P. 25, l. 29, lisez : « Je t'avais mandé ».
- P. 27, n° 7, l. 3, lisez : « Que Bêl et Nabou la prospérité et la vie », etc.
- P. 35, n° 36, l. 4, lisez : « Aia, la prospérité, le bonheur ».
- P. 36, n° 40, l. 3, lisez : « Que Bêl et Nabou la prospérité et la vie de ma dame ».
- P. 45, n° 57, l. 4, lisez : « la prospérité et la vie de mon père ».
- P. 48, n° 59, l. 4-5, lisez : « la prospérité et la vie de mon maître ».
- P. 68, note sur la ligne 22, lisez : *lù ašû'* — au lieu de — *lù aš'û*.
- P. 89, l. 11-12, lisez : « à mes Bêl et Bêlit ».
- P. 122, l. 16-17, lisez : « sinon, l'interruption (du travail) il causera ».
- P. 156, l. 8, 17 et 21, lisez : « vêtements *moušipêti* » — au lieu de — « vêtements ».
- P. 164, l. 30, lisez : *šá ki-ka-a-tim* — au lieu de — *šá-ki-ka-a-tim* (en un seul mot).
-

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION.....	1-4
I. Les formules.....	4-14
II. La langue.....	14-17
ABRÉVIATIONS ET SIGNES CRITIQUES.....	18
N° 1. — Lettre d'un roi d'Assyrie à Šadounou pour le prier de lui envoyer toutes les tablettes intéressantes qui se trouvent à Barsippa.....	19-22
N° 2. — Lettre d'affaires. Ebabbara-Šadounou annonce au gouverneur des envois divers.....	22-24
N° 6. — Lettre d'Iddina-a à la dame Qoudašou. Il donne de ses nouvelles, envoie ses salutations à diverses personnes, en s'informant de leur santé, demande surtout des nouvelles de sa correspondante.....	24-27
N° 7. — Iddin-Bél adresse des reproches à Oubar.....	27-28
N° 13. — Eṭir-Mardouk fait expédier la laine nécessaire pour achever des vêtements divins.....	28-30
N° 17. — Eṭir-Mardouk réclame un compte de farine.....	30-31
N° 19. — Lettre d'affaires.....	31-33
N° 20. — L'auteur de la lettre dénonce un cultivateur infidèle...	33-34
N° 23. — Recommandations diverses.....	34-35
N° 36. — Erba-Mardouk se disculpe auprès de son maître, le gouverneur.....	35-36
N° 40. — Cette tablette contient deux lettres, toutes les deux d'Arad-Bél : la première, lignes 1-20, est adressée à dame Epirtoum; la deuxième, lignes 21-37, à Šamaš-aḫi-iddin...	36-38
N° 44. — Lettre sans nom d'auteur relative à un transport de dattes.....	39-40
N° 48. — Bél-aḫē-iddin entretient Iddin-Mardouk d'affaires diverses et surtout de la conclusion d'un contrat avec Qouda.....	40-41
N° 53. — Fragment.....	42-43
N° 54. — Bél-ouballiṭ rappelle au prêtre de Sippar qu'il n'a pas payé la solde d'un serviteur.....	43-44
N° 56. — Bél-iddin réclame à Moušezeb-Mardouk un vêtement volé par ses pêcheurs.....	44-45
N° 57. — Bél-iddin demande à son chef Nabou-iddanna la solde	

	Pages
alimentaire sans laquelle il ne peut conserver les ouvriers, qui se mettent en grève.....	45-47
N° 58. — Bêl-iddin transmet au prêtre de Sippar la requête d'un fonctionnaire, qui réclame un âne pour lequel il semble avoir envoyé de l'argent. Il l'engage à lui envoyer cet âne, dont il ne veut pas lui-même, parce qu'il est trop grand.....	47
N° 59. — Bêl-boullišou informe Hašdaia que l'affaire qui l'intéresse en est au même point.....	48-49
N° 60. — Encore un paiement oublié. Bêl-zêr-ibni rappelle au prêtre de Sippar qu'un fonctionnaire dont le nom est effacé, se voit obligé de nourrir à ses dépens les chevaux à lui confiés.....	49-50
N° 62. — Bêl-zêr-ibni donne l'ordre de mettre aux fers un ou deux individus.....	50-51
N° 63. — Balât-sou donne à un gouverneur des nouvelles du fils du roi, qui est malade ou en convalescence et auprès duquel il se trouve.....	51-53
N° 65. — Bêl-kišir informe le prêtre de Sippar que les ouvriers agricoles qui construisaient une prise d'eau l'ont abandonnée, probablement encore parce que le prêtre de Sippar ne les avait pas payés (l. 12).....	53-54
N° 66. — Cette tablette contient deux lettres de Bêl-kišir : l'une à Labâši, où il se plaint de Moušezib-Bêl ; l'autre à Šoulloua, qu'il charge de diverses missions.....	54-55
N° 71. — L'auteur de la lettre demande à un berger (en chef?) de lui faire le prêt qu'il lui a proposé.....	55-56
N° 73. — Réclamations diverses. Le sens de plusieurs passages est obscur.....	56-58
N° 74. — Le fonctionnaire des écuries, Gouzanou, se plaint vivement à son collègue Širkou. Celui-ci lui a affirmé que Loublouŋou et autres employés étaient inscrits pour servir sous ses ordres. Or, le commandant du fort est venu et les a emmenés. Gouzanou demande justice.....	58-63
N° 75. — Goula-balât-sou-iqbi prie Kourbanni-Mardouk de prêter du grain à Šaddinnou.....	62-63
N° 78. — Daianou-bêl-[oušour] s'excuse d'un déficit dans un envoi de dattes et traite d'autres affaires d'ordre financier...	63-65
N° 80. — Daianou-bêl-oušour annonce à Iddin-Mardouk l'envoi de denrées diverses, et il l'engage à ne pas négliger certain message important.....	65-67
N° 81. — Lettre du même au même relative à un marché d'oi-gnons, etc.....	67-68
N° 84. — Daianou-šoum-oušour (?) recommande un ouvrier à Nabou-nâdin-aḫi et lui annonce un envoi de dattes.....	69-70
N° 85. — Daianou-šar-oušour envoie un forgeron à Moušezib-Mardouk.....	70-71

TABLE DES MATIÈRES

191

	Pages
N° 87. — Doumouq répète à Souqaia un message qui s'est égaré, puis il traite d'autres affaires.....	71-74
N° 88. — Ordre de livraison de dattes, daté de l'an VI de Cambyse.....	74-75
N° 89. — Tâbi-ia annonce à son ami Bêl-mouballiṭ qu'il a renvoyé une femme, sans doute une esclave fugitive, à Šamaš-mouballiṭ.....	75
N° 90. — De cette lettre de Tâbi-ia à son maître et à sa maîtresse, seul le début de la formule protocolaire est conservé. Il a cela de remarquable qu'Ea et Damkina y sont invoqués..	75-76
N° 92. — Ordre de livraison de poissons.....	76
N° 93. — Ordre de livraison, suivi de reproches, daté de l'an VIII de Cyrus.....	76-77
N° 95. — Kalbâ demande à ce qu'on vienne vérifier un travail.	77-78
N° 96. — Kalbâ se plaint d'une insuffisance de gages.....	78-79
N° 97. — Kalbâ annonce l'heureux retour d'un voyageur de commerce.....	79
N° 98. — Kašir prie Bêl-rišoua d'accepter de Pouršou une obligation que lui, Kašir, lui a consentie et de désintéresser Pouršou en son lieu et place.....	80
N° 100. — Kiribtoum-Mardouk avait envoyé Itti-Bêl-limḫir à ses correspondants. Il demande qu'en exécution d'une obligation contractée, peut-être d'un contrat de louage, un certain Rimout-Bêl, dont cet Itti-Bêl-limḫir paraît dépendre, le renvoie de chez eux. Sinon, qu'eux-mêmes lui envoient à lui, Kiribtoum-Mardouk, et Rimout-Bêl et Itti-Bêl-limḫir.	81
N° 105. — Loublouṭou rappelle à Rimout toutes les sommes que celui-ci a reçues et qu'il détient. Lui-même, Loublouṭou, a besoin d'argent pour désintéresser Nabou-zêr-lišir. Il menace donc Rimout de le traîner devant les juges, s'il ne lui livre pas son dû au plus vite.....	82-84
N° 107. — Un subalterne du grand-prêtre de Sippar paraît se plaindre du manque de ressources de sa résidence.....	85
N° 111. — Mardouk-ibni informe Šišdi qu'il est allé monter la garde à la place de Nergal-iddin.....	85-86
N° 112. — Mardouk-zêr-oušallim fait des recommandations à ses subalternes pour dégager sa responsabilité.....	86-87
N° 113. — Mardouk-zêr-ibni va être ruiné, son champ va être vendu. Il adjure Šoulâ, en termes touchants, de venir à son aide, puisqu'il s'est porté fort pour le paiement de ce champ.....	87-89
N° 114. — Il semble que Mardouk-nâšir a frappé un individu et mis sa vie en danger. Il est très inquiet des suites possibles de son action.....	89-90
N° 115. — Lettre relative au paiement d'ouvriers.....	91
N° 116. — Lettre de Mardouk-šoum-iddin au sujet de cultivateurs.....	91-92

	Pages
N° 117. — Mardouk-šoum-iddin réclame des outils agricoles....	92-93
N° 126. — L'auteur de la lettre demande à ses correspondants de lui communiquer, par son messenger, la teneur d'un registre	93-96
N° 127. — Mardouk[a] engage Šillā à restituer à leur propriétaire des dattes dont il s'est emparé indûment.....	96-97
N° 130. — Mouranou exprime son inquiétude d'être sans nouvelles de son maître, et traite ensuite d'affaires diverses...	97-98
N° 131. — Moušallim-Mardouk fait diverses recommandations à ses correspondants.....	98-99
N° 133. — Moušeziḫ-Mardouk fait des reproches à ses confrères les prêtres, et réclame de l'argent pour ses ouvriers à gages : sans argent pas d'ouvriers, et sans ouvriers pas de travail.	99-100
N° 138. — Fragment. L'auteur de la lettre semble se disculper..	100-101
N° 140. — Bêl-aḫē-iqīša prie le prêtre de Sippar de payer un ouvrier	101
N° 142. — Après avoir porté un présent au préfet de Babylone, Nabou-apli-iddin semble engager Mouranou à en faire autant, quelque ennuyeux que ce soit.....	101-102
N° 144. — Nabou-eṭir-napšāte adresse de vifs reproches et des menaces à Bêl-ibni.....	103-104
N° 146. — Lettre de remerciements de Nabou-bân-aḫi à Šoutebanni.....	104-105
N° 148. — Nabou-dini-šarri prie Iddin-Mardouk de verser à un employé un supplément de paye.....	105-106
N° 150. — Nabou-zêr-oukin, officier de la cour, adresse de vifs reproches au prêtre de Sippar pour avoir retenu le traitement d'un scribe.....	106-107
N° 151. — Nabou-zêr-oušabši recommande à dame Sikkou, probablement sa femme, de bien veiller sur sa maison et de prier pour lui.....	107-108
N° 152. — Nabou-zêr-ibni veut apprendre à Rimout comment on fait les nattes de roseaux.....	103-109
N° 155. — Nabou-zêr-ibni se plaint à ses frères, c'est-à-dire à ses collègues, de ce qu'on colporte toutes sortes de méchants propos d'un autre de ses frères ou collègues, Bêl-epouš, contre lui. Il les prie de le faire taire.....	109-110
N° 157. — Nabou-koušouranni engage Iddin-Mardouk à lui envoyer la somme nécessaire pour un achat de grains.....	111
N° 158. — Nabou-lou-ouši envoie Doumouq chercher du bois de palmier chez le prêtre de Sippar.....	111-112
N° 160. — Nabou-silim ordonne au nom du roi à un intendant d'envoyer enchaînés les hommes qui travaillent sous ses ordres, car le roi veut châtier leur négligence. Il ajoute que le jugement de l'intendant lui-même est imminent et qu'il fera bien de solder au plus vite l'arriéré du salaire des tailleurs de pierre, qui sont très montés contre lui.....	112-114

	Pages
N° 168. — Nabou-šoum-iškoun dénonce un berger infidèle.....	114-115
N° 171. — Nabou-šoum-[iškoun ?] prie le prêtre de Sippar de verser une partie du grain qui lui appartient au messager Boulloujou.....	115-116
N° 174. — L'auteur de cette lettre adresse au début de vifs reproches et des menaces à un de ses collègues ou subordonnés, puis il lui donne une longue liste d'ordres à exécuter.....	116-120
N° 175. — Nadinou avait chargé un fonctionnaire, le gouverneur, ou plutôt le garde, d'une petite résidence sans doute, de lui procurer des roseaux; il lui avait même confié de l'argent à cet effet. Mais il annonce au prêtre de Sippar qu'il ne peut pas compter sur ces roseaux et qu'il va réclamer son argent.....	120-121
N° 176. — Le fils de Nabou-šoum-iškoun avait probablement demandé un congé. Nadinou informe le père que le chef de son fils ne l'autorise pas à prendre de repos.....	121-122
N° 182. — Après avoir réclamé un envoi d'argent indispensable, Nergal-ahi-iddin essaye de rentrer en grâce auprès de son chef Iddin-Mardouk.....	122-124
N° 183. — Nergal-oušallim prie Iddina-a, son chef, de recueillir et de lui envoyer une de ses esclaves fugitives, qui s'est arrêtée dans la ville même d'Iddina-a.....	124-125
N° 184. — Un fonctionnaire subalterne, Nergal-iddin, rend compte de l'exécution des travaux à son supérieur hiérarchique, le prêtre de Sippar; il le prie en même temps, avec instance, de livrer de la laine à un ouvrier.....	125-127
N° 185. — Nergal-gâmil rend compte à Bêl-oušallim de l'exécution de ses ordres.....	127-128
N° 186. — Le scribe demande qu'on lui envoie le titre d'une créance ou d'un contrat intervenu entre deux autres individus.....	128
N° 188. — Autant qu'on peut le conjecturer par ce qui reste de cette lettre, Sin-nâdin-ahi essaye de rentrer en grâce auprès de son chef Nabou-ešir-napsâti.....	128-129
N° 189. — Souqaia informe son chef Širikki que certain paiement a bien été fait et inscrit.....	129-130
N° 190. — Le même Souqaia réclame un âne pour faire ses tournées.....	130-131
N° 191. — Souqaia rejette sur la maladie l'inexécution des ordres de son chef, et demande de nouveaux ordres pour diverses affaires, en particulier, semble-t-il, pour l'achat de terres que les prêtres d'un temple mettent en vente.....	131-133
N° 192. — Ordre de livraison de dattes.....	133-135
N° 194. — Rimoutou confie à Iddina-a que c'est à la prière qu'il doit la réalisation de ses désirs. Il lui donne ensuite des instructions détaillées pour la rentrée d'une créance.....	135-136
N° 196. — Lettre d'affaires.....	136-137

	Pages
N° 201. — Lettre de R[imout] au sujet d'une esclave dont il a fait présent à son correspondant	138-139
N° 202. — D'après cette lettre, Nabou-kišir a fait de la sœur de Bêl-ibni et de Šoum-iddin son esclave; les frères de la malheureuse prétendent que c'est contre tout droit. Ils ont donc prié Rimout-Nabou d'intervenir. Mais celui-ci leur répond qu'il n'est pas au courant et qu'il ne peut pas se mêler de cette affaire, et il se borne à leur transmettre la défense de Nabou-kišir.....	139-141
N° 205. — Lettre de Šalammanou à propos d'un bœuf rétif.....	141-142
N° 208. — Šamaš-erba écrit au grand-prêtre, qui s'est absenté de sa bonne ville de Sippar. Il le rassure sur le bon état de tout ce qui l'intéresse et traite d'affaires diverses.....	142-143
N° 209. — Šamaš-ounammir réfute les accusations portées contre lui.....	143-144
N° 210. — Šamaš-šar-oušour écrit au prêtre de Sippar d'avoir à lui envoyer Mouranou et ses adversaires, pour que les juges vident leur querelle.....	144-145
N° 211. — Šamaš-šoum-oukin adresse des reproches très vifs à un correspondant dont le nom est effacé.....	145
N° 215. — Pour la troisième ou la quatrième fois, Širki réclame du grain à Nabou-šaranni.....	146
N° 217. — Šapik-zêr rend compte à son chef Balâtou de l'exécution de ses ordres.....	146-148
N° 218. — Ordre de livraison de farine.....	148
N° 221. — Dame Amtia ordonne à son serviteur Bêl-ešir de saler de la viande, ou, s'il ne le peut pas, de la lui envoyer ...	148-149
N° 222. — Une mère, dame Gagâ, adresse une plainte touchante à son protecteur Ša-pt-Bêl. Il a souffert qu'un misérable, Bêl-ouballiš, s'empare des dattes de cette pauvre femme. Elle ne peut se les faire rendre, et elle attend avec angoisse un message, un ordre de Ša-pt-Bêl.....	149-151
N° 224. — Lettre d'une mère à son fils; elle lui réclame une esclave qu'il ne lui a pas envoyée malgré ses promesses, et elle le prie de saluer sa fille ou peut-être sa belle-fille..	151-152
N° 225. — Dame Bouqâ est très tourmentée sur le sort, peut-être même sur la mort d'une personne qui lui est très chère, dont le nom est effacé. Elle supplie Iddin-Nabou de lui donner des nouvelles.....	153-154
N° 228. — Des juges prient le grand-prêtre de Sippar de faire comparaître à leur barre Šamaš-ouballiš.....	154-155
N° 229. — Les mêmes juges demandent encore au grand-prêtre l'envoi de la partie adverse de la femme Kalab[outou]....	155
N° 230. — Un esclave, Nabou-balâtsou, s'est enfui après avoir volé divers objets à son maître, Nabou-ouballiš. On l'a arrêté et emprisonné à Sippar, dans la prison même du grand-prêtre. Les juges prient donc ce haut personnage	

	Pages
de retourner le fugitif et les objets volés à leur maître légitime	156-157
N° 233. — Ordre de livraison de farine.....	157
N° 234. — Dans cette lettre, très mutilée, le président du tribunal, les grands et les juges réclament au prêtre de Sippar des pièces et des renseignements nécessaires pour rendre une sentence, qu'il semble vouloir faire traîner en longueur..	157-159
N° 235. — Nouvelle lettre du président du tribunal, des grands et des juges au prêtre de Sippar. Ils l'accusent de s'être refusé à livrer un meurtrier, et ils le menacent du « fils du roi », c'est-à-dire du prince héritier, s'il le laisse s'enfuir.....	159-160
N° 240. — Bêl-a-hè-iddin reproche vivement à [Nabou]-a-hi-iddannou de garder par devers lui une somme qu'il aurait dû livrer..	160-161
N° 243. — Ordre de livraison de dattes.....	161-162
N° 247. — Lettre d'un général. Le roi a adressé à ce général des reproches sur la façon dont il a conduit ses campagnes. Le général commence par se disculper : il n'a fait qu'exécuter strictement les ordres de son souverain. Puis, il passe à l'offensive, et il relève à son tour avec amertume les torts du roi à son égard. En terminant, il répond à quelques demandes du souverain.....	162-166
N° 248. — Lettre d'un général. Comme la précédente, cette lettre émane d'un général qui semble chercher à se justifier auprès de son souverain	166-168
LEXIQUE.....	169-185
CORRECTIONS.....	187

